MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET. — TOME LXVII

MÉLANGES MASPERO

II

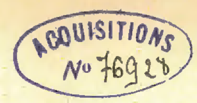
ORIENT GREC, ROMAIN ET BYZANTIN

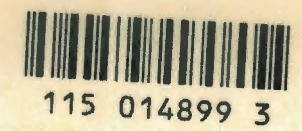




LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1934-1937





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET. — TOME LXVII

MÉLANGES MASPERO

II

ORIENT GREC, ROMAIN ET BYZANTIN

PREMIER FASCICULE



PAGES 1 À 200 ET 12 PLANCHES





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1934



Phot. Daumas, 1913.

J. Maspero

PRÉFACE.

A Jean Maspero ce volume consacré à l'Égypte grecque, romaine, byzantine et copte devait être particulièrement dédié. Pour rester, hélas! inachevée, son œuvre, presque tout entière méditée et écrite au Caire, à l'âge où l'on n'est généralement encore qu'un étudiant dans notre maison, n'en est pas moins l'une des plus vastes, des plus originales, des plus hardies, et c'est au Caire même que l'appel de la Patrie est venu le ravir au travail pour le conduire à une mort cruelle et glorieuse, dont nos Études ne cesseront de porter le deuil.

Au souvenir de Jean Maspero on trouvera naturel d'unir celui de Jean Lesquier. Il n'a fait que passer à l'Institut du Caire. Une sournoise et impitoyable maladie, qui devait mettre douze ans à le terrasser, sans altérer son âme stoïque, l'arrachait à l'Égypte; mais l'Égypte a toujours occupé sa pensée. Un des plus beaux volumes de nos *Mémoires* est le principal morceau d'un vaste monument auquel il a constamment travaillé de toutes ses forces lentement défaillantes, et que sa main prématurément glacée par la mort ne put terminer.

Leurs deux vies trop courtes ont été écrites, celle de Jean Maspero avec une pitié tragique, par celui-là même que la douleur de sa mort avait le plus profondément et le plus irrémédiablement

touché[1]. La valeur exceptionnelle de leurs contributions éclatera, si nous les mettons à leur place dans la suite des travaux du même ordre accomplis par la Mission archéologique du Caire et par l'Institut français. Au cours de la rapide revue de ces longs efforts nous rencontrerons d'autres noms qui, sans l'injuste jalousie du destin, nommeraient encore des vivants. Ce sont ceux du dessinateur DAUMAS, tombé héroïquement, lui aussi, sur le champ de bataille, et d'autres que la maladie a fauchés en pleine jeunesse : le peintre REYMOND, presque un enfant, É. GALTIER, dont l'étonnante et originale érudition illustrait déjà plusieurs domaines de l'orientalisme, et Léon BARRY, qui commençait brillamment en archéologue et en papyrologue une carrière qu'il aurait peut-être terminée en pur lettré.

La place singulière que l'Égypte a tenue dans la Méditerranée hellénique comme dans les Empires de Rome et de Byzance, ce don merveilleux, qui lui fut départi, d'un climat favorable à la conservation des plus fragiles archives, l'ont toujours désignée à l'attention des historiens et des philologues classiques, et, même quand la découverte de Champollion eût livré à notre curiosité une antiquité

[1] On trouvera une notice sur Jean Lesquier dans l'*Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École Normale supérieure de 1921*. Cette même notice avec les divers articles nécrologiques et discours prononcés aux obsèques ont été réunis dans une plaquette tirée à un nombre restreint d'exemplaires et parue à Lisieux en 1922 sous le titre *Jean Lesquier*. La vie de Jean Maspero a été écrite par son père Gaston Maspero et imprimée en introduction au tome III des *Papyrus grecs d'époque byzantine*, p. I-XXXVI, de Jean Maspero; à la fin de cette introduction on trouve une bibliographie de l'œuvre de Jean Maspero, incomplète car elle ne mentionne pas l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie, Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fascicule 237, ouvrage revu et publié par le R. Ad. Fortescue et Gaston Wiet, après la mort de l'auteur.

infiniment plus reculée et toute pleine de l'attrait irrésistible du mystère dévoilé, l'intérêt ne fit que croître pour les siècles plus récents de son histoire. Parmi les Égyptologues, il n'en est pour ainsi dire aucun qui n'ait bien mérité, je ne dis pas seulement de l'Égypte copte, qui est vraiment dans leur province, mais encore de l'Égypte gréco-romaine, et, dès les premières générations, une collaboration amicale s'est établie entre les prestigieux interprètes des hiéroglyphes et leurs contemporains voués à des disciplines plus anciennes. Il suffira de citer, à côté du nom de Champollion le Jeune, ceux de Letronne et de Champollion-Figeac. L'École d'Athènes, dont la naissance a précédé de 40 ans celle de l'Institut du Caire, avec lequel on la verra plus tard conclure une étroite alliance, avait déjà jeté quelques regards du côté du Nil. En 1860-1861 Deville et Dugit étaient allés jusqu'à Syène, et Deville avait rapporté de cette expédition 241 inscriptions grecques, qu'il publia dans les *Archives des Missions*. Carle Wescher, le compagnon de Paul Foucart à Delphes en 1861, fut en 1864 adjoint par le ministre Victor Duruy à la mission d'Emmanuel de Rougé et recueillit lui aussi plusieurs textes. Il était donc tout naturel que, dès son origine, l'Institut du Caire ait songé à s'attacher des hellénistes. Cependant ce ne fut que six ou sept ans après sa fondation, sous la direction d'Urbain BOURIANT, que le premier y fut envoyé. Jules BAILLET, initié aux choses égyptiennes par son père Auguste Baillet, s'attacha particulièrement aux graffiti, non pas exclusivement, car on lui doit une édition des parchemins blemyes du Musée du Caire et du papyrus mathématique d'Akhmim, et, parmi les graffiti, surtout à ceux des syringes. C'était un travail ardu, presque au-dessus des forces d'un seul homme : la première mission de Baillet est de 1888-1889 : il dut revenir

vingt-cinq ans plus tard, en 1913-1914, pour finir son ouvrage. De ce méritoire effort est sorti un double volume de nos *Mémoires* comprenant plus de deux mille graffiti, copiés en fac-similés, transcrits et copieusement commentés. Pour en estimer le prix nous ne nous adresserons pas à ceux de nos compatriotes qui l'ont loué et critiqué, mais au jugement courtois et impartial du savant anglais le plus versé dans l'épigraphie gréco-romaine d'Égypte. « Cette œuvre immense, écrit Marcus N. Tod, témoigne à chaque page du zèle inflexible et de l'obstination infatigable d'un enthousiaste, et nous pouvons rendre grâce à celui qui l'a si remarquablement conduite à son achèvement » (*Journal of Egyptian Archaeology*, XI, 1925, p. 256-258).

Ce ne fut pas le grec qui à peu près dans le même temps attira Dominique Mallet en Égypte. Normalien de la promotion de 1859, il était sorti du journalisme pour venir assez tard à l'Égyptologie. Mais Gaston Maspero, qui fut son maître, trouvant chez ce camarade plus âgé que lui une culture classique plus profonde qu'elle ne l'était d'ordinaire alors chez les jeunes égyptologues français, lui conseilla une tâche qui convenait à un orientaliste nourri des lettres grecques. Les premières fouilles anglaises de Naucratis venaient de s'achever, et, en 1888, Flinders Petrie donnait les résultats de son exploration des camps de Daphné. De ces trouvailles étaient sorties une foule de documents propres à renouveler toutes les connaissances que l'on pouvait avoir des premiers rapports entre l'Hellénisme et l'Égypte. D. Mallet devait étudier ce grave et large problème; il le fit avec conscience et compétence. Aujourd'hui, après tant de découvertes qui ont transformé l'histoire de l'Orient et de la Méditerranée égéenne ou hellénique, son livre est naturellement

vieilli, mais il a été pendant longtemps le seul où le public français ait pu s'instruire de ce passionnant sujet. Grande est la séduction de ces recherches difficiles, qui embrassent des civilisations diverses pour déterminer les influences qu'elles ont pu exercer les unes sur les autres! C'est risquer de s'égarer que de les entreprendre sans un sentiment très vif de leur complexité, et celles-ci ne sont pas moindres pour les époques historiques, où la culture se reflète dans les écrits, que pour les temps plus lointains, où elle ne se révèle à nous que dans les monuments proprement archéologiques. Mallet a tenté de poursuivre ses études jusqu'aux siècles de la domination perse en Égypte et des dernières dynasties nationales, dans un livre qui eut le tort d'être imprimé trop longtemps après qu'il avait été écrit. Même sur un terrain plus limité, la tâche est des plus délicates. On se souviendra, par exemple, de la longue suite d'efforts que les travaux de Georg et H. Rawlinson (*The History of Herodotus*, 1858), le livre de A. H. Sayce (*The Empires of the East*, 1883), les lumineux fragments de Commentaire publiés par G. Maspero (*Bibliothèque égyptologique*, t. VII, p. 333-427), l'interprétation du second livre d'Hérodote, ont suscités. Dans la série de ces travaux, magistralement condensés, critiqués, enrichis par l'édition de A. Wiedemann (1890), et qui ne sont pourtant pas parvenus à éclaircir toutes les ombres, on donnera sans doute une place importante aux deux thèses de Camille Sourdille, préparées, elles aussi, au Caire, bien après le passage de Dominique Mallet[1].

Le moment de ce passage, la date même de la première mission de Baillet, nous reportent au temps de ces grandes découvertes de

[1] C. Sourdille, *Hérodote et la Religion égyptienne*, Paris, 1910. *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte*, Paris, 1910.

papyrus grecs, qui ont signalé la fin du XIXe siècle, et à la veille de l'exploration méthodique des sites gréco-romains, inaugurée et poursuivie par Bernard P. Grenfell et Arthur S. Hunt. Déjà dix ans plus tôt le Fayoum avait commencé de révéler ses richesses : les papyrus venus dans les collections de Vienne, de Berlin, de Londres, Genève et Paris illuminaient d'un jour nouveau la vie publique et privée de l'Égypte romaine et attiraient l'attention des historiens et des juristes. C. Wessely commençait son inlassable labeur dans la collection de l'archiduc Rainer, et, sous l'impulsion de Theodor Mommsen, naissait et se formait, avec Krebs et Viereck, l'école allemande dont le maître incontesté était déjà Ulrich Wilcken. D'importantes découvertes de papyrus littéraires, comme les papyrus d'Hypéride, avaient éveillé les espérances des philologues et des historiens de la littérature. Ces résurrections allaient se multiplier. C'est en 1888 que le papyrus du Contre-Athénogène entrait au Louvre, par les soins d'Eugène Revillout, qui avait vivement pressenti l'intérêt et l'importance de la documentation papyrologique. En 1889, le Musée Britannique s'enrichissait des poèmes d'Hérondas et du traité d'Aristote sur *La Constitution d'Athènes*. Le nom de Sir Frederic Kenyon est attaché à cette renaissance, comme à tant d'autres. En 1890, Flinders Petrie exécutait ses fameuses fouilles à Gourob, dont les cartonnages de momies mettaient aux mains de John Portland Mahaffy, avec des pièces d'archives du IIIe siècle avant notre ère, des passages de l'*Antiope* d'Euripide et des fragments du *Phédon* et du *Lachès* de Platon. Ainsi, en même temps qu'elle ranimait pour nous les œuvres perdues de l'antiquité classique — *Bacchylide* devait paraître en 1892, *Timothée* en 1904 — l'Égypte offrait à la critique des éditeurs de textes les plus anciens manuscrits

des écrivains grecs. Grande fut l'émotion de nos maîtres d'alors! En France l'Ἀθηναίων πολιτεία devint le sujet des cours professés par Gustave Bloch à l'École Normale, par Paul Foucart au Collège de France, par Bernard Haussoullier à l'École de Hautes Études. Là Édouard Tournier interrompait ses leçons sur le *Mediceus* d'Eschyle pour nous faire lire, dans la publication de J. P. Mahaffy, les fragments du *Phédon*, et de ces conférences est sans doute sortie la première édition qui utilisât ce papyrus; elle était modestement destinée aux classes et avait pour auteur un jeune philologue de 23 ans, mon camarade Paul Couvreur, qui devait mourir à 27 ans, emportant avec lui dans la tombe un des plus beaux espoirs de ma génération, et qui paraissait le plus assuré.

On serait étonné si, animée de l'esprit de Gaston Maspero, notre Mission du Caire, financièrement mal dotée, scientifiquement mal installée dans la petite maison de la rue de Boulaq (avenue Fouad Ier), mais toute vibrante d'un zèle ardent pour tout ce qui pouvait ajouter au prestige archéologique de l'Égypte, ne se fût préoccupée des papyrus grecs. Je ne crois pas me tromper en affirmant que sur ce domaine elle dut beaucoup à Urbain Bouriant et peut-être ne lui a-t-on pas assez rendu justice. Non seulement il avait senti l'intérêt des fouilles que M. Grébaut avait fait exécuter dans la nécropole d'Akhmim en 1886-1887, mais, autant que le lui permettaient ses faibles ressources, il s'est toujours attaché à recueillir ce qui risquait de s'égarer chez les marchands. Notre Bibliothèque Nationale lui doit une assez riche collection de papyrus coptes, dont il a lui-même fait connaître une grande partie. Elle lui doit aussi les papyrus grecs d'Akhmim, étudiés par Otto Hirschfeld et U. Wilcken et depuis irréprochablement édités dans notre *Bulletin* par Paul Collart. L'Institut

papyrologique de la Sorbonne conserve une autre collection lentement formée par lui et qu'il m'avait confiée. Elle a été heureusement, elle aussi, éditée par Paul Collart sous le titre, dans lequel nous avons voulu mettre un hommage, de *Papyrus Bouriant*. Directeur de l'Institut pendant dix ans, son esprit ouvert savait s'intéresser à tout le passé comme à tout le présent de l'Égypte. Sa générosité ne s'est jamais démentie à l'égard des jeunes gens qu'il dirigeait, toujours prête à leur fournir le conseil ou le document qui devaient leur ouvrir la voie. On a quelquefois reproché à Urbain Bouriant un travail trop hâtif et qui n'évitait pas les inexactitudes. C'est peut-être vrai; mais il travaillait loyalement, portes ouvertes, non pour la satisfaction d'un vain amour-propre, mais pour le bien de tous, faisant libéralement profiter tout le monde autour de lui de son aimable érudition et des souvenirs de sa jeunesse aventureuse, comme des documents qu'il avait rassemblés, et qu'un autre se fût peut-être jalousement réservés. Celui qui signe ces lignes est le dernier qui aurait le droit de l'oublier.

C'est au commencement de sa direction (1886-1898) que les papyrus mathématiques d'Akhmim, les fragments du Livre d'Énoch, de l'Évangile et de l'Apocalypse de Pierre sortirent des sables d'Akhmim, pour enrichir le Musée du Caire. La publication en fut confiée à ceux qui avaient assisté à la découverte, le papyrus mathématique à Jules Baillet, les autres textes — c'étaient des parchemins — à Urbain Bouriant. Ils ont paru en 1892 dans le tome IX des *Mémoires de la Mission*. Le même volume contient une nouvelle édition de l'*Évangile* et de l'*Apocalypse de Pierre* par A. Lods et celle de deux manuscrits sur papyrus, trouvés à Coptos, et donnant deux livres de *Philon*, par le Père V. Scheil.

Mais ce n'était qu'un commencement. Les quatre savants qui avaient signé ce premier recueil étaient sollicités par d'autres recherches. On sait la carrière magistrale que devaient parcourir le Père Vincent Scheil et M. Ad. Lods, le premier dans l'Assyriologie, l'autre dans l'étude de la littérature et de l'histoire hébraïque. La papyrologie gréco-latine devenait une discipline assez complexe pour exiger de ses adeptes presque tous leurs efforts. En France, elle n'était alors enseignée nulle part. Mais à l'École d'Athènes, Théophile Homolle se préoccupait d'éveiller des vocations. Du Caire, Jacques de Morgan, qui avait succédé à Grébaut à la direction des Antiquités, lui signalait, par l'intermédiaire de notre camarade Chamonard, la collection de papyrus du Musée. Et c'est ainsi que je fus délégué par l'École d'Athènes à la Mission archéologique du Caire.

Si les trois hivers que je passais en Égypte de 1894 à 1897 n'ont pas été plus féconds, ce n'est certes pas que les appuis m'aient fait défaut. Je me souviens toujours avec gratitude de l'accueil qui me fut réservé par Jacques de Morgan et par Urbain Bouriant, comme de l'amitié de mes camarades orientalistes du Caire. Mais, à la vérité, j'étais fort mal préparé à la tâche que l'on me confiait, et dans les conditions où je me trouvais, presque sans guide et sans livres, la préparation était difficile. Georges Radet, dans sa belle *Histoire de l'École d'Athènes*, p. 377, a dressé la bibliographie de ma contribution à l'œuvre athénienne dans ces quatre années. On ne s'étonnera pas si elle fut surtout épigraphique. Cependant le mémoire manuscrit que, selon la règle, j'envoyai à l'Académie des Inscriptions contenait des copies de papyrus, et c'est d'après une de ces copies qu'averti par Henri Weil, Théodore Reinach put publier, beaucoup mieux que je ne l'eusse fait moi-même, un

fragment d'actes antisémites alexandrins (procès d'Isidore et de Lampon devant Claude).

Je devais revenir en mission en Égypte en 1900, après deux ans d'enseignement à Lille, où j'avais trouvé la collaboration précieuse et l'amitié constante de Paul Collinet, le premier juriste de notre génération qui se fût activement intéressé à la papyrologie. Au Caire Gaston Maspero qui avait repris la direction du Service des Antiquités, à Athènes, puis à Paris, Théophile Homolle étaient unis dans le même désir de voir nos écoles archéologiques présentes sur les champs de fouilles du Fayoum. Une ardente passion pour tout ce qui touchait à l'Égypte rendait l'égyptologue Émile Chassinat, qui dirigeait l'Institut du Caire, tout à fait apte à comprendre et à partager ce désir. C'est alors que seul d'abord, puis avec Gustave Lefebvre, qui venait d'arriver à l'École d'Athènes, nous entreprîmes les fouilles de Ghorân et de Magdola (1900-1903). On en connaît les heureuses conséquences.

En Égypte, Gustave Lefebvre, entré bientôt au Service des Antiquités, au milieu des soucis de sa charge d'inspecteur du district de Syout, trouvait la récompense de sa merveilleuse diligence dans la découverte de nombreux documents, souvent de premier ordre, qu'il publiait dans les *Annales du Service*, quelquefois dans le *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie* ou dans notre *Bulletin* : il parvenait aussi à donner un *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte* (1907), et couronnait ce magnifique effort par la résurrection de Ménandre, dont il trouvait les célèbres fragments de Kôm Ishgaou (1905). Il les a deux fois édités (1907 et 1911), et aucun de ceux qui ont vu les originaux ne lui refusera l'éloge que mérite l'admirable sincérité de ces éditions. Son infatigable activité,

même après ce coup de maître, n'a cessé d'enrichir notre documentation des trouvailles les plus précieuses, et ces continuelles réussites devaient forcément nous valoir un jour la bonne fortune de sa collaboration avec Paul Perdrizet. L'universelle curiosité de son érudition pénétrante portait Paul Perdrizet de l'Antiquité au Moyen Âge et même aux temps modernes; il ne pouvait manquer d'être attiré par les dix siècles d'hellénisme égyptien. Il en aborda d'abord l'étude en archéologue, et l'on sait quelle richesse de renseignements et d'inspirations non seulement l'historien de l'Art mais encore celui des mœurs et des religions peuvent tirer de ses *Bronzes* (1911) et de ses *Terres cuites de la Collection Fouquet* (1921). Habile à saisir, dans un fait particulier, et souvent dans celui qui paraissait le plus humble, la révélation ou la confirmation des vues les plus amples, il devait s'intéresser aussi aux graffiti. Associés, Gustave Lefebvre et lui, dans l'étude de ceux du temple d'Abydos, ils les ont édités et commentés dans un recueil qui reste le modèle du genre (1919). Gustave Lefebvre semblait ainsi demeurer fidèle à sa vocation d'helléniste. Mais un jour la publication du tombeau de Petosiris (1924), le premier déblayé, et déblayé par lui, dans cette nécropole de Touna, où les fouilles de Sami Gabra et les recherches de Perdrizet nous rendent aujourd'hui la vie de l'Égypte hellénisée si présente, allait montrer quel orientaliste un patient et secret labeur avait fait de cet « athénien ».

En France, grâce au libéralisme de la loi égyptienne, aussi heureuse, croyons-nous, pour le prestige de l'Égypte que pour les intérêts de la recherche scientifique, la collection de papyrus que j'avais rapportée à Lille, transférée plus tard pour partie à la Sorbonne, pour partie au Musée du Caire, suscitait parmi les hellénistes une

assez vive curiosité pour que l'on vît naître, ou plutôt renaître — car nous ne devons oublier ni Letronne, ni Brunet de Presles, ni Egger, ni Dareste, ni Revillout — une école papyrologique. Paul Collart, Jean Lesquier, Germaine Rouillard, Paul Collomp en sont les représentants bien connus. D'ailleurs les progrès réalisés par l'histoire hellénistique à la lumière des recherches épigraphiques et chez nous sous l'influence de maîtres tels que Théophile Homolle, Bernard Haussoullier, Maurice Holleaux, ne pouvaient manquer d'éveiller un intérêt singulier pour l'exceptionnelle documentation fournie à la connaissance de l'Égypte ptolémaïque, dont après J. P. Mahaffy, et sur un plan plus vaste, Bouché-Leclercq entreprenait de raconter les destins. En Allemagne, Ulrich Wilcken poursuivait son œuvre magistrale et publiait les premiers volumes de l'*Archiv für Papyrusforschung* : dans toutes les Universités on voyait surgir une extraordinaire floraison de savants, de publications, d'entreprises fécondes. Au Musée de Berlin entrait W. Schubart. En Italie, Girolamo Vitelli donnait le branle à l'admirable mouvement que pendant 45 ans il n'a pas cessé de diriger. C'est alors qu'à Lille (1903), avec les encouragements de Théophile Homolle, l'Université résolut de créer un modeste institut papyrologique et autant que des circonstances, qui ne furent pas toutes favorables, le permirent, on s'y préparait à la publication de documents et à des études sur l'Égypte gréco-romaine. De celles-ci pour ne citer, et dans l'ordre chronologique, que les livres, on rappellera *La Vie municipale dans l'Égypte romaine* (Jouguet, 1911), *Les Institutions militaires des Lagides* (Lesquier, 1911), *Recherches sur la Chancellerie et la Diplomatie des Lagides* (P. Collomp, 1926), *L'Administration civile de l'Égypte byzantine* (G. Rouillard, 1923-1928), *Nonnos de Panopolis* (P. Collart, 1930). Il faut ajouter le grand ouvrage, que j'ai déjà nommé, de Lesquier sur *L'Armée romaine d'Égypte* (1918). Parmi les recueils de textes, on voudra bien se souvenir des *Papyrus de Théadelphie* (Jouguet, 1911), des *Papyrus Bouriant* (P. Collart, 1923), des *Papyrus grecs d'Achmîm* (P. Collart, 1931) et de la collection connue sous le nom de *Papyrus de Lille*, dont deux volumes ont paru et dont un troisième volume se prépare. Pour les papyrus démotiques, une bonne fortune, hélas! de trop courte durée, apportait à l'œuvre commune la collaboration d'Henri Sottas (1921). Naturellement les efforts de ce groupe d'érudits unis autour de celui qui était leur aîné, et qu'ils ont bien voulu considérer au début comme leur guide, ne représentent pas tout le travail papyrologique français. Seymour de Ricci, en poursuivant pendant plus de vingt ans son *Bulletin papyrologique* dans la *Revue des Études grecques*, Théodore Reinach, avec son beau recueil de *Papyrus grecs et démotiques* (1905), auquel ont collaboré Seymour de Ricci et Wilhelm Spiegelberg, ont eu sur nos études une action considérable. D'autre part les romanistes, à l'exemple de maîtres comme Paul Fr. Girard et E. Cuq, se sont attachés à leur tour à l'interprétation juridique des papyrus. Aucun ne l'a fait avec plus de sagacité, d'originalité et de compétence que Paul Collinet. Et sans doute tout ce développement des études papyrologiques en France ne s'est pas déroulé, tout entier du moins, dans notre Institut. Bien peu, trop peu même, croyons-nous, des ouvrages que nous avons cités figurent sur la liste de ses publications. Mais l'origine de notre activité française doit être cherchée dans les missions qui de 1894 à 1903 furent confiées à des membres de l'École d'Athènes délégués au Caire auprès de l'Institut français.

Ce n'est pourtant pas un athénien ni personne de notre groupe lillois, qui dans les années suivantes fut appelé à collaborer à l'œuvre de l'Institut français. De 1903 à 1908 je ne vois guère à signaler que la contribution de Léon Barry et celle du Père Deiber. Venu au Caire, dès sa sortie de l'École Normale, Barry a donné à notre *Bulletin* quelques notes archéologiques, la transcription d'une homélie, et l'édition soignée d'une requête de fermiers du domaine à Soknopæonèse, et qui vient heureusement s'ajouter au dossier d'une affaire déjà connue par d'autres documents de Genève et de Berlin. On doit au Père Deiber, avec quelques notes coptes, un mémoire sur *Clément d'Alexandrie et l'Égypte*. Ce n'était, hélas! que les essais de deux jeunes débutants, qui devaient mourir prématurément l'un et l'autre. Sans doute comme toujours, dans le même temps, l'Égypte gréco-romaine trouvait profit dans certaines notes d'orientalistes tels que Galtier ou d'explorateurs comme Clédat ou Couyat-Barthoux. Mais ce n'est pas à l'hellénisme que notre Institut consacrait alors son ardeur.

Cependant le directeur de l'Institut, qui était alors Émile Chassinat, et moi-même nous eussions souhaité que la collaboration fût plus étroite avec l'Institut lillois, et notre vœu eût certainement été rempli s'il eût été donné à Jean Lesquier d'achever la mission dont il avait été chargé dans l'hiver de 1908. Il s'était proposé d'étendre et de compléter les fouilles que Lefebvre avait commencées avec moi dans le Kôm de Tehneh (Akoris) en 1903, puis poursuivies avec Barry en 1904. Mais la campagne qu'il dirigea de février en avril 1908, et qui ne fut pas très heureuse, fut aussi la seule que la maladie, décelée chez lui à l'automne de 1908, lui permit d'entreprendre. L'Égypte fut dès lors interdite à Lesquier, et, pour

conserver quelques années d'une existence devenue chancelante, il fut obligé d'hiverner pendant de longs mois dans des régions plus clémentes à son mal. On put voir alors de quel pur diamant cette âme était formée. A 30 ans, presque sans espoir, d'un viril sursaut devant l'injustice du sort, il se haussa jusqu'à la plus sublime sagesse humaine. On demeure confondu d'admiration devant l'énergie qu'il mit à consacrer au travail, loin de toutes les ressources des bibliothèques, les quelques heures d'activité qui lui étaient alors laissées. Il se hâtait de construire au moins les premières assises du monument historique que sa jeunesse avait médité. A cette ardeur tenace et vraiment héroïque — car la lucidité de Jean Lesquier ne s'est jamais fait illusion sur le destin qui lui était réservé — autant qu'à l'exceptionnelle vigueur de son esprit, si apte à saisir le nœud des problèmes, nous devons une œuvre considérable, dont il a voulu que les publications de notre Institut eussent leur part. Son originale adaptation de la grammaire égyptienne d'Adolf Erman et dont la méthode a été parfois vivement critiquée par les égyptologues, mais qui a rendu bien des services aux linguistes et aux papyrologues, a paru dans notre *Bibliothèque d'Étude* (t. VII, 1914) grâce à la direction libérale de Pierre Lacau, et son beau livre sur *L'Armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien*, chef-d'œuvre incontestable et incontesté, est le tome XLI de nos *Mémoires*. M. George Foucart, qui avait tant de raisons héréditaires et personnelles d'apprécier ce travail, l'avait accueilli avec faveur.

Lorsque Jean Lesquier achevait sa trop brève carrière en Égypte, les fragments de Ménandre étaient déjà connus — la première édition en est de 1907 — et Kôm Ishgaou avait aussi livré beaucoup de documents byzantins, dont une grande partie était au Musée du

Caire, attendant un éditeur compétent. Or Jean Maspero était arrivé à l'Institut vers 1905 avec l'intention de se consacrer à l'Égypte byzantine.

Sauf par l'étude de la langue et des antiquités coptes, l'histoire de la civilisation byzantine en Égypte n'avait guère jusqu'alors été abordée à l'Institut du Caire. Mais les coptisants étaient portés par leurs recherches au cœur même de la nation égyptienne convertie à la religion du Christ. Dès le début, la Mission archéologique avait fait une large place au copte et provoqué l'opiniâtre labeur d'E. Amélineau. Le tome IV des *Mémoires* est consacré à ses *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne* (1888-1895), qui ne constituent, on le sait, qu'une petite partie de son œuvre abondante. Parmi les égyptologues, plusieurs se sont intéressés à la civilisation copte. La contribution de Gaston Maspero et celle d'Urbain Bouriant sont particulièrement importantes. Jusqu'en 1914 on trouvera dans notre *Bulletin,* comme dans diverses revues archéologiques, des notes ou de longs articles de Chassinat et surtout de Pierre Lacau. D'autres même que les égyptologues ont touché à cette période. P. Casanova, J. Baillet, Deiber, surtout Galtier, ont traité de questions de grammaire ou de linguistique. A. Gayet, puis J. Clédat, ont apporté leur contribution à l'archéologie et à l'histoire de l'art.

Mais c'est au copte que les égyptologues se sont limités, restreignant ainsi leur horizon à l'Égypte, et dans l'Égypte même à une partie du pays, car alors il était hellénisé. Ce ne serait certainement pas connaître l'Égypte byzantine que de s'en tenir à une langue parlée par le bas peuple, et qui n'était ni celle de la bourgeoisie des villes ni celle de l'Église d'Alexandrie. Pour faire l'histoire de l'Égypte byzantine, il fallait lire les documents grecs. Jean

Maspero, agrégé d'histoire, était pourvu d'une large culture classique. Naturellement il avait déjà compris qu'il ne devait pas s'en tenir à elle et il s'était mis aux langues orientales, particulièrement au copte et à l'arabe. Ainsi pouvait-il de mieux en mieux, à mesure qu'il avançait dans ses recherches, embrasser dans son ensemble le domaine de ses études. Dès ses premières productions on est frappé de cette largeur de vue. La tâche d'éditeur, à laquelle il dut se mettre d'abord, lui imposait, il est vrai, une stricte discipline, et l'on vit tout de suite qu'il saurait être l'érudit le plus consciencieux et le plus ingénieux. Sa perspicacité a commencé de s'exercer sur des questions restreintes de chronologie, de prosopographie, de linguistique, de philologie, que lui proposaient les textes bien connus sous son propre nom. Bientôt les deux premiers volumes des papyrus Jean Maspero formèrent un splendide monument, plus surprenant quand on se rappelle la jeunesse de l'architecte — et ces mêmes qualités il devait les apporter sur le terrain. Les fouilles de Baouit, commencées par Chassinat et Clédat, furent reprises par lui avec un succès dont témoignent les salles coptes du Musée du Caire. La mort l'a empêché de donner le rapport que nous attendions de lui. Mais à lire même les premiers articles de Jean Maspero, on sentait bien qu'il ne s'en tiendrait pas à l'édition des documents et à la recherche de détail. Ce jeune homme, entré dans la science à 26 ans et qui devait mourir à 30, révèle un esprit de grande race. Le goût de l'idée, le désir de rattacher chaque point particulier de sa recherche au problème général et ce don de poser ce problème dans les termes qui visent à l'essentiel — don qu'il partageait avec Jean Lesquier — c'est là sans doute proprement le sens historique. Jean Maspero fait à peine son apprentissage d'érudit que l'on sent

déjà qu'il sera un grand historien. Publie-t-il, par exemple, un fragment de relief copte; presque insignifiant pour d'autres, cet humble monument l'amène à discuter, victorieusement à notre avis, l'opinion de Strzygowski encore aujourd'hui courante en Égypte. Non! l'art copte n'est pas, comme l'a prétendu l'illustre archéologue, une reviviscence de l'ancien art égyptien. Il ne faut pas se laisser tromper par quelques particularités locales, c'est une branche de l'art byzantin, étranger à l'Égypte, adopté par elle et qui ne doit presque rien à l'art antérieur. Cette sagacité à définir, dans le conflit des influences, la part de chacune d'elles lui fait de bonne heure concevoir que pour comprendre l'Égypte byzantine, aussi complexe que l'Égypte gréco-romaine qui l'a précédée, et où s'affrontent deux cultures, c'est l'action réciproque de ces cultures qu'il faut étudier : l'une, hellénique, recouvre tout le pays, étant celle des classes dirigeantes; l'autre, l'ancienne culture nationale, de plus en plus exténuée par l'opprimante supériorité de la première et plus apte à recevoir qu'à donner, se réfugie dans la population rustique, et qui ne parle guère le grec. Le christianisme, en rendant la dignité aux humbles et aux pauvres, a sans doute relevé et ranimé la vieille langue égyptienne, qui, sans lui, serait morte peut-être quelques siècles plus tôt. Mais le christianisme n'a ni pacifié ni unifié l'Égypte. La lutte des deux peuples qui la composent, la répartition de leurs forces morales et matérielles, leur idéal différent, voilà le nœud du problème, et, bien avant les synthèses historiques, comme celles que H. I. Bell et d'autres encore ont tentées, Jean Maspero semble déjà l'avoir pressenti. Qu'on lise, pour s'en convaincre, tel chapitre de son *Histoire des Patriarches d'Alexandrie,* comme celui où il analyse avec tant d'impartiale et cruelle lucidité le caractère

du peuple égyptien au VIe et au VIIe siècle : on verra que, lorsque le même Bell proclamait irréparable la catastrophe qui nous a ravi Jean Maspero, ce n'était pas seulement l'effet de l'humaine émotion qui accompagne la mort d'un jeune héros, mais le sentiment d'une irrémédiable dévastation dans les champs de l'Esprit.

Depuis 1914 l'Égypte byzantine n'a plus suscité à l'Institut français un effort même de loin comparable à celui que représente l'œuvre de Jean Maspero, et comme autrefois, elle ne paraît guère dans nos publications que grâce aux coptisants. On y trouvera de consciencieux et précieux travaux de Henri Munier, qui a notamment donné une édition des *Scalæ,* et une série de notes pénétrantes et originales de celui d'entre nous qui était philologiquement et historiquement le mieux préparé aux recherches d'histoire religieuse et ecclésiastique en Orient. Nous avons dit ailleurs la place que la personne, la science, la critique de Louis Saint-Paul Girard tenaient dans notre maison. Le peu qu'il a laissé nous inspire un amer regret pour ce qu'il avait entrepris et que la mort l'empêcha d'accomplir. Dans la même période, Chassinat publiait et expliquait un papyrus médical copte, dont Bouriant avait autrefois commencé l'édition et le commentaire. Son livre paraissait en 1921 et contribuait à lui faire obtenir le prix Bordin à l'Académie des Inscriptions, à la veille du jour où une nouvelle mission en Égypte allait lui permettre de reprendre et d'achever la monumentale édition des textes hiéroglyphiques du temple d'Edfou. Ainsi se confirmait la traditionnelle et nécessaire alliance de la coptologie et de l'égyptologie que manifestent encore les articles sur le copte, signés par Charles Kuentz. Enfin nos publications s'honorent de la collaboration d'illustres coptisants étrangers : W. E. Crum, W. C. Till, L. U. Lefort, G. Sobhy.

Mais ni la papyrologie gréco-latine ni l'étude générale de l'Égypte gréco-romaine ne pouvaient être abandonnées, pas plus sous la direction de George Foucart que sous celle de Pierre Lacau. Celle-ci fut malheureusement trop courte, mais elle nous avait fait une part généreuse. Paul Collomp, qui fut appelé alors au Caire, entreprit en 1914 des fouilles dans le Kôm d'Edfou, auxquelles je pris part. Nous n'eûmes que le temps de faire un grattage superficiel. Notre travail ne fut que plus tard repris. Les événements qui jetèrent pendant quatre ans toute une partie du monde, et particulièrement notre pays, dans une angoisse sanglante, arrachèrent la plupart d'entre nous, et Pierre Lacau tout le premier, à leur paisible labeur. Quand George Foucart fut appelé à la direction de notre maison, il songea tout de suite à lui associer un helléniste et à poursuivre l'œuvre commencée. Paul Collomp, qui fut présent sur le front pendant les quatre années de la terrible tourmente — et il n'a pas tenu à son courage qu'il n'y subît le même sort que Jean Maspero et que Daumas — était alors chargé d'un enseignement à Strasbourg. C'est Henri Henne qui, formé à la papyrologie dans nos conférences de l'École des Hautes Études, vint continuer, sur un plan plus large, avec Bisson de la Roque, puis avec Saint-Paul Girard, les fouilles d'Edfou, dont il a rendu compte dans les *Rapports de fouilles* si heureusement institués par George Foucart. A ces campagnes l'on doit le livre de Hadith, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale du Caire, et dont Jean David-Weill prépare l'édition, ainsi que la jarre contenant des papyrus grecs et coptes de l'époque arabe et dont l'étude, à peine commencée, sera difficile et longue. L'heureuse acquisition des papyrus Graux et de plusieurs inscriptions, les unes maintenant au Louvre, les autres à la Sorbonne, aurait achevé de démontrer, s'il eût été nécessaire, que l'activité d'un chercheur sagace peut encore tirer du sol égyptien les documents les plus précieux pour l'histoire classique. De ses recherches sur l'administration du nome, H. Henne vient de nous donner les premiers fruits dans ses précieuses listes de stratèges (*Mémoires*, t. LVI).

Octave Guéraud, qui lui succéda, a lui aussi dirigé des fouilles au Kôm d'Edfou, continuées depuis par Maurice Alliot, un moment avec la collaboration de G. Posener, dans des campagnes dont les résultats intéressent plus les égyptologues que les études classiques. Il s'attachait aussi à faire connaître tout ce qu'il trouvait d'inédit dans les collections du Musée et à l'examen du papyrus de Ménandre. Mais il donnait surtout ses soins au travail qu'il avait entrepris à l'Institut de Papyrologie de Paris. A l'aide des nouveaux fragments que nous avions pu recueillir dans les cartonnages de Ghorân et de Magdola, en revisant scrupuleusement les autres avec l'acuité de ses yeux de paléographe et son sûr instinct d'helléniste, il refondait, corrigeait, complétait, la collection de ces requêtes, qu'il publiait sous le titre d'Ἐντεύξεις dans un magistral ouvrage, que la critique a si favorablement accueilli que je ne suis pas embarrassé pour en proclamer le mérite exceptionnel (1931-1932). C'est à peu près dans le même temps — un peu auparavant toutefois — que hors d'Égypte, mais en liaison avec l'Institut français, Paul Collart donnait les Papyrus Bouriant (1923) et les papyrus d'Akhmim (1931).

Les papyrus d'Akhmim ont paru dans notre *Bulletin*. Les Ἐντεύξεις de Guéraud sont le premier volume de *Textes et Documents* publiés par la Société royale égyptienne de Papyrologie. La fondation de cette Société, sur l'initiative généreuse et éclairée de S. M. le Roi

Fouad Ier, a créé en Égypte, pour le travail des papyrologues, des conditions plus favorables. Elle lui donne, grâce à la libéralité de Sa Majesté, des moyens financiers nouveaux. Elle permettra de grouper les efforts des savants de toutes les nations qui peuvent en Égypte contribuer à l'œuvre commune. Ils ne sont pas encore très nombreux. La part des membres de l'Institut français, surtout celle d'O. Guéraud, n'est pas, croyons-nous, la plus petite. Si l'amitié et la confiance, qui jusqu'ici avaient présidé aux rapports entre les institutions scientifiques d'Égypte et celles des pays étrangers, notamment le nôtre, devaient subsister, il serait possible qu'un jour la papyrologie ait au Caire un de ses centres les plus actifs.

L'amitié et l'aide mutuelle entre les travailleurs des différentes nations sont de tradition dans notre science. A cette tradition, qui s'est manifestée avec tant d'éclat dans les congrès de Bruxelles, de Leyde, de Munich et de Florence, l'Institut français est passionnément fidèle. Pendant plusieurs années notre section gréco-romaine n'a été composée que d'étrangers : Nicolas Hohlwein, Marcel Hombert, nous sont venus de Belgique; Frank W. Beare, du Canada; Nathali Lewis, des États-Unis; Walek Czernecki et Casimir Michalowski, de Pologne. Notre maison est ouverte à tous ceux qui lui apportent une collaboration amicale et loyale. On l'a bien vu quand nous avons consacré un volume au jubilé de Victor Loret. On le verra encore par les *Mélanges Maspero*. On ne manquera pas d'être frappé du nombre des savants voués aux études classiques, et qui nous auront apporté leur concours dans ces deux occasions. C'est un hommage qu'ils rendent aux maîtres qui sont ainsi célébrés et à l'Égyptologie à laquelle nous devons tant, de même que le monde classique a dû beaucoup à l'Égypte ancienne. C'est aussi une preuve

de ce sentiment de solidarité internationale, auquel, plus que tous les autres, resteront attachés ceux à qui la nature même de leurs études révèle à tout instant l'unité de notre civilisation européenne.

Parmi ceux qui sont venus à nous du dehors, beaucoup hélas! ont disparu pendant l'impression de notre volume. C'est Arthur Surridge Hunt qui nous a quittés le premier. Son souvenir restera toujours associé à celui de Bernard P. Grenfell, auquel il a quelques années survécu. Aux lecteurs des *Mélanges Maspero* est-il nécessaire, pour rappeler leur œuvre, de dire autre chose que leur nom? Leurs vingt recueils de textes et de documents sont dans toutes les mains. Les débutants les ouvrent dès les premières leçons de papyrologie; le vétéran ne cesse de les feuilleter avec admiration et d'y chercher des enseignements. Ils ont été parmi les initiateurs de cette renaissance des lettres grecques provoquée par les papyrus et leur sagacité a fait sortir des sables du désert dix siècles d'histoire de l'Égypte. J'ai tenté de dire ailleurs notre dette immense. Avec quelle profonde gratitude aurions-nous voulu l'acquitter, au moins en partie, en apportant à A. S. Hunt, au moment de ce congrès qui se prépare à Oxford pour 1937, l'hommage de tous, hommage qui était dû à leurs personnes comme à leur génial labeur, comme il reste dû à l'admirable et si fertile effort de leurs maîtres, de leurs contemporains et de leurs disciples anglais.

A peine, en mai dernier, le congrès de Florence, où il avait si brillamment représenté la Grèce, s'était-il séparé, que nous apprenions la mort d'André Andréadès. C'est l'étude des finances qui l'avait conduit à l'Égypte grecque. Hellène et juriste, il en avait esquissé à ce point de vue l'histoire non seulement avec la précision du technicien, mais aussi avec la souple logique et la clarté si naturelles à

l'esprit de sa nation. Mais ce n'était pas seulement un technicien. L'étendue et la variété de sa culture n'avaient fait que confirmer en lui le sens profond du génie hellénique. Ceux-là le savent, qui ont entendu Andréadès leur parler des grands poètes dont s'honore la Grèce de notre temps.

Εἶπέ τις, Ἡράκλειτε, τέον μόρον· εἰς δ' ἐμὲ δάκρυ
ἤγαγεν· ἐμνήσθην δ' ὁσσάκις ἀμφότεροι
ἠέλιον λέσχῃ κατεδύσαμεν. . .

Héraclite! on m'a dit ton destin, et j'ai pleuré, me souvenant de tant d'heures passées ensemble dans des entretiens qui menaient le soleil jusqu'à son coucher. . .

Ces beaux vers de Callimaque, pour lequel il a tant fait, me reviennent à la mémoire, quand je pense au moment où j'appris la mort de Girolamo Vitelli. Ah! sans doute leur application à nos affectueuses relations n'est pas tout à fait exacte et c'est trop rarement que j'ai pu goûter le privilège d'un commerce personnel avec un maître qui voulait bien me compter parmi ses amis. Mais enfin, moi aussi, je me suis assis dans la petite salle du Cabinet papyrologique de Florence, à côté de Medea Norsa, et j'ai vu travailler Vitelli, assez pour me donner l'illusion que je n'étais pas son disciple seulement par la lecture de ses ouvrages. Paul Collart en France, Evaristo Breccia et Medea Norsa, d'autres encore en Italie, ont dit, avec l'émotion et le respect qui conviennent, la vie de ce grand humaniste et l'œuvre de ce génial philologue venu à la papyrologie dans sa pleine maturité avec l'enthousiasme de la jeunesse, fondateur d'une école qu'il a dirigée jusqu'à l'âge de 86 ans, et tout de suite portée au premier rang. Cette longue durée d'une noble vie, et qui n'avait

pas ignoré les épreuves cruelles, aurait dû nous faire concevoir comme prochaine la menace d'un si grand deuil. Mais qui pensait à l'âge de Vitelli? Son corps amenuisé, sa barbe de neige, révélaient la sagesse, non la vieillesse; ni la douce flamme du regard ne s'était éteinte, ni la vaillance juvénile au travail. On croyait que pour cet « Olympien » la nature avait changé ses lois. Et quand chaque année nous apportait un ou deux volumes des *Papiri della Società italiana* et, dans l'intervalle des volumes, plusieurs de ces courtes notes si pleines, chefs-d'œuvre d'élégance latine, où la grave sincérité de l'érudition semblait discrètement s'envelopper de la transparente tunique des Muses, nous ne pouvions croire que nous verrions le jour où de ce visage animé du plus vivant esprit la Mort ferait un marbre froid!

ἀλλὰ σὺ μέν που
ξεῖν' Ἁλικαρνασσεῦ, τετράπαλαι σποδιή·
αἱ δὲ τεαὶ ζώουσιν ἀηδόνες, ᾗσιν ὁ πάντων
ἁρπακτὴς Ἀΐδης οὐκ ἐπὶ χεῖρα βαλεῖ.

Et pourtant tu n'es plus qu'une cendre inerte; mais ils vivent les enfants ailés de ton génie. Sur eux l'universel destructeur, Hadès, ne portera pas la main.

Ainsi le poète proclame l'immortalité de la gloire. Hélas! nous savons trop aujourd'hui que les œuvres des hommes ne sont pas éternelles et, moins que tout autres, les œuvres de l'érudition. Mais celles de Vitelli, comme celles de Grenfell et de Hunt, sont d'un tel granit, qu'elles formeront toujours les solides assises du monument changeant, mais indestructible que construisent inlassablement les générations des chercheurs.

Je n'ai pas qualité pour apprécier le grand indianiste qui fut

Sylvain Lévi et je ne l'ai peut-être pas assez connu pour parler comme il faudrait de la générosité de l'homme, qui partage avec Vitelli la louange d'avoir été un des maîtres les plus aimés. Tout ce que nous dirons ici, c'est l'élan de cœur avec lequel il se hâta, quand il apprit notre projet de solenniser le cinquantenaire de notre Institut en célébrant Gaston et Jean Maspero, de nous promettre le mémoire qu'on lira plus bas, à la fois par sympathie pour notre maison et par admiration pour les savants dont nous voulions glorifier le souvenir.

Ainsi notre route est semée de morts; mais la caravane se renouvelle et elle suit un chemin qui ne finit pas. Nous avons voulu retracer ici son voyage, pendant le temps qu'il nous fut donné de l'accompagner. D'autres, plus tard, la suivront jusqu'aux terres entrevues et qui nous demeureront sans doute interdites.

L'œuvre collective que nous avons essayé de définir n'est pas, à la vérité, de celles qui échappent à la critique. Nous ne sommes pas les derniers à voir ses lacunes : réalisations imparfaites, entreprises inachevées, c'est l'effet des circonstances aussi bien que de la faiblesse naturelle des hommes. Cependant si l'on compare la place faite en France il y a cinquante ans aux études représentées dans ce volume et celle qu'elles y tiennent aujourd'hui, on voudra peut-être bien reconnaître que si notre pays a pu suivre honorablement le développement qu'elles ont pris chez les nations soucieuses du passé, on le doit surtout aux initiatives et à la collaboration amicale de l'École d'Athènes, des instituts français de Papyrologie et de l'Institut français d'Archéologie orientale.

Pierre Jouguet.



DIE ROLLE DES STRATEGEN IM VERFAHREN VOR DEN PTOLEMÄISCHEN KOLLEGIALGERICHTEN

VON

ERICH BERNEKER.

Ueber den Aufgabenkreis des Strategen innerhalb der höheren, von den Kollegialgerichten ausgeübten Gerichtsbarkeit liess sich bis jetzt infolge der mangelhaften Ueberlieferung kein genaues Bild gewinnen. Zwei neuen Papyrussammlungen, den *Enteuxeis*[1] und den *B G U* VIII, verdanken wir über die Stellung dieses Beamten unter den Ptolemäern zu den königlichen Gerichtshöfen der *χώρα* und Alexandriens neue wertvolle Aufschlüsse.

Für die *Chrematisten* war der Strateg in den verschiedensten Richtungen tätig, die sich in vier Gruppen zusammenfassen lassen, nämlich auf dem Gebiete des Vorverfahrens, der Ladung, des vorläufigen Rechtsschutzes und schliesslich der Zwangsvollstreckung. Diese Gruppen werden auch, mehr oder minder vollständig, bei der Untersuchung seiner Funktion für die übrigen Kollegialgerichte begegnen.

Das eigentliche *Vorverfahren*, die *διαλογὴ τῶν ἐντεύξεων*, bei welcher die allgemeinen Voraussetzungen für eine Sachentscheidung geprüft und die Klagen für die Verhandlung ausgewählt wurden, führten die Wanderrichter selbst. Die Zeugenaussagen wurden jedoch bei ihnen nach gemeingriechischer Uebung nicht aufgenommen, sondern bei einer lokalen Behörde, dies war, wenn die Zeugen in der Metropole ihre *ἴδια* hatten, der Strateg, sonst der Epistat. Die mündliche Wiederholung der Zeugenaussagen in der Verhandlung vor Gericht hatte — soweit sie überhaupt notwendig war — einen rein formalen Charakter. Wir wissen, dass die Chrematisten sogar Zeugenaussagen verwerteten, wenn sie ein Versäumnisurteil fällten (*B G U* 1004, 23), vermissen aber einen Beleg, wo diese *μαρτυρίαι* aufgenommen worden sind. Dass der Strateg bezw.

[1] Zu den folgenden Zitaten der *Enteuxeis* ist meine Besprechung in der *Münchener Kritischen Vierteljahrsschrift* 26 (1933) S. 363 ff zu vergleichen.

Epistat wie oben angenommen wurde, die protokollierende Behörde war, ergibt sich aus einem Vergleich mit dem Verfahren vor den Zehnmännern und dem Koinodikion. Warum sollte bei den Chrematisten ein anderes Verfahren befolgt worden sein? Die Vernehmung der Zeugen durch das Kollegium in der mündlichen Verhandlung, ohne dass schon vorher schriftlich fixierte Zeugnisse vorlagen, kommt als dem griechischen Recht fremd nicht in Betracht und gegen die Aufnahme der Zeugenaussagen durch einen Beamten des Gerichts (Grammateus, Eisagogeus) sprechen praktische Erwägungen[1].

Die *Ladung* vor das Chrematistengericht geschah im Bereich seiner ordentlichen Zuständigkeit normalerweise ohne Vermittelung des Strategen auf Gerichtsbeschluss über den Geschäftsführer durch den Gerichtsvollzieher oder durch ersuchte niedere Verwaltungsbeamte. Wir sehen deutlich, dass es sich um eine Ausnahme handelt, wenn der Strateg innerhalb des ordentlichen Verfahrens um eine Ladung ersucht wird (*Petr* III 25) : die Chrematisten tagten in der Hauptstadt und ein Gestellungsbürge aus der *χώρα* sollte zwecks Uebernahme des Prozesses zitiert werden.

Als ein dem Finanzminister beigeordnetes Gericht (*ἐπακολουθοῦν τῶι διοικητῆι κριτήριον* : *B G U* 1776, 9) besassen die Chrematisten der Hauptstadt[2] eine besondere Kompetenz über *ὑποτεταγμένοι τῆι διοικήσει* sowohl in Zivil- wie in Strafsachen, die mit der königlichen Finanzverwaltung im weiteren Sinne zusammenhingen. Klagen in solchen Sachen wurden wie die ordentlichen *εἰς τὸ τοῦ βασιλέως ὄνομα* an die Chrematisten gerichtet und von diesen dann dem Dioiketen weitergegeben. Dieser ersuchte hierauf den zuständigen Strategen um Vermittelung der Ladung in einem eigenen Schreiben, dem er eine Abschrift der Klage beifügte (*B G U* 1758). Ueber die bewirkte Vorladung hatte der Strateg dem Finanzminister einen Bericht zu erstatten (*B G U* 1776). Doch schien auch der umgekehrte Weg möglich gewesen zu sein, dass nämlich der Dioiket in einem Hypomnema direkt um Rechtsschutz angegangen wurde und die Sache an das Chrematistengericht zur Entscheidung abgeben konnte (vgl. *B G U* 1761, 13). In diesen Sondergerichtssachen wird immer der

(1) Zwischen dem zu bekundenden Vorfall und dem Eintreffen der Chrematisten am Gerichtsort konnte ein langer Zeitraum liegen. — Auch bei den anderen Gerichtshöfen, die über Geschäftsführer und Schreiber verfügten, nahm der Strateg die Zeugenaussagen auf.

(2) Diese Abhängigkeit der alexandrinischen Chrematisten in Sondergerichtssachen vom Dioiketen lässt vermuten, dass sie auch als ordentliches Gericht, wie in der Kaiserzeit, unter dem Archidikastes standen. Organisatorisch unterscheiden sich die Chrematisten der Hauptstadt von den der *χώρα* dadurch, dass sie ein eigenes Büro, das *καταλογεῖον*, zur Verfügung hatten (vgl. für die ptolemäische Zeit *B G U* 1756, 1772, *Tebt* 770).

Strateg um die Ladung ersucht und zwar stets von seinem Vorgesetzten, niemals direkt von den Richtern (vgl. dagegen *Petr* III 25). Dementsprechend mussten auch die der Sondergerichtsbarkeit unterstellten Beklagten Einwendungen gegen die Ladung (z. B. Ladungsfreiheit während der Saatzeit) durch *τοῦ ὑπομνήματος ἐπίδοσις* (*B G U* 1825, vgl. *Mitteis Chrest* 26 u. 27 = *Rein* 18 u. 19) beim Strategen geltend machen, während im ordentlichen Verfahren Gesuche um Vertagung beim Gerichtshof angebracht wurden (*Mitteis Chrest* 24 = *Tebt* 29). Es ist übrigens bezeichnend für das im ptolemäischen Prozessrecht allgemein geltende Prinzip der freien Einreichung der Bittschriften[1], dass die Einwendung des *privilegium* gegenüber einer Ladung vor das Chrematisten-Sondergericht auch unmittelbar, unter Umgehung des Strategen, beim Dioiketen vorgebracht werden durfte (*B G U* 1756).

Für die Chrematisten als *Dioikesis-Gericht* war der Strateg auch noch während des laufenden Verfahrens auf dem Gebiete des *vorläufigen Rechtsschutzes*[2] tätig, indem er auf Anweisung des Dioiketen Verfügungsverbote hinsichtlich des Streitgegenstandes (*B G U* 1757) oder einstweilige Verfügungen gegen Besitzstörungen (*B G U* 1772, 21 ff) erliess. Gesuche um Gewährung dieses Rechtsschutzes wurden an den Dioiketen gerichtet. Es ist anzunehmen, dass der Strateg auch für das *ordentliche Gericht* der Chrematisten den vorläufigen Rechtsschutz anordnete, wie er dies schon für das Dikasterion und das Koinodikion tat (siehe unten). Auch in *Enteuxeis* 54 beantragt der Kläger beim Strategen eine einstweilige Verfügung. Aus diesem Antrag geht deutlich hervor, dass er die Absicht hatte, vor einem Kollegialgericht zu klagen. Der Strateg befahl den Dialysisversuch, nach dessen Scheitern die Parteien zu ihm geschickt werden sollten, damit sie vor dem *καθῆκον κριτήριον* gerichtet würden. Er überging mit dieser Verfügung den Antrag nicht, denn er selbst war ja, wie auch das Petit deutlich zeigt, zur Erlassung der einstweiligen Anordnungen zuständig. Nur die endgültige Entscheidung überliess er dem «zuständigen Gericht». Welches Gericht hierunter gemeint sein konnte, ist völlig zweifelhaft, da die Urkunde aus dem Jahr 4 des Philopator stammt[3]. Immerhin kann man aber aus ihr ersehen, dass der Strateg auch im ordentlichen Verfahren vor der Entscheidung eines Kollegialgerichtshofes für den vorläufigen Rechtsschutz sorgte.

(1) Semeka, *Prozessrecht* I, 11.

(2) Hierunter verstehe ich diejenige amtliche Tätigkeit, welche die Regelung eines einstweiligen Zustandes bis zur Urteilsfällung bezweckt. In einem anderen Sinn gebraucht diesen Ausdruck Jörs, *SavZ* 40, 11.

(3) Guéraud, *Enteuxeis*, LXXVI.

Die *Zwangsvollstreckung* aus einem Chrematistenurteil konnte nur auf dem Wege über den Strategen erreicht werden. Das hierbei befolgte Verfahren, für alle drei Jahrhunderte v. Chr. belegt, ist immer das gleiche geblieben und hat sich sogar — nur wenig verändert — noch bis in die Kaiserzeit[1] erhalten. Der obsiegende Glaübiger beantragte bei den Chrematisten für den *ξενικῶν πράκτωρ* und den Strategen je eine Ausfertigung des Urteils sowie die — wenn man sich modernrechtlich so ausdrücken darf — Erteilung einer Vollstreckungsklausel. Sobald diese vom Gericht bewilligt war, schrieb der Eisagogeus auf einem für diesen Zweck über den Abschriften freigelassenen Raum[2] die Vollstreckungsverfügung, an den Gerichtsvollzieher in kurzem Befehl, an den Strategen ausführlicher in einem ersuchenden Schreiben. Den Parteien oblag es nun die beiden Verfügungen den Vollstreckungsbehörden zur Kenntnis zu bringen, dem Praktor durch unmittelbare Uebergabe des Aktenstückes, dem Strategen vermittells eines besonderen Vollstreckungsantrags mit Verfügung und Urteilsabschrift im Anhang. Für das 3. Jahrh. besitzen wir einen derartigen Antrag in *B G U* 1004[3]. Die Verfügung des Gerichtshofes an den Strategen (*ἐπισ7ολή*, vgl. auch *Tebt* 250) wird dort Z. 12 erwähnt, ist aber am Ende der Kol. I ebenso wie der Schluss der darauffolgenden Abschrift des Chrematistenurteils (Kol. II) abgebrochen. Der Antrag wurde im 3. Jahrh. wahrscheinlich in der Form einer *ἔντευξις* (*B G U* 1004, 8), später in der eines *ὑπόμνημα* gestellt. Auffallend ist, dass die Gläubiger den Antrag unter Darlegung des Sach- und Streitstandes stets ausführlich begründen. Wir können daraus entnehmen, dass dem Strategen, wie auch noch in römischer Zeit[4], ein Prüfungsrecht zustand (vgl. auch *B G U* 1004, 7 : *ἐπισκεψάμενος κτλ*). Er konnte natürlich nicht mehr die Grundlagen des Urteils nachprüfen, wohl aber die Frage, ob die beantragten Vollstreckungshandlungen im Rahmen des Erkenntnisses der Chrematisten lagen. Wahrscheinlich hatte er auch für die Zustellung des Vollstreckungstitels an den Schuldner zu sorgen. Im übrigen war seines Amtes, dem vollstreckenden Gläubiger ganz allgemein «Beistand zu leisten» (*συνεπισχεῖν*, *B G U* 1827, 24). Gab er dem Antrag statt, so überwies er die Sache mit den nötigen Anweisungen dem Epistaten, der auch ohne höheren Befehl bei der Zwangsvollstreckung begegnet, wenn diese auf Grund einer in der Dialysis abgegebenen *ὁμολογία* erfolgte[1]. Der Gerichtsvollzieher bedurfte, um mit der Exekution beginnen zu können, ausser des an ihn gerichteten Vollstreckungsbefehls der Chrematisten, noch der Anweisung des Strategen oder des delegierten Epistaten (*B G U* 1826, 22; 1827, 14 : *συντάξας ἐπιτελέσαι*).

[1] *Berliner Leihgabe* S. 134 ff mit Literaturangabe. Die Belege für die Zwangsvollstreckung aus Urteilen der Chrematisten sind um so wertvoller, als wir für die Kaiserzeit — soweit die Chrematisten der Hauptstadt dabei beteiligt sind — nur über das Verfahren bei der Urkundenvollstreckung unterrichtet sind. Vgl. Jörs, *SavZ* 40, 1 ff.

[2] Vgl. *U P Z* 118, *B G U* 1759, 1827, *Ryl* 65.

[3] Die Auslegungen dieser Urkunde durch Jörs, *SavZ* 40, 42 A 1, Semeka, *Prozessrecht* I, 60 ff und Bilabel, *Pauly-Wissowa RE* sv Strategos Sp. 231 sind nicht mehr zutreffend. Das Richtige hatte bereits Mitteis, *Chrest* 33, Vorbemerkung, erwogen.

[4] Jörs, *SavZ* 40, 38 f.

Durch die Laune des Zufalls haben wir für das 2. Jahrh. keinen Vollstreckungsbefehl der Chrematisten an den Strategen erhalten, wohl aber einen an den *ξενικῶν πράκτωρ* (*U P Z* 118 = *Tor* 13), für welchen wiederum aus den beiden übrigen Jahrhunderten ein Beispiel fehlt. Dass es sich hierbei wirklich nur um einen Zufall handele und der *ξ. π.* auf diese Art und Weise stets zugleich mit dem Strategen zur Zwangsvollstreckung angewiesen worden sei, schliessen die Herausgeber der *B G U* VIII (S. 108) mit Recht aus der Erwähnung des *ξ. π.* in den Nr. 1827, 24 und 1826, 45 ff. Die Zwangsvollstrekkung wurde aber erst in Lauf gesetzt durch den Befehl des Strategen an den Gerichtsvollzieher, wie er in *Tebt* 165 descr. vorzuliegen scheint[2].

Für das letzte Jahrh. v. Chr. mehren sich die Belege. *Ryl* 65 Kol. I, deren Anfang und Ende leider fehlen, enthielt ein Gesuch um Zwangsvollstreckung an den Strategen, Kol. II den *ἀπὸ καταδίκης χρηματισμός* (vgl. *B G U* 1827, 3) an den Strategen und die Abschrift des vom Gerichtshof gefällten Versäumnisurteils. Dieses Schema zeigen annähernd vollständig *B G U* 1827 und 1828. Den Anfang eines Gesuches um Zwangsvollstreckung an den Strategen enthält wahrscheinlich *B G U* 1845, ein zweites Gesuch um Hilfe bei der Zwangsvollstreckung *B G U* 1823 (Z. 19 ff wird ein Versäumnisurteil der Chrematisten erwähnt, nicht wie die Herausgeber S. 99 annehmen, vor dem Strategen beantragt).

Etwas abweichend war die Einleitung des Zwangsvollstreckungsverfahrens, wenn die Chrematisten als dem Dioiketen unterstelltes Sondergericht geurteilt hatten. Der Gläubiger stellte den Antrag auf Erteilung des Vollstreckungsbefehls beim Dioiketen. Dieser gab über einer Abschrift des Urteils, deren Echtheit von den *πρὸς τούτοις ὄντες* bestätigt wurde, dem Strategen den Exekutionsbefehl und siegelte eine Abschrift des Vollstreckungsantrags auf einem besonderen Blatte bei. Die weiteren Abschriften für die Vollstreckungsorgane wurden im *σ7ρατήγιον* angefertigt (*B G U* 1759).

[1] Mitteis, *Chrest* 37 = *Hib* 32. Hierzu Lewald, *Personalexekution* 33.

[2] Jörs, *SavZ* 40, 23 A 1 nimmt fälschlich an, dass dieses Schreiben ein Kollegialgericht erlassen habe.

Wenn die Vollstreckungsbeamten ihre Befugnisse bei der Zwangsvollstreckung aus einem Urteil des Chrematisten-Sondergerichts, z. B. einem Versäumnisurteil in einem Steuerprozess, überschritten, so stand dem Verurteilten als Rechtsmittel ein ὑπόμνημα an den Dioiketen offen. Dieser erliess dann über der Abschrift der Beschwerde die verlangte Anweisung an den Strategen μὴ ἐπιτηδεύειν ἑτέραν πρακτορείαν ποιεῖσθαι, worauf aus dessen Büro an die Schreiber die Verfügung erging, zur weiteren Veranlassung: μηδὲν παρὰ τὰ κεκριμέ(να) ἀπὸ καταδίκ(ης) (*B G U* 1867).

Zuletzt sei noch darauf hingewiesen, dass trotz mancher Ueberlegungen, die dagegensprechen[1], der Strateg Prozesse, die mit einer ἔντευξις εἰς τὸ τοῦ βασιλέως ὄνομα bei ihm eingeleitet worden waren, im 3. Jahrh. an die Chrematisten als καθῆκον κριτήριον überwiesen haben konnte und dass die in *Frankf* 7 Kol. I, 17 erwähnte Enteuxis mit dem merkwürdigen Antrag καθίσαι μοι χρηματιστάς vom König wahrscheinlich an den Strategen gesandt werden sollte.

Weniger ausführlich sind wir über die Funktion des Strategen im Verfahren vor den übrigen Kollegialgerichten unterrichtet, doch genügen die Belege immerhin, um eine ungefähre Vorstellung von der Art seiner Tätigkeit zu gewinnen.

Im 3. Jahrh. konnten Parteien griechischer Nationalität (ob noch weitere Voraussetzungen in der Person oder Sache vorliegen mussten, lässt sich nicht erkennen) einen Rechtsstreit in der Gaumetropole vor den *Zehnmännern* (δικαστήριον) austragen. Da der Gütegedanke im griechischen Prozessrecht Aegyptens sehr stark ausgebildet war, verhiess jedoch ein Dialysisverfahren vor dem Strategen bezw. dessen Delegaten (Epistat) im Dorfe des Beklagten — wie es zwischen allen Parteien, ganz gleich welcher Nation sie angehörten, üblich war — einen schnelleren Erfolg. So kam es, dass sich die Kläger meist an den Strategen wandten, ohne vorerst an einen Prozess vor dem Dikasterion zu denken (vgl. aber *Enteuxeis* 64). Hatte doch dieser Beamte auch die Befugnis, die Sache, wenn der Gerichtshof gerade nicht tagte, als Friedensrichter zu beenden[2]. Wenn der Gerichtshof aber tagte oder in der nächsten Zeit zusammentreten sollte und das Güteverfahren ohne Erfolg geblieben war, musste den Parteien aufgegeben werden, vor dem Dikasterion ihr Recht zu suchen, ὅπως κατὰ τοὺς νόμους τὸ δίκαιον λάβωσιν (*Enteuxeis* 8, 41, 64, 74). Es fand also keine Verweisung an den Gerichtshof statt und das Güteverfahren war auch nicht obligatorisch. Der Strateg führte demnach nur ein *Dialysisverfahren* vor

(1) Siehe Guéraud, *Enteuxeis* LXXX und P. M. Meyer, *Juristische Papyri* 261.

(2) Guéraud, *Enteuxeis* LXXIII squ.

der Klagerhebung beim Zehnmännergericht durch, ohne insoweit bei der Prozesseinleitung oder bei einem «Vorverfahren» beteiligt zu sein.

Verschiedene Amtshandlungen des Strategen für das Dikasterion lassen sich jedoch unter dem Begriff «Vorverfahren» vereinigen. Richter des Kollegium konnten in einer wirklich (nicht nur namentlich) an den König gerichteten Enteuxis wegen Befangenheit abgelehnt werden. Das königliche Prostagma, welches den Antrag erledigte, ging an den Strategen und wurde von diesem dem Gerichtshof vorgelegt (*Gurob* 2). — Bürgen, welche das Erscheinen des Beklagten vor dem Zehnmännergericht garantierten, mussten versprechen ihn ἕως γνώσεως beim Strategen zu gestellen (*Mitteis Chrest* 23 = *Hib* 92). — Zeugenaussagen, die dem Dikasterion als Beweisurkunden eingereicht werden sollten, nahm der Strateg zu Protokoll (ὑπογραφή), wenn die Zeugen in der Metropole wohnten (*Petr* II 17, 1-4 = III 22 a-d und III 22 e und f), sonst der Epistat (*Mitteis Chrest* 28 = *Petr* II 21 b-d Kol. 1).

Auch auf dem Gebiete des *vorläufigen Rechtsschutzes* sehen wir den Strategen für das δικαστήριον tätig. Vor der Einleitung eines Prozesses wegen Körperverletzung beim Gerichtshof hatte er auf Antrag des Verletzten das Bussgeld vom Täter beizutreiben. Er gab den Vollstreckungsauftrag dem ξενικῶν πράκτωρ (*Enteuxeis* 74 und 81, petita). Es handelt sich also um die Vollziehung eines Arrestes durch den Strategen zur Sicherung der künftigen Zwangsvollstreckung aus einem Zehnmännergerichts-Urteil. Diese Vollstreckung wurde sofort endgültig, wenn der Gläubiger innerhalb einer gesetzlich bestimmten Frist, ohne dass er die Klage hätte erheben können, an den empfangenen Verletzungen starb. Solche Arrestanordnungen sind auch noch in späterer Zeit, als das Dikasterion nicht mehr existierte[1], in Prozessen wegen ὕβρις üblich, das Verfahren und seine Voraussetzungen sind genau die gleichen geblieben, nur in der Zuständigkeit ist eine kleine Aenderung eingetreten: Arrestgericht ist nicht mehr der Strateg, sondern der Gendarmerievorstand; der Arrestantrag zeigt daher auch die Form des προσάγγελμα (*Ryl* 68, 89 v. Chr.).

Ob der Strateg dem Gläubiger auch bei der *Vollstreckung* aus einem Urteil des Dikasterion beizustehen hatte, wissen wir nicht. Es ist jedoch anzunehmen, dass ihn auch diese Aufgabe traf, nachdem er schon die Vollstreckung innerhalb des vorläufigen Rechtsschutzes anordnen musste.

Bei dem *Koinodikion*, dem für Griechen und Aegypter gemeinsamen Gerichtshof, war ein *Dialysisverfahren*, wie es auch vor der Einleitung eines Prozesses

(1) Das für Hybrisklagen zuständige Kollegialgericht waren dann allgemein die Chrematisten vgl. *Tor* II 3 = *Par* 14.

bei den Zehnmännern begegnet, fakultativ, nur konnte hier der Strateg, wenn das Güteverfahren ohne Erfolg geblieben war, den Prozess an das Kollegialgericht sofort *überweisen* (*Enteuxeis* 11, 44, 65, 70, 86). *Zeugenaussagen*, mit welchen der Kläger vor dem Gerichtshof seine Beweise antreten wollte, liess er im σἱρατήγιον aufnehmen, wenn die Zeugen in der Metropole wohnten oder wenn der sonst zuständige Epistat aus besonderen Gründen (z. B. Einschüchterung der Zeugen durch den Beklagten) nicht in der Lage war, erfolgreich seines Amtes zu walten (*Enteuxeis* 86). Bis zur Entscheidung des Gerichtshofes konnte der Strateg auch durch eigene Verfügung eine *einstweilige Regelung* treffen (*Enteuxeis* 11, Petit).

Auch den einheimischen Richtern, den *Laokriten*[1], durfte er ein bei ihm zwecks gütlicher Regelung anhängig gemachtes Verfahren bei Misslingen derselben überweisen und damit den Uebertritt in das Streitverfahren vollziehen (*Enteuxeis* 50, 83, 96). Dies geschah durch Uebersendung der Enteuxeis mit der Verfügung τοῖς λαοκρίταις. Ἐπ(ισκέψασθε) (*Enteuxeis* 96)[2].

Betrachten wir noch einmal, im grossen und ganzen, dieses Zusammenwirken von Strategenbüro und Kollegialgerichten, so ist zu sagen, dass der Strateg niemals als untergeordnetes Organ begegnet, sondern immer in Ausübung eines richterlichen Amtes, als Dialysisrichter, Richter im Vorverfahren, ersuchter Richter, zuständiger Richter für Erlassung von Arresten und einstweiligen Verfügungen und endlich als Vollstreckungsrichter[3]. Ueberall da, wo ein Kollegium im Handeln zu schwerfällig ist, wo es gilt möglichst rasch und unmittelbar durchzugreifen, tritt er mit seinem Beamtenapparat in die Erscheinung. Interessant ist seine ausschliessliche Zuständigkeit für das Verfahren wegen vorläufigen Rechtsschutzes und das Vollstreckungsverfahren. Vergegenwärtigt man sich die mannigfaltigen Aufgaben, die der Strateg sonst noch auf dem Gebiet der Justiz und Verwaltung zu erfüllen hatte, so kann man eine Vorstellung von der Wichtigkeit, aber auch von der Ueberlastung dieses Amtes in der ptolemäischen Staatsverwaltung gewinnen und es ist nicht weiter auffallend, wenn uns eine direkte Beförderung vom Strategen zum höchsten ptolemäischen Staatsbeamten, dem Dioiketen, überliefert wird[4].

[1] Auch für das ἱππικὸν κριτήριον (*Frankf* 7 Verso 5), über welches wir nicht näher unterrichtet sind, wird das gleiche Vorverfahren bezeugt.

[2] Alle Kollegialgerichte, an welche der Strateg die Prozesse auf diese oder eine ähnliche Weise abgab (Koinodikion, Laokriten, Dikasterion), befanden sich ständig in der Metropole.

[3] Auch bei der Urkundenvollstreckung in der Kaiserzeit ist er noch ein Delegatar mit richterlichen Befugnissen, nicht nur ein ausführendes Organ (letzterer Ansicht Jörs, *SavZ* 40, 38 ff).

[4] Siehe Bilabel, *Pauly-Wissowa R E* s v Strategos Sp. 222.

PAPYRUS WARREN 8-9

BY

A. S. HUNT.

The two texts which I welcome the opportunity of publishing as a slight but very sincere tribute to the memory of Gaston and Jean Maspero, *par nobile*, are further specimens from the small Warren collection which is temporarily in my keeping (cf. *Aegyptus*, XIII, 1, p. 241). They are well-preserved agreements from the Arsinoite nome, dated fairly early in the Roman period; though they cannot pretend to any particular importance they are not devoid of some few points of interest.

8. AGREEMENT FOR PAYMENT OF ARREARS.

Philadelphia 23 × 19.7 cm. A.D. 86

An undertaking by two brothers, inhabitants of the Hamlet of Nestus, to discharge within five years arrears of rent which had accrued upon land belonging to a Roman citizen, M. Antonius Aper, and cultivated by them. These arrears were to be paid in equal instalments along with the current rent and without prejudice to certain other obligations. P. Brit. Mus. 1766 and 1772 are somewhat similar contracts from Hermopolis, but they are much later in date. Short lines are filled up either by a horizontal dash or by the prolongation of the final letter.

Ἔτους ἕκτου Αὐτοκράτορος Καίσαρος Δομιτιανοῦ Σεβασἱοῦ Γερμανεικοῦ μηνὸς
Περιτίου πέμπἱῃ καὶ εἰκάδι, Χοίαχ πέμπἱῃ καὶ εἰκάδι, ἐν Φιλαδελφείᾳ τῆς Ἡρα-
κλείδου μερίδος τοῦ Ἀρσινοείτου νομοῦ. Ὁμολογοῦσιν Αὐνῆς ὡς ἐτῶν πεντή-
κοντα δύο οὐλὴ μικρῶι δακτύλωι χειρὸς ἀρισἱερᾶς καὶ Παποντῶς ὡς ἐτῶν
πεντήκοντα οὐλὴ ἀντίχιρι ἀρισἱερῶι, ἀμφότεροι Πετερμούθεος τῶν ἀπὸ
τοῦ Νέσἱου ἐποικίου τῆς αὐτῆς μερίδος, Πέρσαι τῆς ἐπιγονῆς, ἀλλήλων
ἐνγύων εἰς ἔκτισιν, Μάρκωι Ἀντωνίωι Μάρκου υἱῶι Κυρίνα Ἄπρου ὡς ἐτῶν

εἴκοσι τρειῶν ἄσημος, ἐπάναγκον τοὺς ὁμολογοῦντες ἀποδῶσιν τῶι
Μάρκωι Ἀντωνίωι Κυρίνα Ἄπρωι ἢ τοῖς παρ' αὐτοῦ τὰς λελοιπογραφημένας
ἐν αὐτοῖς ἀπὸ λόγου ἐκφορίων τῶν μέχρι τοῦ διεληλυθότος πέμπτου
ἔτους καὶ αὐτοῦ τοῦ πέμπτου ἔτο⟨υ⟩ς Αὐτοκράτορος Καίσαρος Δομιτιανοῦ [[σε]]
Σεβαστοῦ Γερμανεικοῦ ὧν γεοργοῦσι τοῦ Μάρκου Ἀντωνίου περὶ τὴν προγε-
γραμμένην κώμην Φιλαδέλφιαν κλήρωι ἀρουρῶν εἴκοσι τεσσάρων πυ-
ροῦ μέτρωι τετάρτωι Φιλίππωι τῶι τοῦ Μάρκου Ἀντωνίου ἀρτάβας ἑκα-
τὸν ὀγδοήκοντα μίαν ἥμυσι καὶ κριθῆς ἀρτάβας ὀγδοήκοντα ἑπτὰ ἐν
ἔτεσι πέντε ἀπὸ τοῦ ἐνεστῶτος ἔτους ἐν μηνὶ Παῦνι κατ' ἔτος ἐξ ἰσομε-
ροῦς ἅμα ὓς μετροῦσι ἐκφορίοις ἀνυπερθέτως καὶ ἀνευρησιλογήτως,
ἐὰν δὲ μὴ ἀποδῶσιν οἱ ὁμολογοῦντος καθὰ γέγραπται, ἀποτισάτωσαν
τῶι Μάρκωι Ἀντωνίωι μεθ' ἡμιολίας, τῆς πράξεος οὔσης τῶι Μάρκωι
Ἀντωνίωι ἔκ τε τῶν ὁμολογούντων καὶ ἐξ ἑνὸς καὶ ἐξ οὗ ἐὰν αὐτῶι ἔρη-
ται καὶ ἐκ τῶν ὑπαρχόντων αὐτοῖς πάντων καθάπερ ἐγ δίκης, χωρὶς ἄλλων
ὧν ὀφίλι ὁ εἷς Παποντῶς τῶι αὐτῶι χόρτωι ἀρουρῶν τριῶν ἰς κατάβ(ρωμα) προ-
(βάτων), μενόντων κυρίων
ὧν ἔχι αὐτῶν ὁ Μάρκος μισθώσεων κλήρων. ὑπογραφεὺς τῶν ὁμολ(ογούντων) Διόσ-
κορος Κεφαλ(ίωνος) ὡ(ς) (ἐτῶν) ξγ οὐ(λὴ) καρ(πῷ) ἀριστ̣(ερῷ).
2nd hand Αὐνῆς καὶ Παποντῶς ἀμφότερυ Πετερμούθεος, Πέρσε τῆς ἐπιγονῆς,
ἀλλήλων ἐγγύων εἰς ἔκτησιν, τῶν ἀπὸ τοῦ Νέστου ἐπυκείου, ὁμολογοῦ-
μεν ἐπάναγκον ἀποδόσιν Μάρκωι Ἀντωνίωι Μάρκου υειοῦ Κυρίνα
Ἄπρου ἐν ἔτεσι πέντε ἀπὸ τοῦ ἐνεστῶτος ἕκτου ἔτους καθ' ἔτος{s}
ἅμα ὓς ὀφίλωμεν ἐκφορίυς καθ' ἔτος τὼ ἐροῦν τὰς λελυπογραφη-
μένας ἐν ὑμῖν ἀπὸ λόγου ἐκφορίων τῶν ἔνπροστον χρόνων
μέχρει τοῦ διεληλυθότος πέμ⟨π⟩του ἔτους καὶ αὐτοῦ τοῦ πέμ⟨πτου⟩ ἔτους
Αὐτωκράτωρος Καίσαρος Δομεττιανοῦ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ ὧν γεωργοῦ-
μεν τοῦ Μάρκου περὶ Φιλαδέλφειαν κλήρου ἀρουρῶν εἴκωσι τεσσάρων
πυροῦ ἀρτάβας ἑκοντὸν ὀγδοήκοντα μίαν ἥμυσυ καὶ κριθῆς ἀρτάβας
ὀγδοήκοντα ἑπτὰ χωρὶς ἄλλων ὧν ὀφίλει ὁ εἷς Παποντῶς χόρτου
ὠ̣ρουρῶν τριῶν εἰς κατάβρομα προβάτων, μενώντων κυρίων ὧν
ἔχις ἡμῶν μισθώσεων κλήρων καὶ ἧς ἔχις ἐμοῦ τοῦ Αὐνήους κατα
μ̣ω̣ν̣ης ἑτέρας μισθώσεως καθὼς πρόκειται. ἔγραψεν ὑπὲρ αὐτῶν
Διόσκορος Κεφαλίωνος διὰ τὼ μὴ εἰδένε αὐτοὺς γράμματα. (3rd h.) Μάρκος Ἀντώνιος
Μάρκου υἱ[ὸ]ς Κυρίνα Ἄπερ γέγον' ἴς με ἡ ὁμολογία καθὼς π̣ρ̣ό̣κειται. (4th h.) ἔτους
ἕκτου Αὐτοκράτορος
[Κ]αίσαρος Δο[μι]τ̣ιανοῦ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Χοίαχ κε, ἀναγέγραπ(ται) διὰ
. . . . χ̣ο̣υ̣ τοῦ π̣ρ̣ὸ̣ς̣ Φιλαδε(λφείας) γρ̣α̣(φείῳ).

On the verso

1st hand. ὁμο(λογία) Αὐνήους καὶ τοῦ ἀδελφοῦ πρὸ(ς) Μάρκον
Ἀντώνιον Κυρίνα Ἄπρο(ν) λοιπ(ογραφίας) (πυροῦ) ρπαL κριθ(ῆς) (ἀρταβῶν) π[ζ.

L. 5. l. Πετερμούθιος : so in line 24. — L. 7. l. ἔγγυοι . . . Ἄπρῳ. — L. 8. l. ἀσήμῳ. — L. 12. l. γεωργοῦσι. — L. 13. l. κλήρου. — L. 14. l. Φιλίππου. — L. 15. l. ἥμισυ : so in line 33. — L. 17. l. οἷς : so in line 28. — L. 18. l. ὁμολογοῦντες . . . γέγραπται. — L. 19. l. πράξεως. — L. 20. l. αὐτῶν αἵρηται. — L. 21. ε of καθαπερ corr. from ρ and κ of δικης corr. — L. 22. l. χόρτου . . . μενουσῶν. — L. 24. l. ἀμφότεροι . . . Πέρσαι. — L. 25. l. ἔγγυοι εἰς ἔκτισιν . . . ἐποικίου. — L. 26. l. ἀποδώσειν . . . υἱῷ. — L. 27. π of απο corr. — L. 28. l. ὀφείλομεν ἐκφορίοις . . . τὸ αἱροῦν . . . λελοιπογραφημένας. — L. 29. l. ἡμῖν . . . ἔμπροσθεν. — L. 30. ε of second ετους corr. — L. 31. l. Αὐτοκράτορος . . . Δομιτιανοῦ. — L. 32. l. εἴκοσι. — L. 33. l. ἑκατόν. — L. 34. First π of παποντως corr. from s. — L. 35. l. ἀρουρῶν . . . κατάβρωμα . . . μενουσῶν. — L. 38. l. τὸ μὴ εἰδέναι.

'The sixth year of the Emperor and Caesar Domitianus Augustus Germanicus, the 25th of the month Peritius, being the 25th of Choiak, at Philadelphia in the division of Heraclides of the Arsinoite nome. Aunes, aged about 52, having a scar on the little finger of the left hand, and Papontos, aged about 50, having a scar on the left thumb, both sons of Petermouthis, inhabitants of the hamlet of Nestus in the said division, Persians of the Epigone and mutual sureties for payment, acknowledge to Marcus Antonius Aper of the tribe Quirina, son of Marcus, aged about 23, with no distinguishing mark, that they the acknowledging parties will perforce pay to Marcus Antonius Aper of the tribe Quirina or to his agents the arrears debited to them on account of rent up to and including the past fifth year of the Emperor and Caesar Domitianus Augustus Germanicus for the 24 arurae in the holding of M. Antonius at the aforesaid village of Philadelphia, namely 181 1/2 artabæ of wheat by the quarter measure of Philippus belonging to M. Antonius and 87 artabæ of barley, in five years from the present year in the month Pauni annually in equal parts, together with the rent measured out by them, with no delay or subterfuge; and if the acknowledging parties do not pay as herein written, they shall forfeit to M. Antonius the amounts increased by one half and M. Antonius shall have the right of execution on the acknowledging parties individually and upon whichever of them he may choose and upon all their property as if in accordance with a legal decision, irrespective of what is further due from Papontos separately to the said creditor, namely three arurae of fodder for the pasturage of sheep, the leases of holdings from them to Marcus

remaining in force. The subscriber for the acknowledging parties is Dioscorus son of Cephalion, aged about 63, having a scar on his left wrist'.

Signatures of the contracting parties and the subscriber, note of registration, and title on the verso.

L. 6. The position suggested in P. Tebt. II, p. 391 for Νέσ7ου ἐποίκιον is confirmed by the present papyrus, which shows that it was in the vicinity of Philadelphia. It may now be placed between the latter village and Bacchias.

L. 7. Κυρίνα = *Quirina* (*tribu*).

L. 14. This passage was cited in P. Oxy. XII, p. 126, where the agreement was mistakenly described as a loan. Φιλίππωι is for — πον and the artaba referred to is presumably the same as in P. Brit. Mus. 265, notwithstanding the hesitation of Segrè, *Metrologia* 35[1].

L. 16. There is no need to alter ἰσομεροῦς to ἴσο(υ) μέρους, though possibly this was intended.

L. 17. ἀνευρησιλογήτως is a novel form apparently.

L. 22-23. These two lines are in smaller lettering and closer together than those preceding.

L. 35. ὡρουρῶν : or perhaps {ο} ἀρουρῶν.

L. 36-37. The second letter of line 37 may alternatively be α or ε, and ια could be read instead of the doubtful η following. καταμωνης, if right, may be supposed to be a misspelling of κατανομῆς. κατὰ μέρος is excluded.

L. 38-39. The signature of M. Antonius shows no noticeable trace of Latin influence.

L. 40. Possibly Εὐτύχου or -χους.

9. REPAYMENT OF LOAN.

Theadelphia 22.6 × 11.4 cm. A. D. 109

Acknowledgement of the repayment by a woman of a loan, in both money and kind, contracted fourteen years previously by her deceased husband. Half the money, to the amount of 100 drachmæ, had been lent in return for a right of habitation (ἐπ' ἐνοικήσει : cf. P. Oxy. 1641, introd.), but no consideration is mentioned with regard to the remainder of the loan, which appears to have been free of interest. The papyrus offers a good specimen of a common type, exemplified also in P. Amh. 174, 174(*a*), Brit. Mus. 142, B. G. U. 394. etc. A short horizontal stroke is used to fill up short lines.

Ἔτους δωδεκάτου Αὐτοκράτορος Καίσαρος Νερούα
Τραιανοῦ Σεβασ7οῦ Γερμανικοῦ Δακικοῦ μηνὸς
Καισαρείου τριακάδι ἐν Θεαδελφείᾳ τῆς Θεμίσ7ου

μερίδος τοῦ Ἀρσινοΐτου νομοῦ. ὁμολογεῖ Ἀρτεμεῖς
Ἀπολλωνίου ὡς ἐτῶν τριάκοντα τεσσάρων οὐλὴ
χίλι τῶι ἄνω μέσωι μετὰ κυρίου τοῦ ἑαυτῆς συν-
γενοῦς Πτολεμαίου τοῦ Ἰσιδώρου ὡς ἐτῶν τεσσαράκο(ντα)
πέντε ἀσήμου Θαισαρίωι Χάρητος ὡς ἐτῶν
πεντήκ[ο]ντα πέντε οὐλῆι μεσόφρυσι μετὰ κυρίου
τοῦ ἑαυτῆς υἱοῦ Χάρητος τοῦ Σωτηρίχου ὡς ἐτῶν
τριάκοντα πέντε οὐλῆι ἀντικνημίωι ἀρισ7ερῶι
ἀπέχιν παρ' αὐτῆς ἀργυρίου δραχμὰς διακοσίας
καὶ πυρ[ο]ῦ ἀρτάβας τέσ[σ]αρες ἅπερ ὤφιλεν ὁ τῆς
μὲν Θαισαρίου ἀνὴρ τοῦ δὲ Χάρητος πατὴρ Σωτήριχ(ος)
Λύκου, ὃς τετελεύτηκεν, ἔτι περιὼν τῇ Ἀρτεμεῖτι
καθ' ὁμολογίαν τὴν διὰ τοῦ ἐν Πτολεμαΐδι Εὐεργέτιδι
γραφείου τελειωθεῖσαν τῶι πεντεκαιδεκάτῳ ἔτει
Δομ[ιτια]νοῦ μηνὶ Νέωι Σεβασ7ῶι τετράδι, ἐν αἷς
εἰσιν ἐπ' ἐνοικήσι τοῦ ὑπάρχοντος τῶι Σωτηρίχωι
οἰκιδίου καὶ αὐλυδρίωι ἀργυρίου δραχμαὶ ἑκατόν, τὴν δὲ
δηλουμένην καὶ λελυμένην ὁμολογίαν ἀναδεδωκέ(ναι)
τὴν Ἀρτεμεῖν τῇ Θαισαρίωι εἰς ἀθέτησιν καὶ ἀκύρωσιν
καὶ μηδὲ τὴν Ἀρτεμῖν μηδὲ τοὺς παρ' αὐτῆς ἐνκαλεῖν
μηδ' ἐνκαλέσιν τῆι Θαισαρίωι μηδὲ τοῖς παρ' αὐτῆς μήτε
περὶ ὧν ἀπέσχηκεν καθότι πρόκειται μηδὲ περὶ ἑτέρου ἁπλῶς
πράγματος ἐνγράπ7ου μηδ' ἀγράφου ἀπὸ τῶν ἔνπροσθεν χρό-
νων μέχρι τῆς ἐνεσ7ώσης ἡμέρας τρόπῳ μηδενί. ὑπογρα(φεὺς)
τῆς Ἀρτεμ(εῖτος) καὶ τοῦ ἐπιγραφέ(ντος) αὐτῇ(ς) κυρίο(υ) Ὡρείων Ὡρεί-
ωνο(ς) (ἐτῶν) κη οὐλ(ὴ) χιρὶ ἀρισ7(ερᾷ).
2[nd] hand Ἀρτεμεῖς Ἀπολλων[ί]ο[υ] μετὰ κυρίου τοῦ
συνγενοῦ[ς] Πτ[ο]λεμαίου [το]ῦ Ἰ[σιδώρου ὁμολογῶ
ἀπέχειν παρὰ Θα(ι)σαρίου τῆς Χάρη[τος ἀργυ]ρίο(υ)
δραχμὰς διακοσίας καὶ πυροῦ ἀ[ρτ]άβας
τέσσαρες ἅπερ ὄφιλέ μοι ὁ γε(νό)μενος καὶ τε-
λευτηκὸς τῆς Θα(ι)σαρίου ἀνὴρ Σω[τ]ήριχ(ος)
Λύ[κου κα]θ' ὁμολογίαν ἣν καὶ ἀναδέδωκ(α)
αὐτῆι εἰς ἀθέτησιν καὶ ἀκοίρωσιν, καὶ μηδὲν
ἐνκαλεῖν καθὼς πρόκιται. ἔγραψεν ὑπὲρ αὐτ(ῆς)
Ὡρίων Ὡρίωνος δι[ὰ] τὸ μὴ εἰδέναι αὐτοὺς
γράμματα. (3[rd] h.) Θαισάριον Χάρητος μετὰ κυρίου το[ῦ] υἱοῦ

Χάρητο(ς) το(ῦ) Σωτηρίχου γέγον' εἴς με ἡ ἀποχὴ καθὼς πρόκιται. ἔγρα-
ψεν [ὑπὲρ α]ὐτῆς Ἰσίων Ἡρ.[...]..[...]...[...]...[.]....[....]
ἔτ̣ο̣υς ιβ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Νερούα Τραιανοῦ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ
Δακικοῦ
μη(νὸς) Καισαρείου λ ἀ̣ν̣α̣γ̣έ̣γ̣ρ̣α̣(πται) διὰ τοῦ ἐν Θεαδ(ελφεί̣α̣) γραφεί[ο]υ.

On the verso

1st hand ὁμολ(ογία) Ἀρτεμεῖτ(ος) πρὸ(ς)
Θαισάριο(ν) ἀπ̣[ο]χ(ῆς).

L. 20. ου of οικιδιου corr. from ωι; l. αὐλυδρίου. — L. 25. ς of απλως above the line. — L. 33. l. ὤφειλε. — L. 34. l. τετελευτηκώς; σ of θαισ. corr. from ι. — L. 36. l. ἀκύρωσιν.

'The twelfth year of the Emperor and Caesar Nerva Traianus Augustus Germanicus Dacicus, the 30th of the month Cæsarius, at Theadelphia in the division of Themistes in the Arsinoite nome. Artemeis daughter of Apollonius, aged about 34, having a scar in the middle of her upper lip, with her guardian her kinsman Ptolemæus son of Isidorus, aged about 45, having no distinguishing mark, acknowledges to Thaisarion daughter of Chares, aged about 55, having a scar in the middle of her eyebrows, with her guardian her son Chares son of Soterichus, aged about 35, having a scar on his left shin, the receipt from her of 200 drachmæ of silver and 4 artabæ of wheat which Soterichus son of Lycus, the husband of Thaisarion and father of Chares, owed during his lifetime to Artemeis in accordance with an agreement completed through the record office at Ptolemais Euergetis in the 15th year of Domitianus, the fourth day of the month Neus Sebastus, in which amount is included the hundred drachmæ of silver lent on condition of a right of habitation in the small house and court belonging to Soterichus, and that she has given back the stated discharged agreement to Thaisarion to be annulled and cancelled, and that neither Artemeis nor her agents make or will make any claim on Thaisarion or her agents concerning either what she has received as aforesaid or any other matter written or unwritten from past times to the present day in any wise. The subscriber for Artemeis and for her designated guardian is Horion son of Horion, aged 28, having a scar on the left hand'.

Signatures of the parties, note of registration, and title on the verso.

L. 7. Πτολεμαίου : in writing καί the scribe regularly reduces αι to a single stroke, and he may be supposed to have done the same thing here in Πτολεμαίου, which probably has the α in l. 30. Πτολέμιος is apparently unattested before the fourth century.

L. 9. μεσόφρυσι : this seems to be the first clear instance of μεσόφρυς. In B. G. U. 196. 11 μεσόφρυ[ι] was restored by Viereck, and Preisigke was perhaps right in substituting the ordinary form μεσοφρύ[ῳ], but that must no longer be taken for granted.

L. 38. αὐτούς : sc. Artemeis and her son; that αὐτήν was meant is very improbable.

L. 41. The patronymic was no doubt followed by διὰ τὸ μὴ εἰδέναι κτλ., but the vestiges are too slight for recognition.

L. 42-43. This docket is very cursively written. ἀναγέγρα(πται), if rightly read, consists of hardly more than the initial α and ρ with a curved stroke above.

Oxford.

PAPYRUS GRECS INÉDITS DU CAIRE

(avec 3 planches)

PAR

NICOLAS HOHLWEIN

CHARGÉ DE COURS À L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE.

Les textes inédits réunis dans cet article appartiennent à l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, dont nous avons eu l'honneur d'être l'hôte pendant l'hiver de 1930-1931.

La collection de l'Institut est plutôt riche et une partie des textes qui la composent ont fait déjà l'objet de transcriptions qui seront publiées par M. P. Jouguet et ses anciens élèves dans de futurs recueils et études.

Un lot de textes moins beaux, pour la plupart fort fragmentaires, n'a pas été soumis encore au déchiffrement et grâce à la bienveillance du Directeur, M. P. Jouguet, nous avons pu, pendant notre séjour à l'Institut du Caire, consacrer à leur lecture les heures de loisir arrachées au travail de documentation que nous étions venu poursuivre en Égypte.

Parmi les transcriptions que nous avons faites, nous nous sommes arrêté à quelques textes de contenus divers : reçus, lettres privées, ordres d'arrestation, fragments de dépêches administratives et jusqu'à une invitation à des noces, tous papyrus d'époque romaine, allant du début du règne d'Auguste à la fin du IIe siècle de notre ère.

Nous en faisons la publication avec l'agrément de M. Jouguet, à qui nous en exprimons ici toute notre gratitude.

Inventaire 87. Dimension : 20×20.

LETTRE DU PRÉFET À UN STRATÈGE.

Le préfet Flavius Titianus envoie à Chairémon, stratège du nome Hérakléopolite, copie d'une lettre d'Hérakleidès, prédécesseur de Chairémon et lui

ordonne de s'occuper activement des pièces comptables de l'administration financière du nome.

Φλαούιος Τιτιανὸς Χαιρήμονι σ7ρ(ατηγῷ) Ἡρα-
κλεοπολ(ίτου) χ(αί)ρ(ειν).
Ἀ[ντ]ίγραφον ἐπισ7ολῆς Ἡρακλείδου τοῦ ϖρὸ σοῦ ὑπο-
ταγ[ῆ]ναι ἐκέλευσα βουλόμενός σε ὧν μὲν ἤδη
ϖαρέλαβον οἱ βοηθοί σου βιβλίων τὰς συνήθεις
ἀποχὰς εὐθὺς ἀποδοῦναι, τοῦτο γὰρ καὶ ϖρότερον
ἐχρῆν γεγονέναι· τὰ δὲ λοιπὰ βιβλία ϖαρὰ τῶν
ὀφειλόντων δοῦναι ϖράσσεσθαι ὁμοίως καὶ
τὰς ϖαρὰ τοῖς διακριταῖς ἔχθεσεις. Εἰ γάρ τινα
[ἐν α]ὐτοῖς ζη[τ]ήσεως δεῖσθαι νομίζεις, δυνή-
σε[ι] ϖ[ερ]ὶ τούτων ἐπισ7[εῖ]λαι τοῖς τοῦ Ἡρακλεί-
[δου βο]ηθοῖς. Ἴσθι μὲν γά[ρ τ]ὴν βραδυτῆτα
. . . . ο]ὐ μικρὰν βλάβην [τ]ῷ ταμείῳ φέ-
[ρειν . . . . (Fin du papyrus).

TRADUCTION :

Flavius Titianus salue Chairémon, stratège de l'Hérakléopolite.

Je te fais tenir ci-après copie d'une lettre de ton prédécesseur Hérakleidès. Il faut que tu fournisses d'urgence les quittances d'usage des actes que tes employés ont reçus déjà, car cela aurait dû être fait depuis longtemps; quant aux autres actes, fais-les fournir par ceux qui le doivent et de même pour les arriérés d'impôts chez les contrôleurs. Si l'un ou l'autre de ces points te paraît nécessiter des recherches, tu pourras en référer aux employés d'Hérakleidès. Sache bien que toute lenteur cause des préjudices appréciables au Trésor. . . . . . . (Fin du papyrus).

Ce document est une lettre administrative du préfet Flavius Titianus. Il ne nous est pas possible de la dater d'une façon précise, car la partie du texte qui devait contenir la date manque au papyrus.

Cette lettre est donc contemporaine des années de règne de ce préfet ou plutôt d'un des préfets qui ont porté ce nom; car, à moins de supposer que Flavius Titianus ait été préfet à deux reprises et à un intervalle d'une trentaine d'années, il y a eu au moins deux Flavius Titianus portant tous deux le même prénom Titus.

Le premier est témoigné par les textes pour les années 126 à 133; *BGU*, 428; *CIGr.*, 41, *a* 126; *Tebt.*, II, 489, *a* 127; *Oxyr.*, 237, *a* 128; *Oxyr.*, 584, *a* 129; *BGU*, 420, *a* 130; *BGU*, 459, *a* 131; *Ryl.*, 113, *Hamb.*, I, 7, *a* 132; *Hamb.*, 31ᵃ, *a* 124-133.

Le second est cité dans les documents pour la période de 164 à 167 : Cagnat-Jouguet, 1273, *a* 164; *PSI*, 101, *a* 164-166; *PSI*, 447, *a* 165-166; *PSI*, 382, *a* 166-167; *Fior.*, 57, *a* 166; *Ryl.*, 120, *a* 167.

Nous aurions pu espérer des précisions et tirer avantage des noms de stratèges que cite le document : Chairémon et Hérakleidès; mais ces noms ne figurent pas dans la liste des stratèges de l'Hérakléopolite que l'on pourrait dresser avec notre documentation actuelle; nous ne relevons en effet pour l'époque romaine et pendant les deux premiers siècles que les noms suivants : Ἡρακλείδης (15-14 av. J.-C.) : *BGU*, IV, 1188; Θέων, 30ᵉ année d'Auguste : *BGU*, 1189; Γαῖος Ἰούλιος Ἰόλλας, *a* 45 : *Bull. Inst. franç. Arch. or.*, XXI, 1923; Ἀκύλιος Πωλίων, vers 117 : *Oxyr.*, 1189; Φιλόνεικος, *a* 133 : *P. Bad.*, 75, *a* 1; Ἰούλιος Σατουρνεῖνος, *a* 147 : *ibid.*, 75, *b* 1; Αὐρήλιος Ἀσκληπιάδης, avant 170 : Cagnat-Jouguet, 1060, 16; Ἁρποκρατίων, a. 196 : *P. Cornell*, 43.

Toutefois par une coïncidence singulière, le préfet Flavius Titianus de la première période nous est bien connu par un édit promulgué en l'an 127 et relatif à la réorganisation de l'enregistrement des actes à l'Ἀδριανὴ βιβλιοθήκη et au Ναναῖον (*Oxyr.*, I, 34) et il serait plutôt séduisant d'attribuer notre texte à ce Flavius qui semble avoir apporté tant de sollicitude aux actes administratifs du pays.

Le préfet fait tenir à Chairémon copie d'une lettre d'Hérakleidès : *ἀντίγραφον ἐπισ7ολῆς Ἡρακλείδου τοῦ ϖρὸ σοῦ ὑποταγῆναι ἐκέλευσα*. Cet Hérakleidès était à la stratégie de l'Hérakléopolite le prédécesseur de Chairémon, comme l'indique l'expression *τοῦ ϖρὸ σοῦ*. L'emploi de *ϖρὸ* dans ce sens est fréquent; on peut le relever dans de nombreux textes : *οἱ ϖρὸ ἐμοῦ αὐτοκράτορες*, dira un empereur, «mes prédécesseurs au trône», *BGU*, 140; *διὰ τῶν ϖρὸ ὑμῶν βιβλιοφυλάκων*, *ibid.*, 919; *ὁ ϖρὸ ἐμοῦ βασιλικὸς γραμματεύς*, *PSI*, 104; cf. *BGU*, 362, 12, 978, *Gen.*, 7, *Oxyr.*, 1267 et plus particulièrement *BGU*, 432 : *ὁ ϖρὸ σοῦ σ7ρατηγός*.

La lettre d'Hérakleidès devait être annexée ou même plutôt recopiée au bas de la dépêche préfectorale, car c'est ainsi qu'il faut interpréter généralement l'expression : *ἀντίγραφον ἐπισ7ολῆς ὑποτάσσειν*, qui était courante dans les chancelleries du IIᵉ et du IIIᵉ siècles : *Oxyr.*, 34; Dittenberger, *OGIS*, 59, 669; *Giss.*, 41; *Oxyr.*, 635, 1188, 1189; Wilcken, *Chrest.*, 26, 81; *Flor.*,

56, 278, 382; *Lond.*, 908; *Amh.*, 68; *PSI*, 447; *Lips.*, 10, 121; *Tebt.*, II, 397, etc.

Les formules d'expédition variaient même très-peu; dans une dépêche préfectorale adressée également à un stratège et contemporaine de notre document (P. Würzburg inédit=Wilcken, *Chrest.*, 26, *a* 135 p. Chr.) le préfet Petronius Mamertinus avise le stratège du nome Thinite : *Ἀντίγραφο[ν ἐπ]ισ7ολῆς γραφείσης [μ]οι ὑπὸ Δημητρίου..... τούτοις τοῖς γρ[άμ]μασιν ὑπέταξα βουλόμενός σε φροντίσαι*, etc., et emploie une formule sensiblement rapprochée de celle qui figure dans notre document (cf. encore, Wilcken, *Chrest.*, 81).

Quant à la lettre d'Hérakleidès qui devait être copiée dans la partie manquante de notre papyrus, nous pouvons en deviner le contenu par la paraphrase qu'en fait le préfet dans sa dépêche.

La dépêche contient en somme quatre points : 1° le préfet informe Chairémon qu'il a donné l'ordre de lui faire tenir la copie de la lettre d'Hérakleidès; 2° il veut que Chairémon s'occupe sans retard des pièces comptables du nome; 3° si certains points d'administration embarrassaient Chairémon, qu'il en réfère aux bureaux d'Hérakleidès; 4° Chairémon doit faire preuve d'activité pour ne pas porter préjudice au fisc. Tout cela est clair et précédé d'un *βουλόμενος* significatif. Chairémon doit fournir immédiatement, *εὐθὺς ἀποδοῦναι*, — et c'était même la première besogne à laquelle il aurait dû s'attacher, *τοῦτο γὰρ καὶ ϖρότερον ἐχρῆν γεγονέναι* — les quittances d'usage des actes que ses employés ont reçus déjà. Sans aucun doute le préfet exige ici de Chairémon qu'il envoie, ce qui devait se faire régulièrement chaque mois, les copies des actes, entr'autres des quittances de sitologues et de praktores. On sait, en effet, que ceux-ci étaient tenus d'envoyer chaque mois à Alexandrie, à la Cour des comptes, les originaux de leurs pièces comptables : *καταχωρίζειν τὰ βιϐλία*. L'eclogiste du nome leur en fournissait alors quittance, pièce qu'ils devaient conserver soigneusement, car on pouvait à tout moment en exiger la production (cf. *Lips.*, 121 = Wilcken, *Chrest.*, 173; *Fay.*, 35 = *W*, 264). Mais de même que sitologues et praktores adressaient les originaux de leurs actes à la Cour des comptes, ils devaient fournir au stratège de leur nome des copies des reçus, *ἀποχαί*; les employés du stratège s'occupaient alors de les rassembler et à son tour le stratège devait les faire parvenir avec toutes les pièces comptables du nome à la Cour des comptes d'Alexandrie.

Quant aux actes non encore reçus, *τὰ λοιπὰ βιϐλία*, le stratège doit se les faire fournir par ceux qui le doivent et enfin, troisièmement il doit faire rentrer

τὰς ϖαρὰ τοῖς διακριταῖς ἔχθεσεις, les arriérés d'impôts, par les diacrites. Ces fonctionnaires dont le titre complet apparaît dans deux textes de Giessen, 58 et 59, tous deux du second siècle : *διακριτὴς ἐχθέσεων*, sont les contrôleurs des arriérés d'impôts dans le nome. Ils sont mentionnés pour la première fois dans les deux textes cités plus haut, et P. M. Meyer se demandait s'il y avait un ou plusieurs diacrites par nome; le pluriel employé par le préfet dans notre texte ne laisse aucun doute pour la seconde alternative.

Enfin le préfet termine sa dépêche par une exhortation bien sentie à Chairémon : «le stratège doit faire preuve d'activité, sinon il peut causer des préjudices appréciables au Trésor», qui, comme chacun sait, constitue la raison dernière de l'existence de l'Égypte vue par un Romain.

Inventaire 23. Dimensions 15×22.

REÇU.

Polydas reconnaît avoir reçu de Hérôn la somme de soixante-quinze drachmes constituant le prix de reprise d'un vignoble.

Πολυδᾶς Ἡρακλείδου μισθωτοῦ
ἀμπελῶνος λεγωμένου Συνεφήβ[α]
ϖερὶ Ἰϐίωνος (Εἰκοσιπενταρούρων) τῆς Μαικηνατιαν(ῆς)
οὐσίας Ἥρωνι Ἡρακλίδου χαίριν.
Ὁμολογῶ ἀπέχιν ϖαρὰ σοῦ ϖαραχρῆ-
μα ἀργυρίου δραχμὰς ἑϐδομήκον-
τα ϖέντε, (γίνονται) δραχμὰς οε̄,
αἵ εἰσιν ὑπόλημψιν τοῦ ϖρωκιμένου
ἀμπελῶνος διὰ τῷ σε ἐ[κ]ϐηϐεκέναι
καὶ οὐδέν σου ἐνκαλῶ ϖερὶ τῆς ὑπω-
λήψεως. Ἔτου(ς) τρίτου Νέρωνος
Κλαυδίου Καίσαρος Σεϐασ7οῦ
Γερμανικοῦ Αὐτοκράτωρος
μηνὶ [Και]σαρήου ιβ. 5 août 57 p. Chr.

L. 2 : *lire* λεγομένου — l. 4 : *lire* Ἡρακλείδου et χαίρειν — l. 5 : *lire* ὁμολογῶ et ἀπέχειν — l. 8 : *lire* προκειμένου ; ὑπόληψιν corrigé sur ὑπόληφιν — l. 9 : *lire* τό et ἐκβεβηκέναι — l. 10 : *lire* ὑπολήψεως, corrigé sur ὑπολήφεως — l. 13 : *lire* Αὐτοκράτορος — l. 14 : *lire* Καισαρείου.

TRADUCTION :

Polydas, fils d'Hérakleidès, fermier du vignoble dit Synéphèba, au village d'Ibion vingt-cinq aroures, dans le domaine de Mécène, salue Hérôn, fils d'Hérakleidès.

Je reconnais que je viens de recevoir de toi soixante-quinze drachmes d'argent, je dis 75 drachmes, qui constituent la reprise du vignoble précité auquel tu renonces et je n'ai rien à faire valoir contre toi au sujet de cette reprise.

L'an 3 de Néron Claude César Auguste Germanique Autokrator, le 12 de Kaisareion (5 août 57 p. Chr.).

Le texte publié ici fait partie des comptes de Hérôn transcrits sur la partie supérieure d'une feuille de papyrus, au bas de laquelle, après un espace laissé en blanc, figure le reçu délivré par Polydas.

Hérôn et Polydas sont probablement deux frères, les fils d'Hérakleidès, fermier du vignoble dit Synéphèba, situé au village d'Ibion vingt-cinq aroures.

Hérôn se fait délivrer ce reçu parce qu'il renonce à exploiter plus longtemps le vignoble. Tout le sens du texte, le motif pour lequel le reçu est délivré paraît en effet être contenu dans la proposition διὰ τῷ (τό) σε ἐκβηβεκέναι. Hérôn renonce à continuer l'exploitation du vignoble et paie dès maintenant le prix de la reprise. La somme est versée à Polydas et non à Hérakleidès, soit que Polydas représente ici Hérakleidès, soit que les deux hommes ayant repris en commun d'Hérakleidès l'exploitation du vignoble, Hérôn paie, au moment où il renonce à l'exploitation commune, la part qui lui incombait. L'interprétation ne peut pas être très-sûre; le sens de ὑπόλημψις en effet reste incertain actuellement dans une documentation restreinte de textes peu précis.

Le terme apparaît à notre connaissance dans les quelques textes suivants : *Ryl.*, 127; Maspero, 151, 312; *Sb.*, 5230; *Lond.*, 895; *Tebt.*, 341; *B G U*, 612.

De cette documentation nous pouvons écarter les deux papyrus de Maspero qui offrent un sens bien établi dans leur contexte, tout différent de la nature de notre reçu. De *Tebt.*, 341, il n'y a guère de précision à retirer : il est nécessaire d'envoyer pour le village telles quantités de semences, σπερμάτων πυροῦ

σὺν ὑπολήμψει; les éditeurs traduisent "including the ὑπόλημψις" et commentent : "what was the ὑπόλημψις is obscure; but it is probably the inclusion of this in the allowance for the seed-corn which makes that allowance larger than usual".

Lond., 895 est une plainte pour violence adressée à l'épistratège, où le requérant déclare que : Αρπαησις Νααραυτος του Ονηριος των απο Ευημεριας της Θεμισ7ου μεριδος γεναμενος μου γεωργος ενκλ. . . . . τον αγρον και εφελκομενος κατα την υπολημψιν etc., corrigé par Grenfell-Hunt, *Archiv*, IV, 547, en : γεωργὸς ἐνκατα(λ)είπω[ν] ou ἐνκατα(λ)ιπώ[ν] μου τὸν ἀ[γ]ρὸν καὶ ἐφελκομενό[ς] μού [τ]ὴν ὑπόλημψιν, etc., qui pourrait se traduire : « mon ancien laboureur, après avoir quitté mon champ, et traînant en longueur le payement de la reprise. . . . . ».

Dans *Ryl.*, 127 (29 p. Chr.) qui est une plainte pour vol adressée à l'épistate des phylacites, le requérant a dressé la liste des objets qui lui ont été dérobés, l. 24 suiv. : ἔσ7ιν τὸ καθ' ἕν· ἃς εἶχον ἐν γλοσσοκόμωι ὑπολήψεως παρὰ Κλάδου. . . . ἀργυ(ρίου) (δραχμὰς) ρ̅κ̅, etc., que les éditeurs traduisent : "The list is : 120 silver drachmes received on account of an undertaking from Claudius. . . which I kept in a casket, etc.", et, dans le commentaire, ils renvoient au papyrus de Berlin ci-après dont ils citent un passage et déclarent que dans *Tebt.*, 341 "the sense is uncertain".

Voici le papyrus *B G U*, 612 (56-57, p. Chr.) :

Ἀρτεμίδωρος Δημητρίου Τεσενοῦφι καὶ Ἀπύγχι χαίρειν. Ἀπέχω παρ' ὑμῶν τὸν φόρον τοῦ ἐλαιουργίου, ὧν ἔχετέ μου ἐν μισθώσει τοῦ γ (ἔτους) Νέρωνος Κλαυδίου Καίσαρος Σεβασ7οῦ Γερμανικοῦ Αὐτοκράτορος κατὰ μηδὲν ἐλαττουμένου μου ὑπὲρ ὧν ὀφείλουσιν ὑπολήμψεως ἑτέρου ἐλαιουργίου. (Date).

Ce qui peut se traduire : κατὰ μηδέν, etc. « sans préjudice des sommes qui me sont dues pour la reprise d'une autre oliveraie », et si cette traduction convenait, peut-être faudrait-il interpréter dans ce sens *Ryl.*, 127. Le texte de Berlin semble préciser la différence entre le φόρος et l'ὑπόλημψις; le premier désigne la rente locative annuelle, l'autre une somme versée pour la reprise d'une oliveraie.

Si ce sens peut être donné à ὑπόλημψις, notre texte serait donc un reçu que se fait délivrer Hérôn pour la somme de soixante-quinze drachmes qu'il paie au moment où il a décidé de ne pas continuer l'exploitation du vignoble, ou comme

dit le texte, *διὰ τὼ σε ἐˣϐηϐεκέναι*, terme que nous retrouvons dans *Tebt.*, 309 (*a* 116-117) où un prêtre demande : *βούλομαι ἑκουσίως [καὶ αὐθαιρέτως] ἐγϐεϐηκέναι τῆς... [γεωργίας]*; cf. *B G U*, 1120; *ἐὰν δὲ οἱ μεμισθωμένοι ἐγϐαίνωσιν τῆς μισθώσεως*; cf. *B G U*, 138; *Iand.*, 26; *PSI*, 57; *Lond.*, II, 280 et *Lond.*, 461 : *ἐκϐῆναι τῆς τοῦ ἐλαιουργίου μισθώσεως*. Quant à l'expression *διὰ τό* + l'infinitif, elle équivaut à une proposition de la langue classique avec une conjonction; cf. JANNARIS, *An historical greek Grammar*, London, 1897, § 1522 et App. VI, 21. Nous relevons dans les textes : *ἀλλὰ δὸς αὐτῶι τὰ δύο πλοῖα διὰ τὸ πορεύεσθαι εἰς Ἑρμοῦ πόλιν*, *B G U*, 1205, équivalant ici à une proposition avec *ἵνα* ou *ὅπως*; cf. *PSI*, 57 : *διὰ τὸ τὸν Ἀπολλώνιον τετελευτηκέναι*, = proposition avec *ὅτι*, comme dans notre texte. Du reste *διά* + accusatif, répondant au latin *propter, causa, gratia*, en grec *ἕνεκα*, se trouve fréquemment dans les papyrus; voy. *Amh.*, I, 30 : *ἵνα μὴ [Πρειμει]τεῖνος διὰ τὴν ἐμὴν προ[θεσμίαν ἐν] τῇ Ἀλεξανδρείᾳ διατρίψῃ*, etc. (Voy. ROSSBERG, *De præpositionum græcarum in chartis ægyptiis*, etc., p. 39).

Le reçu rédigé dans la forme ordinaire contient la formule usuelle *καὶ οὐδέν σου ἐνκαλῶ περὶ τῆς ὑπολήψεως* « et je n'ai absolument rien à faire valoir contre toi à propos de la reprise ». On relève la même formule dans *Lond.*, I, p. 46 : *κοὐθέν σοι ἐγκαλῶ περὶ αὐτῶν*; *Leid.*, 34 : *οὐ[κ ἐγκαλῶ σοι περὶ τ[ούτων]*; *Hibeh*, 98; *Giss.*, 39; *Amh.*, 34; *Éléph.*, 33; *Lille*, 21; *Fay.*, 13; *Sb.*, 5246; *Fay.*, 91; *Amh.*, 105; *Sb.*, 5806; *Oxyr.*, 1133, 1134.

Quant au vignoble qui portait le nom de Synéphèba, il était situé au village d'Ibion vingt-cinq aroures, dans l'*οὐσία* Mécénatienne. Il s'agit sans aucun doute du domaine bien connu qui, de l'héritage de Mécène passa à Auguste et que l'on trouve cité assez fréquemment (*Ryl.*, 171; *B G U*, 181, 889; *Sb.*, 4414; *Chicago*, 23 et suiv.; *Hamb.*, 3, 34; *Tebt.*, 343; *Ryl.*, 207) tantôt dans l'orthographe Μαικηνατιανή, tantôt Μαικηναιτιανή. Sur cette *οὐσία*, voy. ROSTOWZEW, *Röm. Kol.*, p. 122 et *Hamb.*, 3. Le domaine paraît avoir été important et réparti sur plusieurs villages; il comprenait des terres à Bacchias (*B G U*, 181) et dans le voisinage de Phentymis, à la frontière des mérides Hérakleidès et Thémistès, au nord d'Arsinoë (*Tebt.*, 343), à Philadelphie (*Hamb.*, 3) et d'après notre papyrus à Ibion vingt-cinq aroures. Ce village était situé dans la méride Polémon, au nord-ouest de Kerkéosiris (voy. *Tebt.*, II, 17, 5 note et 85, 145 note) et non loin de Talè. Certains textes citent Ibion et Talè comme administrés par le même comogrammate (*B G U*, 91; *Tebt.*, 609); il est probable que l'on peut identifier Ibion vingt-cinq aroures avec l'actuel Medinet Madi dans le district de Gharaq (voy. encore *CPR*, II, 46, 5).

INVENTAIRE 120. Dimensions 20 × 9.

LETTRE PRIVÉE.

Κλαυδία Διονυσία
Τείρωνι τῷ κυρίῳ ἀδελφῷ
χαίρειν.
Ἐγώ σοι νῦν ἐπιστέλλω νωθρευ-
ομένη τὴν (σ)υνήθη ἀσθένειαν ἀπὸ
μηνὸς Τῦϐι ἑπτὰ καὶ δεκάτης
ἕ[ως σήμ]ερον. Διὸ οὐδέν σοι ἐδυ-
ν[ή]θην ἐπὶ τοῦ παρόντος πέμψαι.
Εἰ ἐκομίσω παρὰ Ὑπερηφάνου
φίλου Πτολεμαίου τοῦ υἱοῦ Μα-
τρίνου τοῦ πατρὸς ἡμῶν ἐπιστ[ο]-
λήν μου κ[αὶ] πυρῆνος στάμν[ον]
καὶ ἄλικο[ς σ]τάμνον καὶ τραγή-
ματων σφυ[ρί]δα ἐπιγεγραμμένα
εἰς ὄνομά σου, δ[ή]λωσόν μ[οι]. —
Περὶ τῆς ὑγιείας σου συνεχῶς μοι
ἐπίσ[τ]ελλε καὶ περὶ ὧν ἐντεῦθεν
θέλεις. Καλ[ῶ]ς ποιήσεις, ἀδελφ[έ],
ὅσο[ν] ἐὰ[ν ἢ τὸ] συναχθὲν ἀργυρίδι[ον]
ἀπὸ τῶν π[ροσ]οδίων μου ποι[ήσας]
αὐτό μοι δ[ι]ὰ ἐπιθήκης ἐν τάχει δια-
πεμφθῆναι. Τὴν ἀδελφὴν ἅμα
τοῖς [π]αιδί[οις] ἡμῶν καὶ τοῖς σοῖς
πᾶσι προσ[αγόρε]υσον. Οἱ πάντες
σε ἀσπάζονται. (2ᵉ *main*) Ἐρρῶσθαί σε εὔ-
χομαι, κύριέ μου
ἀδελφέ, πανοικεί

μεχεὶρ ῑ

VERSO.

Ἀπόδος Τείρωνι
π(αρὰ)
Κλαυδίας
Διονυσίας.

TRADUCTION :

Claudia Dionysia salue son frère Tiron.

Je te donne de mes nouvelles en ce moment, bien que je souffre encore de ma dépression coutumière depuis le 17 Tybi jusqu'aujourd'hui. Aussi n'ai-je pu rien t'envoyer jusqu'à présent.

Dès que tu auras reçu d'Hyperéphanos, l'ami de Ptolémée, fils de notre père Matrinos, cette lettre de ma part ainsi qu'une cruche de baies, une autre de bouillie et des corbeilles de dessert portant ton nom, avertis-moi.

Ne tarde pas à m'informer de ta santé et de ce que tu désires encore. Voudrais-tu, mon frère, quand tu auras perçu le petit argent provenant de mes revenus, me le faire parvenir sans retard par virement en banque. Compliments à ma sœur et à nos enfants ainsi qu'à tous tes parents.

Salut de la part de tous. (2[e] *main*) Je te souhaite bonne santé, mon frère, de la part de toute la maison. Mécheir, 10.

Verso. Remettre à Tiron de la part de Claudia Dionysia.

Lettre simple, non sans élégance et non plus sans habileté. Claudia s'excuse d'abord auprès de son époux de n'avoir rien écrit, ni envoyé : elle a été souffrante. Bien que dolente encore d'un malaise qui a duré du 13 janvier au 5 février, elle lui a préparé et fait envoyer quelques douceurs. Après quoi elle s'informe de la santé de son seigneur et maître et de ce qui pourrait lui être agréable, transition toute naturelle vers ce qui lui serait agréable à elle, point capital sans doute de la lettre : envoie-moi de l'argent.

Le style de la lettre est facile, d'une grande correction et d'un ton qui témoigne du meilleur monde. Les termes sont choisis et d'une grande précision : *ἐπισΊέλλω*, donner de ses nouvelles (cf. *B G U*, 1081 : *καλῶς ϖο ήσεις ἐπισΊείλας ἡμῖν ϖερὶ τῆς σῆς ὑγιείας*; cf. *Herm.*, 119, p. 62) — *νωθρευομένη*, de *νωθρεύω*, qui marque non la maladie, mais l'état de fatigue, d'indolence, causé par un malaise, une dépression de quelque durée; correctement employé ici à la voix moyenne comme dans *B G U*, 449; *Lond.*, 144; *Tebt.*, 421, 422; *PSI*, 717 (tous du II[e]-III[e] s.); l'emploi de l'actif ne se relève que dans *Giss.*, 17 : *ὅτι ἐνώθρευσας* (II[e] s.).

La dépression de Claudia est due à *τὴν (σ)υνήθη ἀσθένειαν*, terme qui s'applique tout à la fois à la maladie, à la faiblesse corporelle et même à l'indisposition mensuelle de la femme (voy. *Lond.*, 971; *Oxyr.*, 261; *B G U*, 229, 230, 1109; *Strasb.*, 122; *Ryl.*, 153; *Oxyr.*, 726, 1481; *Lond.*, 1730, etc.). Aussi n'a-t-elle pas pu donner de ses nouvelles jusqu'à présent (*ἐπὶ τοῦ ϖαρόντος*); mais elle regagne le temps perdu et envoie à son mari, outre la présente missive, deux *σΊάμνοι*, petits récipients en argile (*Tebt.*, 46, *CPR*, 27), ou en bronze (*Archiv.*, IV, 130) pouvant contenir de la saumure, de l'huile, du lait et aussi du vin et encore des figues (*Archiv*, V, 381) ou comme ici, l'un des baies, *ϖυρήν*, et l'autre de la bouillie d'épautre, *ἄλιξ*. (Voy. Hermann-Blümner, *Terminologie und Technologie der Gewerbe und Künste*, I, 163; Mau, *Pompeji*, fig. 207, *c*, *d*. — L'attique dit *ἡ σΊάμνος*, le péloponésien *ὁ σΊάμνος*; voy. Mayser, *Grammat.*, p. 262). — Elle ne néglige même pas le dessert (*τραγήματα*) qu'elle lui envoie dans de petites corbeilles (*σφυρίδα = σφυρίδια*, cf. *Ryl.*, 382; *Oxyr.*, 1293, 1297, 1584). Le tout est expédié avec prière d'en accuser réception : *εἰ ἐκομίσω.... δήλωσόν μοι*, formule fréquente dans les lettres à partir du I[er] siècle, où *δηλόω* a le sens de faire savoir; cf. *Giss.*, 20 : *δήλωσον δι' ἐπισΊολῆς*) et *κομίζομαι*, celui de recevoir, se faire donner (*Hibeh*, 54; *Flor.*, 162; *B G U*, 615, 1027, etc.); cf. *Oxyr.*, 1295, l. 16 : *δήλωσόν μοι ϖόσου χαλκοῦ δέδωκες καὶ εἰ ἐκομίσω τὸ ἱμάτιον* « fais-moi savoir combien tu as payé et si tu as reçu le manteau ». Souvent dans la phrase, la subordonnée précède, comme dans notre texte : *Oxyr.*, 1448 : *εἰ ἐκομίσω... δήλωσόν μοι*; parfois même la subordonnée est remplacée par une proposition participe : *Oxyr.*, 1293 : *κομισαμένη οὖν δήλωσόν μοι*.

Puis, après la transition où Claudia prie son époux de l'informer immédiatement de sa santé (cf. les expressions analogues dans *PSI*, III, 237 : *γράφε δέ μοι συνεχῶς ϖερί τε τῆς ἑαυτῆς ὑγίας*; cf. *Amh.*, 133; *Oxyr.*, 1427) et de ce qui lui ferait plaisir, vient le point important de la lettre : envoie-moi le petit argent de mes revenus le plus tôt possible par virement, *διὰ ἐπιθήκης*. L'*ἐπίθηκη* est le chèque, la lettre de crédit, le virement; la mention de cette institution dans une lettre privée montre que son usage n'était pas réservé uniquement aux gens d'affaires ou à l'État, mais avait pénétré au moins dans les familles aisées. Notre texte vient corroborer quelque peu les théories émises par Preisigke dans son *Girowesen*, vivement attaqué actuellement pour ses conceptions trop modernes.

Inventaire 85. Dimensions 10×17.

FRAGMENT DE ΠΑΡΑΓΓΕΛΊΑ.

.......................[εἰς διαλο-]

1 γισμὸν Λουκίου Οὐο[λο]υσίου Μαικιανοῦ

τοῦ [λα]μπροτάτου ἡγεμόνος ἐν τῆι Ἀν-
τινόου, ἵν' εἰδῇ καὶ περιμείνῃ ἕως εἴ-
πω τὰ πρὸς αὐτὸν τὰ ἐκ κρίσεως ἐκβη-
σόμ[ενα].
(2ᵉ *main*) (Ἔτους) κ̅δ̅ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τίτου Αἰλίου
Ἀδριανοῦ Ἀντωνείνου Σεβαστοῦ Εὐσεβοῦς
μεχείρ ι̅θ̅ (13 février 161).
(3ᵉ *main*) Μάρκος Ἰούλι[ος. . . . . (4ᵉ *main*) . . . ειδευ. . . .
ὁ καὶ Λογει . . . . .
(5ᵉ *main*) Πάμφιλος. . . . . της μετα δε
τω κατουπ [μεχ]ειρ. . . .

L. 11 et 12 : restituez : Πάμφιλος . . . . . [ὑπηρέ]της μεταδέ-
δωκα τὸ ὑπ[όμνημα] [μεχ]είρ. . . .

TRADUCTION :

. . . . . . [qu'il comparaisse au] conventus du préfet Lucius Volusius Maecianus à Antinoë, afin qu'il prenne connaissance et y attende jusqu'à ce que j'aie prononcé ce qui résultera pour lui de l'affaire.

(2ᵉ *main*) An 24 de l'Empereur Caesar Titus Aelius Hadrien Antonin le Pieux, 19 mécheir (13 février 161).

(3ᵉ *main*) Marcus Julius. . . . . . (4ᵉ *main*) . . . . . dit Logei[nos].

(5ᵉ *main*) Pamphilos. . . . scribe, j'ai transmis cette requête, le . . mécheir.

Nous pensons reconnaître dans les quelques lignes que contient ce fragment de papyrus, la fin d'une παραγγελία ou citation du préfet à comparaître devant son conventus.

Tous les éléments d'une citation régulière sont représentés : la mention du [διαλο]γισμός, le nom du préfet, le lieu des assises et la formule même qui constitue l'assignation. Il n'y manque même pas l'enregistrement au bureau du stratège, ou plus précisément la déclaration certifiant la transmission de la requête à l'intéressé par l'employé du stratège : Πάμφιλος. . . . . ὑπηρέ]της μεταδέδωκα τὸ ὑπ[όμνημα].

Les citations à comparaître (voy. Mitteis, *Chrest.*, p. 36 suiv.) émanent d'un plaignant qui veut porter une affaire devant les assises judiciaires du préfet, où s'effectue la révision des procès pendants dans les nomes. C'est une démarche

purement privée : le demandeur rédige une requête tendant à obtenir la juridiction préfectorale et il l'envoie au stratège de son nome; celui-ci en transmet (l. 12 : μεταδέδωκα) un exemplaire au défendeur et ainsi se constituait l'assignation devant le tribunal du préfet (voy. les textes cités par Mitteis, *loc. cit.*).

La convocation émane donc d'un particulier et non pas du stratège : ce n'est pas une invitation officielle, mais une convocation privée transmise au défendeur par les soins d'une autorité officielle et qui a pour but de l'astreindre à comparaître au διαλογισμός ou conventus juridicus, c'est-à-dire les assises judiciaires du préfet. Et non seulement les parties doivent comparaître, mais y attendre (καὶ περιμείνῃ) le prononcé du jugement (τὰ ἐκ κρίσεως ἐκβησόμενα). En d'autres termes, la convocation n'est pas faite pour un jour déterminé, mais comporte toute la durée des assises préfectorales, qui se tenaient à des endroits et à des époques déterminés.

Les recherches de Wilcken (*Archiv*, IV, p. 347 suiv.) lui avaient permis de conclure que ces assises judiciaires se tenaient chaque année en juin-juillet à Alexandrie pour la partie occidentale du Delta, à Pelusium en janvier pour la partie orientale et à Memphis de fin janvier à avril pour la Thébaïde et l'Heptanomide. Il faut cependant reconnaître que si cette organisation était sanctionnée par la coutume, elle n'était probablement pas fixée par la loi et ne liait pas le préfet qui pouvait la changer à son gré.

Déjà dès le IIᵉ siècle au moins, Arsinoë semble avoir été également siège des assises préfectorales (*B G U*, 908; *Tebt.*, 569; *Amh.*, 80?). Il paraît bien plutôt que le préfet faisait connaître annuellement au peuple par un édit, la date et les lieux où se tiendrait le conventus; des allusions fréquentes à cette procédure sont contenues dans les textes et le papyrus *Ryl.*, 74 est un édit de cette nature émanant du préfet Petronius Mamertinus pour l'année 133. C'est sans doute en raison de cette liberté d'action, qu'aux trois villes conventuelles ordinaires, sont venues s'ajouter au cours des temps, outre Arsinoë déjà citée, Xoïs, mentionnée par un texte qui fait allusion aux assises tenues dans cette localité : ἀπὸ τοῦ ἐν Ξόι διαλογισμοῦ (*Ryl.*, 434), et enfin Antinoë, citée par notre texte pour l'année 161.

Le papyrus porte ἐν τῆι Ἀντινόου avec ellipse de πόλει; on en trouve des exemples : *Oxyr.*, XIV, 1773 : ἀλλὰ καὶ εἰς Ἀντινόου ἀνῆλθα (sc. πόλιν); cf. *ibid.*, 1218, 903; *Giss.*, 54.

Antinoë, aujourd'hui Sheikh-Abadi, était située au sud de l'Heptanomide, sur la rive droite du Nil, en face d'Hermoupolis Major; il s'agit donc d'un

procès ressortissant au conventus de l'Heptanomide et de la Thébaïde, qui devait être présidé par le préfet Lucius Volusius Maecianus.

Ce personnage n'est autre que le juriste bien connu (voy. A. Stein, *Arch. ep. Mitt. aus Oester.*, 1906, p. 152), qui fut vice-roi d'Égypte de 160 à 162 (cf. Cantarelli, *Memorie dell'Accad. dei Lincei*, 1906, p. 96).

Inventaire 118. Dimension : 9 × 8.

INVITATION À DES NOCES.

Billet d'invitation collé par son bord supérieur à un autre billet dont l'écriture extrêmement effacée est probablement du même contenu que celui que nous reproduisons ici. Le tout forme un ensemble de 9 × 8 centimètres.

Ἐρωτᾷ σε Κτησιδαίμων
δειπνῆσαι ἐν γάμοις τῆς
θυγατρὸς τῇ ε̄ τῶν Ἐπαγ(ομένων)
ἀπὸ ὥρας θ̄ ἐν οἴκῳ.

TRADUCTION :

Ktesidaemon t'invite au repas de noces de sa fille, le 5ᵉ des jours intercalaires, à 9 heures, chez lui.

Ce billet d'invitation, qui, d'après l'écriture, doit être du IIᵉ siècle de notre ère, n'apporterait aucun intérêt particulier à la documentation actuelle assez riche, surtout dans les textes d'Oxyrhynchos, si l'on n'y relevait quelques divergences par rapport aux formules usuelles.

Il a d'abord en commun avec les invitations connues qu'il ne porte pas le nom de la personne invitée, ce qui peut s'expliquer en admettant avec Wilcken (*Grdz.*, p. 419) que les billets étaient portés à domicile par un messager, chargé de toucher la personne invitée ou quelque membre de sa famille. Une seule invitation fait exception, mais elle est du Vᵉ siècle (*Oxyr.*, 1214).

Le nom de l'invité eût pu à la rigueur figurer sur l'adresse, au verso; mais en général, la mention manque, sauf dans *Oxyr.*, 926 (IIIᵉ siècle) qui porte au verso : Χαιλαμωνι Ἡλασιου; mais outre que la lecture est peu sûre, l'écriture est de seconde main et les éditeurs font remarquer que «possibly the adress is not really connected with the recto».

L'absence d'adresse peut faire penser que le porteur était chargé de distribuer les invitations d'après une liste qui lui était remise par l'hôte ou sur les indications verbales de celui-ci.

Pas plus que les autres invitations, notre billet ne porte la qualité de l'hôte; on ne peut d'ailleurs relever parmi les rares exceptions que le billet du Vᵉ siècle déjà cité (τῷ κυρίῳ [μ]ου Μακαρί[ῳ] Γεννάδιος σπεκ(ουλάτωρ) et aussi ceux où l'hôte occupant une situation en vue ou offrant un dîner officiel, cite son titre sans donner son nom : Ἐρωτᾷ σε δειπνῆσαι ὁ ἐξηγητὴς ἐν τῷ Δημητρίῳ (*Oxyr.*, 1485), ou encore : Καλεῖ σε ὁ (δεκάδαρ)χ(ος) εἰς τὴν ξενίαν (*Oxyr.*, 747).

Les heureux invités n'étaient généralement pas prévenus longtemps à l'avance, sauf en cas de résidence éloignée. L'invitation se faisait alors par lettre et l'hôte mettait à la disposition de l'invité un âne ou même un bâteau (voy. *Oxyr.*, 112; *BGU*, 333) pour se rendre à la cérémonie, dont la date était connue pour avoir été annoncée sans aucun doute depuis quelque temps; c'est du moins ce qu'on peut induire de *BGU*, 33 : [Π]άντως ποιήσατε, ἐὰν ᾖ δυνατό[ν], κ[α]τελθεῖν ὑμᾶς εἰς τὰ γενέσια τοῦ υἱοῦ ἡ[μῶ]ν Σαραπίωνος. Ἔγραψα δὲ ὑ[μῖν καὶ πρ]ότερον περὶ τούτου... etc.

Dans les billets par contre, on invite quelquefois pour le jour même, σήμερον (*Oxyr.*, 1485, 1486), plus souvent pour le lendemain (*Oxyr.*, 110, 111, 524, 926, 927, 1487, 1579, 1580). Peut-être même *Fay.*, 132 appartient-il à cette dernière série; car on pourrait, comme le pensent les éditeurs, restituer, l. 2 suiv. : [εἰς τοὺς γά]μους θυγατρὸ[ς αὔριον] au lieu de θυγατρὸ[ς αὐτοῦ]; mais cette restitution ne s'impose pas nécessairement, car dans beaucoup de billets, les mentions αὔριον et σήμερον ne figurent pas avant l'indication de la date. C'est le cas pour notre billet et de même pour *Oxyr.*, 523, 747, 1214, 1484, 2147; il faut sans doute en conclure que dans ce cas, le billet était porté au moins deux, peut-être plusieurs jours d'avance.

Beaucoup de banquets se donnaient dans des salles spéciales : ἐν τῷ Σαραπείῳ (*Oxyr.*, 110); ἐν τῷ Θοηρίῳ (*Oxyr.*, 1484, 1453); ἐν τῷ Δημητρίῳ (*Oxyr.*, 1485) ou encore ἐν τῷ γυμνασίῳ (*Oxyr.*, 2147); mais le repas de noces, dans notre texte, a lieu ἐν οἴκῳ, tournure pour laquelle les billets offrent des variantes : ἐν τῇ οἰκίᾳ (*Oxyr.*, 111, 926, 579) ou ἅμα ἡμῖν (*Oxyr.*, 927, 1214) ou encore παρ' αὐτῷ (*Fay.*, 132).

Signalons enfin que Ktesidæmon invite ἐν γάμοις, au lieu de εἰς γάμους ou εἰς τοὺς γάμους que l'on relève régulièrement (*Oxyr.*, 111, 524, 927, 1486, 1487, 1579, 1580) et à la 9ᵉ heure, qui passait pour «fashionable». C'est par exception qu'on invitait à la 8ᵉ heure (*Oxyr.*, 747, 1486, 1580, etc.) ou à la 7ᵉ heure (*Oxyr.*, 1485, 1214).

UNE INSCRIPTION D'APHRODITOPOLIS

PAR

PIERRE ROUSSEL.

L'inscription que je me propose d'étudier ici n'est pas inédite; mais la double publication qui en a été donnée reposait sur une seule et même copie [1], susceptible d'être améliorée après examen de l'original [2]. A coup sûr, on n'en pourra établir un texte continu, car il ne subsiste de la stèle où il était gravé qu'une bande large d'environ o m. 5o, retaillée à droite et à gauche, incomplète en bas [3]; mais quelques corrections permettront au moins d'apercevoir plus clairement la teneur du document.

Ἀγαθῆι τύ[χηι·]
[Ὑ]πὲρ βασιλίσσης Βερενίκης Θ[εᾶς-
[ἔδο]ξεν τοῖς ἐκ τοῦ ἐν Ἀφροδίτης π[όλει . . . . γυμνασί-]
[ο]υ· ἐπειδὴ ἐπὶ τῶν ἀεὶ συνισ7αμέ[νων-
[ἐτ]ῶν ἐκ πλειόνων συνεωρῶμεν σ- . . . . ιπ-]
[π]άρχην [ἐ]π' ἀνδρῶν κατοί[κ]ων ἱππ[έων-
.ετο. .ις καὶ ἐν τοῖς κατὰ τὴν [ἀρχὴν?-
.δ. . . . . καὶ μεγαλομερῶς κε-
. .θα. . . . ἀνεσ7ραμμένων κα[ὶ-
. . . . ἀνιερωμένων πρὸς-
πόλεως μετὰ τῆς μεγίσ7[ης-
. .εν καλοκαγαθίαν αὐτοῦ καὶ ἐνέργ[ειαν-
. .τυγχάνειν τιμίων (vac.) καὶ
[ἀδι]αλείπ7ως κατατέθειται εἰς τὸ[. . . . ὁ ἄ-]
[ρ]ισ7ος? αὐτοῦ πατὴρ Διονύσιος π-
[τῶ]ν πρὸ τούτων δογμάτων δεδ-
[δ]ὲ μᾶλλον Ἡρώιδης Δημητ[ρίου?. . ἱππάρχης ἐπ' ἄνδρων τῶν κατοίκων]
[ἱπ]πέων, αὐθαιρέτως ἐπιδεξ[άμενος . . . . τὴν γυμν-]

(1) S. de Ricci, *Rev. Arch.*, 1903, II, p. 50-55; M. I. Strack, *Arch. Pap. Forsch.*, III, p. 132, n. 3, l'un et l'autre d'après une copie de G. Dattari.

(2) Conservé à l'Institut d'Histoire Ancienne de l'Université de Strasbourg, où j'en ai pris une copie il y a une dizaine d'années; cf. *Rev. Ét. Grecques*, 1924, p. 359.

(3) La pierre est actuellement brisée en deux fragments.

[α]σιαρχίαν, τὴν ἑαυτοῦ ϖρ[ο]σ7α[σίαν-
. . ον αἵρεσιν συμφανῆ⟨ι⟩ κ[α]θέσ[7ηκεν-
. . ν μὴ διὰ λόγων δεδειχώς, ἀ[λλὰ δι' ἔργων-
. . ν τοῦ καθ' ἡμέραν ἐλαίου δα[. . . . . μετὰ]
[ϖά]σης ϖροθυμίας τοὺς ἄνδρα[ς. . . . . ἐπι? σκευασά-]
[με]νος δὲ καὶ τὴν μεγάλην ἐξέ[δραν καὶ. τὴν]
[οἴ]κησιν καὶ τὴν ϖρόσβασιν τοῦ ϖρ[οπυλαίου?-
. . καὶ τὸν ἀρχαῖον ξυσ7όν· ἔτι δέ-
. . τούτοι[ς] εὐκοσμίαν καὶ τὴν ϖρ-
. . ἐν Ποονπαώνθει τοῦ ἄνω πε-
. . ης ϖάσης φιλοπονίας καὶ ϖλεισ7-
. . ον δὲ καὶ τῆι Γ τοῦ Θωὺθ Νικηφορίο[ις
. . ου μεγάλου καταβολὴν ϖοιησάμε[νος-
[κ]αὶ ὑποδεξάμενος τοὺς ἄνδρας μετ[ὰ-
. . ὑπὲρ τῆς κυρίας βασιλίσσης καὶ τῶν-
[τ]όν τε σ7ρατηγὸν καὶ τοὺς ἄλλους π-
[ϖ]αρεπιδημοῦντας τῶν ἀπ' Ἀλεξαν[δρείας-
. . ασεων τῶν αὐτόθι σ7ρατιωτῶν ἐν-
[ἡ]μέρ[α]ς ἀξ[ίω]ς τῆ(ς) ϖερὶ ἑαυτὸν δόξης-
. . ἄνδρας εὐχαρίσ7ου ἀπαντήσεως γε-
. . . ϖρογε[γραμ]μένου Ἡρώιδου καθαρει[ότητα?-
[ἀν]εσ7ραμμένου καὶ ἀκαταγορήτου-
[κ]αὶ ϖροαιρούμενον ἀντάμειψιν ϖοιή[σασθαι χάριτος?-
. . εσ7αι φιλαγαθιῶν (*vac.*) ἀγαθ[ῆι τύχηι-
-καὶ-

Il s'agit manifestement d'un décret honorifique : nous reviendrons tout à l'heure sur les premières lignes, qui permettent de le dater approximativement, de le localiser et de déterminer le groupement d'où il émane. On croirait volontiers qu'il a été rendu en l'honneur d'un seul personnage, cet Ἡρώιδης Δημη-τ[ρίου?], mentionné à la ligne 17 et encore à la ligne 39. Les mérites de ce personnage seraient énumérés en plusieurs paragraphes : les lignes 3-14 demeurent assez obscures[1]; tout au moins peut-on penser que durant de nombreuses années (l. 5), étant hipparque ἐπ' ἀνδρῶν et remplissant aussi d'autres fonctions — s'il faut compléter, ligne 7, ἐν τοῖς κατὰ τὴ[ν ἀρχὴν][1] —, il s'en est acquitté de manière à recevoir des marques d'honneur. Le début du paragraphe paraît indiquer que déjà ses fonctions avaient trait au gymnase, car il est tentant de compléter, ligne 4 : ἐπὶ τῶν ἀεὶ συνισ7αμέ[νων ἐν τῶι γυμνασίωι, en rapprochant un passage d'un décret des clérouques de Délos, complété par Ad. Wilhelm[2] :

--[ἀπομεμαρ-]
[τ]ύρηται δὲ αὐτῶι ϖε[ρὶ τούτων ὑπό τε τῶν]
γεγυμνασιαρχηκότων [καὶ τῶν ἐν τῶι γυμνασίωι]
συνεσ7ακότων

Aux lignes 13-16, on semble rappeler que le personnage en question a suivi l'exemple de son père, comme le montrent des décisions antérieures[3]. Avec la ligne 17, commencerait le paragraphe le plus long, qui a trait à la gymnasiarchie exercée par Hérodès. On arriverait ainsi à la ligne 38 où les mots caractéristiques : εὐχαρίσ7ου ἀπαντήσεως[4] indiquent sans doute que nous avons ici les restes d'une formule «hortative» s'étendant jusqu'à la ligne 42[5] et précédant la formule de résolution : ἀγαθ[ῆι τύχηι κτλ.

Au schéma ainsi tracé, deux objections peuvent être faites : 1° A la ligne 15, il est question du ϖατὴρ Διονύσιος, à la ligne 17, d'Ἡρώιδης Δημητ. . . qui ne peut guère être complété qu'en Δημητ[ρίου]. — 2° A la ligne 6, on a déjà spécifié qu'il s'agissait d'un ἱππάρχης κτλ.; au début de la ligne 18, immédiatement après la mention d'Hérodès, on rencontre ἱπ]πέων qui invite à compléter [ἱππάρχης ἐπ' ἀνδρῶν κατοίκων ἱπ]πέων, indication parfaitement superflue en cette place. C'est pourquoi je croirais volontiers que, de la ligne 4 jusqu'à la ligne 17, il s'agissait non point d'Hérodès, mais de son père Démétrios, avec la

[1] L. 10 : ἀνιερωμένων ϖρὸς. . . ne permet aucune conjecture : à ma connaissance, le verbe grec n'a pas, comme le verbe français équivalent, le sens profane de «se consacrer à». — L. 12, au début, . . εν surprend, mais la lecture est assurée. L'emploi d'ἐνέργεια n'est pas courant : cf. *Pap. Tebt.*, 616 (résumé) où se lit : ἐκ ϖ[άσης?] ἐνεργίας καὶ σπουδῆς και φιλείας.

[1] L'hipparchie ne serait pas considérée comme une ἀρχή.

[2] *B C H*, XXIX, p. 196, l. 15 et suiv.; cf. *Jahresh.*, XII, 1909, p. 131.

[3] Peut-être, l. 13-15 : [τὴν σπουδὴν ἀδι]αλείπτως κατατέθειται εἰς τὸ διαφυλάττειν τὴν εὔνοιαν ἣν εἶχε ὁ ἄρ]ισ7ος αὐτοῦ ϖατὴρ κτλ. — L. 16, il est question sans doute des honneurs, τίμια ou φιλάνθρωπα, τὰ ἐκ] τῶν ϖρὸ τούτων δογμάτων δεδ[ομένα].

[4] Cf. *O G I*, n. 737, l. 24 : ἵν' εἰδῆι ἣν ἔσχηκεν ϖρὸς αὐτὸν ἡ ϖόλις εὐχάρισ7ον ἀπάντησιν.

[5] ἀκαταγορήτου est une faute pour ἀκατηγόρητος, *irréprochable;* cf. Preisigke, *Wörterbuch*, *s.v.* — Pour ἀντάμειψιν, cf. le décret d'un synode égyptien de Délos, avec la correction indiquée, *Rev. Ét. Gr.*, 1922, p. 434 (d'après Ad. Wilhelm, *Sitzber. Wien. Akad.*, 183, fasc. 3, p. 13, et M. Holleaux) : [ϖρὸς ἀντάμ]ειψιν χάριτος. Le composé est moins fréquent que le simple; cf. *Epist. ad Arist.*, 259 : ἀκολουθόν τι ϖράξεις τῶν κακοπαθειῶν ἀποδιδοὺς τὴν ἀντάμειψιν.

mention incidente de son grand-père Dionysios, puis l'on passait à Hérodès lui-même. Il ne serait point surprenant d'ailleurs que le père eût exercé lui aussi les fonctions onéreuses de gymnasiarque[(1)].

*
* *

L'inscription doit dater du milieu du Ier siècle avant Jésus-Christ. Les premiers éditeurs ont déjà remarqué qu'une reine d'Égypte, une Bérénice *régnant seule* y était nommée[(2)]; mais ils ont hésité entre Bérénice III, fille de Ptolémée Sôter II[(3)], laquelle, durant un semestre, n'aurait eu nul associé royal (décembre 81-été 80) et Bérénice IV, fille de Ptolémée Aulète, reconnue comme reine par les Alexandrins vers la fin de 58 après le départ de son père pour Rome, mise à mort en 55 par celui-ci à son retour en Égypte[(4)]. Mais il faut remarquer que nous n'avons aucun acte que l'on puisse rapporter avec certitude à Bérénice III, reine sans conjoint[(5)], et qu'il y a lieu aussi de croire que vers 88, elle a changé son nom de Bérénice en celui de Cléopâtre[(6)]. Au contraire nous possédons maintenant trois exemplaires d'un document qui concerne Bérénice IV : c'est une pétition relative au droit d'*ἀσυλία* d'un sanctuaire de Philadelphie et adressée *βασιλίσσηι* Βερενίκηι Θεᾶι Ἐπιφανεῖ[(7)]. Cette pétition a reçu une apostille favorable à la date du 23 octobre 57; la décision a été transmise à l'épistate le 8 mars 56. D'après cet exemple, il y a lieu de croire qu'ici aussi il faut écrire, ligne 2 : *ὑπὲρ βασιλίσσης* Βερενίκης Θ[*εᾶς* Ἐπι*φάνους*] et placer le décret en 57 ou 56[(8)].

(1) Cf. les remarques d'Ev. Breccia, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, V, p. 124.

(2) On pourrait, il est vrai, supposer qu'à la ligne 2, l'associé royal était nommé *après* la reine; mais la ligne 33 (voir ci-dessous, note 8) écarte cette hypothèse.

(3) Cf. *O G I*, n. 174 avec la note 1 de Dittenberger.

(4) Cf. Strack, *Dynastie der Ptolemäer*, p. 68-69 et p. 187; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, II, p. 145 et suiv.; Bevan, *Hist. Egypt under ptol. dyn.*, p. 354 et suiv.

(5) La dédicace *O G I*, n. 174, n'implique nullement qu'il n'y avait pas de couple royal au moment où elle fut gravée : c'est aussi l'opinion de Dittenberger.

(6) Cf. Strack, *op. laud.*, p. 56 et suiv. et *Arch. Pap. Forsch.*, III (1906), p. 133, où l'auteur, en raison de ce changement de nom, attribue de préférence l'inscription à Bérénice IV.

(7) Cf. G. Lefebvre, *Ann. Serv. Antiq. Égypte*, X (1909), p. 162 et suiv.; XIX (1920), p. 54 et suiv. L'un des exemplaires est reproduit par Wilcken, *Chrestom.*, I, n. 70.

(8) On sait que durant son règne, Bérénice IV s'est mariée deux fois; mais elle s'est débarrassée de son premier mari au bout de quelques jours; elle n'a épousé le second qu'à la fin de 56 (cf. Bouché-Leclercq et Bevan, *loc. laud.*). A la ligne 33, il ne peut donc s'agir de ses enfants et je compléterais : *ὑπὲρ τῆς κυρίας βασιλίσσης καὶ τῶν* [*προγόνων*] : cf. la pétition qui lui est adressée, Wilcken, n. 70, l. 21.

La provenance du monument ne paraît pas douteuse non plus. S. de Ricci avait admis qu'il s'agissait de l'Aphroditopolis de Thébaïde parce qu'il croyait reconnaître à la ligne 28 le nom d'Hermonthis (*ἐν πό*[*λει* Ἑρ*μ*]*ώνθει τοῦ ἄνω* Πα[*θυρίτου*?]). La lecture nouvelle : *ἐν* Πο*ουπαώνθει* nous conduit à une conclusion différente. Ce nom propre revient deux fois dans un papyrus de Berlin : *B G V*, VI, n. 1216, ligne 3 : [Πο*ο*]*υπαώνθ*(*εως*); ligne 11 : Πο*ουπαώνθε*(*ως*). Ce même papyrus, ligne 45, fait mention *τοῦ ἐν* Ἀ*φροδίτης πόλει ἱεροῦ* Ἁρ*μώτου καὶ* Ἁρ*ποχράτου θεῶν με*(*γίστων*). Comme Memphis y est nommée également, Schubart avait pensé que toutes les localités désignées appartenaient au territoire de Memphis[(1)]; mais Spiegelberg[(2)] a montré qu'il s'agissait plutôt du nome d'Aphroditopolis (Atfih), le 22e de la Haute-Égypte, lequel au nord touchait au nome Memphite[(3)].

Cette Aphroditopolis, sur laquelle nous sommes peu renseignés, possédait donc un gymnase. Il ne paraît pas douteux, en effet, qu'il faille compléter, ligne 2 : [*ἔδο*]*ξεν τοῖς ἐκ τοῦ ἐν* Ἀ*φροδίτης π*[*όλει γυμνασίου*], si l'on rapproche les lignes 18-19 d'où il ressort que le personnage honoré a exercé la gymnasiarchie. A Ombos, d'après un papyrus, il est question d'un groupement analogue : *οἱ ἐκ τοῦ ἐν* Ὀ*μβοις γυμνασίου*[(4)]. D'une manière générale, en Égypte, à l'époque des Lagides, les habitués du gymnase s'associaient sous la dénomination : *οἱ ἐκ τοῦ γυμνασίου*[(5)]. Ils votaient des décrets, d'ordinaire honorifiques; un document de cette espèce a été récemment publié[(6)]. Mais il faut remarquer que les dédicaces qui émanent de ces groupements supposent nécessairement des décrets préalables dont les dédicaces ne sont que la conclusion et le résumé.

(1) Il y est question, l. 52 et 90, *τοῦ ἐν* Μέ*μφει ἱεροῦ* Φ*θαιάπιος θεῶν μεγίστων*. C'est pourquoi Schubart, dans le *B G U*, a intitulé le document : « *Amtliche Uebersicht über die Flur von Memphis* ».

(2) *Arch. Pap. Forsch.*, VII (1923), p. 183-185.

(3) Sur cette Aphroditopolis, cf. Pietschmann *ap.* Pauly-W., *s. v.*, col. 2793, n. 1.

(4) Cf. U. Wilcken, *Arch. Pap. Forsch.*, V, p. 412. Dans le papyrus de Philadelphie, *Berl. griech. Urk.*, VI, n. 1256, un personnage qui adresse une pétition pour être déchargé d'une liturgie demande que l'affaire soit référée au gymnasiarque et *ἐπὶ τοὺς ἐκ τοῦ ἐν τῆι* Φ*ιλαδελφίαι γυμνασίου νεανίσκους*.

(5) Cf. E. Bickermann, *Arch.*, IX (1930), p. 38, qui oppose au terme *οἱ ἐκ τοῦ γυμνασίου* de l'époque hellénistique l'appellation d'une valeur différente que l'on rencontre à l'époque romaine : *οἱ ἀπὸ γυμνασίου*. — Sur les *ἐκ τοῦ γυμνασίου* dans le reste de la Grèce, cf. Poland, *Griech. Vereinsw.*, p. 104-105, et une inscription de Démétrias publiée dans un périodique intermittent, Πολέμων, I (1929), p. 126.

(6) Cf. H. Henne, *Bull. Inst. franç. arch. or.*, XXII, 1923, p. 191-202. Le document n'est malheureusement ni localisé, ni daté exactement. On trouvera dans l'étude de H. Henne l'indication de la plupart des documents relatifs aux gymnases de l'Égypte ptolémaïque.

Si l'on admet notre interprétation du décret et la restitution de la ligne 17, rapprochée de la ligne 6, nous voyons qu'Hérodès appartenait à la classe militaire, étant *ἱππάρχης ἐπ' ἀνδρῶν κατοίκων ἱππέων*. Le même titre, déjà donné dans un papyrus de Tebtynis à un personnage qui est dit aussi *τῶν πρώτων φίλων*[(1)], est porté, vers l'année 135 avant Jésus-Christ, par le dédicant de la porte d'entrée du temple de Pnéphéros à Théadelphie[(2)]. La signification de l'addition *ἐπ' ἀνδρῶν* a été longuement discutée[(3)] : il s'agit apparemment d'officiers en activité; mais il est bien assuré d'autre part qu'Hérodès avait sa résidence à Théadelphie ou dans la *χώρα* avoisinante[(4)]. C'est ainsi qu'il a pu exercer la gymnasiarchie.

Les cavaliers installés dans la contrée en qualité de clérouques semblent avoir eu avec les gymnases des relations assidues. Une requête est adressée par les cavaliers de Philadelphie (*οἱ ἐν Φιλαδελφείαι ἱππεῖς*) concernant le miel donné pour le gymnase[(5)]. Il est notable qu'à Samarie, le gymnase a été fondé par un *ὀγδοηκοντάρουρος κληροῦχος* qui doit être un officier de cavalerie[(6)]. A Théadelphie de même, un *ὀγδοηκοντάρουρος* a été gymnasiarque et il a fait construire au moins la porte monumentale du gymnase[(7)].

Hérodès, en sa qualité de gymnasiarque[(8)], a lui aussi pris soin de l'embellissement du gymnase (l. 24-26). La «grande exèdre» devait correspondre sans doute à la pièce, ouvrant sous un portique, qui est appelée par Vitruve *ephe-*

(1) *Pap. Tebt.*, I, n. 54, l. 2-3. — Dans le *Pap. Berl.*, 1002, l. 3, le titre abrégé, mais équivalent, est *τῶν κατοίκων ἱππάρχης ἐπ' ἀνδρῶν*. Voir la liste dressée par J. Lesquier, *Inst. militaires de l'Égypte sous les Lagides*, p. 340-341.

(2) Voir en dernier lieu Ev. Breccia, dans *Monuments de l'Ég. gréco-rom.*, t. I (1926), p. 103.

(3) Cf. Lesquier, *op. laud.*, p. 83 et suiv.; Breccia, *op. laud.*, p. 103-104.

(4) Comme l'a indiqué Breccia, il en était de même pour l'hipparque *ἐπ' ἀνδρῶν* de Théadelphie, Ἀγαθόδωρος Ἀγαθοδώρου Ἀλεξανδρεύς.

(5) *Pap. Soc. It.*, n. 391.

(6) P. Jouguet, dans *Raccolta in onore Felice Ramorino* (*Pubbl. Univ. Cattol. d. Sacro Cuore*, VII, p. 383 et suiv.).

(7) *Ann. Serv. Ant. Égypte*, XIX, 1920, p. 63. — Signalons encore l'ex-gymnasiarque Καραδύσης Φιλοθήρου, *συνστρατιώτης* des *πρώτωι φίλοι καὶ χιλίαρχοι λογχοφόροι εἴδους Βιθυνῶν δευτέρων* (Breccia, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, n. 24 (t. VII, fasc. 1), p. 64, n. 4 : IIe s.?). Il faut considérer sans doute aussi comme appartenant à la classe militaire Βοΐδας Δημητρίου Πέρσης, gymnasiarque et cosmète; cf. Henne, *Bull. Inst. Franç. arch. or.*, XXII, 1923, p. 200 et suiv.

(8) On voit d'après la ligne 22, qu'il s'est occupé de fournir l'huile nécessaire, chaque jour, ce qui était une des tâches essentielles du gymnasiarque. Plusieurs restitutions sont possibles. J'indique la plus simple : *ἐφρόντισε]ν τοῦ καθ' ἡμέραν ἐλαίου* (cf. *Syll.*[3], n. 714, l. 10); δα- peut-être le début de δα[ψιλῶς] ou de δα[πάνην].

beum[(1)]. Il est question d'une *οἴκησις* aussi dans le gymnase de Samarie : c'était, semble-t-il, un étage qui servait d'appartement[(2)]. La *πρόσβασις* pouvait mener à la porte principale. Quant au *xyste*, je ne sais s'il faut conclure de l'indication : *τὸν ἀρχαῖον ξυστόν* qu'il existait deux de ces galeries à proximité du gymnase. Aucune découverte archéologique ne nous a jusqu'à présent permis de reconnaître si les gymnases construits dans les métropoles ou même les bourgs de l'Égypte ptolémaïque se conformaient rigoureusement aux usages helléniques.

Il est probable que c'est encore en tant que gymnasiarque qu'Hérodès a participé à la fête des *Niképhoria* (l. 30). Le gymnase, comme on le verra ci-dessous, était le lieu désigné pour ces banquets donnés à l'occasion des fêtes solennelles que rappelle la ligne 32 : *ὑποδεξάμενος τοὺς ἄνδρας*. De même, à Salamine, un gymnasiarque est loué pour avoir traité les membres du gymnase : *τάς τε θυσίας ἐξουθύτησεν ἁπάσας τὰς καθηκούσας καὶ ὑπεδέξατο τοὺς ἀλειφομένους πάντας*[(3)]. Mais ici, le cercle des invités est plus large : le gouverneur du nome (*στρατηγός*) est convié (l. 34)[(4)]; on n'exclut même pas les gens originaires d'Alexandrie qui sont de passage dans la contrée (l. 35)[(5)], ni, semble-t-il, les soldats qui s'y trouvent temporairement (l. 36)[(6)]. Autant qu'on en peut juger par les débris de la ligne 37, les réjouissances duraient plusieurs jours.

Nous n'avons aucun renseignement sur ces *Νικηφόρια* qui étaient célébrés le 5 du mois de Thôt. Le surnom de *Νικηφόρος* a été porté par Philopator à la suite de la bataille de Raphia[(7)] et, à la fin du IIe siècle, par Cléopâtre III[(8)]. Il est douteux qu'il s'agisse ici d'une commémoration du triomphe remporté sur les

(1) Cf. *B C H*, LIV (1930), p. 110 et suiv.

(2) P. Jouguet, *Raccolta...*, p. 382 hors texte, l. 9-10. Il faut distinguer avec soin l'*οἴκησις* et l'*οἶκος*, mentionné avec le gymnase à Psénamosis dans l'inscription qui sera signalée ci-dessous.

(3) *IG*, II², 1227. Voir aussi l'inscr. de Kallatis, *SEG*, I, n. 327, l. 11-12 *πολυτελεστάτες* (*sic*) ἐ[ν τῶι γυμνασίωι ὑποδ]οχαῖς. Cf. Ad. Wilhelm, *Wien. Anz.*, 1922, p. 74 et sur les *ὑποδοχαί*, M. Holleaux, *Rev. Ét. Anc.*, 1919, p. 2, note.

(4) Sur le *στρατηγός* en Égypte voir en dernier lieu, Bilabel, *ap.* Pauly-W., *s. v.*, col. 184 et suiv.

(5) Les *παρεπιδημοῦντες* ne peuvent être assimilés à ces *γεοῦχοι* originaires d'Alexandrie, mais établis dans la *χώρα* (ci-dessous, p. 40, note 5); ce sont des gens de passage.

(6) Le mot *στρατιῶται* ne désigne pas les soldats établis comme clérouques.

(7) *OGI*, n° 89, l. 3, avec la note de Dittenberger; cf. H. Gauthier-H. Sottas, *Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV* (Le Caire, 1925), p. 59 et 76.

(8) Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. III, p. 57 et IV, p. 332.

Syriens : la bataille de Raphia est du 10 Pakhons[1]; et toute autre hypothèse paraît vaine[2].

La fête est en tout cas rattachée au culte dynastique; elle est célébrée *ὑπὲρ τῆς κυρίας βασιλίσσης*... (l. 33). Un curieux document, naguère publié[3], montre que les gymnases servaient aux manifestations du culte dynastique. C'est un décret datant sans doute de l'époque d'Épiphane et rendu *ἐπὶ τῆς γενομένης συναγωγῆς τῶν συγγεωργῶν, ἐχόντων δὲ τὰς κτήσεις περὶ Ψεναμῶσιν τοῦ Βερενίκης νόμου*[4]. Cette association, dite aussi *ἡ τῶν γεούχων σύνοδος*[5] s'est proposée d'acheter un terrain *εἰς οἰκοδομὴν γυμνασίου καὶ οἴκου.. ὅπως γυμνάσιον ποιήσαντες καὶ οἶκον ἄγωμεν τὰς ὑπὲρ τῶν βασιλέων θυσίας*; elle rencontre le bienveillant appui de Pâris, le *συγγένης*, qui offre gratuitement un terrain. On voit clairement par cet exemple, ainsi que par le décret mutilé d'Aphroditopolis, comment les officiers et fonctionnaires des Lagides[6], en exerçant eux-mêmes la gymnasiarchie et en contribuant à l'édification ou à l'embellissement des gymnases, encourageaient le loyalisme de la population hellénique ou hellénisée dans toute l'étendue de l'Égypte.

Athènes. Juillet 1933.

(1) GAUTHIER-SOTTAS, *op. laud.*, p. 26; 34; 39.

(2) On sait que des souverains qui n'ont pas officiellement dans leur titulature le surnom de *Νικηφόρος*, reçoivent cependant cette épithète; cf. G. LEFEBVRE, *Ann. Serv. Ant. Égypte*, XIX (1920), p. 45 qui cite de nombreux exemples. — Sur les *θεοὶ νικηφόροι* en Égypte, cf. P. ROUSSEL, *Cultes égyptiens à Délos*, p. 86. La déesse d'Aphroditopolis, Hathor-Aphrodite a-t-elle été dite *νικηφόρος*? Il est notable que certaines monnaies de l'époque de Trajan et d'Hadrien avec l'inscription *Ἀφροδειτοπολίτης* représentent une figure féminine debout, tenant sur la main sans doute une Niké; cf. PIETSCHMANN, *ap.* PAULY-W., *s. v. Aphroditopolis*, col. 2793.

(3) Cf. Ev. BRECCIA, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, n. 24 (t. VII, fasc. 1, 1929), p. 66 et suiv.

(4) Psenamôsis se trouverait à Kôm Tukala, dans la partie Nord-Ouest du Delta.

(5) Il y aurait lieu de revenir sur cette association de propriétaires qui avait un siège à Alexandrie; en attendant, on rapprochera le *σύνοδος τῶν συγγεούχων* (BRECCIA, *Iscr. gr. e lat.*, n. 131) et *οἱ ἀπὸ τῆς πόλεως γεοῦχοι* (*Arch. Pap. Forsch.*, V, p. 162, n. 8; cf. p. 227).

(6) Une dédicace nouvelle nous montre un Macédonien *τῶν πρώτων φίλων*, gymnasiarque à Thmouis en 255/4; cf. *Bull. Soc. Alex.*, n. 19 (t. V, 2e fasc.), p. 123.

UNE ÉPITAPHE MÉTRIQUE DE GAZA

(avec 1 planche)

PAR

L. H. VINCENT, O. P.

Vers la fin de 1931 le Musée national de Palestine s'enrichissait d'une inscription métrique grecque découverte dans la bâtisse d'une tombe moderne au cimetière de Gaza. Le document fut livré sans retard à l'étude par un excellent fac-similé photographique accompagné seulement de lecture et traduction provisoires avec de très sommaires notes[1]. Il était assigné paléographiquement au déclin du IIIe siècle de notre ère, en cette renaissance hellénistique dont on rappelait que Nonnos, Procope et Chorikios furent les protagonistes[2]. En dépit toutefois d'une lecture «presque certaine» et d'un «sens clair», au témoignage de l'éditeur, ce morceau poétique ne produisait pas d'abord une impression bien nette; en particulier les allusions aux monarques égyptiens et à la Crète demeuraient presque inintelligibles dans la lecture proposée.

De passage à Jérusalem peu de mois après cette publication, M. H. Seyrig, directeur du Service des Antiquités de Syrie, me signalait, avec son obligeance coutumière, que plusieurs maldonnes de déchiffrement défiguraient le sens de cette inscription; la plus grave faisait en effet disparaître le nom d'Anôpolis, localité crétoise mentionnée comme patrie du défunt. Je ne vois pas que M. Seyrig ait jusqu'ici rien publié lui-même sur un texte dont il a eu le mérite de saisir la véritable importance. D'autres hellénistes de marque l'ont cependant si bien commenté déjà qu'on peut à peine glaner après eux[3]. Du moins ne sera-t-il pas sans utilité de synthétiser leurs informations, en se risquant à les compléter ici ou là : c'est à peu près toute l'ambition de cette note dédiée en

(1) *An inscribed Epitaph from Gaza*, by J. H. I[LIFFE], dans *The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, I, 1931, p. 155-156 et pl. LIX. [*Cité* : ILIFFE, *Quarterly*...].

(2) Voir ABEL, *Rev. biblique*, 1931, p. 5 ss. pour la bibliographie utile.

(3) P. ROUSSEL, *Épitaphe de Gaza commémorant deux officiers de la garnison ptolémaïque*, dans *Ægyptus, Rivista ital. di egit. e di papirol.*, XIII, 1933, p. 145-151. [*Cité* : ROUSSEL, *Ægyptus*...]. — Marcus N. TOD, *A greek Epigramm from Gaza*, dans le même fasc. d'*Ægyptus*, p. 152-158. [*Cité* : TOD, *Æg.*]. — R. MOUTERDE, S.J., dans *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, XVI, Beyrouth, 1932, p. 98-100. [*Cité* : MOUTERDE, *Mél.*].

hommage de gratitude et d'admiration à la mémoire de MM. Gaston et Jean Maspero.

L'inscription, cotée désormais «I. 9307» au Musée de Jérusalem, est gravée en lettres moyennes de o m. 01, sur un beau bloc de calcaire doux, certainement apporté d'assez loin[1]. Il mesure o m. 86 × o m. 525, avec une épaisseur moyenne de o m. 24. Fruste à l'arrière, il est finement layé sur la face inscrite, avec des arêtes conservant encore quelque chose de leur réglage primitif tout à fait soigné, en vue de l'insertion dans quelque édicule funéraire dont ce bloc même fait pressentir le caractère monumental par sa nature et ses proportions. Il a été par la suite irrégulièrement brisé vers le milieu, sans qu'il en résulte aucune difficulté sérieuse pour le déchiffrement, obscurci tout au plus par l'un ou l'autre coup de pic dans le remploi du bloc; l'unique dommage sérieux affecte seulement le milieu des lignes 3 et 4, effaçant une dizaine de lettres dont la restitution sagace par M. Iliffe paraît s'imposer. Un réseau de lignes menues avait préparé l'harmonieuse répartition du texte. C'est d'abord, sur l'arête verticale gauche du bloc, un trait fixant la justification au début des vers, plus ou moins tassés suivant leur longueur pour ne jamais déborder la ligne; c'est ensuite une série de traits horizontaux parallèles, à peu près régulièrement espacés de 20 à 21 millimètres[2], où s'ajuste assez strictement en chaque ligne le sommet des lettres de dilatation variable dans le bas, quoique ne dépassant nulle part la parallèle inférieure. Un second trait vertical barre, au sommet, les premiers traits horizontaux pour indiquer le milieu de la surface à inscrire. Une légère erreur d'équerre a causé dans ce réglage un fléchissement sensible de gauche à droite, dans le sens de l'écriture. Fort insolite, si je ne me trompe, dans les inscriptions palestiniennes, ce procédé régulateur intervient fréquemment dans les inscriptions gréco-égyptiennes, par une survivance probable du procédé usuel dans les inscriptions hiéroglyphiques; on serait donc tenté déjà de le considérer comme un indice caractéristique d'origine[3]. Les deux premiers traits sont demeurés vides.

[1] Un indice de ce transfert est fourni d'ailleurs par ce fait que diverses éraflures, dont l'une au moins assez profonde au début de la ligne 3, n'ont pas endommagé la gravure des lettres. On ne trouverait aujourd'hui ce calcaire que dans la zone montagneuse à 35 ou 40 kilomètres au N.-E. de Gaza.

[2] Des mensurations plus minutieuses établiraient peut-être une intention d'espacement de 20 millimètres pour les lignes et de 22-24 millimètres pour les interlignes, mais sans régularité absolue.

[3] Voir par exemple dans J. G. Milne, *Greek inscriptions* [*Catalogue général... Musée du Caire*, 1905], nos 9202 (p. 27 s. et pl. I : stèle votive de l'an 24 av. J.-C.), 9222 (p. 64 : épitaphe du

Mais c'est surtout par la physionomie générale que le texte gravé dans ce canevas produit l'impression d'avoir été tracé par la main rapide et sûre d'un calligraphe expert, le graveur n'ayant eu qu'à creuser les traits d'encre ou de couleur[1]. Beaucoup mieux que le ciseau le plus souple, un calame ou un pinceau peuvent expliquer la nuance cursive de ces caractères, par ailleurs fermes, voire épais. Leur galbe, sauf erreur, évoque sans doute les plus élégantes inscriptions des hypogées peints de Marésa[2], mais il s'apparente manifestement

iiie-ive siècle ap. J.-C.), 9226 (p. 55 s. et pl. VIII : épitaphe du iie siècle ap. J.-C.), 9234 (p. 65 et pl. X : épitaphe $\pm$ 1 av. J.-C.), 9252 (p. 31 et pl. III : stèle vot. de 149 ap. J.-C.), etc. — Cf. Ev. Breccia, *Iscrizioni greche e latine* [*Catal. gén. Mus. Alexandrie*, 1911], nos 3 (p. 2 et pl. I : dédicace, 1re moitié du iiie siècle av. J.-C.), 307 (p. 159 : iiie siècle av. J.-C.). — Breccia, *Note epigrafiche* [*Bulletin Soc. arch. Alex.*, XXVI, 1931], nos 3 (p. 2 s. : stèle vot. de 94 av. J.-C.), 18 (p. 15 : épitaphe). — H. Willrich, *Der Chelkiasstein* (au Mus. de Berlin, sect. égypt.); *Archiv für Papyrusforschung*, I, 1901, p. 48. Ces exemples pris au hasard attesteront la fréquence et la continuité du réglage dans les inscriptions gréco-égyptiennes.

[1] Telle a été manifestement aussi l'impression du R. P. Mouterde, qui écrit : «le texte a sans doute été tracé au calame ou au pinceau sur la pierre, puis livré au lapicide» (*Mélanges*..., XVI, 99). Il semble bien que M. Roussel (*Ægyptus*, XIII, 147, n. 1) apporte implicitement à ce diagnostic la sanction de sa haute compétence.

[2] Voir J. P. Peters and Herm. Thiersch, *Painted Tombs in the Necropolis of Marissa*, 1905; surtout les nos 1 (p. 37 ss., fig. 7 : épitaphe) et 33 (p. 56 ss., fig. 19 : graffite érotique d'après les éditeurs, graffite funéraire d'après le P. Lagrange, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1902, p. 501 s.; voir la bibliographie copieuse sur ce graffite dans H. Lamer, *Der Kalypso-Graffito in Marissa; Zeitschrift des Deut. Pal.*, LIV, 1931, p. 60, n. 1). La paléographie de ces textes a été comparée spontanément par les premiers éditeurs «à l'écriture des papyrus du iiie siècle avant J.-C.» pour le texte no 1 et «de la fin du iiie siècle» pour le graffite no 33 (*Paint. Tombs*, p. 38 et 57), d'après les planches II et XI de Kenyon, *Palaeography of Greek Papyrus* [corroborées maintenant à satiété par les nombreuses et magnifiques planches de C. C. Edgar, *Zenon Papyri*, 4 vol. du *Catal. gén. du Musée du Caire*, de 1925 à 1931, couvrant l'intervalle de 261 à $\pm$ 240 av. J.-C.] et pl. I pour le graffite no 33; mais sur l'exacte valeur probante de cette planche I de Kenyon, *Pal.*, on ne perdra pas de vue les observations de Wilcken, *Zur Palaeographie* dans *Archiv für Papyrusforschung*, I, 1901, p. 361. D'après Lamer, *op. l.*, p. 61, n. 1, Crönert et Wünsch dateraient plutôt ce graffite du milieu du second siècle seulement. Les dates explicites que mentionnent les inscriptions de Marésa précisent les premières années du second siècle pour les plus anciennes épitaphes (Peters-Thiersch, p. 76 ss.; Lagrange, *CRIBL.*, 1902, p. 502 ss.); l'origine des hypogées remonte par conséquent à la fin du iiie siècle; cf. *RB.*, 1906, p. 318. Ces dates sont confirmées par les *Tombeaux récemment découverts à Marisa* (Abel, *RB.*, 1925, p. 267 ss., surtout p. 275). A ces textes palestiniens capables d'éclairer la paléographie de l'épigramme gaziote, il faut naturellement ajouter les fameux graffites magiques et autres découverts naguère à Sandaḥannah, c'est-à-dire dans le voisinage des hypogées peints; voir Bliss et Macalister, *Excavations in Palestine... 1898-1900*, p. 158-187 et pl. 86-88 — malheureusement peu claires —. M. R. Wünsch, à qui fut dévolue la monographie de ces textes, les a datés «du second siècle après J.-C.» (*op. l.*, p. 182), non sans admettre pour l'un ou l'autre une date «plus ancienne de quelques siècles» (*l. l.*). En fait MM. Peters et Thiersch

plus encore — et d'ailleurs comme les inscriptions de Marésa elles-mêmes — aux stèles et épitaphes peintes du Musée d'Alexandrie[1], et surtout aux papyrus ptolémaïques. *Épsilon* et *sigma* sont invariablement de forme lunaire, ϵ, c, le plus souvent petits[2], quoique de galbe très varié, *épsilon* parfois sans barre médiane perceptible (*v.g.* : 3e lettre de la l. 1), ailleurs au contraire muni d'une barre obliquement tracée avec l'exagération commune dans la graphie cursive des papyrus (voir spécialement ligne 6, dans le second ϵ d'ϵΥΤϵΚΝΙΗΝ, et ligne 9 dans ΒΑCΙΛΗϵC). Petits sont en général aussi *omicron* et *ômega* : le premier tantôt arrondi non sans élégance, tantôt ovale ou légèrement déformé[3]; le second présentant toutes les nuances familières dans les papyrus; attirons seulement l'attention par exemple sur ΥΜϵΩΝ (l. 1), ΩΛϵΤΟ (l. 3), ϵCΙΔΩΝ (l. 4), ΓΟΝϵΩΝ (l. 6), ΚΩΚΥCϵ (l. 7), ϵΧΘΡΩΝ (l. 11). Les Α sont barrés horizontalement, ici ou là toutefois avec une très légère obliquité relevée de gauche à droite; les Θ de même, encore que l'un ou l'autre, par exemple le *thêta* minuscule de ΘΥΓΑΤΡΟC (l. 5) ne soit pas barré du tout et ne présente d'ailleurs, sur la pierre, aucune trace d'un point central[4]. Au lieu de deux hastes verticales parallèles, *mu* présente assez fréquemment cette seconde haste incurvée si courante dans les papyrus (*v.g.* l. 1, deux fois); sa barre médiane n'a pas de brisure, mais relie le sommet des hastes verticales par une courbe plus ou moins prononcée, dilatée parfois immodérément (*v.g.* dans ΝϵΜϵCΙC, l. 2). Les hampes de Ι, Ρ, Τ, Υ sont en général plus développées que la moyenne, avec une ciselure accentuée vers l'extrémité inférieure. L'examen direct de la photographie[1] permettra du reste à chacun l'enquête plus approfondie sur l'aspect paléographique du texte. En voici la transcription, suivie d'un essai de traduction où l'élégance est sacrifiée de parti pris au désir de serrer le texte d'aussi près que possible :

ont aussitôt discerné leur analogie très étroite avec les inscriptions des hypogées et l'influence manifeste de la graphie égyptienne sur papyrus qui leur a donné cette physionomie cursive très saisissante (*Paint. Tomb.*, p. 72). M. Thiersch ajoute très justement que la méprise de Wünsch résulte de sa préoccupation exclusive de juger des particularités graphiques et autres par un point de vue d'atticisme, au lieu d'envisager l'influence croissante en Palestine des papyrus hellénistiques égyptiens (*l. l.*, note).

(1) Voir par exemple les urnes funéraires, dans Breccia, *Iscr. gr.; Catal. Mus. Alex.*, nos 187-195 (p. 106 ss., pl. XLIII-V : IIIe siècle av. J.-C.); la dédicace no 258 (p. 137, pl. XLVIII, 115 : IIIe-IIe siècles av. J.-C.); les stèles peintes nos 229 (p. 126, pl. XLVIII, 113), 238 (p. 130), 246 (p. 133), etc. : toutes du IIIe ou IIe siècle avant J.-C.

(2) Observation analogue du R. P. Mouterde et de M. Roussel caractérisant cette écriture par «ses lettres lunaires très petites» (*Mél.*, p. 99; *Æg.*, p. 147, n. 1). Ainsi généralisée la remarque n'est pas assez exacte; l'inscription débute par un ϵ qui a plus que la moyenne des lettres et qu'on retrouvera facilement en d'autres lignes. Noter aussi la variété des C, par exemple dans ΒΑCΙΛΗϵC (l. 9) et χρυσεαις κτλ. (l. 10).

(3) Voir spécialement les *omicron* des lignes 7-8.

(4) Quand il signale les «thêta pointés» comme caractéristiques de l'inscription, le R. P. Mouterde a été sans doute induit en erreur par la photographie réduite du *Quarterly*. Sauf méprise, je n'ai pu constater sur la pierre un seul *thêta* pointé. D'autre part cette lettre offre la même variété de galbe minuscule ou développé (cf. θυγατρὸς θυγάτηρ, l. 5), lunaire ou ovale (*ibid.*) signalé dans ϵ et C. Cette association de types considérés souvent comme distinctifs d'évolution graphique justifie bien l'opinion de Wilcken sur la contemporanéité des formes ovales et lunaires — ou rondes — (cf. *Archiv für Papyrusforsch.*, I, 367 ss.).

Ἐξ εὐδαιμοσύνης πῦρ ἄγριον ἤλυθεν ὑμέων,
Χαρμάδα, ἔσφηλεν δ' ἐλπίδα τις νέμεσις.
Ὤλετο μὲν κοῦρος [πατρ]ώνυμος εἴκοσι μούνας
δυσμὰς Ἀρκτούρου [χειμ]ερίας ἐσιδών·
ὤλετο δ' ἑπταέτις θυγατρὸς θυγάτηρ Κλεόδοξα
Ἀρχαγάθας, γονέων δ' ἔκλασεν εὐτεκνίην·
οἰκτρὸν δὲ Αἰτωλὸς κούρην κώκυσε Μαχαῖος.
Ἀλλὰ πλέον θνητοῖς οὐδὲν ὀδυρομένοις.
Ἦ μὴν ἀμφοτέρους γε παλαίπλουτοι βασιλῆες
Αἰγύπτου χρυσέαις ἠγλάϊσαν χάρισιν·
ὡς δὲ πάτραν δμηθεῖσαν Ἀνώπολιν ἐγ δορὸς ἐχθρῶν
ὤρθωσας Κρήτην μαρτυρέουσαν ἔχεις.
Μέμψασθαι δὲ θεοῖς ἀρκεῖ μόνον ἄνδρα γε θνητόν.
Ὦ παῖ Τασκομένους, γήραος ὡς χαλεποῦ
ἤνυστησας· ψυχῆι δὲ τὰ μυρία πάντα πονήσας
ἵκεο τὴν κοινὴν ἀτραπὸν εἰς Ἀΐδεω.

De votre bonheur même un feu sauvage a surgi, Charmadas, et quelque vengeance céleste a ruiné (votre) espérance. D'abord mourut un fils, homonyme de son père, ayant contemplé vingt fois seulement le coucher hivernal d'Arcturus; ensuite mourut à sept ans Cléodoxa fille de (votre) fille Archagatha, ce qui brisa le bonheur familial des parents, et l'étolien Machaeos versa des pleurs sur une enfant digne de compassion. Il ne sert pourtant de rien aux mortels de se lamenter. Certes, vous deux du moins, les rois depuis toujours opulents de l'Égypte vous ont ornés de faveurs dorées; comment

(1) Très libéralement offerte par la Direction du Musée de Jérusalem, à qui j'exprime ici de sincères remerciments.

aussi, ta patrie Anópolis ayant été domptée par les lances ennemies, tu la redressas, la Crète en témoigne pour toi. Adresser des reproches aux dieux, c'est tout ce que peut faire un homme mortel. Ô fils de Taskoménès, quelle vieillesse de misère tu as eue en partage! Et après avoir enduré dans ton âme tous les maux possibles, tu es allé par le sentier commun dans l'Hadès.

C'est la date au moins approximative de cette inscription qu'il importe en premier lieu d'établir. Trompé par ce qui lui paraissait une écriture «plutôt provinciale et négligée», M. Iliffe l'assignait à la dernière partie du IIIe siècle après Jésus-Christ[1]. Les analogies sommairement groupées ci-dessus ne permettent guère d'en méconnaître le caractère «ptolémaïque»; toute la difficulté se réduit à trouver dans l'intervalle du IIIe au Ier siècle l'époque où elle serait le mieux en situation. Le R. P. Mouterde estime qu'elle «imite l'écriture cursive des débuts du second siècle»[2]. Des considérations analogues suggèrent de préférence à M. Tod une date générale comme «la dernière partie du second siècle avant Jésus-Christ»; impressionné par «l'évidence épigraphique» d'un considérable emploi de mercenaires Crétois dans les armées de Ptolémée VI Philométor, il incline finalement à dater notre texte de ce règne[3]. M. Roussel au contraire envisagerait de le faire «remonter jusqu'à la seconde partie du IIIe siècle», et il a très bien vu que le texte même semble nous donner «un *terminus ante quem*, qui est l'année 201», date de la prise de Gaza par Antiochus III[4]. S'il n'était quelque peu téméraire de serrer de plus près une détermination que la paléographie ne peut éclairer avec une telle précision, c'est au dernier quart du IIIe siècle, sous le règne de Ptolémée IV Philopator qu'on attribuerait le plus volon-

(1) Iliffe, *Quarterly...*, p. 155.

(2) Mouterde, *Mélanges...*, p. 99.

(3) Tod, *Ægyptus...*, p. 156 s. Il cite en effet la documentation épigraphique, et en particulier les deux décrets de Délos, brillamment commentés par M. Holleaux, *Décrets des auxiliaires crétois de Ptolémée Philom... à Délos*, dans *Archiv für Papyrusforschung*, VI, 1920, p. 9-20, et étudiés de nouveau par F. Dürrbach, *Choix d'inscr. de Délos*, I, 1922, p. 154-158, n° 92. Il est pourtant certain qu'au moins dès le règne de Ptolémée IV Philopator les mercenaires crétois étaient en nombre dans les armées Lagides. D'après Polybe, *Hist.*, V, 36, il y en avait «mille» sur lesquels on pouvait compter à Alexandrie, vers 220, au milieu des intrigues de la cour, et le même auteur (V, 65) en mentionne «3000» parmi les contingents recrutés avant la bataille de Raphia (cf. V, 824). Il y a d'ailleurs tout lieu de penser que la Crète, dont M. Dürrbach a pu dire qu'elle fut la «grande pourvoyeuse en mercenaires des états helléniques» (*Choix...*, I, p. 184), approvisionna de bonne heure aussi les armées des Ptolémées; cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, IV, 1907, p. 4 ss. P. Jouguet, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, 1926, p. 376 ss.

(4) Roussel, *Ægyptus...*, p. 147.

tiers la nouvelle inscription de Gaza. Mais avant d'en essayer la preuve il convient d'examiner de plus près la teneur du texte.

Non moins que la paléographie, les noms propres, dont la rareté relative n'offre pourtant rien d'anormal, ont dérouté le premier éditeur. A vrai dire il a bien discerné le principal, à savoir celui du défunt. Au lieu toutefois de s'en tenir au vocatif Χαρμάδα, l'intention d'«éviter l'hiatus» l'a porté à envisager la lecture «Χάρμα, accusatif après ἤλυθεν, et δαέσφηλεν, de δαϊσφάλλω», conjecturé d'après l'adjectif δαϊσφαλτος[1]. M. Tod élimine cette suggestion précaire en observant qu'un verbe δαισφάλλω, presque impossible même à concevoir, exigerait du moins un aoriste ἐδαϊσφηλεν. Il cite maints exemples d'hiatus analogues en d'autres épigrammes et conclut, sur une suggestion de M. J. U. Powell, qu'il n'y a point là de véritable hiatus, mais l'abréviation, par licence poétique, de l'*a* final, métriquement long, dans Χαρμάδα[2].

Sur les attestations littéraires du nom Χαρμάδας on peut voir les notices de Pape[3] ou de von Arnim et Rossbach[4]. A l'attestation épigraphique d'une borne domaniale de Lédon en Phocide, depuis longtemps connue[5], M. Roussel ajoute celle qu'a fournie récemment un décret de Théangéla en Carie, daté par M. Rostowzew de la «seconde moitié du IIIe siècle» avant notre ère[6].

La petite-fille de Charmadas, Cléodoxa, porte le nom d'une Niobide[7], qui fut aussi celui d'une joueuse de flûte d'après deux épigraphes de vases enregistrées par le *Corpus* des inscriptions grecques[8]. Quant à celui d'Archagatha, il s'est trouvé déjà dans une épitaphe d'Alexandrie qui n'a pas échappé non plus à l'érudition de M. Tod et qu'on date du IIIe-IIe siècle avant Jésus-Christ[9]. Sur le nom de l'étolien Machaeos, mari d'Archagatha et gendre de Charmadas, il n'y a sans doute pas lieu de s'attarder à l'hypothèse d'un prénom «Aitôlos»[10]. Le gentilice est ici d'autant mieux en situation que, si le nom Μαχαῖος paraît nouveau, «du moins.... les noms dérivés de μάχη ne manquent pas en Aitolie»[11].

(1) Iliffe, *Quarterly...*, p. 156, n. 1.

(2) Tod, *Ægyptus...*, p. 153 et p. 158, *post scriptum.*

(3) Pape-Benseler, *Wörterbuch der gr. Eigennamen*, s. v°.

(4) Dans Pauly-Wissowa, *Realenc.*, III, 2172 s.

(5) *Inscriptiones græcae*, IX, 1, 186.

(6) *Revue des études anc.*, XXXIII, 1931, pl. II et p. 210, l. 9.

(7) Cf. Pauly-Wissowa, XI, 675 (Scherling), ou Roscher, *Lexic. d. gr. Mythol.* (Shell), s. v°.

(8) *CIG.*, IV, p. 177, n° 8044, et p. 239, n° 8450.

(9) Voir Preisigke, *Sammelbuch der gr. Urkund. aus Ægypten*, I, 3436.

(10) Iliffe, *Quarterly...*, p. 155.

(11) Roussel, *Ægyptus...*, p. 148. Cf. Tod, *ibid.*, p. 157.

Anôpolis, le propre nom de la petite patrie dont la libération avait illustré Charmadas, a mis complètement en échec M. Iliffe, qui en a divisé le vocable et supposé dans *ϖόλιν* une méprise du lapicide pour *ϖάλιν* : «tu élevas ta patrie au pinacle de nouveau»[1]. On s'étonne que le R. P. Mouterde complique encore la difficulté créée par cette méprise en transcrivant : ΑΠΩ ΠΟΛΙΝ[2]. Ce sera le mérite de M. Seyrig d'avoir vu tout de suite qu'il s'agissait d'Anôpolis, localité modeste près du littoral Sud de la Crète occidentale[3]. On va voir que la mention de cette ville fournit en quelque sorte la clef du texte.

Non sans hésitation, et seulement en note, l'éditeur initial admettait la lecture *ὦ ϖαῖ Τασκομένους*, qui donne correctement le patronymique attendu pour Charmadas. Or le nom, apparemment enregistré déjà dans Pape-Benseler[4], figure dans un catalogue de vainqueurs aux Panathénées comme celui d'un Magnésien, entre 194-189 avant Jésus-Christ[5].

Pour apprécier correctement les «faveurs dorées» de la cour égyptienne (vers 9-10), il importe d'en préciser les bénéficiaires : les «deux enfants» — Charmadas fils et la fillette Cléodoxa — d'après M. Iliffe et le P. Mouterde[6]. Ce dernier ajoute que de tels cadeaux aux «deux jeunes défunts» auraient pu être «les agrafes d'or, insignes des *συγγενεῖς* ou des *ϖρῶτοι φίλοι* (*Archiv f. Papyrusf.*, I, 1900 [1901], p. 225)»[7]. Cette citation même aurait dû pourtant le mettre en garde contre son attribution; car si M. de Wilamowitz-Moellendorff

(1) *Op. l.*, p. 156 : «you raised your native land *on the high again...*» *ἄνω ϖάλιν*.

(2) Mouterde, *Mélanges...*, p. 99, ce dont il ne donne d'ailleurs aucun commentaire.

(3) Décrite par Bürcher dans Pauly-Wissowa, *Realencyclop.*, XI, col. 1801 s. et 1812; cf. *Supplément*, I, 88. Cf. Roussel, *Ægyptus...*, p. 150.

(4) Quoique nuancé en Τασκαμένης.

(5) O. Kern, *Die Inschr. von Magnesia am Meander*, p. xxi; cf. *IG.*, II, ii, n° 967, l. 54 [M. Kern cite l. «36» et M. Roussel (*Æg...*, p. 148, n. 2) cite : «*IG.*, II², 2313, B. l. 35» qui ne m'est pas intelligible]. L'épitaphe lacuneuse de *IG.*, II, iii, 2314 : ...*σκος*.....*ομένους* [Λευκ]*ονοιεύς* donne la tentation de suppléer : ...*σκος* [Τασκ]*ομένους Λευκονοιεύς*, mais le jeu est trop risqué sans doute.

(6) Iliffe, *Quarterly...*, p. 156, avec la seule observation que l'allusion est «obscure». R.P. Mouterde, *Mélanges...*, p. 99.

(7) *L. l.* L'autorité alléguée n'est rien moins que M. Ulrich von Wilamowitz-Moellendorff, *Zwei Gedichte aus der Zeit Euergetes' II.* Il reprend l'examen de deux épitaphes métriques publiées d'abord par M. Jouguet, *Bull. cor. hell.*, XX, 1896, p. 192-196. Dans une étude ultérieure insérée au même volume du *BCH.*, p. 459-466 — sans que M. de Wilamowitz y ait fait la moindre allusion —, M. Jouguet précisait ses lectures et ajoutait d'utiles annotations, en particulier (p. 460 s.) sur les décorations royales. Il éditait en même temps deux nouveaux textes analogues et du même site, *el-Hassaïa* non loin au Sud d'Edfou = *Apollinopolis magna* : l'un strictement de même époque, puisque composé par le même rhéteur Ἡρώδης, l'autre peut-être un peu plus récent. L'allusion à une «guerre

y établit que le bandeau royal, *μίτρα*, et l'agrafe d'or étaient des distinctions royales usuelles pour les *συγγενεῖς* et les «cousins du roi», il avait précisément insisté, quelques pages plus haut, sur leur caractère personnel intransmissible par héritage[1]. Or on se demande quels titres personnels pouvaient s'être acquis un jeune homme de vingt ans et une «pitoyable» fillette de sept ans : «ombres vaines» comme les qualifie si bien M. Roussel[2]. On les attribuera donc naturellement à Charmadas lui-même et à son gendre Machaeos, ainsi que l'ont compris déjà MM. Roussel et Tod, et il ne reste plus à envisager que les circonstances dans lesquelles les deux hommes avaient pu mériter la reconnaissance royale des Lagides. Le fait que Charmadas, crétois d'Anôpolis, illustré d'abord par la libération de sa patrie, se trouvait à Gaza dans une situation capable d'intéresser la cour alexandrine donne assez à entendre qu'il y servait dans les troupes mercenaires à la solde des Ptolémées. S'il était possible de fixer l'époque où, par l'intervention du héros, Anôpolis fut délivrée du joug ennemi,

de Syrie» (inscr. III, l. 12) lui suggérait comme date approximative l'un ou l'autre règne de Ptolémée II Philadelphe ou de Ptolémée III Évergète (*op. l.*, p. 462) et ce groupe d'épigrammes lui semblait indiquer «un cimetière de soldats grecs» (p. 466). Visiblement impressionné surtout par le caractère superficiel et *décadent* de cette rhétorique, M. de Wilamowitz a daté les deux premiers textes du temps d'Évergète II (145-116) et son attribution est reproduite d'emblée par Milne pour le groupe entier des textes réunis au Musée du Caire (*Gr. Inscr.* dans *Catal. gén.*, p. 69 ss., n°ˢ 9203-9206); même adhésion de E. Breccia (*Iscr. gr.*, n° 316, dans *Catal. Mus. Alex.*, p. 162 s. et pl. XXXI, 74) pour un texte lacuneux de même provenance. Au lieu de cette période basse du second siècle, le R. P. Mouterde propose «le second siècle» en général. A juste titre il fait ressortir l'affinité linguistique existant entre les épigrammes d'el-Hassaïa et celle de Gaza (*Mélanges...*, p. 100). Faute de reproductions photographiques — excepté pour le fragment du Musée d'Alexandrie — on juge mal de l'analogie paléographique. Il paraît néanmoins très vraisemblable que l'une ou l'autre des inscriptions d'el-Hassaïa, contemporaine de celle de Gaza, remonte au dernier quart du iiiᵉ siècle, ainsi que M. P. Jouguet paraissait en avoir l'impression. La troisième guerre de Syrie, ou «guerre de Laodice», au début du règne d'Évergète Ier (246-221) expliquerait bien l'allusion signalée dans Hassaïa n° 3, l. 12 = Milne, n° 9205, que Wilamowitz rapporte à l'intronisation d'Alexandre Zabinas en 129 (*Arch. Pap.*, I, 222).

(1) Wilamowitz-Moellendorff, *Archiv f. Pap.*, I, 1901, p. 221. Cf. Roussel, *Ægyptus...*, p. 148 s.

(2) *Ægyptus...*, p. 148. On ne s'avisera sans doute pas d'alléguer, d'après l'épigraphe n° III d'Hassaïa, vers 3-4, le cas du «fils de Ptolémaios que les Évergètes ont décoré du bandeau royal — *μίτρᾳ ἐπηγλάϊσαν* —» pour prouver que le fils de Charmadas et sa très jeune cousine Cléodoxa pouvaient avoir été les bénéficiaires des *χρυσέαις χάρισιν*. Quoique désigné lui aussi par le terme *κοῦρος*, le fils de Ptolémaios était allé déjà guerroyer en Syrie (vers 12) et la mort l'avait surpris sur le chemin du retour. La *μίτρα* dont il avait été décoré paraît assez bien l'équivalent de la «couronne d'or» — *χρυσῷ σΊεφάνῳ* — conférée au stratège Helcias dans l'inscr. du musée de Berlin; cf. H. Willrich, *Der Chelkiasstein; Archiv. f. Pap.* I, 48 s.

la date du texte de Gaza serait avantageusement éclairée. M. Roussel a savamment examiné les hypothèses qui s'harmoniseraient avec l'histoire générale de Crète pour situer cet événement local. Sans aboutir à «aucune certitude», il montre du moins «que l'exploit de Charmadas se placerait sans difficulté dans le dernier quart du IIIe siècle», époque où la guerre civile fit rage entre les cités crétoises par le fait des dissensions que provoqua la ligue de Cnossos et de Gortyne[1].

Il n'importe pas de chercher si le rôle de champion de l'indépendance d'Anôpolis fut le point de départ de sa carrière, ou seulement un intermède après qu'il avait déjà mis sa bravoure au service des Lagides, bons payeurs et assez riches pour ne jamais lésiner en vue de s'assurer des mercenaires spécialement solides[2]. Son rang n'est pas défini dans les troupes stationnées à Gaza, mais on peut supposer sans invraisemblance qu'il était assez stable pour justifier apparemment la présence de sa famille; en ce cas il aurait fait partie des *κάτοικοι*, sorte de colons domiciliés qui demeuraient en service actif, ou des *clérouques*, *κληροῦχοι*, qui, après radiation des cadres actifs, recevaient une dotation territoriale et continuaient de représenter un élément de sécurité pour la domination égyptienne[3]. L'importance de Gaza pour le contrôle ptolémaïque de la Palestine explique largement la présence d'une garnison d'élite, et les papyrus de Zénon par exemple permettent d'entrevoir le rôle de cette place dans les relations égypto-palestiniennes sous le règne de Ptolémée Philadelphe[4]. Cet état de choses ne fut modifié que par la victoire d'Antiochus III, en 201[5], définitivement consacrée trois ans plus tard à Paneion.

(1) Roussel, *Ægyptus...*, p. 150 s. Bürchner observe qu'Anôpolis paraît avoir été indépendante, en tous cas, pour le moins dès 185 av. J.-C. (Pauly-Wissowa, *Suppl.* I, col. 88).

(2) Sur la richesse et la munificence des Lagides, spécialement sur le rôle joué par leurs libéralités dans la politique, voir les fines remarques de M. Holleaux, *Études d'hist. hellénist.*, dans *Rev. ét. anc.*, XVIII, 1916, p. 245-247. De Ptolémée II, M. Jouguet a pu écrire qu'il «a été le souverain le plus riche... de son temps» (*L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, 1926, p. 286) et il expose ailleurs (*op. l.*, p. 313 ss., 321 ss.) les conditions qui firent affluer la richesse «à l'immense capitale, la merveilleuse Alexandrie» (p. 324). Les gens prêts à vendre leurs services ne l'ignoraient pas et le poète gaziote en est l'écho par son rappel des *παλαίπλουτοι βασιλῆες Αἰγύπτου* «les rois d'Égypte à l'antique richesse» (vers 9-10).

(3) Sur les *katoikoi* et les *clérouques* voir Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, IV, *Les institutions....*, p. 13-46 : *La dotation de l'armée territoriale.* Cf. Jouguet, *L'impér. macéd.*, p. 380 ss.

(4) Quelques indications sur ce sujet ont été groupées dans la *RB.*, 1920, p. 172 ss.; 1927, p. 146.

(5) La prise de Gaza, au terme d'une héroïque résistance, était datée non sans quelque indécision de l'an 200 par K. B. Stark, *Gaza und die philistäische Küste*, 1852, p. 404-406. Bouché-

Et c'est par là, semble-t-il, que l'inscription trahit le mieux son appartenance au dernier quart du IIIe siècle. Aux suggestions de la paléographie pour une telle époque s'ajouterait la présence, signalée ci-dessus d'après Polybe, d'un corps important de Crétois à la journée glorieuse de Raphia (217), où la sœur-épouse de Philopator, Arsinoé III, força la Victoire un moment hésitante en galvanisant les troupes par ses larmes, ses cheveux épars et la promesse de deux mines d'or à chaque combattant quand l'ennemi serait terrassé[1]. En tous cas, puisque l'on pouvait, sur la tombe plus ou moins somptueuse de Charmadas, célébrer non sans emphase l'opulence et les libéralités royales égyptiennes, le pays n'était donc pas encore sous le sceptre des Séleucides dont l'administration n'eût évidemment pas vu de bon œil ce témoignage importun qui aurait résonné comme un regret[2].

Il est très naturel, en de telles conditions, que le héros crétois cantonné dans cette marche palestinienne ait choisi pour mari de sa fille Archagatha un de ses

Leclercq, *Hist. des Lagides*, I, 1903, p. 356, indiquait déjà l'année 201. Même date générale dans Mart. A. Meyer, *History of Gaza*, 1907, p. 48. Maurice Holleaux, *Cambridge Anc. History*, VIII, 1930, p. 153, a précisé «l'automne de 201».

(1) *III Macch.*, I, 4 : *Γενομένης δὲ καρτερᾶς μάχης καὶ τῶν πραγμάτων μᾶλλον ἐρρωμένων τῷ Ἀντιόχῳ, ἱκανῶς ἡ Ἀρσινόη ἐπιπορευσαμένη τὰς δυνάμεις παρεκάλει μετὰ οἴκτου καὶ δακρύων, τοὺς πλοκάμους λελυμένη, βοηθεῖν ἑαυτοῖς τε καὶ τοῖς τέκνοις καὶ ταῖς γυναιξὶν θαρραλέως, ἐπαγγελλομένη δώσειν νικήσασιν ἑκάστῳ δύο μνᾶς χρυσίου.* «Or, le combat devenant violent et les affaires tournant plutôt à l'avantage d'Antiochus, Arsinoé se prodiguant de son mieux à travers les rangs exhortait les troupes avec des appels pathétiques et des larmes, ses tresses dénouées, à prendre vaillamment à cœur leur propre salut comme celui de (leurs) enfants et de (leurs) femmes, promettant de donner à chacun deux mines d'or quand ils auraient remporté la victoire». Cette intervention d'Arsinoé, jointe aux imprudences d'Antiochus, ayant assuré le triomphe «paradoxal» de Philopator (Polybe, V, 87⁷), la promesse de la reine fut sans doute réalisée fidèlement. Il n'est donc pas interdit de penser que, si Charmadas et son gendre bataillèrent en cette mémorable journée, la gratification importante qui leur échut pouvait compter aussi parmi les *χρυσέιαις χάρισιν* par quoi s'était traduite la reconnaissance royale (vers 10). D'autre part, l'association du couple royal en cette affaire donnerait un sens littéral aux *βασιλῆες Αἰγύπτου*, si tant est que l'expression ne soit pas une simple fantaisie poétique; et les services de Charmadas purent d'ailleurs se prolonger encore sous le règne suivant avec la même gloire.

(2) Le R. P. Mouterde, lié probablement par la date du «second siècle» qu'il assigne au texte, perçoit en effet dans «le rappel de ces cadeaux» royaux égyptiens «le regret des temps heureux où Gaza était ville de péage pour les Ptolémées» (*Mélanges...*, p. 99). On n'en saisit pas très bien la portée. Faudrait-il concevoir Charmadas et son gendre comme d'anciens fermiers généraux des taxes égyptiennes, office où ils auraient réalisé de gros revenus? Mais en toute hypothèse un rappel de ce genre eût été fort malavisé dans un temps où la domination syrienne s'exerçait jalousement à Gaza.

jeunes compagnons d'armes, l'étolien Machaeos[1]. Père et grand père, quand la mort l'atteignit, Charmadas ne guerroyait apparemment plus et s'était fixé comme vétéran dans cette contrée fort accueillante aux étrangers.

L'inscription de Gaza, dans une telle perspective, prend un sens cohérent et clair. La félicité semblait promise au valeureux crétois Charmadas; après avoir eu la gloire de reconquérir l'indépendance d'Anôpolis, sa petite patrie, subjuguée par des étrangers, il s'était, par de brillants services, acquis la gratitude et les libéralités des monarques Lagides et jouissait du bonheur familial. Hélas! une Némésis implacable devait saccager tout ce bonheur. D'abord elle ravit à Charmadas un fils de vingt ans, son homonyme; ce fut le tour ensuite de sa petite-fille Cléodoxa, âgée de sept ans à peine : lamentable trépas qui ruinait du même coup le bonheur de sa propre fille Archagatha et de son gendre l'étolien Machaeos. L'un et l'autre pourtant des deux hommes, comblés pour leur bravoure de précieux honneurs par les rois d'Égypte, semblaient avoir des titres à la faveur des dieux. Mais les dieux se montrèrent impitoyables. Contre leurs aveugles rigueurs l'homme a du moins la ressource de reproches stoïques; aussi bien, que lui servirait-il ensuite de gémir? Fort du témoignage de sa conscience, Charmadas bravait la détresse de ses vieilles années quand le sort commun vint le coucher lui-même dans sa tombe. L'épitaphe moins élégante que recherchée dont fut ornée sa sépulture, si elle offrait seulement aux siens une consolation platonique assez mince et à la postérité l'image trop indécise du héros, jette du moins sur la situation de Gaza vers la fin du IIIe siècle un rayon de lumière qu'il importait de ne pas laisser évanouir.

Jérusalem, juin 1933.

(1) Pour rester dans l'horizon chronologique envisagé, c'est-à-dire le règne de Ptolémée IV Philopator, «on fera réflexion qu'en 214, l'Aitolie vivant depuis trois ans en paix avec tous les États grecs, il s'y trouvait certainement quantité de gaillards désœuvrés et besogneux, en quête d'aventures et friands de pillage, prêts à louer à qui les paierait bien leur épée et leurs bras» (M. Holleaux, *Rev. étud. anc.*, XVIII, 1916, p. 237, dans sa monographie sur *Les Aitoliens auxiliaires d'Achaios*, contre Antiochus III, au siège de Sardes). M. Roussel a d'ailleurs curieusement rapproché (*Ægyptus*..., p. 151), d'après une inscr. de Citium, le cas d'«Aristô la Crétoise, fille de Dion», qui a pour mari «l'étolien Mélankomas fils de Philodamos»; cf. Dittenberger, *Orientis gr. inscr. sel.*, I, 215 s., n° 134. Par suite d'une fâcheuse méprise typographique on lit dans *Ægyptus*..., p. 151 : «la Crétoise Aristô, fille de Diôn, a épousé l'Aitolienne Mélankomas, fille de Mélankomas . . . ». Signalons en passant que M. Holleaux (*RÉA.*, 1916, p. 239, n. 1) considère ce Mélankomas du temps d'Évergète II comme un descendant de celui qui prêtait son concours à Achaeos, au moins trois quarts de siècle plus tôt, contre Antiochus III.

A NOTE ON THE PTOLEMAIEIA

BY

C. C. EDGAR.

P. Ryl. Zenon 9, quoted by Beloch, *Griechische Geschichte*, IV, pt. 2, p. 604, has made it clear that the eighth celebration of the quadrennial festival called *τὰ Πτολεμαίεια* or *ἡ Πενταετηρίς* took place in the 35th regnal year of Ptolemy Philadelphos (251-0 B.C.), so that the series may safely be reconstructed on this basis. But as there is considerable doubt concerning the time of year at which the celebration took place, it may be useful to collect the few indications contained in the papyri; for the point is not without interest.

Beloch, starting from the assumption that the date of the festival was the anniversary of the death or apotheosis of Ptolemy Soter[1], maintains that it fell in the month of Apellaios, which in year 35 corresponded to the Egyptian Choiak. The evidence on which he relies is the much-quoted sentence of Kallixenos in the description of the pavilion erected for the reception of the guests at an earlier celebration (Athen. V, 196) : *διὸ δὴ καὶ κατὰ μέσον χειμῶνα τῆς ὑποδοχῆς τότε γεννηθείσης, παράδοξος ἡ φαντασία {τότε} τοῖς ξένοις κατέστη*[2]. The argument is as follows : it can be inferred from these words that the festival originally took place in midwinter, which in the early years of Ptolemy Philadelphos would have been the month of Apellaios (or Audnaios); but as the Macedonian months, after the reform of the calendar about 263 B.C., gained gradually on the sun, Apellaios by the time of Kallixenos must have moved into a different season[3], hence the explanatory *τότε*. One cannot deny the plausibility of this argument, nor yet accept it as decisive, for some of the factors are not certain.

(1) Soter died in the 23rd Egyptian year of his reign, as is confirmed by recent epigraphic evidence, but as to the month we have no clue whatsoever. It may be noted, however, that the festival of the deified Arsinoe was celebrated in Mesore, whereas she died in Pachons.

(2) Otto, *Beiträge zur Seleukidengeschichte*, p. 7, has suggested that the first *τότε* should be deleted instead of the second, but that would not affect the argument; *τῆς ὑποδοχῆς* evidently refers to that particular reception.

(3) This is probable enough, but it should not be forgotten that we do not know exactly when Kallixenos wrote and that shortly after the beginning of the second century, as indicated by the Rosetta inscription, Apellaios was again a winter month.

In *P. Mich. Zen.* 46 an employee writing to Zenon uses the phrase ἐὰν καταπλέῃς εἰς τὴν ϖενταετηρίδα with reference to the festival of year 35. See also *P.S.I.* 571, 20. We know that Zenon was in Alexandria in Phaophi of that year (*P.S.I.* 361, *P. Cairo Zen.* 59279), though he had probably returned to Philadelphia before Choiak (*P.S.I.* 363). If the object of his journey was to attend the festival, the date would approximate to that proposed by Beloch. But in fact he not infrequently paid a visit to Alexandria, as various references show, and there is nothing to indicate for what purpose he went down on the said occasion.

Nothing definite can be inferred from the mention of the ϖενταετηρίς in *P.S.I.* 409 (*a*) and of the ϖενθετηρικόν in *P. Gradenwitz* 6.

P. Cairo Zen. 59341 (*a*) is a petition from a citizen of Kalynda who had come to Alexandria as a θεωρός in year 39, no doubt to be present at the Ptolemaieia (cf. Schubart in *Die Antike*, VIII, p. 121). As the petition is addressed to Apollonios and implies that he was still in power, we may presume that it was written in the reign of Philadelphos, who died in Dios of that year. Though this does not exclude the possibility that the festival was intended to be celebrated in Apellaios, it certainly suggests an earlier date.

But the chief contemporary evidence consists of the two papyri *P. Ryl. Zen.* 9 and *P.S.I.* 364, which I reprint below as A and B.

A.

Βούβαλος Ζήνωνι χαίρειν. ἔγραψάς μοι ἀξιῶσαι Φανίαν τὸν γραμματέα τῶν ἱππέων ϖαρασχεῖν ἀγορὰν ἐν Μεία[ι] τοῖς καταβαίνουσ[ιν] ἱππεῦσιν εἰς τὴν ϖενθετηρίδα. γίνωσκε οὖν ϖαρὼν Λέων ἔφη ἐξειληφέναι τινὰ τὴν μαγιρικὴν καὶ τάσσεσθαι εἰς τὸ βασιλικὸν τὸν φόρον, ὃς ϖαρέξεται ἀγοράν, ὡσαύτως δὲ καὶ οἱ ἐλαιοκάπηλοι οἱ τὴν διάθεσιν ἐξειληφότες ϖαρέξουσιν ἔλαιον, ὥστε μηθὲν ἐνλιπεῖν. τοὺς μέντοι σταθμοὺς ϖαρεδείκνυον Μελίτωνι καὶ τοῖς μεθ' αὐτοῦ. γέγραφα οὖν σοι ἵνα εἰδῆις. ἔρρωσο. ∟λε Παῦνι κϛ.

B.

Ζηνόδωρος Ζήνωνι χαίρειν. εἰ ἔρρωσαι, καλῶς ἂν ἔχοι· ὑγιαίνομεν δὲ καὶ αὐτοί. γίνωσκε Διονύσιον τὸν ἀδελφὸν νενικηκότα τὸν ἐν Ἱερᾶι Νήσωι ἀγῶνα τῶν Πτολεμαιείων. γέγραφα οὖν σοι ἵνα εἰδῆις. κεκομίσμεθα δὲ καὶ τὸ ἱμάτιον ὃ ἀπέσταλκας, εὐχαριστήσεις δέ μοι ἀποστείλας καὶ τὸ ἕτερον ἤδη,

ἔστω δὲ τούτου ϖαχύτερον \`καὶ τῆι ἐρ⟨έ⟩αι μαλακόν', ὅπως ἔχηι Διονύσιος ἀδελφὸς εἰς τὰ Ἀρσινόεια. ἔρρωσο. ∟ λε [[Πα]] Λωίου η.

Verso.

τῶι πα]ρ' Ἀπολλωνίου. ΖΗΝΩΝΙ.
εἰς Φιλαδ]έλφειαν.

From the whole tenor of A. one might well infer that at the date of the letter (August 16, 251 B.C.) the cavalrymen were on the point of starting from the Fayoum[(1)]; and it is rather difficult to believe that they were required to leave their holdings and present themselves in Alexandria more than five months before the procession took place.

As regards B., my conception of the circumstances is not quite so clear as that of the editors and of Beloch. There is a possibility that the writer was a commercial agent of Apollonios[(2)] (*P. Cairo Zen.* 59090), and not a resident in the χώρα. In fact the Macedonian dating and the subsidiary address, τῶι ϖαρ' Ἀπολλωνίου· εἰς Φιλαδέλφειαν, are more characteristic of Zenon's Alexandrian correspondents than of those in his own neighbourhood, though no strict rule can be laid down on these points. Ἱερὰ Νῆσος was a common place-name: we know of two villages thus called in the Fayoum, another in the Herakleopolite nome, and another near Kanopos (*P.S.I.* 543,48). Beloch speaks of the latter as an obscure hamlet, but in fact we are quite ignorant of the relative importance, or obscurity, of these places. Until therefore we learn more about Zenodoros I would leave it an open question whether he wrote to Zenon from the Fayoum or from somewhere in the neighbourhood of Alexandria[(3)].

(1) If the sentence beginning τοὺς μέντοι σταθμούς means that an advance party was already securing billets, it would imply an early arrival of the cavalrymen. That σταθμοί can be used in this sense needs no demonstration. But there is a possibility that Meliton and his companions had come for some other purpose and required accommodation for themselves only.

(2) Berneker in *Ægyptus*, XIII, p. 27, assumes that the Zenodoros of the earlier texts was the person of that name who held a very high office (dioiketes or hypodioiketes) under Euergetes, which seems to me improbable.

(3) It may be objected that Zenodoros writing on Loios 8 = Mesore 9 asks Zenon to send him a cloak in time for the Arsinoeia, which probably fell on Mesore 27 (*P. Cairo Zen.* 59312, 26). But it was quite possible for the letter to be received at Philadelphia and the cloak delivered at Alexandria or Kanopos within that time. In *P.S.I.* 514 Apollonios writes from Alexandria on ∟ λδ Περιτίου κη Φαμ[ενὼθ] γ (that the date should be thus read is quite clear from the facsimile in *Pap. gr. delle coll. ital.*, fasc. 1, pl. 1), and the letter reached Philadelphia four days later. That was of course exceptionally fast.

But wherever this particular Ἱερὰ Νῆσος may have been, the fact remains that the games were held in connexion with the festival, τῶν Π[τ]ολεμαιείων; and it is therefore most likely that they took place about the same time, as is assumed by Vitelli, *ad loc.*, and by Wilcken, *Archiv*, VI, p. 390. The date would then be shortly before the 8th of Loios, or September 28 in that year. And if the cavalrymen started before the end of August, they would have abundance of time to go down to Alexandria and take part in the procession. In fact the two dates are in perfect accord, and if there were no other evidence, everyone would agree that the festival of year 35 took place in September. These are the grounds for the more specific contention of Ernst Meyer, *Untersuchungen zur Chronologie*, p. 66, that the permanent date of the Ptolemaieia was the beginning of Loios.

So the question stands at present. The references in the papyri do not favour, but do not definitely disprove, the theory founded on the statement of Kallixenos.

I VESCOVI GIACOBITI DELLA NUBIA

DI

UGO MONNERET DE VILLARD.

Col passaggio dal rito melkita al giacobita [1], l'organizzazione ecclesiastica del regno di Dongola (per ora non mi occupo del regno di ʿAlwa) ha subito un completo rimaneggiamento. Come base dello studio prendiamo un importantissimo documento pubblicato dal Vansleb [2], la lista dei Vescovati di Nubia. Questo autore elenca nella provincia di «Maracu» che certamente corrisponde a ⲘⲀⲔⲞⲨⲢⲒⲀ, cioè al regno di Dongola, le sedi seguenti :

1. Korta.
2. Ibrim.
3. Bucoras.
4. Dunkala.
5. Sai.
6. Termus.
7. Suenkur.

Dapprima una osservazione relativa alla edizione del testo. Tutte le opere a stampa del Vansleb sono infarcite di errori tipografici che deturpano specialmente i nomi di persona e di luogo : evidentemente l'autore non ha ben corrette le bozze, ed il tipografo, davanti alla stranezza delle forme, le ha facilmente alterate. La prova sicura l'ho avuta confrontando il manoscritto del «Giornale» o quello della «Beschreibung» con le stampe. Disgraziatamente mi è ignoto il manoscritto della «Histoire de l'église d'Alexandrie» e non ho potuto quindi fare lo stesso controllo. D'altra parte il testo del Vansleb fu da lui desunto da un manoscritto arabo (una redazione copta mi sembra debba escludersi) comunicatogli dal patriarca d'Alessandria. Interviene così un secondo coefficiente d'errore, la trascrizione dell'arabo in caratteri latini. Tutto ciò per la correzione che dovrò proporre in seguito.

(1) Per l'epoca melkita vedansi le mie *Note Nubiane*, in *Aegyptus*, XII, 1932, p. 309-316.
(2) *Histoire de l'église d'Alexandrie*, p. 29-30.

Esaminiamo ognuno dei nomi contenuti nella lista del Vansleb alla luce d'altri documenti.

1. Korta. È certamente il copto ⲕⲟⲩⲣⲧⲉ, l'odierno Qūrta o Qūrṭah. Abbiamo notizia di alcuni vescovi della città : il primo è Aaron indicato in un documento databile fra gli anni 804 e 813 circa [1]; il secondo è Metania che ricorre in due documenti di poco anteriori all'anno 833 [2]; il terzo infine è Giorgio citato nella stele sepolcrale del diacono Pietro che vi è proclamato «figlio spirituale del vescovo Giorgio di Korte» nell'anno 1029 [3].

2. Ibrim. Corrisponde alla romana Primis o Prima, oggi Ibrīm. È assai probabilmente un vescovo della città quello che fu preso e torturato nel 1173, quando Šams ed-Daula conquistó la città [4].

3. Bucoras. Corrisponde al copto ⲡⲁⲭⲱⲣⲁⲥ, all'arabo Bagrāš, cioè all'odierna Faras. Abbiamo notizia di due vescovi di questa città : il primo è Tamer di cui l'iscrizione sepolcrale, più volte edita [5], è datata dal Lefebvre intorno al 692, mentre il De Ricci vi legge correttamente l'anno ⲯⲟ, cioè 709 d. M., 993 era volgare. Il secondo vescovo a noi noto è Tomas, di cui abbiamo l'iscrizione sepolcrale dell'anno 862 [6].

4. Dunkula. È l'odierna Dongola, la capitale del regno. Un documento del tempo del re Ciriaco, cioè della metà del secolo VIII, cita un vescovo Cyri-Nosk, senza indicazione della sede : tale vescovo accompagna il re e si può quindi presumere fosse un vescovo di Dongola. Una iscrizione proveniente da Dongola, ed ora al Fitzwilliam Museum di Cambridge [7], datata ⲭⲟⲓⲁⲭ ⲕ̄ⲃ̄ ⲁⲡⲟ ⲇⲓⲟⲕⲗⲏⲧ/ ⲉⲧⲟⲩⲥ ⲫ̄ⲕ̄ⲏ̄ ⲓ̄ⲛ̄ ⲉ̄, e quindi dell'anno d. M., 528, cioè 812 era volgare, porta il nome di ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ seguito da ⲁⲣⲡⲓⲓ · · · · · ⲣⲛⲏⲥ. Può questo forse leggersi come l'indicazione di «arcivescovo» seguita da altra parola incomprensibile e che il Burkitt pensa essere un nome di luogo. Sulla questione ritorneremo in seguito.

(1) Krall, *Ein neuer nub. König*, p. 236-238.
(2) Crum, *Catalogue Copt. mss. British Museum*, N. 449-450.
(3) Mileham, *Churches in Lower Nubia*, tav. VII, p. 21 (trascrizione Crum), p. 19 (traduzione).
(4) Abū Ṣāliḥ, fol. 96*a*.
(5) Revillout, in *Revue Égyptologique*, IV. p. 20-21 ; Lefebvre, *Recueil*, N. 638; De Ricci, in *C. R. Acad. Inscr. et B. L.*, 1909, p. 160-161; Griffith, in *Journal of Eyptian Archæol.*, XI, 1921 p. 262.
(6) Maspero, in *Annales du Service*, IV, 1903, p. 161-164. Il commento è errato.
(7) Burkitt, in *Journal Theol. Stud.*, IV, 1903, p. 586-587; Lefebvre, *Recueil*, N. 643.

5. Sai. Corrisponde a ⲍⲁⲏ nella lapide sepolcrale del vescovo Jesu [1], ⲍⲁⲉ in un documento del re Basilio [2], Šaʿi nell'antico egiziano, oggi Sai. Conosciamo due vescovi : Jesu del quale abbiamo la già citata iscrizione sepolcrale dell'anno 1021; e Simeone citato come ⲡⲁⲡⲁⲥ di Sai (ⲍⲓⲙⲉⲱⲛ̄ⲓ ⲍⲁⲉⲓ ⲡⲁⲡⲁⲥⲁ ⲉⲓⲛ · ⲛ̄) nel sopra ricordato documento di re Basilio, probabilmente del XI° secolo. Maqrīzī [3] dice che Sai è l'ultimo vescovato della Nubia : errore, perchè uno almeno sicuramente, Dongola, è ancora più a sud di Sai.

6. Termus. È la classica Talmis, Darmus in Abū Ṣāliḥ [4], cioè l'odierna Kalābša. Il nome di Darmus si è conservato in un casale (nagaʿ) posto all'ingresso del Bāb el-Kalābša. Una iscrizione nel grande tempio di Kalābša [5] ricorda un suo vescovo, di cui però il nome è incomprensibile.

7. Suenkur. Questo nome, quale è riportato dal Vansleb, mi risulta completamente ignoto : credo che bisogna apportare una correzzione al nostro testo, e leggere «Shenkur» in luogo di Suenkur. Shenkur si avvicina molto a Šenqīr, al nome cioè che Maqrīzī dà alla parte estrema del regno di Dongola [6], corrispondente all'odierna regione di Abū Ḥamed. D'altra parte, anche come semplice constatazione geografica, sarebbe strano che da Dongola agli estremi confini del regno non vi fosse stato alcun vescovado : l'interpretazione che ho avanzata colmerebbe tale lacuna.

Sembrerebbe che Abū Ṣāliḥ citi un vescovado non compreso in questo elenco. Egli scrive infatti [7] : «Gebel Zīdān. Qui è il monastero di Abū Ǧarās in una città all'occidente che possiede un vescovo. È una bella città nelle montagne.» Noto che la somiglianza fra il nome أبو جراس e quello di بجراش (cioè Faras), è molto stretta. Dato che il testo di Abū Ṣāliḥ ci è pervenuto in un solo scorrettissimo manoscritto, non mi meraviglierei di uno strafalcione dell'amanuense. D'altra parte è assai strano che parlando di Bagrāš-Faras, Abū Ṣāliḥ non accenni al vescovado che ivi certamente esisteva.

Un altro problema è sollevato da alcuni graffiti che io ho scoperto nella chiesa a cupola di Qaṣr Ibrīm. Disgraziatamente essi sono in uno stato pietoso e poco possiamo trarne; ma dove la lettura è certa noi vi troviamo citati parecchi

(1) Steindorff, in *Zeitschr. Aegypt. Sprache*, XLIV, p. 71-74 e 133.
(2) Griffith, *Christ. Doc.*, p. 12-14; Zyhlarz, in *Studies presented to F. Ll. Griffith*, p. 188.
(3) *Ḫiṭaṭ*, II, XXX, 2; ediz. Wiet, III, p. 255; trad. Bouriant, p. 551.
(4) Fol. 99*b*.
(5) Sayce, in *Revue des études grecques*, VII, 1894, p. 294-295.
(6) *Ḫiṭaṭ*, II, XXX, 2; ediz. Wiet, III, p. 257; trad. Bouriant, p. 553.
(7) Fol. 94*b*.

sacerdoti di una località chiamata ΜΕΡΚΗ. Leggiamo cosi ΘΩΜΑ Π̄Ρ̄ ΜΕΡΚΙ, ΛΟΛΛ·J· Π̄Ρ̄ ΜΕΡΚΗ, è infine :

+ CΦЄ ЄП̄ІC TJMH[K] ░

In questo ultimo graffito credo di poter leggere il nome di Stefano vescovo di Merke. Se la lettura è possibile, avremmo la citazione di un vescovo e di una sede vescovile per noi d'altra parte sconosciuta.

Debbo infine ricordare un ultimo documento assai importante per la questione che qui stiamo trattando. Studiando il «Libro del Crisma[1]» il Villecourt[2] ebbea notare che vi era ricordata una sede vescovile della provincia di Dongola, chiamata Kallama. Il testo dice esattamente : «Vi era in Egitto (al momento della consacrazione del Crisma) un vescovo di Nubia, chiamato Giuseppe, che era stato designato per una sede (dipendente) da Dongola, la sede di Kallama» كلّة. La citazione si riferisce alla lista dei vescovi che prendono parte alla consacrazione del crisma nell'anno 1320. La data è importante perchè ci permette di identificare forse il vescovo Giuseppe con l'omonimo citato in un altro documento nubiano : voglio dire l'iscrizione di Re Kudanbes ad Aswān[3]. Nelle prime due linee dell'iscrizione si legge :

1. ☩ ΜΕCΗΤΑΓΕΝΟCΗ̇ΜΩΝ ΠΟΛΕΜΑΡΧΑΓΓΕΛΕ ΠΑ[· ‾ · ·]ΑΡΧΑΜΙ-ΧΑΗΛ ΑΥΤΟΝΪΚΕΤΕΥΝ[· · · · · · · ·

2. ΤΑCΨΥΧΑCΗ̇ΜΩΝ\\ΟΥΤΟCΕCΤΙΝ ΑΒΒΑ ΙΩCΗΦ Ο̇ΛΕΜΕΝΟC ·ΔΙΚΑΙΟΙ[· · · · · · · ·

Il Griffith propone la lettura e la traduzione seguente :

☩ Μεσῖτα γένους ἡμῶν ϖολέμαρχε ἀρχάγγελε ϖα[ντ]άρχα Μιχαήλ, αὐτὸν [per τόν?] ἱκετεύον[τα] τὰς ψυχὰς (*sic*) ἡμῶν, οὗτος ἐσῖιν ἀϐϐᾶ Ἰωσήφ ὁ λεγόμενος δίκαιος.....

«Thou mediator of our race, warrior, archangel, allruling Michael! [shield?] him that supplicates for our souls, that is abba Joseph who is called Righteous».

(1) Parigi, Bibl. Nat., Arabe 100, al fol. 38.
(2) In *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1921, p. 509.
(3) Griffith, *Christian documents from Nubia*, p. 18 sg.

Se questo abba Giuseppe accompagna il re può forse essere identificato col vescovo sopra citato. Le date concorderebbero, giacchè Giuseppe sarebbe stato al Cairo nel 1320 e avrebbe potuto prender parte, tre anni dopo, alla spedizione che tentò di rimettere Kudanbes sul trono di Nubia.

Non mi nascondo però che l'abba Giuseppe citato nella iscrizione di Aswān invece che un contemporaneo di Kudanbes potrebbe essere quel vescovo parecchie volte ricordato sulle lampade funerarie. L'esemplare di Faras porta : ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΑΒΒΑ ΙΩCΕΦ ΕΠΙCΚ[1].

Questo potrebbe essere il vescovo di Ǧebel el-Asās nel vescovado di Qifṭ[2], oppure quell'ΑΠΑ ΙΩCΗΦ ΠΕϬΟϢ invocato nelle litanie di Bawīt[3]. Qualunque ipotesi si voglia accettare, il problema relativo all'identificazione della sede di Kallama rimane insoluto.

Disposti in ordine geografico da nord a sud, i vescovati sicuri sarebbero :

1. Talmis, odierna Kalābša.
2. Kourte, — Qūrta.
3. Primis, — Ibrīm [o Qaṣr Ibrīm].
4. Pachoras, — Faras.
5. Zae, — Sai.
6. Dunqūla, — Dongola.
7. Šenqīr, [nella regione di Abū Ḥamed].

Rimangono indeterminati Merke e Kallama.

Esaminiamo un poco la distribuzione geografica di questi vescovati. La prima cosa che possiamo osservare è che i primi quattro appartengono alla Nobatia o, per dirlo coi geografi arabi, al Marīs : gli altri tre appartengono a Muqurrah. D'altra parte sappiamo che il Marīs si dividera esso pure in due parti, al-ʿAli e al-Gebel : nella prima parte si trovavano Kalābša e Qūrta, mentre nella seconda erano Ibrīm e Faras. Ora sappiamo che al-ʿAli corrisponde presso a poco alla Dodecaschoinos, il territorio occupato stabilmente dai romani, che costituiva un nomo diviso regolarmente in due toparchie. Tutto fa presumere che queste due divisioni del nomo corrispondessero ai territori dei due vescovati.

(1) Un altro esemplare identico fu trovato a Adulis, Paribeni, in *Monumenti antichi dei Lincei*, 1908, p. 555; un altro ad Edfu, *Journal of Egypt. Archæol.*, III, p. 198. Anche gli esemplari del British Museum, N. 23330 e del Louvre (Toubret, in *Revue Archéologique*, 1884, N. 17) sono certamente di provenienza egiziana.
(2) Cf. il sinassiario al 13 haṭur, *P. O.*, III, p. 283.
(3) Maspero-Drioton, *Fouilles exécutées à Baouît*, iscr. N. 477.

Osserviamo però che la sede del vescovato melkita era Tafis, probabile capoluogo romano della toparchia a valle. In epoca nubiana Tafis perde ogni importanza e viene sostituita dalla non lontana Kalābša-Talmis. Per la toparchia a monte non conosciamo il capoluogo in epoca romana, ma possiamo pensare fosse Dakka : questa deve aver subito danni irreparabili probabilmente nella guerra fra i romani e i meroiti, ed è perciò che viene in primo piano Qūrta. Notiamo che l'Anonimo Ravennate non conosce se non due località in Nubia : Corton, cioè Qūrta, ed Jera Sicamina cioè la stazione frontiera di Maḥarraqah. Quello che ad ogni modo è certo, è che mentre i Melkiti non possedevano se non un solo vescovato (Tafis) per tutto il nomo, i giacobiti ne sostituiscono due, uno per ogni toparchia.

Meno chiara è l'origine dei due vescovati della regione al-Ǧebel, Faras ed Ibrīm. La ragione sta probabilmente nel fatto che le due città erano, come testifica Abū Ṣāliḥ, le due sedi dello šeiḫ el-Gebel, il vicerè del Māris.

Passiamo ai tre vescovati di Muqurrah (Sai, Dongola e Šenqīr) sicuramente documentati ed ai due meno certi (Merke e Kallama) che sopra abbiamo indicato; e cerchiamo se essi hanno rapporto con la struttura territoriale della regione. Da parecchi dati ci risulta che il Marīs terminava a sud al Maqs superiore (cioè presso a poco ad 'Akašeh) dopo di che cominciava Muqurrah, e che Muqurrah era composta di parecchi cantoni. Nel primo si trovava Sai; il secondo portava il nome di Sakludā; il terzo quello di Baqūn; il quarto, che si prolungava sino a Dongola, quello di Sefid Bakl; il quinto ed ultimo infine, quello di Šenqīr. Cinque cantoni da una parte, e dall'altra cinque sedi vescovili : vi è molta probabilità che la corrispondenza non sia casuale, ma che ogni vescovato corrispondesse ad una delle ripartizioni civili del regno. È ad ogni modo questa un'analisi che, per insufficenza dei documenti, non possiamo spingere più a fondo.

La rappresentazione di un vescovo nubiano ci è stata conservata in un affresco di Faras, nella chiesa presso la porta del fiume[1]. La grossolanità della rappresentazione ci lascia dei dubbi sulla interpretazione esatta del costume sacerdotale : ma sembra però che egli indossi l'alba ornata di clavi; l'*ἐπιτραχήλιον* o stola con frangie sino quasi ai piedi e di una caratteristica forma derivata probabilmente da usi locali, con un separato *ἐπιγονάτιον* che però può anche essere una parte dell'*ἐπιτραχήλιον* oppure un ornamento di origine locale, il *φελόνιον* rosso con decorazioni a fiori e frangie o fiocchi rotondi che

[1] Cf. *Annals of Archæol. and Anthropol.*, XIII, tav. LV e p. 78-79; XIV; p. 115-116.

però possono anche essere delle campanelle come quelle che si vedono attaccate ad una stola di Tomaso Becket a Sens[1]; e infine l'*ὠμοφόριον* o pallio in forma di Y, con ornamenti formati da placche rettangolari, la dove nelle rappresentazioni latine o bizantine troviamo generalmente delle croci.

Della carica suprema di metropolita fa menzione un testo melkita già citato, il comentario alla versione araba dei canoni dei concili di Jūsef, scritto nel 1316. Ora una iscrizione rilevata presso Qaṣr Ibrīm[2] dice :

ЄΓѠ ΧΑΗΛ ΚΛΗ
ѠⲀRΜ ΚΟΛΛΟΥ
ЄΠΙϹΚѠΠΟΥ
ΜΗΤΡΟΠΟΥΛ[ιτου]
ΠΑΧѠΜΙΟΥ

Più importante e decisivo è un passo della vita del patriarca Michele, scritta alla fine del secolo VIII dal diacono Giovanni e conservatoci, in traduzione araba, nelle Vite dei patriarchi d'Alessandria[3]. Vi è detto esistere in Nubia un vescovo ortodosso (monofisita) che il patriarca ordina come metropolitano e che consacra i vescovi e i preti del paese. Il diacono Giovanni per la sua stessa posizione in curia, doveva ben conoscere gli ordinamenti ecclesiastici e non aveva ragione per dire cosa non conforme al vero.

L'istituzione del metropolita di Nubia è anteriore dunque alla fine del secolo VIII° : possiamo d'altra parte dire che è posteriore alla fine del VII°. Infatti durante il patriarcato d'Isacco (690-693) il re di ΜΟΚΟΥΡΙⲀ si lamentò presso il patriarca della diminuzione dei vescovi del suo paese, in quanto le persone designate a tale carica non potevano passare, verso Alessandria, per la necessaria consacrazione, in causa dell'ostilità del re di ΜⲀΥΡѠΤⲀΝΙⲀ (Nubia settentrionale)[4]. L'istituzione del Metropolita ebbe dunque luogo durante il secolo VIII : ora è durante lo stesso secolo, e più precisamente al suo inizio, che avviene la fusione dei due regni nubiani in uno solo, il regno di Dongola, e il loro passaggio alla fede monofisita. È probabilmente in rapporto a ciò ed alla politica di re Mercurio, il «Nuovo Costantino», che il Metropolita

[1] Cf. anche il documento occidentale del 986 in Martène, *De antiquis ecclesiæ ritibus*, t. I, l. I, p. 542.

[2] Cf. *C. J. Gr.*, n° 8952. L'iscrizione meriterebbe un controllo : io non la ritrovai. La R della seconda linea mi sembra impossibile : forse è una K.

[3] Cf. *P. O.*, V, p. 145-146.

[4] Cf. La vita copta del patriarca Isacco, ediz. Porcher, *P. O.*, XI, p. 377, e le vite dei patriarchi d'Alessandria *P. O.*, V, p. 24.

fu istituito. Forse anche il fatto che la dominazione musulmana ben stabilita in Egitto si trovava in continuo stato d'ostilità col regno nubiano, può aver indotto il patriarca a facilitare, con la creazione di quella carica, la vita della isolata chiesa cristiana di Nubia.

La già citata iscrizione di Dongola dell'anno 528 d. M., 812 era volgare contiene la dicitura ΑΡΠΙΙ · · · · ΡΝΗϹ, nella quale si è pensato trovare l'indicazione del titolo di arcivescovo, seguito da un nome geografico : ora in una iscrizione del Gebel ʿAdda[1] abbiamo la menzione di un ΑΡ[·]ЄΠΙϹ̂ (sormontato da Κ), da confrontarsi con la grafia ΑΡ(Χ)ЄΠΙϹ (Κ) nella già citata iscrizione di re Kudanbes ad Aswān. In questo ultimo caso si accenna sicuramente al Patriarca d'Alessandria : non so se per gli altri due, qualora l'interpretazione fosse esatta, ci troviamo nello stesso caso, o se il titolo di arcivescovo è dato al Metropolita.

Di un altro titolo dobbiamo qui ora tener parola. Il documento nubiano redatto sotto il re Basilio di Omari, cita : ΖΙΜЄϢ̄ΝΙ ΖΑЄΙ ΠΑΠΑϹΑ ЄΙΝ · Ν̄, «essendo Simeone papas di Sai»[2]. Il Griffith dubitativamente crede che papas corrisponda a metropolita. Lo stesso termine ricorre in una stele di provenienza certo nubiana[3], datata dell'anno 960 d.M., 1243 era volgare[4], ove è ricordato ΠΑΠΑ ϹΙΝЄΘΗ ΤΟϹϹΙΝЄ. La derivazione da *πάππας* è evidente : d'altra parte, in nubiano ΠΑΠ vuol dire «padre» e in un testo nubiano i padri della Chiesa radunati a Nicea nel 325 sono detti ΠΑΠΑϹΙ[5]. Il termine entra anche a far parte di nomi di persona, come avviene per quel prete ΠΑΠΑϹΑ figlio di Marańa morto il 1 χοιαχ 898 d. M., 27 novembre 1181 era volgare[6]. Se per ϹΙΝЄΘΗ ΤΟϹϹΙΝЄ il termine ΠΑΠΑ non è probabilmente altro se non ΑΠΑ con l'articolo, per Simone di Sai possiamo pensare che, essendo il documento nel quale si cita redatto in nubiano, ΠΑΠΑϹ sia forse il corrispon-

[1] Griffith, *Nubian Texts*, p. 68 (n). Il testo è incompleto e molto oscuro.

[2] Griffith, *Christ. Doc. from Nubia*, p. 13; Zyhlarz, in *Studies presented to F. Ll. Griffith*, p. 188-189.

[3] Lefebvre, *Recueil*, N. 664.

[4] La data fu stabilita da S. de Ricci in *C. R. Acad. Inscr. et B. L.*, 1909, p. 159-161. Per un evidente errore di stampa Junker in *Zeitsch. f. aegypt. Sprache*, LX, 1925, p. 144, dà l'anno 1248. Assurde sono le letture di Néroutsos bey et Dumont in *Bull. Corr. Hellen.*, I, 1877, p. 321, e Duchesne in Dumont-Homolle, *Mélang. d'archéol. et épigr.*, p. 586, N. 5.

[5] Griffith, *Nubian Texts*, p. 16; Zyhlarz, *Grundzüge*, p. 144, che nel glossario traduce il termine con «Patriarchi».

[6] Cf. l'iscrizione edita da S. di Ricci in *C. R. Acad. I. et B. L.*, 1909, p. 155. Più difficile è l'interpretazione dell'iscrizione di Semne (Lepsius, *Denkm.*, tav. 99, n° 538, Preisigke, *Sammelb.*, N. 4160) dove si legge *ιωογα παπασι Σαραν*[. . . .

dente di vescovo in tale lingua. Ad ogni modo non credo che volglia significare metropolita.

La gerarchia del clero inferiore nubiano non offre grandi particolarità. Le citazioni più abbondanti nelle iscrizioni e nei documenti, sono quelle del *πρεσβύτερος*, molte volte indicato con la sigla ⳩ : abbiamo anche molti esempi del diacono. Più rari quelli dell'arcidiacono : a Faras[1] troviamo la forma ΑΡ(Χ)ΔΙᾹ, a Sinesra[2] quella di ЄΠΙ.ΔΙΑΚ, a Sakinya[3] quelle di ϨΥΠΟ.ΔΙΑϏ e di ΙΠϢΔΙΑΚΟΝ. Due graffiti del Gebel ʿAdda[4] danno ΔΙΑ̂(Κ) ΜЄΓ ϗ ΠΑ̂ e ΔΙΑΚΟ ΜЄΓ ϗ ΛΙ che lo Zyhlarz propone di svolgere *διακ. μεγας καί παλαιος* e *διακ. μεγας και λοιπόν*. Una iscrizione di es-Sebuʿa, edita dal Griffith[5], dice :

ЄΓϢ ΠЄΤΡΟ ⳩ Χ̄Ϲ ΠΑΧϢΡΑϹ Є▨ΙΟΝ' ΚΑ̂(ΠΑ) ϹΤΑΥΡΟϹ ΠΑΧϢΡΑϹ

Lo Zyhlarz[6] vi leggerebbe : *ἐγω Πετρο πρ(εσβύτερος) Χ(ριστος) Παχωρας* Є▨ΙΟΝ' *κ(αι) πα(λαιος) σταυρος Παχωρας*. Io Pietro prete della [chiesa di] Cristo di Paḫoras ▨ e priore della [chiesa della] croce di Paḫoras.

Negli ordini monastici abbiamo frequenti le citazioni dei monaci : e sopra loro l'archimandrita, citato nella lapide sepolcrale di Tomaso vescovo di Paḫoras morto nell'anno 862; egli era stato archimandrita del monastero di Maurage. Lo stesso titolo di ΑΡ(Χ) ΜΑ̂Ν appare in un graffito di Faras[7] e in una iscrizione di Dongola[8].

La carica minore del lettore è citata due volte nelle iscrizioni di Sakinya[9] come ΑΝΑΓΝϢΤΗϹ e ΑΝΙΓΝϢϹΤΗϹ. Nella più volte citata iscrizione di re Kudanbes ad Aswān abbiamo un Ο.ΔΟΝ ΑΝΑ̂(Γ) · ΜЄ, forse il capo dei lettori.

Il prete poteva accumulare anche altre cariche : una iscrizione di šeiḫ Šaraf[10] ricorda ΑΒΒΑ ЄΛΙϹΑΙΟΥ ΠΡЄ ϗ ΟΙΚΟΝΟΜΟ ΜΓϛ, un altro economo, che

[1] Griffith, in *Annals of Archæol. and Anthropol.*, XIV, p. 90, tav. LXXXIII, 3.

[2] L'iscrizione da me ritrovata sarà publicata in altro luogo.

[3] U. Monneret de Villard, *Le iscrizioni del cimitero di Sakinya*, Ni 162 e 147.

[4] Griffith, *Nubian Texts*, p. 67 (e), (k).

[5] Griffith, *Nubian Texts*, p. 61 (4).

[6] *Grundzüge*, p. 170, § 7.

[7] Griffith, in *Annals of Archæol. and Anthropol.*, XIV, p. 93 e tav. LXXIV, 2.

[8] Lefebvre, *Recueil*, N. 641. L'iscrizione dice ΑΡ(Χ)ΜΑ̂Ν Ι̅Ϲ̅ Τ̅Α ΛΑ̂(Τ)ΡϚ. Un monastero ed una chiesa di Gesu a Dongola ci è noto anche da altri testi. Il Millet propone di svolgere le ultime due parole come *ταλαιπωρον λάτριν*.

[9] U. Monneret de Villard, *Le iscrizioni del cimitero di Sakinya*, Ni 14 e 44.

[10] U. Monneret de Villard, in *Annales du Service*, XXXI, p. 17.

però non è prete, figura in un graffito di Sai[1]. Anche il notaio è ricordato nella lapide di ΜΑΡΙΝΟΥ ΠΡΕCΒΥΤΕΡΟΥ Κ[ΑΙ] ΝΟΜΙΚΟΥ[2]. Tale carica può anche essere ricoperta da un diacono come appare da due documenti copti di Nubia[3].

(1) Sayce, in *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, XXXII, 1910, p. 266.

(2) Lefebvre, *Recueil*, N. 651.

(3) Crum, *Catal. Copt. Ms. British Museum*, Ni 449 e 450. È sempre lo stesso Giovanni Diacono figlio di Mena che redige l'atto.

AUTEL DE NÎḤA (CŒLÉSYRIE)

(avec 1 planche)

PAR

R. MOUTERDE, S. J.

La vie des *tenuiores* dans la Syrie antique nous est mal connue. Ni papyrus comme en Égypte, ni reliefs comme en Asie Mineure ou sur les bords du Rhin, ni même inscriptions (sauf quelques dédicaces et épitaphes) ne nous renseignent à leur sujet[1]. Cette carence des sources fait pour une part l'intérêt d'un monument qui passait dans le commerce, à Beyrouth, durant l'été de 1932.



C'est un fragment d'autel ou de cippe, en calcaire blanc-jaunâtre (reproduit sur la planche ci-jointe). Provenant de Nîḥa, dans la plaine de la Bqʿâ[2], il aurait été trouvé avec un autre autel, qui porte en très léger relief le buste d'un dieu jeune, à la tête radiée et nimbée (figure ci-contre).

La face principale du cippe incomplet est occupée par un relief, que porte une base rectangulaire, reposant elle-même sur un pan-coupé. Un cheval sellé, de profil, s'avance vers la droite; devant lui, et le tenant au licol, un homme debout de face, comme au port d'armes. Au-dessus du personnage, l'inscription ΕΥΤΥΧΗC ΚΟΥΛCΟC.

La selle qui couvre l'animal est caractérisée par l'arçon proéminent et par la sous-ventrière coulissant au point d'attache; ces traits se retrouvent sur les bâts de charge (*gélâl*), encore en usage en Syrie, mais qui sont beaucoup plus longs et plus épais. C'est une selle de cavalier qui est ici représentée, semblable à celle figurée sur un bas-relief du temple de

(1) Diverses indications sur le menu peuple de Syrie sont groupées par M. I. Rostovtzeff, *The social and economic History of the Roman Empire*, p. 224 sqq. et 566 sqq.

(2) Dimensions actuelles : hauteur o m. 72 : largeur o m. 55. Hauteur des lettres : face A, au sommet o m. 03, légende du relief o m. 02; faces B et C, o m. 04.

Ba'al šamîn à Sî'[1]. Une bride relie l'arçon au chanfrein de la bête et maintient la tête relevée.

Une simple longe repose dans la main droite du conducteur. Celui-ci est coiffé d'un *pileus*, sous lequel on reconnaît une grosse barbe en éventail; un sarraut à plis verticaux, à manches et à capuchon, l'enveloppe pour le voyage; il a les genoux libres, sous une tunique épaisse qui fait bourrelet. De la main gauche il tient dressée contre son épaule une hampe, dont le sommet s'évase comme une spatule qui serait percée de deux œillères.



Trois inscriptions — en plus de la légende déjà mentionnée — sont gravées sur le cippe.

Le texte le plus complet se lit sur la face symétrique au relief (face C) :

Μνησθῇ Μ| α. α..ς ὁ| παράνυμ|φος Ἰόιλλου| Μνήρου. «Que le souvenir reste (auprès du dieu) de v. g. Maranas (??), ou Manalas (??), le paranymphe de Joïllos, fils de Mnèros».

Proscynème analogue[2] sur la face intermédiaire B :



Μνησθῇ [Γ]αί|ανος ὁ πωλο|δαμαστής. «Que le souvenir reste de Gaianos, le dompteur de poulains».

Au sommet de la face principale (A), le dé est couvert de la dédicace suivante (voir la planche) :

. . . . Ἰό]ιλ|λ[ο]ς? [ὑ]πὲρ σ[ω]τηρ[ε]ί|[ας] τῆς οἰκείας κὲ τῶ|[ν τέ]κνων εὐξάμε[νος | ἀνέθ]ηκεν. « . . . . . Joïllos (?), pour la prospérité de la *familia* et de ses enfants, a érigé cet ex-voto».

Qui étaient les hommes mentionnés par ces textes et qu'était leur *familia?* —

[1] Vogüé, *Syrie centrale*, I, pl. 2, fig. 4 et 5, cf. p. 36. L'animal est aussi trapu, ou peu s'en faut, qu'à Nîḥa.

[2] Sur la formule μνησθῇ à l'époque païenne voir surtout Fr. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, 1926, p. 351-352. «Elle paraît signifier : que la divinité se souvienne de son serviteur, c'est-à-dire qu'elle ne le néglige pas et lui prête son secours».

A en juger par leurs noms[1], c'étaient des gens du pays; ni soldats, ni sans doute esclaves; adonnés, comme on l'est encore dans la Bq'â, à l'élevage et au dressage des chevaux : l'un d'eux, Gaianos le πωλοδαμαστής, se range par ce seul titre aux côtés d'un écuyer de haute école attaché à Alexandre le Grand[2]. — Autre trait de mœurs : il est fait allusion (face C) à une de ces fêtes nuptiales qui de nos jours encore, en Syrie, mettent en branle toute une région. Le nom de l'époux, Joillos/Zôilos, semble réapparaître sur la dédicace principale (A); mais les textes ne sont point de la même main; ils ont pu être gravés à des époques différentes, ce que suggère aussi la mention des enfants du dédicant sur la face A.

Par la *familia*, distincte de ses enfants (ὑπὲρ σωτηρείας τῆς οἰκείας κὲ τῶν τέκνων), le dédicant désigne évidemment le groupe, le corps social, auquel il appartient. Un indice matériel permet de déterminer ce groupe : l'insigne que notre écuyer tient dans sa main gauche désigne en effet, sur les reliefs romains, les *beneficiarii*, parfois aussi les *frumentarii* et les *speculatores*, c'est-à-dire les militaires détachés officiellement aux transports, aux courriers, à la police des routes, et à ce titre mêlés souvent aux *stationarii*[3]. A première vue, la *familia* visée par la dédicace serait donc l'ensemble des *stationarii* et tout «le poste» de Nîḥa; une constitution de Valentinien et de Valens qualifie précisément de *familia* le personnel groupé dans les diverses stations du *cursus publicus*[4]: par ailleurs Nîḥa, gros village antique, à proximité de la voie qui reliait Héliopolis à Béryte, était une *statio* tout indiquée[5].

C'est encore à la poste officielle que fait probablement allusion la légende gravée au-dessus du relief. A la rigueur, elle peut n'être qu'une étiquette indiquant

[1] Γαίανος est spécifiquement syrien. — Ἰόιλλος n'est sans doute qu'une forme populaire de Ζόιλλος = Ζώιλος [comme on a *Josima* pour *Zosima* (Diehl, *Inscr. lat. christ. veteres*, 3804 D) et inversement Ζουλία pour Ἰουλία (*ibid.*, 4467; cf. 808 et les références)]. — Μνῆρος, qu'il faut sans doute lire Μ(ο)νῆρος, répond probablement à un nom sémitique *Mounīr*, dérivé de *Nour* «lumière», et comparable à l'arabe *Mounīr ad-dīn*.

[2] Les dictionnaires ne signalent qu'un emploi de ce mot (Diod. Sic., 17, 76, 6 = Müller-Didot, II, p. 184).

[3] Ritterling, *Bonner Jahrbücher*, CXXV, 1919, p. 9 sqq. Voir aussi Rostovtzeff, *Römische Mitteilungen*, XXVI, 1911, p. 268 sqq., spécialement 276; *The social and economical History of the Roman Empire*, p. 366, pl. LIV, 1 et p. 620 n. 17.

[4] *Cod. Theod.*, VIII, 5, 21 (Mommsen et Meyer, II, p. 380), 29 septembre 364 : *Competenti ratione prohibemus ne hi qui familiae praesunt novum rapinarum aut fraudium genus exerceant.*

[5] A 5 kilomètres au sud de Nîḥa, dans le village de Karak Noûḥ, on a retrouvé un milliaire de Pertinax, dont la lecture définitive vient d'être donnée par M. H. Ingholt (*Syria*, XIII, 1932, p. 285 sq.).

les deux noms du personnage représenté, Εὐτύχης Κούλσος; mais le nom propre Κούλσος est inconnu[1]; pourquoi, d'autre part, ce modeste écuyer aurait-il double nom? Plus plausible est l'interprétation qui fait de la légende une *acclamatio : εὐτυχῆς κούλσος*[2], dans laquelle le dernier mot ne serait que le terme officiel *cursus*, transcrit en grec[3]; on pourrait traduire : « Bonne chance au courrier », ou encore : « Heureux Koursos », en supposant que l'écuyer de Nîḥa devait à son emploi le sobriquet qui existe en syriaque sous la forme *Qoursous*[4]. Certains compromis entre termes latins et grecs ne peuvent surprendre à Nîḥa, dont les terres appartenaient aux riches négociants de la *Colonia Julia Augusta Felix Berytus*[5].

Ni son costume, ni les inscriptions ne permettent de tenir cet écuyer pour un soldat. Il a même rang que le serviteur (?) du relief de Kostolatz, assis dans un char derrière le *speculator* et portant son insigne[6] : il attend, pour sa part, quelque gradé, préposé à la *statio* ou chargé de pièces officielles, qui enfourchera son cheval et devant lequel il marchera, son *vexillum* dressé[7].

N'est-il point piquant de retrouver, dans la main de ce modeste écuyer syrien du IIIe siècle[8], l'insigne étrange, rappelant les haches d'armes égyptiennes et syriennes, que la Rome impériale emprunta sans doute à la police des Ptolémées[9]?

Université Saint-Joseph, Beyrouth (Liban).

(1) Il peut, à la rigueur, être rapproché de Κόλσα, nom d'une ville de la Grande Arménie (Ptol., 5, 13, 22); cf. Pape Benseler, s. v.

(2) Sur les acclamations εὐτυχῶς et *feliciter* cf. PETERSON, ΕΙΣ ΘΕΟΣ, p. 328 et 330, index. Comparer la formule connue : *utere felix*.

(3) On sait combien fréquente est dans le parler vulgaire et dans les transcriptions la confusion entre les sons *r* et *l* : on a κερλάρια (*cellaria*), κερπικάρια (*cervicalia*), πρινκιπάριος (*principalis*), etc. (B. MEISTERMANN, *Die lat. Wörter u. Namen in d. griech. Papyri*, 1927, p. 105).

(4) Sur le nom de *Bar Cursus* donné à Jean, évêque de Tella, voir Jean MASPERO, *Hist. des patriarches d'Alexandrie*, p. 122, n. 5 (cf. p. 137, n. 1 et 350) et *Supplement to the Thesaurus Syriacus of R. Payne Smith*, p. 298, s. v. *Qoursous*.

(5) On a découvert à Nîḥa l'épitaphe d'un « décurion » de Béryte, « questeur des colons de la colonie » (*CIL*, III, 14384[3]). Au nom d'Auguste, Agrippa avait attribué à Béryte les terres de la Cœlésyrie, jusqu'aux sources de l'Oronte (Strabon, XVI, 2, 19; Didot, p. 643).

(6) ROSTOVTZEFF, *Röm. Mitteil.*, XXVI, 1911, p. 268 sqq. et *The soc. and econom. History of the Roman Empire*, p. 366, pl. LIV et 620. A ces insignes de fonctions, comme à ceux des *collegia*, convient sans doute le nom de *vexillum* (RITTERLING, *Bonner Jahrbücher*, CXXV, 1919, p. 31, n. 2).

(7) Sur le relief de Kostolatz le *speculator* porte le même sarraut à capuchon que notre écuyer : c'est un manteau ordinaire de voyage; cf. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Lacerna*, p. 941 B (Thédenat) et *Cucullus*, p. 1578 B (S. Reinach).

(8) C'est la date que suggèrent le style du relief et la graphie des inscriptions.

(9) RITTERLING, *l. l.*, p. 31, renvoyant à HIRSCHFELD, *Kleine Schriften*, p. 600.

DE TRIPSORCHI

PAR

HENRI SEYRIG.

M. Perdrizet a publié récemment[1], avec un commentaire qui en éclaire la genèse et l'usage, un dé à jouer, un icosaèdre de bronze, tiré du cabinet de S. M. le Roi d'Égypte, et dont les vingt faces portent chacune un chiffre destiné à marquer la valeur du coup. Chaque chiffre est accompagné d'un nom, propre ou commun, qui donne évidemment le nom du coup, comme c'est encore le cas dans plus d'un jeu français. Ces noms, avec les chiffres qu'ils accompagnent, sont les suivants :

1 *καυνός*; 3 . . . .*ς*; 6 *προσάββατ(ον)*; 8 *πῶλυψ*; 9 Μοῦσαι; 12 Ὧραι; 14 *τριψόρχις*; 16 *νύμφη*; 17 *ὁ καλός*; 22 .*ήματα*; 23 *ἀφροδίσιος*; 24 Βερενίκη; 25 *ἔφηβος*; 2[6 κ]*ώπη*; 27 Πύθια; 28 *βωμοί*; 29 *ἀθλοφόρος*; 35 *γυμνασίαρχ(ος)*; 48 Σωτήρ.

Parmi ces noms, il en est un qui ne figure encore dans aucun dictionnaire, c'est celui du coup 14, le *τριψόρχις*. Il n'est pas utile d'insister sur son étymologie, qui est transparente. Si je me hasarde à en préciser le sens, c'est que mon explication précise aussi quelque peu la marche du jeu.

M. Perdrizet a observé que le nom des coups était très souvent en rapport avec le chiffre qu'il accompagne. C'est ainsi que l'on devait appeler : *huit! les huit bras de la pieuvre; neuf! les neuf Muses; douze! les douze Heures; etc.* Je crois que cette explication conviendrait aussi très bien aux coups 16 et 17 : *Seize! les seize ans de la jeune mariée; dix-sept! les dix-sept ans du joli garçon.* — Il est aisé de se figurer à quelle illusion se livre le n° 14, en attendant d'être le n° 17 et de conquérir le n° 16.

(1) PERDRIZET, *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, XXX, 1930 : *Le jeu alexandrin de l'icosaèdre.*

*
* *

Me sera-t-il permis de demander encore si le coup 3 ne pourrait pas, en s'inspirant du même principe, être restitué [Χάριτε]ς? — Avec un *rhô* et un *iota*, on ne dépassera guère l'espace permis, qui est indiqué comme à peu près égal à quatre lettres.

Beyrouth, juillet 1933.

UN PSAUME EN DIALECTE D'AKHMIM

(avec une planche)

PAR

W. E. CRUM.

Le Psautier akhmimique ne nous est plus connu aujourd'hui que par les citations — assez nombreuses d'ailleurs — qu'en a conservées la traduction copte de l'Épître de Clément et par deux ou trois qui figurent dans les *Gespraeche Jesu*[1] et dans l'Épître pascale de Vienne[2]. Les premières témoignent-elles d'une version indépendante, ou ne font-elles que suivre de près le texte clémentin? C'est ce qui reste encore à étudier.

Le Psaume XLVI, que nous imprimons ci-dessous, ne figure point parmi les citations de Clément; il ne se retrouve pas non plus, à ma connaissance, cité ailleurs dans la littérature copte[3]; pour les pères de l'Église alexandrine, je n'ai pas fait de recherches. Toujours est-il que la manière brusque de son commencement — le 3e, et non pas le 1er verset et la particule ϫⲉ- ὅτι — fait soupçonner qu'ici également nous avons affaire à une citation quelconque.

Le texte se trouve écrit sur une tablette faisant partie d'un groupe de sept tablettes d'écolier, en bois de sycomore(?), dont chacune a (ou avait) une largeur de cm. 23.8, une hauteur de o m. 11 et une épaisseur d'environ cm. o.3o. Elles proviennent de l'ancienne collection Sayce et ont été achetées à Louxor en l'année 1908[4] et léguées, lors du décès de l'illustre savant, à la Bodléienne d'Oxford, où elles portent aujourd'hui la cote *Gr. Inscr.*, 3019. La suite des tablettes se laisse reconstituer, selon une observation de M. E. Lobel, à l'aide de deux coupures, faites probablement à la scie, qui en traversent en biais les tranchants supérieurs, de façon à former un V. Au milieu de chacune des deux coupures il intervient — peut-être — une mince lacune, qui trahirait ainsi l'absence d'une huitième tablette, aujourd'hui perdue.

Les écrits qui couvrent les tablettes sont tous en grec, sauf pour une seule, dont une face porte notre texte copte, tandis que l'autre est restée vide. On y lit[5] des listes de mots (pronoms pour la plupart), des paradigmes verbaux,

[1] *Texte u. Untersuchungen*, XLIII, p. 8* (XII, 10). Ceci et la plus longue citation de Clément ch. XVIII, 2 à 17) ont été utilisés dans la chrestomathie de la nouvelle Grammaire de M. Chaîne.
[2] W. Till, *Osterbrief u. Predigt*, Leipzig 1931.
[3] Dans les Index liturgiques du Monastère Blanc il ne se rencontre que rarement (*Manuscrits coptes de Leide*, p. 166, 174, 177, 194, 201).
[4] Indication sur la copie faite par M. Sayce et que j'avais recopiée chez lui, cette même année.
[5] Les renseignements sur les parties grecques sont dues à l'obligeance de M. Lobel.

un extrait de l'*Iliade* (I, 1 à 16) paraphrasé et des tables arithmétiques, dans le genre de celles du papyrus bien connu d'Akhmim[1], ou du n° 480 de mes *Coptic Ostraca*. L'écriture n'est pas partout la même, celle des tables arithmétiques, surtout, étant différente des parties grammaticales. De celles-ci l'une (liste de pronoms : *ὀρθή* — *ἐγώ, σύ, αὐτός*, etc.) me paraît provenir incontestablement du scribe du texte copte. De ce dernier pourtant il s'est acquitté d'une façon beaucoup moins soignée que là où il s'agissait d'écrire en langue étrangère.

Quant à l'époque à laquelle il faut attribuer les textes grecs, j'ai pu recueillir là-dessus les opinions de MM. A. S. Hunt et E. Lobel : tous deux s'acordent à les placer dans la 2e moitié du IIIe siècle, date qui nous oblige à ranger notre document parmi les monuments les plus anciens de la littérature copte et qui donne par conséquent à l'idiome employé un intérêt tout particulier.

Le trait marquant, qui saute aux yeux dès l'abord, c'est la présence de l'*h* barré, qui signale le vieux dialecte dit d'Akhmim; cette lettre s'emploie ici partout où l'exigerait l'akhmimique normal. Par contre, là où l'on s'attendrait à voir l'*h* simple, celui est absent : ⲁⲣⲁⲓ, ⲉⲑⲛⲟⲥ, ⲓϫⲉⲛ-, ⲕⲁ(ⲕⲁϩ), ⲟⲧⲉ, ⲣⲉⲙⲉⲛⲏⲧⲃ. L'habitude de laisser ainsi inexprimée l'aspirée faible caractérise, comme l'on sait, tous les textes akhmimiques. L'*h* semble en effet être le son qui le dernier se soit décidé d'adopter un signe démotique pour son expression graphique et ce ne fut qu'au fur et à mesure que la forme de cette lettre s'est fixée d'une façon définitive[2].

L'emploi, ou plutôt les formes écrites, du ϫ sont également remarquables. Ici aussi la tendance à confondre les deux lettres ϫ et ⲭ se fait sentir surtout dans les textes akhmimiques, quoiqu'elle ne manque pas de se montrer ailleurs, parmi les Mss. saʿidiques d'ancienne époque. Notre scribe écrit correctement ϫⲉ, ⲉϫⲉⲛ, ⲓϫⲉⲛ, ϫⲁⲓⲥ, ϫⲉⲥⲓ, mais en même temps ⲓⲭⲉⲛ (9), ⲭⲱⲣⲉ, ⲭⲁⲓⲥ (3), ⲭⲉⲓⲥⲁⲓ (10), en omettant la barre transversale; donc le contraire de l'erreur signalée ailleurs, qui consiste plutôt à transformer le ⲭ en ϫ[3]. Quel meilleur témoignage d'une simple confusion graphique, datant de l'époque primitive, où les scribes ne furent encore qu'à moitié familiarisés avec l'alphabet nouveau? Les lettres ϣ et ϭ ne se rencontrent point dans ce court morceau,

(1) Publié par E. Baillet, *Mém. Miss. Franç.*, IX.

(2) D'abord on restait indécis et le ϩ à rebours a survécu encore ça et là : *Jews and Christians*, pl. 3 *c*, *JEA*, XIII, pl. X, 4, *Short Texts*, n° 184.

(3) ⲭ pour ϫ ne se trouve guère que dans le Ms. de saint Luc, décrit par M. Lacau, *Bull. Inst. franç.*, VIII, 77.

mais dans ⲛⲁⲕ celle-ci se trouve remplacée par ⲕ. Partout où l'on attendrait un ϥ, on trouve un ⲃ : ⲁⲃ-, ⲙⲉⲣⲓⲧⲃ, ⲛⲁⲃ, ⲧⲉⲃ-, ⲧⲏⲣⲃ (ϩ)ⲏⲧⲃ; mais dans ⲃⲱⲕ, ⲑⲉⲃ(ⲓ)ⲱ l'emploi du ⲃ est normal. Dans ⲓⲁⲕⲱⲟⲩ il est remplacé par ⲟⲩ, tandis que dans ⲃⲁⲁⲃ il remplace celui-ci.

En ce qui regarde la vocalisation, plusieurs détails se trouvent en contradiction avec les dialectes accrédités. L'*e* auxiliaire s'écrit assez souvent dans des positions où ni l'akhmimique, ni le saʿidique littéraire ne l'aurait exprimé : ⲉⲛ- (article plur.), ⲉⲣ-, ⲉⲣⲟ, ⲉϫⲉⲛ-, ⲓϫⲉⲛ-, ⲙⲉⲧ- (et ⲙⲉⲛⲧ-) ⲛⲉⲛ-, ⲛⲉ(ⲛⲟⲩⲧⲉ), ⲑⲉⲃ(ⲓ)ⲱ, ⲣⲉⲙ-. L'ⲁⲩⲱ est significatif de parenté saʿidique, mais les formes ⲁⲛⲏ[1], ⲉⲣⲓ-, ⲁⲣⲁⲓ, ⲁⲱⲁⲁⲓ, ϫⲉⲥⲓ n'appartiennent, à proprement parler, ni à l'un, ni à l'autre de ces dialectes. C'est plutôt dans le vieil idiome du Papyrus Magique d'un côté et dans le parler souvent archaïque de Thèbes et de son entourage de l'autre qu'il me semble falloir chercher des anomalies analogues.

Des formes mal orthographiées, telles que ⲑⲉⲃⲱ, ⲭⲉⲓⲥⲁⲓ (10, cf. ϫⲉⲥⲓ 3), ou raccourcies comme ϩ- (4, 6, 8), ⲉ- (6, 9) pour ϩⲉⲛ-(ϩⲛ-), peuvent être mises sur le compte d'un scribe négligeant. Le tout d'ailleurs ferait plutôt l'effet d'une dictée peu soignée, si toutefois on pouvait se figurer un scribe copte, aussi exercé que l'est celui des pièces grecques de la même main sur ces tablettes, se faisant dicter un morceau dans sa propre langue, mais incapable de l'écrire correctement.

Somme toute, un texte dont les affinités akhmimiques l'emportent sur toute autre, mais qui, en même temps, en offre assez d'autres pour le mettre en relations avec son lieu d'achat, où le parler populaire se liait, même jusqu'à une époque beaucoup plus récente, à ses voisins du nord par de nombreux traits communs.

La version copte dont témoigne notre texte est, sauf quelques divergences peu importantes, le saʿidique. S'agit-il d'un simple remaniement de celle-ci, comme c'est probablement le cas des Proverbes?[2] C'est ce que, à l'heure actuelle, il n'y a pas moyen de décider. Par contre, les preuves, quoique peu nombreuses, de l'existence d'un Psautier indépendant en dialecte du Fayyoum paraissent déjà suffisantes[3].

(1) Seul Prov. XIX, 15 (copie de M. Carl Schmidt) donne ⲁⲛⲉⲓ *εὐελαις εἶναι*; or le saʿid. (ed. Worrell) porte ici ⲁⲓⲁⲓ.

(2) *Zeitschr. f. die Neutest. Wissensch.*, 1925, 228 (C. Schmidt).

(3) Outre les versets cités dans les Mss. Rainer (*Mittheil. a. d. Sam., etc.*, I, 68), il y a, dans la reliure du tome XXXIII de la collection Pierpont-Morgan, le Psaume XVI, 4 à 15, qui offre

Psaume XLVI, vv. 3 à 10.

3. A. ϫⲉⲡϫⲁⲓ̈ⲥ ϫⲉⲥⲓ ⲟⲩⲟⲧⲉⲡⲉ̀ ⲟⲩⲛⲁⲕ ⲛⲉⲛⲉⲣⲟ ⲓϫⲉⲛⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ[1] (en-dessus ⲡⲕⲁ ⲧⲏⲣⲃ)
S. ϫⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲟⲥⲉ ⲟⲩϩⲟⲧⲉⲡⲉ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲣⲣⲟⲡⲉ ⲉϫⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ

4. A. ⲁⲃⲑⲉⲃⲱ ⲛⲉⲛⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲉⲑⲛⲟⲥ ⳉⲉⲛⲟⲩⲣⲏⲧⲉ
S. ⲁϥⲑⲃⲃⲓⲟ ⲛⲛⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ϩⲁⲛⲉⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ

5. A. ⲁⲃⲥⲱⲧⲡ ⲛⲁⲃ ⲛ̄ⲧⲉⲃⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲡⲁⲛⲏ ⲛ̄ⲛⲓⲁⲕⲱⲟⲩ ⲁ.ⲉⲧⲁⲁⲃⲙⲉⲣⲓⲧⲃ[2] ⲇⲓⲁⲯⲁⲗⲙⲁ
S. ⲁϥⲥⲱⲧⲡ ⲛⲁⲛ ⲛⲧⲉϥⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲡⲁⲛⲁⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲙⲉⲣⲓⲧϥ ⲇⲓⲁⲯⲁⲗⲙⲁ

6. A. ⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲃⲱⲕ ⲁⲣⲁⲓ ⲉⲟⲩⲗⲱⲗⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲡϫⲁⲓⲥ ⳉⲟⲩⳉⲣⲁⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲁⲗⲡⲓⲝ (en-dessus) ⲇⲓⲁⲯⲁⲗⲙⲟⲥ (*sic*)
S. ⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲛⲟⲩⲗⲟⲩⲗⲁⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲛⲟⲩϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲥⲁⲗⲡⲓⲝ

7. A. ⲯⲁⲗⲉⲓ ⲉⲡⲉⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲓⲯⲁⲗⲉⲓ[3] ⲯⲁⲗⲉⲓ ⲉⲡⲉⲛ ⲉⲣⲟⲉⲣⲓⲯⲁⲗⲉⲓ
S. ⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲉⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲉⲡⲉⲛⲣⲣⲟ ⲯⲁⲗⲗⲉⲓ

8. A. ϫⲉⲡⲉⲣⲟ ⲙⲡⲭⲁ ⲧⲏⲣⲃⲡⲉ ⲡⲉⲛⲟⲩⲧⲉ (ⲯⲁⲗⲉⲓ ⳉⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲉⲛⲏⲧⲃ[4]> biffé)
S. ϫⲉⲡⲣⲣⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ϩⲛⲟⲩⲙⲛⲧⲣⲙⲛϩⲏⲧ

9. A. ⲁⲡϫⲁⲓⲥ ⲉⲣ ⲉⲣⲟ ⲉϫⲉⲛⲉⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ (en-dessus ⲯⲁⲗⲉⲓ ⲉⲛⲟⲩⲙⲉⲛⲧⲣⲉⲙⲉⲛⲏⲧⲃ)
S. ⲁⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲣ ⲣⲣⲟ ⲉϫⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ

A. ⲁⲗⲁ̣..ⲁⲓ̈[5] ⲓϫⲉⲛⲡⲉⲃⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲃⲁⲁⲃ
S. ϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓⲡⲉϥⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ

10. A. ⲉⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ....ⲙ̣ⲉⲛ[6] ⲛ̄ⲉⲛⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲥⲩⲛⲁⲅ̣ⲟⲩ[7] ⲛⲉⲛⲡⲛⲟⲩ[ⲧⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲁⲙ] ⲉⲛⲭⲱⲣⲉ[8]
S. ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲛⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϫⲉⲁⲛϫⲱⲱⲣⲉ

A. ⲉⲛⲡⲕⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲭⲉⲓⲥⲁⲓ ⲙⲁⲧⲁ[9]
S. ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲓⲥⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ

plusieurs leçons distinctives, surtout à partir du v. 8; par ex., au v. 13 ⲙⲁⲗⲟⲩⲥⲗⲉϭⲗⲉϭ, qui correspond au ⲛⲅⲧⲁⲩⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ de *S. B.*, tandis que le v. 15 se termine par ⲧⲉⲕⲟⲩⲓⲛⲉⲙ *τὴν δεξιάν σου*, au lieu de *δόξαν*.

(1) Mots empruntés au Ps. XCIV, 3.

(2) La lettre effacée après ⲁ a presque l'air d'un ϩ retourné (voir ci-dessus), mais ici on ne peut pas songer au préfixe relatif akhmimique.

(3) Notez que *B* donne ici ⲁⲣⲓ.

(4) Je ne me souviens pas d'avoir rencontré ailleurs cette formation bizarre (répétée au verset suivant). Il rappelle le ϩⲛ]ⲟⲩⲕⲁⲣⲁⲓⲧϥ des *Homélies* manichéennes, p. 59, de la belle publication de MM. C. Schmidt et Polotsky.

(5) On est tenté de lire ⲁⲗⲉ ⲁⲣⲁⲓ (cf. Rossi, *N. Cod.*, 40, où le grec est identique), quoique ce verbe paraît manquer dans l'Akhmimique.

(6) Le commencement de cette ligne a disparu.

(7) Leçon assez douteuse. *S* et *B* emploient tous deux des mots coptes.

(8) Ici la courte colonne à droite.

(9) ⲙⲁⲧⲉ serait possible.

TROIS PETITES NOTES SUR L'HYMNE À DÉMÉTER DE CALLIMAQUE

PAR

B. A. VAN GRONINGEN.

1. Vers 5-6 : *μὴ παῖς μηδὲ γυνά, μηδ' ἃ κατεχεύατο χαίταν*
μηδ' ὅκ' ἀφ' αὐαλέων στομάτων πτύωμες ἄπαστοι.

Je considère comme définitivement acquis que *μηδέ* a les deux dernières fois la signification de «pas même». Les deux groupes de femmes sont ajoutés «pour signaler qu'elles aussi, malgré leurs mortifications, sont obligées à autant de réserve que le reste des *βέβαλοι*[1]». Il me semble inutile de reprendre après Cahen[2] la réfutation des explications ingénieuses de Vollgraff[3] et de Wilamowitz[4], et j'estime que le dernier commentateur du poète a raison de paraphraser en ces termes (p. 255) : «même cheveux dénoués, même dans l'état de jeûne, gardez-vous, non initiées, de la contemplation des *sacra*». Pourtant il y a encore, si je ne me trompe, un détail qui n'a pas été saisi dans toute son importance; c'est l'idée exprimée par le verbe *πτύειν*. A cet égard Vollgraff et Wilamowitz ont le grand mérite d'avoir vu qu'une explication est de rigueur. Celle-ci n'a pas été donnée par Cahen et il est difficile de se sentir satisfait, quand il écrit (l. l.) : «la tournure *ὅκα... πτύωμες* marque non pas une éventualité possible... mais un fait *réel*». Fait réel, sans doute, mais pourquoi, si «tout le sens retombe sur *ἄπαστοι*», le poète a-t-il fait mention de cette étrange action de cracher? L'explication est, après tout, très simple : il suffit de se rappeler que le jeûne dans sa forme la plus sévère interdit d'avaler même la salive. Callimaque ne dit donc pas simplement : «même vous qui pratiquez le jeûne», mais : «même vous qui le pratiquez sous sa forme la plus rigoureuse». C'est encore de cette façon que l'adjectif *αὐαλέων* obtient toute la force qu'il réclame.

(1) Legrand, *Problèmes alexandrins*, I. *Revue des Études anciennes*, 1901, p. 290, n. 3.

(2) *Les Hymnes de C.* Commentaire, 1930, p. 253-255.

(3) *Ad Callimachi hymnum in Cererem.* Mnemosyne 1914, p. 405 ss.

(4) *Hellenistische Dichtung*, II, 1924, p. 25 ss.

2. Vers 106 et suivants : . . . *ἤδη γὰρ ἀπαρνήσαντο μάγειροι.*
Ἀλλὰ καὶ οὐρῆας μεγαλᾶν ὑπέλυσαν ἁμαξᾶν,
Καὶ τὰν βῶν ἔφαγεν, τὰν Ἑστίᾳ ἔτρεφε μάτηρ etc.

Où faut-il situer exactement la fin des paroles adressées par Triopas à Poseidon? Les anciennes éditions les faisaient continuer jusqu'au vers 110 inclus. Il y a déjà une amélioration très sensible depuis que Wilamowitz (dans son édition) et Cahen (dans son édition et son commentaire) ont mis les guillemets à la fin du vers 106. J'estime qu'il y a encore une petite rectification qui s'impose : il faut les mettre après *τετραπόδων*. En effet *γάρ* ne convient point dans la dernière phrase de Triopas. Les étables ne sont pas vides *parce que* les cuisiniers ont fait grève. Si par contre la phrase *ἤδη γὰρ ἀπαρνήσαντο μάγειροι* ne fait plus partie des paroles du père, elle indique le motif de son désespoir et la phrase suivante à son tour la raison de l'attitude des cuisiniers; *ἀλλὰ καί* y signifie : et effectivement. Je traduirais donc par exemple : « . . . vides sont mes étables, dépourvues de bêtes mes bergeries ». En effet, les cuisiniers avaient déjà fait grève. N'avaient-ils pas dû dételer les mulets du grand char? N'avait-il pas mangé la vache que sa mère gardait pour Hestia?

3. *Deux aspects de l'art de Callimaque.* — L'hymne à Déméter nous fournit l'occasion d'attirer l'attention sur deux aspects de l'art de Callimaque. Tout d'abord, il est excellent psychologue. Il s'identifie pour ainsi dire avec ses personnages, se représente nettement leur condition physique et psychique; il sait notamment combien l'état du corps influe sur l'état mental, y éveille idées, sentiments, souvenirs et associations diverses. La composition de cet hymne, qui mériterait à maint point de vue le nom de mime, s'explique en grande partie à l'aide de cette constatation. Le soir va tomber : pendant toute la journée les femmes assemblées sur la rue ont jeûné : leur ascétisme fanatique leur a même défendu d'avaler leur salive; il y a donc deux réalités, et il n'y en a que deux, qui valent pour elles; il y a deux pensées qui les obsèdent, et il n'y en a que deux : la déesse, la religion d'une part, la faim et la soif de l'autre. L'une et l'autre s'enchevêtrent au reste de façon à ne former pour ainsi dire qu'un ensemble. Voilà pourquoi dans la description de la *πλάνη* de Déméter le motif principal n'est pas cette fois-ci le désespoir de la mère qui a perdu sa fille (seul le vers 9, vers froid au possible, nous le rappelle), mais la faim et la soif de la femme qui n'a ni bu ni mangé depuis l'aurore. « Comment est-il possible, ô déesse, que tu aies supporté ce tourment? Tout ce temps tu n'as ni bu, ni mangé, ni baigné ton corps. Trois fois tu as traversé l'Achéloüs, trois fois tu as passé des fleuves aux eaux éternelles (l'adjectif *ἀενάων* n'est pas un simple agrément de style), trois fois tu t'es assise près de la source Callichoré, et tu n'as ni bu, ni mangé, ni baigné ton corps ». On remarque le caractère vraiment obsédant de ces détails du mythe. Et il semble que le poète se représente les femmes comme revenant subitement à elles, comme se ressaisissant non sans effroi au vers 17, où elles forcent pour ainsi dire leurs pensées dans une autre direction. C'est comme si elles voulaient se délivrer des visions qui les torturent, quand elles passent tout à coup à l'arétalogie banale des vers 18 et suivants. Et pourtant cette fuite en dehors d'elles-mêmes ne réussit guère, puisque le mythe qui doit glorifier la puissance de la déesse, est encore une histoire de faim et de soif. Le charme n'est rompu définitivement qu'à l'arrivée de la procession, qui parvient à absorber toute l'attention (vers 117 et suivants).

Callimaque est donc bon psychologue et possède l'art de revivre en lui-même la vie de ses sujets et de la représenter dans ses œuvres de façon saisissante. Les femmes qui sont comme les actrices du mime qu'est notre hymne, se laissent aller à leurs sentiments; elles sont ingénues et primesautières; elles expriment leurs idées et leurs sentiments de façon directe et sans retenue. Cela est vrai, mais ne l'est pas sans une réserve très importante. Le poète n'est absorbé par son sujet que dans une certaine mesure : images de la réalité, sensibilité, émotion, élan poétique, tout cela est vivant en lui, mais il ne s'y perd jamais; il ne se laisse jamais dominer entièrement par son sujet. C'est comme s'il s'observait toujours pendant qu'il est à l'œuvre. Précisément aux moments où il pourrait donner l'impression qu'il se livre tout à fait, il s'esquive; au point d'atteindre un grand effet, il est le premier à le gâter; à un sérieux trop grave, à une émotion trop pénétrante, il aime faire succéder un détail qui provoque le sourire. Notre hymne présente deux cas très typiques de cet esquivement. Au vers 91 il y a deux comparaisons destinées à montrer la langueur d'Erysichthon : la première : « comme la neige sur le Mimas », est entièrement en accord avec la dignité du sujet; mais la seconde : « comme la poupée de cire au soleil », rompt l'équilibre. Ensuite au vers 110 la liste des nobles bêtes de la maison de Triopas, sacrifiées à la boulimie du jeune prince, se termine par la mention de la chatte, terreur des souris.

C'est qu'après tout cette poésie n'est et ne veut être qu'un jeu. C'est que le poète n'a plus ni l'ambition ni la force d'être le *διδάσκαλος* de ses lecteurs.

Leyde.

HORUS-APOLLON AU KÔM EL-AHMAR
DE ZAWIÉT EL-MAIETIN

(avec 2 planches)

PAR

RAYMOND WEILL ET PIERRE JOUGUET.

I

La grande colline de ruines du *Kôm el-Ahmar* de Zawiét el-Maietin s'est toujours imposée à l'attention de l'exploration historique par sa situation en bordure du fleuve, sur la rive droite, au pied de cette montagne de contours remarquables dont l'escarpement avait reçu les tombes princières bien connues de l'Ancien Empire et du Nouvel Empire. La ville des possesseurs de ces tombes est le des documents de toute époque, comme il ressort de leurs textes funéraires de la VIe dynastie, souvent signalés, où l'on relève que ces défunts princiers invoquent Osiris et Anubis pour avoir sépulture et revenus funéraires « dans *Ḥbnw* », et « en agrément auprès d'Osiris » ou plus précisément, du point de vue local, « en agrément auprès d'Horus chef de *Ḥbnw* »[1].

La mention à cette place de la sépulture « dans *Ḥbnw* » implique, comme il est remarqué depuis longtemps, que la ville de *Ḥbnw* est dans le voisinage des tombes princières. Cette ville est la capitale du nome de l'Oryx ou « Gazelle blanche », *mꜣ-ḥḏ* quant au nom de l'animal, le 16e de la Haute-Égypte dans les listes de nomes. Il y a toute apparence que *Ḥbnw* ne cessa jamais d'être considéré comme sa métropole, tout au moins dans le domaine des choses religieuses; car le dieu de la ville, cet « Horus chef de *Ḥbnw* » qu'on vient de voir paraître sous la VIe dynastie, est désigné à l'époque tardive en formes telles, qu'elles font ressortir son appartenance très étroite à la province même que le nom et l'image de la Gazelle désignent.

[1] L., *D.*, II, 111 *c, g;* cf. *ib.*, *l*, même appellation d'Horus dans une autre tombe de l'Ancien Empire de la même nécropole.

Après l'Ancien Empire, cet Horus de *Ḥbnw* se rencontre, notamment, sous la XIIe dynastie à Beni Hasan : , [1]; sur un monument de Ramsès III, à Zawiét el-Maietin même, qui tient à l'objet de la présente étude et dont il sera question plus loin : ; aux temps saïto-ptolémaïques [2], [3], [4]; à l'époque macédonienne [5]. Dans l'inscription qui fournit ce dernier exemple, le dieu ainsi désigné est représenté par la figure du faucon debout sur la croupe d'une gazelle et muni de bras humains qui tiennent les cornes du quadrupède : enrichissement de l'image ordinaire du faucon perché sur la gazelle, plus exactement sur l'oryx, , qui exprime couramment le nom de la localité de l'*Oryx* à partir de l'époque grecque. Rappelons que le nom du nome s'écrit simplement ou jusqu'au cours de la période saïte, à lire sans doute *mꜣ-ḥḏ* d'après le nom connu de l'animal; tandis que plus tard, doit être lu *mḥ* — curieuse abréviation du *mꜣ-ḥḏ* primitif — d'après l'écriture phonétique complète , *mḥ-t*, en concordance d'ailleurs avec l'écriture contemporaine du nom de l'animal, qui est . Que ce tableau du faucon sur la gazelle, nom du nome, désigne directement la divinité, cela est confirmé par le grand texte géographique d'Edfou, où nous trouvons que Horus de *Ḥbnw*, quant à sa représentation à Edfou, était «Horus sous la forme d'un faucon sur le dos d'un oryx, résidant en son château dans *Mḥ-t*» [6]. Ce dernier nom *Mḥ-t* est celui du nome lui-même, on vient de le voir, et alors il ressort explicitement du texte que Horus de *Ḥbnw* a la qualité essentielle d'être *dans le domaine de l'Oryx*, lequel donc est mis en position d'identité avec la ville.

Du fait, d'ailleurs, que le groupe complexe qui écrit le nom du nome sert également à désigner le dieu, il ressort que dans ce dernier emploi la désignation doit être lue en forme adjective *mḥ-j* ou *mḥ-tj*, «Celui de l'Oryx», partant de quoi il est très intéressant, à côté de cet «Horus Seigneur de *Ḥbnw*, Celui de l'Oryx», de trouver, à la même époque, cette titulature renversée dans ses

(1) *Beni Hasan*, I, pl. VII, IX.
(2) *Stèle de Naples*, l. 1.
(3) L., *D.*, III, 277 *a*.
(4) Papyrus *Boulaq n° 3*, pl. XIII du volume, l. 15-16 de la colonne du ms.
(5) Daressy dans *Annales du Service*, XVIII (1919), p. 129.
(6) Voir Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1360.

termes en «Horus Seigneur de l'Oryx, Celui de *Ḥbnw*» [1]. Il faut remarquer encore que *mḥ-tj*, comme désignation du dieu, «Celui de l'Oryx», peut être compris à volonté comme *Celui du nome de l'Oryx* ou, proprement, *Celui de l'animal oryx*, le «Gazellier», au sens de «Chasseur triomphant de la gazelle sauvage», cette dernière signification tout à fait parallèle à celle qui ressort d'une autre manière de désigner le dieu vainqueur, dans un autre nom de sa résidence de *Ḥbnw* qui est , [2] «Château du *triomphateur*», comme on traduit d'ordinaire (*Wörterbuch*, V, p. 433), mais dont on peut serrer mieux le sens s'il est vrai [3] que ce *dwn-tj* procède du nom du taureau de combat *twn-w*, d'après quoi *dwn-tj* déterminé comme on vient de le voir serait, littéralement, le «toreador». Il est clair d'ailleurs que toutes ces variétés de dénomination et de représentation, Horus à la pique sur le taureau, Horus-faucon sur l'oryx, se réfèrent directement au sens mythologique du tableau du dieu fort dominant le dieu vaincu, c'est-à-dire *Horus vainqueur de Set*. La gazelle sauvage, comme on sait bien, a cette qualité *typhonienne*, représentative de l'adversaire d'Horus; ce qu'on exprime, à l'époque gréco-romaine, dans l'écriture du nom du simple animal qui incarne la divinité mauvaise, *mꜣ-ḥḏ*, déterminé à cette époque par , ou images analogues.

Pour l'histoire et la géographie historique, le fait essentiel qui ressort de toutes ces formules est l'équivalence de *Ḥbnw* avec *Mḥ-t*, le nome de l'Oryx, c'est-à-dire le fait que *Ḥbnw* est, par principe religieux, la capitale du nome. La mise en équation systématique des deux noms, comme deux désignations d'une seule et même résidence du dieu, est bien visible encore en ce passage du papyrus *Boulaq n° 3* que nous citions tout à l'heure, et qui porte : «Vient à toi Horus Seigneur de *Ḥbnw*, dieu grand chef de l'Oryx, il t'apporte une bandelette provenant de l'Oryx, un phylactère provenant de *Ḥbnw*» [4].

(1) *Wörterbuch*, III, p. 63.
(2) Voir Kees, *Horus und Seth*, II, p. 24; cf. Gauthier, *Dict. géogr.*, IV, p. 25, notant en outre que dans la légende d'Horus à Edfou se rencontre (Naville, *Mythe d'Horus*, pl. XIV) cette explication du nom de la ville de *Ḥbnw*, qu'elle sera appelée ainsi parce que c'est là qu'Horus a *mis en pièces* (*ḥbn*) ses ennemis.
(3) Comme l'aperçoit Kees, *loc. cit.*, note précédente.
(4) Papyrus *Boulaq n° 3*, pl. XIII du volume, l. 15-16 de la colonne; cf. Maspero, *Mém. sur quelques papyrus du Louvre*, p. 49.

Au cours de l'histoire politique, cette primauté de la ville dans le nome de l'Oryx avait subi des éclipses, depuis les princes de l'Ancien Empire dont elle était la résidence; notamment, dans le cours de la XIIe dynastie, sous ces princes des grands tombeaux de Beni Hasan, à une quinzaine de kilomètres au sud de Zawiét el-Maietin, qui résidaient dans une autre ville, possédaient au moins la moitié sud du nome de l'Oryx et étaient en mesure, souvent, de se considérer comme souverains du nome tout entier. Il est bien probable, cependant, que même au temps où un gouvernement politique siégeait en ce *Mnʿ-t-Ḫwfw* des princes de Beni Hasan, la vieille capitale *Ḥbnw* et son Horus gardaient intactes leurs positions religieuses, en attendant le retour complet à l'état de choses antérieur et immémorial.

La situation précise de *Ḥbnw*, aussi bien d'ailleurs que celle du *Mnʿt-Ḫwfw* de la XIIe dynastie, est un problème dont la solution reste difficile à formuler en certitude. Les mentions de la VIe dynastie dans un tombeau de Zawiét el-Maietin démontrent, nous l'avons rappelé, que *Ḥbnw* est dans le voisinage de la nécropole, et d'ailleurs, avant toute attestation épigraphique, la première idée qui se devait présenter est celle de la situation de la ville pharaonique au Kôm el-Ahmar même, en ces vastes ruines que le cimetière de la montagne domine à courte distance. Il est extrêmement remarquable qu'aux premiers jours de l'égyptologie, au temps de la *Description de l'Égypte*, Jomard n'ait point penché à considérer les tombes rupestres comme en relation avec la ville du pied de la côte. Il avait cependant formé l'idée générale d'un lien fonctionnel, de valeur indicative réciproque, entre une ville antique de la vallée et les tombes ou carrières qu'on doit trouver au désert dans son voisinage; mais dans le cas de Zawiét el-Maietin et de sa région, portant son attention d'abord sur les belles tombes de Beni Hasan, à l'extrémité sud du district, et arrivé à la certitude que la ville des possesseurs de cette nécropole était à El-Anbageh, au bord du fleuve, à 4 ou 5 kilomètres de distance des tombeaux, il pensait que de manière analogue, parallèlement en quelque sorte, et la grande ville actuelle de Minieh se trouvant à 6 kilomètres seulement des tombes de Zawiét el-Maietin, la capitale des princes de ces tombeaux était à chercher en ce Minieh d'aujourd'hui, au bord du Nil et sur l'autre rive. Un peu plus tard, cependant, en sens tout différent, quand on sut lire le nom de la ville des princes des tombeaux de Beni Hasan, , on crut reconnaître en ce dernier nom celui de Minieh même, et avec Champollion, après lui et jusque 1890 environ, on admit généralement que Minieh avait été cette capitale des princes de Beni Hasan de la XIIe dynastie.

Incommode, évidemment, en raison de la distance trop grande qui sépare la ville du cimetière supposé de ses princes — 20 kilomètres environ — cette localisation apportait une sorte de facilité, en ce qu'elle entraînait la disjonction de Minieh et du *Ḥbnw* des princes de Zawiét el-Maietin, permettant ainsi de revenir à chercher le *Ḥbnw* antique plus ou moins près de la nécropole. C'est ainsi qu'on voit Newberry, en 1894, suggérer que *Ḥbnw* pourrait être reconnu, soit dans le Kôm el-Ahmar lui-même, soit dans le village actuel de Sawâdeh, du même côté du fleuve et à mi-distance de Zawiét el-Maietin et de Minieh[(1)]. Au même moment, toutefois, Maspero reprenait la question par la base[(2)], et négligeant, pour une localisation de *Ḥbnw* dans le voisinage nécessaire de Zawiét el-Maietin, le site antique secondaire de Sawâdeh[(3)], posait la nécessité de choisir entre le Kôm el-Ahmar et Minieh actuel. Or l'identification avec le Kôm el-Ahmar ne lui paraissait pas possible; les grandes buttes urbaines, non attaquées encore par l'exploitation du sebakh, qui les dévaste aujourd'hui, à peu près dans la condition où Jomard les avait vues, permettaient de saisir la configuration de la place, telle que «ce qui frappe en elle à première vue, c'est l'absence non seulement d'un temple, mais d'un emplacement où il soit permis de supposer qu'il y ait eu jadis un temple. Le bourg antique qui s'élevait en cet endroit n'était donc pas un centre religieux...[(4)]» D'où il fallait conclure que n'étant pas le Kôm el-Ahmar, *Ḥbnw* ne pouvait être que Minieh, que le nom de *Ḥbnw* était le nom antique de Minieh.

Les chercheurs de la géographie historique semblent s'être ralliés, depuis lors, à ces vues, tout au moins à la formule prudente de la situation de la ville antique *à Minieh ou aux environs*[(5)]; prenant surtout en considération, comme faisaient les anciens égyptologues[(6)], l'identité qui s'offre de *Ḥbnw* avec *Ibiu* de l'Itinéraire d'Antonin, = *Ibion* du Géographe de Ravenne, *Nibis* d'Étienne de Byzance, et les nécessités de situation qui résultent des données métriques. Nous reviendrons, ci-après, à la question de cette considération de distance.

Il pouvait être téméraire d'affirmer, comme faisait Maspero en 1890, que dans le Kôm el-Ahmar il n'y avait point l'emplacement du temple d'une capitale de nome. Il n'en est que plus remarquable d'avoir confirmation, aujourd'hui,

(1) Newberry, *Beni Hasan*, II, p. 19-20.
(2) Voir Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie*, V, p. 342 et suiv.
(3) Il paraît certain, toutefois, que le village de Sawâdeh est sur le site d'une ville antique; voir les bonnes observations de *Murray's Handbook for Egypt* (1873), p. 353.
(4) Maspero, *loc. cit.*, p. 347.
(5) Daressy dans *B. I. F. A. O.*, XII (1915), p. 14; Gauthier, *Dict. géogr.*, IV (1927), p. 25.
(6) Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1252.

que *Ḥbnw* pharaonique est certainement à trouver ailleurs, l'exploration profonde faisant voir que la ville du Kôm n'est point antérieure à l'époque romaine et que, jusqu'au cours des temps ptolémaïques, les espaces que le Kôm recouvre étaient affectés à une occupation extrêmement différente.

II

On ignore quel était le nom que portait cette ville du Kôm et, pour l'époque gréco-romaine on ne sait presque rien de *Ḥbnw* et de son nome. Dans les grandes listes des temps ptolémaïques notamment aux temples d'Edfou[1] et de Denderah, l'Oryx est mentionné à sa place, la seizième, entre Hermoupolis et Cynopolis. En revanche il n'apparaît jamais dans les documents grecs. La plus ancienne de nos listes grecques, celle qui se tire des Lois financières de Ptolémée Philadelphe[2] ne mentionne aucun nome que l'on puisse situer entre l'Hermopolite et le Cynopolite, et l'on est à peu près assuré qu'il n'y en avait point, parce qu'au second siècle avant J.-C. Tênis-Acôris (Tehneh), qui se trouve à une vingtaine de kilomètres au Nord de Zawiét el-Maietin, presque à la frontière du Cynopolite, se rattachait à l'Hermopolite[3]. Au point de vue administratif les textes grecs peuvent seuls faire foi. Mais les listes hiéroglyphiques aussi bien que les monuments, dont il sera question plus bas, tendent à prouver qu'au point de vue religieux *Ḥbnw* et le district de l'Oryx avaient gardé leur importance.

Acôris était dans la toparchie du Μωχίτης. Ce nom ne serait-il pas un souvenir de *Mḥ*, l'oryx égyptien, et *Ḥbnw* ne serait-elle pas restée le chef-lieu de l'ancien nome, déchu au rang de toparchie? L'ḫ égyptien n'est, à la vérité, qu'exceptionnellement transcrit par un χ mais notre hypothèse pourrait s'autoriser du nom pharaonique Ταχώς, doublet de Τεώς.

Plus tard Acôris a été attribuée au Cynopolite, et, avec elle, peut-être la toparchie toûte entière. C'est ce dont témoigne, pour Acôris, le géographe Ptolémée[4], dans le second quart du IIe siècle de notre ère. Au IIIe elle est revenue

(1) E. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1376 (pour Denderah), et *passim*.

(2) B. P. Grenfell, *Rev. Laws*, col. 31 *a* et col. 60. Cf. l'introduction de J. P. Mahaffy, L-LI. Le nome ne figure pas davantage chez Agatharchide (*De mare Erythræo*, V, 22), chez Strabon (XVIII, 1, 35, C. p. 809), chez Pline (*H. N.*, V, 49), chez Ptolémée (IV, 5; cf. § 35 et suivant), ni dans les papyrus.

(3) Cf. e. g. P. Reinach, 9, l. 12.

(4) Ptol., IV, 5, 59; cf. Th. Reinach, *Papyrus grecs et démotiques*, p. 60. C'est sans doute à tort que l'on serait tenté de tirer argument contre Ptolémée de *P. Amh.*, 88.

à l'Hermopolite[1]. Ces variations dans les divisions administratives n'ont rien de surprenant et sont de tous les temps. C'est ainsi que *Ḥbnw* capitale de l'Oryx blanc, sous l'A. E. et le N. E. est rejetée au second plan, à l'époque de la XIIe dynastie, par *Mn ˁt-Ḫwfw*, capitale des princes de Beni Hassan, qui tantôt taillaient leur nome dans l'Oryx blanc, tantôt possédaient l'Oryx tout entier.

L'historien de l'Égypte romaine aimerait savoir quel était le nom grec de ce *Ḥbnw* du vieux nome; on l'a identifié avec l'Ibion de l'anonyme de Ravenne, Ibiu de l'itinéraire d'Antonin, Nibis d'Étienne de Byzance[2]. La distance donnée par l'itinéraire entre Oxyrhynchos et Ibiu, à savoir 30 milles, ne confirme qu'imparfaitement l'identité *Ḥbnw* = *Ibiu* = *Minieh*. Mesurée sur la carte, la distance entre Behnasa et Minieh est de 32 milles ou un peu plus, et à vol d'oiseau, soit un peu trop en regard des chiffres du document.

Les textes nous font d'ailleurs connaître des quantités d'Ibiôns. Voici, dressée avec l'aide du précieux *Wörterbuch* de Preisigke et Bilabel, la liste de ceux qui appartiennent à l'Hermoupolite.

Ἰβιὼν Καίνου (C. P. H., *Wess. Stud.*, V, 127, col. XIX, l. 4).

— Παθώτου (*ibid.*, p. 80, 81, etc...).

— Πανεκτύρεως (P. Flor., 385, l, 37; cf. 17, l. 8).

— Πετεαφθί ou -εί (C. P. H., 34, l. 1; P. Ryl., 206, l. 38).

— *Σεσεμβύθεως, Σεσωμβύθεως, Ἐσεμβύθεως*. Cf. J. Maspero, 67151, l. 111 et la note; P. Lond; 1866; P. Flor., 74, l. 1-2 : Ἰβιῶνος Σεσεμβύθεως *τῆς νομαρχίας*. Pas plus que Vitelli, nous ne nous expliquons cette addition de *τῆς νομαρχίας*.

Ἰβιὼν Ταγούπεως (P. Flor., I, 50, l. 55).

— Τατκέλμεως (P. Flor., I, 80, l. 1-2), qui doit être le même que Ἰβιὼν Ταυκελμεως de P. Reinach 43, qui ne proviendrait pas du Fayoum, comme le pensait l'éditeur, mais de l'Hermopolite.

Ἰβιὼν Τεταχθί (P. Lond., 1168, III, p. 104, l. 13).

— Τεώ (P. Leipz., 99, I, l. 28).

— Φαγῆ(τος). P. Rein, 40, l. 4 (ou simplement Φαγῆ).

Il est naturellement impossible de savoir de quel Ibiôn il s'agit dans l'anonyme de Ravenne et dans l'itinéraire. Ἰβίων Φαγῆ, ou Φαγη(τος) est seul donné comme appartenant au Môchite. Ainsi lit Preisigke : la leçon et l'interprétation

(1) *P. Flor.*, 383, l. 46.

(2) Voir plus haut et H. Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques*, IV, p. 25.

de Th. Reinach : *περὶ ἰβίων φαγη(μάτων)* est peu vraisemblable, car au lieu de *περὶ* il faudrait *ὑπέρ*[1].

Le grand nombre d'*Ibiôn* dans l'Hermoupolite n'a rien qui nous doive étonner. L'Ibis-Thôth est le dieu de la métropole, il est naturel qu'il ait eu des sanctuaires dans tout le nome. Cette considération mythologique, si elle comportait des conséquences rigoureuses, serait défavorable à l'identification d'*Ḥbnw*, ville d'Horus, avec Ibiôn, ville de Thôth; mais «il est avec le Ciel des accomodements» et ce n'est pas la première fois que l'on verrait les cultes se côtoyer et même se mêler, plutôt que de s'exclure.

III

Les recherches entreprises par R. Weill au Kôm el-Ahmar en 1911, poursuivies en 1912, 1913, 1929 et finalement au printemps de 1933, avaient eu pour objet initial le dégagement d'un édifice en pierre du type de la IIIe dynastie, dont la dégradation progressive des buttes avait fait affleurer la superstructure. Il se révéla que cette petite *pyramide à degrés* avait été assise sur un sol d'alluvion nilotique, que remplissaient les tombes d'un vaste et dense cimetière des temps énéolithiques (périodes de *Negadah I* et *Negadah II*), et que jamais aucune construction, depuis lors, ne s'était installée sur le site jusqu'au jour où la nécropole préhistorique et la pyramide archaïque très écrêtée disparurent, envahies et submergées par la ville romaine. L'extension des fouilles, par la suite, et l'exécution de grands dégagements en surface et en profondeur en divers point des buttes, firent voir que partout sous la ville romaine gisaient des cimetières pharaoniques de toutes les époques, juxtaposés, réutilisés ou insérés les uns dans les autres, grands puits thinites intacts ou réemployés,

(1) C'est à tort que F. P. Garofalo, *Contributo alla Geografia dell'Egitto romano*, dans *Recueil de travaux*, n. s. VIII, 1902, p. 7, trompé par Amélineau, *La géographie de l'Égypte copte*, p. 201, identifie Ibiu de l'itinéraire d'Antonin avec Ibiôn du Théodosiopolite mentionné dans la tablette de la collection Rainer, *M. P. R.*, V, p. 18. Ce village, ainsi que Magdolôn, qui lui est associé, appartient à l'Arsinoïte. On sait qu'à l'époque byzantine la *méris* de Polémon. (Wessely), ou plus probablement le nome tout entier (Grenfell, Hunt), a pris aussi le nom de Théodosiopolite (C. Wessely, *Topographie des Faijums*, p. 23-24; Grenfell, Hunt, Goodspeed, *The Tebtunis Papyri*, II, *app.* II, p. 363-364). C'est un fait qui a pu aisément échapper à Amélineau en 1898 et à Garofalo en 1902, et ils ont confondu la Théodosiopolis (peut-être Taha el-Medineh) et le Théodosiopolite de Thébaïde, mentionné dans *P. Masp.*, 67006 et peut-être aussi dans la Notitia I episcopatum et dans Hieroclès, avec la ville et le nome du même nom qui sont à chercher au Fayoum.

groupes de puits de l'Ancien Empire, aux mastabas détruits ou conservés plus ou moins bien, groupes funéraires du Nouvel Empire, tombes de l'époque grecque sur la ville et hors des limites de la ville, sur les pentes qui rejoignent le pied de la montagne aux tombes princières. Quelques vestiges architecturaux dispersés, grands blocs ou fragments de colonnes portant des inscriptions d'Amenhotep III[1] montrent que, sous le Nouvel Empire, il existait dans ce cimetière des édifices décorés; un bloc encore en place, élément inférieur de l'un des piliers encadrant, à sa base, l'avenue montante dont il sera question ci-après, porte les cartouches de Ramsès III.

Dans l'inscription de ce dernier fragment, le Pharaon est dit «aimé d'Horus Seigneur de *Ḥbnw*», et la mention de *Ḥbnw* se retrouve encore en quelques inscriptions de mastabas de l'Ancien Empire, sans qu'il en ressorte plus de lumière, quant à l'identité de la ville, que des mentions aux tombeaux de la montagne connus depuis longtemps et que nous rappellions aux premières lignes de ce mémoire. La certitude est acquise, cependant, que Horus de *Ḥbnw* n'a jamais cessé d'être le grand dieu de la place, et nous savons aujourd'hui que lorsqu'une ville importante, aux temps romains, eut recouvert les cimetières oubliés, sa divinité principale ne fut autre que cet Horus antique du nome, que nous ne sommes point surpris d'y rencontrer sous la figure d'Apollon, conformément à cette règle d'assimilation imposée par les Grecs à *Horus le Grand*, sur le plan général de la légende et dans ses grandes résidences de la Haute-Égypte[2].

Cet *Apollon* de Zawiét el-Maietin est nommé dans les inscriptions de deux des monuments livrés par les fouilles dans le Kôm el-Ahmar, dont le plus important est un autel en forme de pilier quadrangulaire, resté debout, par fortune, à la place même et dans le cadre des constructions et des voies publiques où l'avaient posé les administrateurs de l'époque romaine. La situation du monument est remarquable. Pour la comprendre, il faut porter l'attention d'abord sur les imposants vestiges d'une rampe, à pente accentuée et de grande largeur, aux soutènements latéraux en pierre de taille de grand appareil, dont la base du côté de l'ouest est au niveau des champs et qui monte, vers l'est, traversant le Kom de part en part, jusqu'à joindre le pied du glacis rocheux qui prolonge la ligne

(1) Un grand linteau d'Amenhotep III, en outre, en forme de dalle rectangulaire, provenant de Zawiét el-Maietin, était au Musée du Caire dès avant 1911.

(2) Edfou d'*Horus le Grand* nommé *Apollinopolis la grande;* Ḳous d'un autre *Horus le Grand* étant *Apollinopolis la petite.* Quant à l'identification générale avec *Apollon* des diverses figures d'Horus en confusion parfaite, nous en rappellerons plus loin les principaux témoignages.

d'ascension au grand cimetière de la montagne. Ce grand ouvrage, qui sera étudié dans le compte rendu des fouilles et dont le lecteur, aujourd'hui, pourra prendre une idée d'après les photographies qui accompagnent ce mémoire (pl. I, vues prises de l'ouest), avait été remanié à plusieurs époques et comportait, en sa condition dernière, deux volées droites dans le même alignement, la volée basse en escalier aux marches très douces, la volée haute en plan incliné encadré par deux escaliers étroits, entre les deux le repos d'un palier horizontal organisé en une cour carrée au dallage solide, plus vaste en largeur que les rampes elles-mêmes. Cette voie ascendante, fortement et luxueusement construite, existait sur le même emplacement, sans nul doute, dès l'Ancien Empire, pour le service des tombes princières de la côte, pareille à celles qu'on connaît dans une situation semblable en d'autres points de l'Égypte. La volée supérieure, dans l'état où nous l'avons, a été établie à l'époque ramesside, comme l'attestent la belle maçonnerie massive et le bloc de Ramsès III, encore en place sur le bord droit de la montée, bien en vue sur les photographies. Il est probable qu'à cette époque, la rampe se poursuivait plus bas sans interruption, d'une seule volée jusqu'à la base au niveau de la plaine. Des siècles passés ensuite, et la ville romaine installée sur l'ancien cimetière, il arriva qu'on la ferma, du côté du fleuve, par un mur de briques de grande épaisseur et de grande hauteur, à la manière habituelle, orienté perpendiculairement à l'avenue montante, qui continuait de servir à la circulation, et interrompu, au droit de l'avenue, pour l'entrée d'une porte[1]. C'est ce mur d'enceinte, et ce passage, qui furent à l'origine des perturbations que subit la rampe ensuite et qui mirent l'ensemble dans la condition où nous le retrouvons.

La *rue du rempart*, en effet, bonne voie large du côté intérieur de l'enceinte, maisons correctement alignées vis-à-vis du mur, était interrompue de très incommode manière par le plan incliné de l'avenue antique, et dès le premier moment il dut paraître nécessaire d'aménager un palier horizontal au croisement. Lorsqu'on vint à faire le travail, on disposa le plan horizontal, au droit de la rue, en remblai par dessus la pente ancienne (en profil horizontal à partir de la base du pilier de Ramsès III), et l'on dut alors, pour conserver la descente au-dessous du mur d'enceinte, surhausser le profil de cette partie de la rampe à la demande de la crête extérieure du palier horizontal. Ce dernier travail n'alla pas sans difficulté et l'on fut contraint de le remanier par la suite, comme il est

[1] Ce mur d'enceinte bien visible en façade sur notre photographie; sa crête, dans l'état de la conservation, marque le niveau des décombres romains avant leur enlèvement.

visible aux maçonneries de cet excellent ouvrage romain, sorti de terre à peu près intact dans sa forme du dernier stade[1].

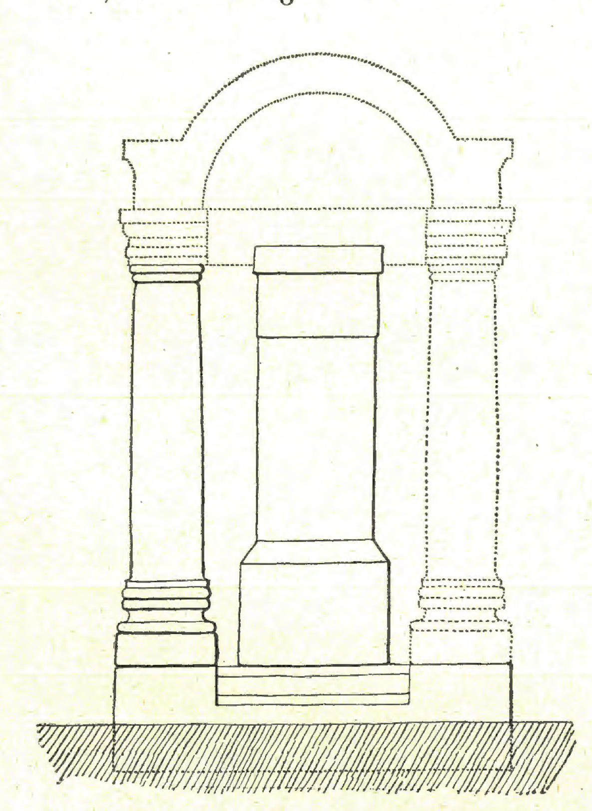
Cette entrée de la ville était certainement une belle chose, l'accès monumental à la montagne conservé sur la ligne de la construction ancienne, l'avenue ouvrant sa perspective ascendante toute droite, ornée, à la traversée du mur d'enceinte, de grands motifs de bordure en pierre dont nous avons les restes. L'extension urbaine hors de l'enceinte, par la suite, défigura le tableau grandement; les maisons serrées, comme il arrive toujours en cas semblable, s'adossèrent à la muraille, la masquant presque, menaçant de submersion les gradins d'accès à l'entrée. Plus tard encore, en des temps d'infortune, on ferma cette porte, on intercepta le noble alignement par un bouchon de maçonnerie prolongeant le mur en travers, un étroit portillon seulement réservé sur l'un des côtés; dispositif de détresse qu'il faut oublier pour considérer les choses dans leur organisation, non sans harmonie et non sans grandeur, des premiers siècles de la domination romaine.

Car c'est à cette place, au croisement de la *rue du rempart* et de l'avenue d'entrée, sur le palier qui s'intercale entre les deux volées des rampes, que fut installé un lieu de culte de l'Apollon local, sous le nom d'*Apollon Archègete*. Il est difficile de dire si cette aire dallée, en plan horizontal, fut préparée tout exprès pour recevoir la chapelle, ou bien utilisée de la sorte ensuite. On voit seulement que la cour carrée dallée, au débouché de la *rue du rempart* de part et d'autre, fut clôturée d'une balustrade en dalles de pierre dressées, à hauteur d'appui, interrompue seulement par une porte médiane permettant le passage des piétons; et que du côté de l'est, au bas de la rampe montante qui subsistait dans sa condition des vieux temps, on conserva ce qui restait des architectures pharaoniques. Le monument lui-même fut placé au centre, dans l'axe de la ligne des rampes.

On le voit en place sur nos photographies. C'est un autel, ainsi désigné par l'inscription même qu'il porte, constitué par un cippe monolithe de 1 m. 11 de hauteur, de section à peu de chose près carrée en tous les points de sa hauteur, le profil dessiné en élargissements, par pans droits sans arrondis, à la base et au chapiteau, comme il est analysé au relevé géométrique que nous joignons à cette description. La pierre est posée au centre d'un socle carré de 1 m. 05 de côté, bloc massif surhaussant de 0 m. 15 le dallage de la cour et enraciné en

[1] Notre photographie montre l'ouvrage tel qu'il fut découvert, les dégagements terminés. Depuis lors l'escalier a été consolidé pour conservation, les marches remaçonnées et nombre de marches tombées remises en place, par les soins du Service des Antiquités de l'Égypte.

profondeur dans ce dallage. Le socle déborde largement le contour carré, de o m. 40 seulement, de la base du cippe; dans la partie médiane des quatre faces, sur une longueur de o m. 50 environ, l'arête du bloc est incisée en recul, à moulures planes, très discrètement quant à la dimension en plan et seulement pour isoler et souligner l'aire des quatre carrés d'angle laissés intacts, qui portaient les colonnettes de support d'une sorte d'édicule enveloppe.



L'AUTEL D'APOLLON ARCHÈGÉTE DANS SON ÉDICULE.
Élévation en façade antérieure, avec essai de restitution des couronnements et de la couverture.

Échelle de $\frac{1}{20}$ (o m. o5 pour 1 mètre).

Une seule des colonnettes est conservée et en place[1] : base à moulures circulaires sur élément inférieur de plan carré, chapiteau seulement esquissé, saillant en moulures circulaires très légères, fût de galbe légèrement convexe, hauteur totale inférieure de o m. o5 à celle du cippe. Un chapiteau proprement dit, de profil plus largement accentué, haut d'une vingtaine de centimètres, posait sur cette colonne, à moins que ce chapiteau ne fût substitué par une architrave légère en entablement saillant, assise directement sur les deux colonnettes d'avant et d'arrière par rapport à la façade, et qui supportait la retombée de la toiture légère, une sorte de dais abritant l'autel, et qu'il faut bien imaginer construite en arcature, sur la face antérieure, pour surélever cette couverture et conserver, au-dessus de la plateforme du cippe, un espace vertical suffisant pour l'opération matérielle de l'offrande. Les manipulations étaient faites sans que l'officiant eût besoin de poser ses pieds sur le socle; il y serait arrivé à peine, donné l'espace, et peut-être devait-il ne point se permettre cette approche. On remarquera que toute circulation était impossible entre le cippe et les colonnettes, distants de quelques centimètres seulement à la base, et qu'ainsi l'architecture de support du dais, malgré les quatre portes ouvertes, faisait clôture efficacement autour de la pierre centrale.

[1] Momentanément déplacée, absente sur notre photographie d'ensemble (pl. I), où le monument est vu à distance.

Tel était ce monument, élevé au croisement de deux voies importantes de la ville, immédiatement en arrière de la porte principale d'une enceinte qui était celle de la ville première et continuait d'enclore une sorte de cité intérieure. Il est dédié à Apollon, d'après l'inscription, et il est bien intéressant que le bloc massif qu'on retrouve en place à quelques pas de distance (à droite sur nos photographies) porte mention en façade de Ramsès III «aimé d'Horus Seigneur de *Ḥbnw*». Au stade d'*Apollon,* d'ailleurs, dans l'inscription de cette place, le dieu est qualifié en tels termes qu'on y peut reconnaître, nous le verrons un peu plus loin, celle des anciennes figures d'Horus à laquelle cet Apollon local était rattaché de préférence.

IV

L'inscription suivante est gravée sur la face antérieure du cippe décrit ci-dessus, et qui devait porter, comme le prouve le texte, un foyer, *τὴν ἑστίαν*. Nous n'avons pour la dater que la forme des lettres, d'où l'on ne saurait tirer de conclusions trop fermes. Il nous semble, après comparaison avec les monuments, qu'elle doit se placer à la fin du IIe siècle après J.-C., ou au commencement du IIIe. (Comparer avec BRECCIA, *Iscrizioni greche e latine,* pl. XVIII, no 47; XX, no 53, 54.) Voir planche II, 6.

Θεῷ
Μεγίστῳ
Ἀρχηγέτῃ
Ἀπόλλωνι
Ἰγνάτιοι
Ἀμμωνιανός
καὶ Λόγγος
δουπλικιάριοι
τὴν ἑστίαν
χαριστήριον
ἐπ' ἀγαθῷ

Ainsi deux sous-officiers de l'armée romaine dédient à Apollon Archègete, dans un endroit qui peut être qualifié d'*ἐπιφανέστατος τόπος*, un foyer, un

autel à flamme, dont l'usage ne devait certainement pas être seulement privé : c'est un don que les deux militaires font à la ville. Était-ce le foyer public (*κοινὴ ἑστία*), celui qui, dans les cités grecques, se trouvait généralement dans le prytanée, sous le patronnage de la déesse Hestia? Le culte de Hestia n'est pas inconnu en Égypte. Il existait certainement dans les cités grecques, comme Naucratis[1], Ptolémaïs[2] et Alexandrie[3], où il y avait un prytanée. A Alexandrie une inscription du règne de Philopator mentionne un autel d'Hestia-Panthée[4]. Mais en était-il de même dans les villes de la chôra? Quelques-unes au moins connaissent des divinités qui portent le nom de Hestia. Anoukis, la déesse de la cataracte, est ainsi appelée[5] et les «litanies» d'Isis, trouvées à Oxyrhynchos, montrent qu'une Hestia était adorée à Paprémis et à Plinthiné (ville de la région du Maréotis)[6]. Et sans doute c'était là, comme à Syène, des divinités égyptiennes assimilées à une divinité hellénique.

Le culte de Hestia[7] entraine-t-il nécessairement l'existence du foyer public? L'Égypte hellénisée a-t-elle connu cette institution si essentielle à la civilisation gréco-latine? On ne saurait le nier à priori, mais on n'admettra un foyer public que là où il y avait une communauté grecque dont l'organisation rappelle celle de la *πόλις*. Le prytanée, dit très exactement un scoliaste, est le symbole de la cité : *Τὸ πρυτανεῖον σύμβολόν ἐστι τῆς πόλεως*. On n'en trouvera pas dans les bourgs : *οὐδὲ γάρ αἱ κῶμαι τοῦτο ἔχουσι*[8]. Personne donc n'aura l'idée d'en chercher dans les villages des nomes. Peut-être même, pendant longtemps, avant que Septime Sévère ne leur ait accordé des curies (199/200) et des prytanes, les métropoles n'en ont pas eu. Au moins le seul prytanée attesté dans les villes de la chôra, celui d'Hermoupolis Magna, figure dans un papyrus du IIIe siècle[9]. Pour cette époque il ne sera pas trop audacieux de généraliser et d'attribuer un prytanée à tous les chefs-lieux de nomes, qui semblent bien avoir tous eu leurs curiales et leurs prytanes. Mais on ne le conçoit que dans ces

[1] *Athenée*, IV, 32, p. 149 *d*.
[2] DITTENBERGER, *O. G. I.*, 49, l. 13.
[3] *B. G. U.*, IV, 1084, l. 16.
[4] E. BRECCIA, *Iscrizioni greche e latine* (*Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée d'Alexandrie*), n° 25, p. 12.
[5] DITTENBERGER, *O. G. I.*, 111, l. 5; 130, l. 8.
[6] *P. Oxy.*, XI, 1380, l. 23 et 73. Voir B. A. VAN GRONINGEN, *de Papyro oxyrhynchita*, 1380, p. 10.
[7] DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. Hestia. Voir *ibid.*, s. v. *Prytaneum*.
[8] SCOL. ARISTID., *Panath.*, 103, 15 (éd. Dindorf, Leipzig 1829), III, 46 que je cite d'après CHARLES MICHEL, article *prytaneum*, signalé ci-dessus.
[9] P. FLOR., 46, l. 1.

communes helléniques et dans les cités. Donc la bourgade, que recouvre le Kôm el-Ahmar, n'étant pas une métropole, n'en a probablement pas possédé. On chercherait d'ailleurs vainement, autour de notre autel, les restes d'un édifice qui pût être un prytanée. Il serait en outre étonnant que le foyer public, l'autel de Hestia fût, comme le nôtre, consacré en même temps à une autre divinité. Sans doute dans le prytanée d'Olympie Pausanias a vu un autel de Pan et à l'entrée un autel d'Artémis Agroteira; mais ils sont distincts du foyer public[1].

Puisque le mot *ἑστία* peut désigner tout autel à flamme (par exemple, à Delphes, celui qui brûlait perpétuellement dans l'adyton en l'honneur d'Apollon)[2], on inclinera vers une autre explication, suggérée par l'aspect du site et par la place que notre autel occupait sur un palier de l'avenue montante aux tombeaux. C'est celle qui s'imposera, croyons-nous, à tous ceux qui auront visité l'heroôn de Pétosiris trouvé à Touna par Gustave Lefebvre et les belles chapelles funéraires découvertes depuis autour de ce monument dans les fouilles de l'Université Égyptienne, si heureusement dirigées par notre collègue et ami le professeur Sami Gabra. Qu'elles soient de style égyptien ou de style classique, toutes ont devant leur entrée un autel à foyer, indispensable sans aucun doute à l'accomplissement des rites. Parfois, comme au tombeau de Pétosiris, il est placé en avant sur une avenue dallée qui aboutit à la porte de l'édifice; parfois, quand la place a manqué, il est accolé à celui-ci. Pour les chapelles de style égyptien, c'est un autel du type dit «autel à cornes», mais ailleurs c'est un cippe analogue au nôtre : l'un d'eux aux pieds d'une chapelle élevée sur un socle est particulièrement bien conservé et l'ensemble suggère une comparaison avec les temples de Campanie ou ceux de l'Afrique latine[3]. La plate-forme de l'autel est limitée sur trois côtés par un rebord qui servait à porter ou à encadrer un foyer, *ἐσχάρα* ou *ἑστία*; on doit supposer une disposition semblable à l'autel du Kôm el-Ahmar; mais la partie supérieure en est endommagée. Comme ceux de Touna, l'autel trouvé par R. Weill, devait donc servir à des rites funéraires. Il est au croisement d'une rue et de la chaussée, mais l'existence du bourg des vivants semble bien dépendre ici de la nécropole, qui est celle de *Ḥbnw*, beaucoup plus que la nécropole ne dépend du bourg. Par rapport aux tombeaux

[1] PAUS., V, 1519.
[2] PLUT. *De ei*, 2; *Pyth. or*, VI; EUR., *Ion*, 461; ESCH., *Choeph.*, 10. Voir J. H. MIDDLETON, *Journal of Hellenic studies*, IX (1888) p. 303.
[3] Voir aussi celui qui est représenté sur une miniature du Virgile du Vatican, reproduit au trait dans Daremberg et Saglio, s. v. ara, fig. 409, I, p. 348. L'autel est tout à fait placé comme celui de Touna.

creusés au front de la falaise, sur la chaussée qui conduit aux sépultures, il joue le même rôle que chaque autel de Touna pour sa chapelle funéraire. La seule différence est qu'il est peut-être commun au cimetière tout entier plutôt qu'affecté à un seul tombeau[1] et l'on comprend qu'il ait pris avec le dais qui le recouvre cette importance architecturale.

Les autels de Touna ne portent pas d'inscriptions. Celle qui se lit à Zawiét el-Maietin s'explique pourtant le mieux du monde : c'est une dédicace à Apollon, dieu qui, pour les Grecs, n'a vraiment rien de funéraire; mais cet Apollon est un Horus égyptien : c'est l'Horus qui règne sur tout le nome, celui des vivants comme celui des morts; sur les villes et les villages comme sur les tombeaux. Si grecque que soit l'épithète ἀρχηγέτης, elle s'applique parfaitement au dieu d'un nome et même si l'on admet, comme il est naturel de le croire à cette époque de syncrétisme gréco-égyptien, qu'elle a pu être inspirée par l'essence du dieu indigène autant que par le souvenir de l'Apollon hellénique, qui la porte si souvent, elle aidera à déterminer quelle était exactement la divinité qui se devine sous le voile grec. Ἀρχηγέτης, au sens exact des termes, c'est le «guide du commencement», l'«autorité initiale», et l'on croit bien sentir qu'en Égypte, pour un dieu qui recouvre une vieille divinité indigène, pareille appellation se réfère directement à quelque condition du dieu indigène dans les vues dogmatiques anciennes. Le dieu sous-jacent, nous le connaissons déjà, nous avons vu qu'Apollon est Horus en général, en Égypte. Mais quel Horus plus exactement? Parmi plusieurs Horus assez divers de la religion ancienne, les Grecs ont surtout connu et quelque peu différencié *Horus le Grand,* l'autonome, étranger aux complexes de la religion et de la famille osiriennes, dans ses résidences principales des deux Apollinopolis de Haute-Égypte, et *Horus l'Enfant* ou *Horus fils d'Isis,* le fils d'Osiris, dans son nid maternel de Bouto de la mer. Que la théologie grecque ait hésité, pour Apollon, entre les deux figures, c'est extrêmement naturel. On constate, cependant, qu'en vieille littérature (Hécatée de Milet, Hérodote) Apollon est reconnu en *Horus fils d'Isis*[2], et que cette identification persiste aux temps classiques[3], en même temps qu'en sens différent en trouve les deux *Apollinopolis* d'*Horus le Grand,* et que, chez Plutarque, Ἀρούηρις est dit *Apollon* ou bien *Horus l'aîné,* certaines autorités d'ailleurs

(1) Peut-être pourtant se rapporte-t-il à un tombeau ou à un groupe de tombeaux particulièrement importants. Son existence n'exclurait pas à notre avis, l'existence d'un autel particulier pour chaque tombe.

(2) Hécatée de Milet, transmissions diverses, voir *Fr. hist. grec.*, fr. 284; Hérodote, II, 156.

(3) *Pomponius Mela,* I, 9, 55.

attestant que ce dieu est *fils d'Isis et d'Osiris*[1] : complet mélange, comme on voit, des deux théories possibles pour Apollon, et cela, croit-on comprendre, en conséquence du préalable mélange des deux figures égyptiennes elles-mêmes. Il n'est rien là qui puisse nous surprendre, étant donné la confusion complète, en religion indigène, des grandes figures horiennes, dont les formules de l'époque gréco-romaine nous apportent le témoignage[2]; si bien qu'à l'époque tardive, dans une ville d'Horus qui n'était point une de ses capitales, l'orthodoxie indigène pouvait fort bien ne plus savoir à laquelle des formes principales le dieu local se rattachait, et qu'on peut s'attendre à trouver chez cet Horus, quel qu'il soit, des attributs et des qualités d'appartenances diverses.

Ce pourrait être le cas, justement, pour notre Horus de *Ḥbnw,* qui au Nouvel Empire se présente quelquefois comme une forme d'*Horus d'Edfou,* c'est-à-dire *Horus le Grand* dans sa personnalité la plus sûre[3], et qui à l'époque romaine, comme Apollon, s'appelle *archègétès,* le «Chef des premiers jours», qualification sous laquelle on doit reconnaître *Horus fils d'Isis* dans son attribution essentielle.

La qualité centrale d'*Horus fils d'Isis,* en effet, son «utilité» dogmatique, consiste en ceci qu'héritier d'Osiris, *mort* par définition, et instaurateur de la royauté à la manière humaine, il fait la transition entre le régime des dieux et le régime des hommes, et en droit pharaonique comporte la légitimité de la possession du monde par le roi, qui par définition essentielle est *Horus.* Cela est exprimé par la très caractéristique appellation d'«Horus *premier des vivants*»[4], et il y correspond aussi l'habituelle formule de l'avènement du roi prenant place «sur le trône d'*Horus des vivants*». Cet Horus instaurateur du monde humain et de la royauté sur terre paraît bien être celui que représente le «Chef du commencement» de notre titulature grecque[5].

Que deux sous-officiers, et du rang le plus humble, de l'armée romaine, aient dédié un monument si important, c'est ce qui montre l'autorité, déjà bien souvent constatée, des militaires et anciens militaires dans l'Égypte romaine.

(1) *De Iside,* ch. xii.

(2) Excellent exposé de cette situation et toutes références chez Zimmermann, *Die ägyptische Religion,* p. 32.

(3) Kees, *Horus und Seth,* I, p. 17; II, p. 22.

(4) [hiéroglyphes] de *Pyr.* 2103, où Horus ainsi qualifié est mis en parallèle, de fort remarquable manière, avec Gebeb [hiéroglyphes] et Osiris [hiéroglyphes].

(5) Peut-être convient-il de rapprocher aussi ἀρχηγέτης d'une qualité bien connue du roi, [hiéroglyphes] ou simplement [hiéroglyphes], «principe des *k3* des vivants». En pareille expression, *ḫn-tj* peut signifier «chef» ou bien «principe originel» ([hiéroglyphes], «commencement», = ἀρχή, *Wörterbuch,* III, p. 307).

Ignatius Longus et Ignatius Ammonianos sont probablement deux frères, puisqu'ils portent le même gentilice et se qualifient de φιλάδελφοι[1]. On aimerait pouvoir préciser quelle était leur condition et à quel corps ils appartenaient. Malheureusement notre texte ne nous donne aucun indice. Lesquier a montré combien celui que l'on pourrait tirer de l'onomastique est incertain pour déterminer le statut civil des militaires[2]. En entrant au service, les pérégrins eux-mêmes prenaient des noms latins et il nous est impossible de distinguer les latins des *cives romani*. L'absence du prénom ne donne aucune preuve décisive[3]. Ne connaissant pas le statut civil des soldats, nous ignorons s'ils servaient dans des légions ou dans des corps auxiliaires. Sans doute, à lire Lesquier, il ne semble pas que les textes aient mentionné des duplicarii dans les légions d'Égypte[4], mais il y en a dans les autres légions[5]; et, dans les corps auxiliaires, on en trouve tant dans les ailes que dans l'infanterie et la cavalerie de la cohorte[6]. Notre texte n'apporte donc aucun élément nouveau au problème de l'occupation militaire de l'Égypte. Nous ne pouvons d'ailleurs même pas affirmer, — bien que ce soit vraisemblable — que nos soldats aient tenu garnison dans la ville où ils ont dédié leur autel.

V

Voici, numérotés de 2 à 12, les autres monuments avec inscriptions grecques recueillis au Kôm el-Ahmar, presque tous au cours de la campagne de 1929. Ils viennent des abords immédiats de la plate-forme de l'autel d'Apollon; avec eux ont été trouvés, en assez grand nombre, sans inscription, des *faucons* et des *sphinx* grands et petits, en calcaire, toutes images d'Horus-Apollon.

(1) Pour cette épithète, voir l'épitaphe en vers publiée par Th. Reinach, *Revue des Études grecques*, XXVIII, 1915, p. 55-57 et l'épitaphe juive trouvée à Demerdash, publiée par C. C. Edgar, *Bull. Soc. arch. Alex.*, t. IV, n. 5, p. 38.

(2) J. Lesquier, *L'Armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien* (t. XLI de ces Mémoires), p. 220 et suivantes.

(3) J. Lesquier, *ibid.*, app. VI, p. 518 (Prosopographie militaire). Beaucoup de légionnaires, donc des cives romani, n'écrivent pas leur prénom. De même hors d'Égypte. Cf. Dessau, *Inscr. Lat. Sel.*, I, 2452 (officiers de la Legio III Augusta, à Lambèse).

(4) J. Lesquier, *op. cit.*, p. 132 et suivantes.

(5) R. Cagnat, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, t. III, 2, col. 1059.

(6) Voir le *Pridianum* de la Cohors I Hispanorum veterana quingenaria equitata, édité par A. S. Hunt, *Raccoltà di scritti in onore di Giacomo Lumbroso* (1925), p. 265-272 et par G. Cantacuzène, *Un papyrus latin relatif à la défense du Bas-Danube*, dans *Aegyptus*, IX, p. 63. Voir l. 28 et 29 du document. Sur les duplicarii en Égypte, voir P. Perdrizet, *L'ex voto à Némésis du duplicaire Flavis*, *Annales du Service des Antiquités*, XXXI, 1931, p. 25-31.

Faucons et *sphinx* inscrits et non inscrits ont été trouvés pour la plupart dans le remblai de l'avenue à l'entrée de la cour de l'autel, au passage même du mur d'enceinte. On peut supposer que ces monuments décoraient la chaussée montante. Quant aux *stèles funéraires*, elles reposaient empilées au pied du mur de la rampe supérieure, sur sa face nord; elles avaient été enlevées de leur place primitive et couchées à la base du remblai qui noyait cette maçonnerie et sur lequel, postérieurement, des maisons devaient être construites.

2. Sphinx en calcaire. Carnet d'entrée 1929, n° 49, planche II, 3. A peu près intact; socle parallélépipédique de 1 m. 05 sur 0 m. 34, hauteur 0 m. 11. Hauteur totale du monument. «La figure n'est pas mauvaise : la face humaine, assez naturelle, mais les pattes sont très lourdes. Au front, l'uræus, brisée : nez et menton écornés. Sur la face antérieure du socle ligne en creux, gravée un peu sommairement» (R. Weill, *Carnet*).

Πρῶτος Ἀπόλλωνι

L'écriture nous semble ptolémaïque; mais moins ancienne que celle de l'inscription n° 5.

Sur Ἀπόλλων voir plus haut; Πρῶτος est un nom propre connu.

3. Le n° 56 du même carnet d'entrée 1929 est un sphinx identique au précédent, privé de la tête et des pattes antérieures avec le devant du socle, qui portait peut-être une inscription disposée comme la précédente.

4. Fragment d'un faucon votif trouvé par les sébakhin, acheté sur place en 1933. Carnet d'entrée 1933, n° 1, planche II, 9. Il ne reste plus qu'une partie de la base et l'une des serres. Largeur conservée 0 m. 25, hauteur du socle 0 m. 12. Il manque à droite plus de la moitié de l'inscription.

Δημήτριος ὑπὲρ[καὶ...]
τοῦ υἱοῦ εὐχήν.

5. Stèle de calcaire à fronton. Carnet d'entrée 1929, n° 50. Hauteur 0 m. 600, largeur 0 m. 275, épaisseur 0 m. 080, planche II, 4. Belle écriture ptolémaïque, lettres carrées et de forme ancienne. Le Σ aux branches divergentes. Funéraires de même type dans G. Milne, *Greek inscription*, p. 47.

Ἀπολλωνίδης
Ἱππίου
Γελῶιος

Les Grecs occidentaux et particulièrement ceux de Sicile ne semblent pas être venus très nombreux en Égypte; ils sont surtout mentionnés dans les documents du IIIe siècle avant J.-C.[1]. Nous ne connaissons que deux citoyens de Géla qui semblent établis dans la vallée du Nil. L'un est Cléon, qui signe comme témoin au fameux contrat de mariage de 311 (P. Éléph. 1), l'autre est Apollonidès fils d'Hippias, et dont l'existence nous est révélée par notre inscription.

La vie de Géla a été agitée à la fin du IVe et au commencement du IIIe siècle. Un peu après 288 elle a été détruite par les Mamertins. Vers 282/1 les habitants furent établis par Phintias d'Agrigente, dans une ville nouvelle voisine d'Agrigente et qui prit le nom de Φιντιάς. Mais le peuple de cette nouvelle cité est toujours ὁ δᾶμος τῶν Γελωίων. Il n'y a donc rien à conclure de ces événements pour la date de notre stèle[2].

On penserait qu'ils ont favorisé l'émigration et la prospérité de l'Égypte aurait dû attirer beaucoup d'obscurs Siciliens, comme la cour d'Alexandrie, le Musée, la Bibliothèque attiraient les poètes, les lettrés, les savants de l'Hellénisme occidental[3]. Alexandrie avait des rapports politiques et économiques avec les cités de Sicile et de Grande Grèce, notamment avec Syracuse. Vers 300 Agathoclès avait épousé Théoxéna, fille ou belle-fille de Ptolémée Sôter[4]. La politique commerciale de Philadelphe n'a pas négligé l'Occident, et nous le voyons en 273 inaugurer des relations diplomatiques avec Rome[5]. Tout le monde a dans la mémoire les Syracusaines de Théocrite, et, au début de la seconde guerre punique, en 215, Hiéronyme de Syracuse essaie d'entrainer

[1] A. Calderini, *Ricerche etnografiche sui papyri greco-egizi*, dans les *Studi della Scuola papirologica di Milano*, t. III, p. 83 et F. Heichelheim, *Die auswärtige Bevölkerung im Ptolemäerreich*, Leipzig, 1925, p. 64, ainsi que le *Nachtrag* du même auteur dans *Archiv für Papyrusforschung*, IX, p. 47 et suivantes.

[2] Voir Ziegler, dans Pauly, Wissowa-Kroll, *Realencyclopedie*, t. XIII, s. v. Géla, col. 952.

[3] Par exemple Théocrite, Philémon, Archimède etc. Cf. Heichelheim, *l. c.*

[4] On ne connait Théoxéna que par Justin XXIII, 2,6, qui parle d'elle et de ses enfants au moment où il raconte la mort d'Agathoclès. Il n'est jamais dit expressément qu'elle fût, comme presque tous les modernes (Droysen, Boucher-Leclercq, Mahaffy, Bevan) l'admettent, la belle-fille de Ptolémée, c'est-à-dire la fille de Bérénice et de son premier mari. C'est, si je ne me trompe une conjecture qui s'autorise du texte où Plutarque parlant d'Antigone, une autre fille de Bérénice, mariée à Pyrrhus (*Pyrrh.* 4), indique que celle-ci avait plusieurs filles de son premier mariage. Or, outre Antigone, on ne lui trouve guère que Théoxéna (voir M. L. Strack, *Die Dynastie du Ptolemäer*, p. 190-191). Mais on a fait aussi de Théoxéna une fille de Ptolémée et d'Eurydice. Ainsi sans doute W. W. Tarn dans le tome VII de la *Cambridge Ancient History*, tableau généalogique, tandis que dans le même volume M. Cary, p. 635 s'en tient à l'hypothèse courante.

[5] H. Holleaux, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques*, p. 60-83.

Philopator dans l'alliance carthaginoise[1]. Il ne serait donc pas surprenant de trouver en Égypte des grecs de l'Ouest. Ce qui est étonnant c'est d'en trouver si peu. Dans un document du IIIe siècle (P. Tebt. III, 815, v. p. 280) on voit établis sur le sol, souvent comme clérouques ou fermiers des clérouques, des étrangers de divers pays; les Grecs dominent. L'unique colon venu d'Occident n'est peut-être pas un grec, bien qu'il porte le nom de Zénon; c'est un Iapyge «du corps d'Andriscos» (v. p. 311) et c'est le seul de sa nation que jusqu'ici les papyrus nous aient fait connaître.

6. Stèle cintrée en calcaire. Carnet d'entrée, 1929, no 51, planche II, 5. Dans le cintre une momie humaine couchée sur le lit. Hauteur 0 m. 60; largeur 0 m. 31; épaisseur 0 m. 06. «La momie couchée très sommaire, en relief brutal, dans le champ en creux. Inscr. au trait en creux». (R. Weill, *Carnet*).

Ὀσῖρε, δέ-
ξαι Παχῦμι
(ἔτους) β Ἀθὺρ κ̄θ̄

IIe ou IIIe siècle après J.-C.

Pour la représentation de la momie sur le lit funéraire, voir, par exemple, E. Breccia, *Iscrizioni greche e latine*, nos 421, 449. Mais sur ces deux stèles, qui proviennent de Tehneh la momie est sculptée sous l'épitaphe.

La forme Ὀσῖρε ne nous paraît pas devoir être interprétée morphologiquement comme vocatif grec. C'est sans doute un égyptianisme. L'ε final est la forme normale en Moyenne-Égypte, tandis qu'en Basse-Égypte on entendait un ι (d'où la forme grecque Ὄσῖρις). Comparez Ὄσᾶρε, qui joue le rôle d'un accusatif dans Perdrizet, Lefebvre, *Les graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, nos 629, 74, et dont Perdrizet rapproche à bon droit πρὸς Μεμφε de *P. Paris* 22, 3. Ὀσῖρε est traité comme un mot indéclinable. Les Grecs ont entendu le nom d'Osiris de différentes façons, selon le temps et les milieux. Hellenicos transcrivait Ὕσῖρις, d'après Plutarque de *Is. et Os.* 34. Cf. Perdrizet, *loc. cit.*, p. 13 ad no 74.

Quant à Παχῦμι, la forme tout à fait égyptianisante serait Παχοῦμε, qui se rencontre (Preisigke, *Sammelbuch*, I, 3658). La chute du ν à l'accusatif est fréquente dans le bas grec populaire.

[1] *Pol.* VII, 2,2 (Ambassade de Zoïppos). T. Live (d'après *Polybe*) 24, 26, 1. Holleaux, *op. laud.*, p. 74 conteste toute valeur politique à cette démarche.

C'est peut-être la première fois que paraît la formule Ὀσῖρε δέξαι.... Elle doit être rapprochée des formules bien connues dans les épitaphes osiriennes de la basse époque, telles que : Ἐξέσται σοι ὑπηρετεῖν τὸν μέγαν θεὸν Ὄσῖριν (Preisigke, *Sammelbuch*, 308) ou Εὐψύχει μετὰ Ὀσιρεῖδος (*I. G.*, XIV, 2098) ou *δοίη σοι Ὄσῖρις τὸ ψυχρὸν ὕδωρ*, sur lesquelles nous renvoyons à l'article d'Isidore Lévy, *Les inscriptions araméennes de Memphis et l'épigraphie funéraire de l'Égypte gréco-romaine* dans le *Journal Asiatique*, t. 201, 1927, p. 281-310. La prière Ὀσῖρε δέξαι... est toute naturelle, puisque, comme on le voit dans les textes où s'exprime le plus clairement la religion osirienne du temps, c'est Osiris qui reçoit finalement le mort, amené par les divinités psychopompes comme Anubis. Cf. G. Möller, *Die beiden Totenpapyrus Rhind des Museums zu Edinburg*, p. 37 «Anubis, qui préside à la grande salle des dieux le reçoit d'un cœur joyeux» (traduction du texte démotique) et F. Lexa, *Das demotische Totenbuch der Pariser Nationalbibliothek* (discours de Pamonthès, saluant Osiris), p. xiii.

7. Stèle cintrée, à acrotères; calcaire. Carnet d'entrée 1929, n° 53, planche II, 2. Inscription dans le cintre. Momie, sans lit, sur la stèle. Sculpture très grossière. Hauteur o m. 43, largeur o m. 20, épaisseur o m. 07.

ΑΠΙϹ
ΑΥΗΡΙϹ

Le sigma final plus petit que les autres lettres. Probablement deux noms propres, e. g. Πα[ᾶπις | Πα]υῆρις.

8. Stèle cintrée à acrotères, en calcaire. Carnet d'entrée 1929, n° 52, planche II, 8. Momie sculptée grossièrement dans le cintre. Au-dessous une inscription. Hauteur o m. 23, largeur o m. 27, épaisseur o m. 07.

fac-simile Σεπιψεμ[
. .]κο[

Probablement un nom propre commençant par Σεπιψεμ[. Mais nous n'en trouvons pas de pareils dans Preisigke, *Namenbuch*.

A la seconde ligne le κ très douteux.

9. Stèle à fronton très aigu et orné d'acrotères : celui de gauche est à peu près complet; celui de droite mutilé; celui du sommet manque. Carnet d'entrée

1933, n° 335. Momie sans lit sur le fronton; sculpture très grossière. Calcaire. Hauteur o m. 54, largeur o m. 33, épaisseur, o m. 07, planche II, 10.

Σάραπι, [δέξαι
Τανεθύ[η]ν
Φατρήο[υς
L κ Μεχὲρ $\overline{ιη}$

Au-dessus du second ε de Μεχερ, le lapicide a peut-être gravé l'ι omis (Μεχείρ). Mais on peut croire aussi à une simple éraflure de la pierre.

Si la restitution est juste, il est intéressant, mais non pas étonnant de trouver dans la formule déjà connue, Σάραπι au lieu d'Ὄσῖρι.

10. Fragment de stèle funéraire en calcaire. Carnet d'entrée 1929, n° 84. Hauteur o m. 22, largeur o m. 09, épaisseur o m. 07. Brisée en haut et à droite. Planche II, 7.

ἔτο[υς Εὐ-]
ψύχει

11. Fragment de stèle funéraire. Chacal dessiné au trait. Carnet d'entrée 1929, n° 54. Hauteur o m. 46, largeur o m. 26, épaisseur o m. 07. Planche II, 1.

λη
.ῡλη

12. Fragment d'une plaque en marbre jaune clair, polie sur les deux faces. Carnet d'entrée 1929, n° 65. Hauteur o m. 09, épaisseur o m. 020, lettres ornées d'apices.

ΓΑΙΤ
ΚΑΙΦ

Je ne puis déterminer le caractère de ce monument. Est-il funéraire ou votif? Époque romaine.

Après ΓΑΙ la copie donne un trait vertical, ce qui m'empêche de penser à Γαῖος.

Telles sont les inscriptions grecques recueillies dans les fouilles de Zawiét el-Maietin. On le reconnaîtra : ce n'est pas une récolte négligeable. Ces monuments d'une époque où l'Égypte a vu, comme il lui est arrivé souvent, une culture étrangère se mêler et parfois s'assimiler à sa civilisation nationale demandaient la collaboration d'un égyptologue et d'un helléniste. Il nous a semblé que cette

amicale association était, elle aussi, un hommage au Maître admiré et regretté, dont le vaste génie pouvait embrasser tous les aspects de la vie égyptienne comme au jeune savant qui, pour sa patrie, a consenti le suprême sacrifice au moment même, où venant d'achever une œuvre impérissable, il devait sentir sa vie plus riche des plus légitimes espérances.

A BYZANTINE TAX-RECEIPT

(P. LOND. INV. 2574)

(with one plate)

BY

H. I. BELL.

An anniversary volume dedicated to the memory of Sir Gaston and Jean Maspero will certainly evoke the sympathy and support of all who are interested in any aspect of Egyptian history and antiquities; but the tribute of a papyrologist will naturally be paid with a particular intention to Jean Maspero, whose brilliant gifts contributed so generously in a life tragically short to the enrichment of our knowledge of Byzantine Egypt. In the search for an appropriate offering, my thoughts fell first upon a small group of recently acquired papyri from Aphrodito, the κώμη Ἀφροδίτης whose name will for ever be associated with that of the young scholar who edited the papers of Dioscorus in the three volumes of his monumental *Papyrus grecs d'époque byzantine.* They proved however to be too numerous for inclusion in a contribution of the required length, nor did it seem desirable to make an arbitrary selection of two or three documents. The tax-receipt published below, though not connected with Jean Maspero's special studies, is of the Byzantine age and possesses sufficient general interest to merit separate publication.

The papyrus was acquired in 1924 from a dealer, along with many others of quite miscellaneous date, provenance, and character, and the single place-name which it contains is, so far as I can discover, new; but the occurrence of the "eras of Oxyrhynchus" in the dating clause proves it to have come from Behneseh. The date corresponds to 27 September[1] A. D. 359.

Though a series of tax-receipts is often important, single documents of this class are not usually of enthralling interest, and particularly is this true in the

[1] 29 Thoth normally = 26 September, but the Egyptian year 359-360 was a leap-year, when Thoth began on 30 August.

Byzantine period. The present example is an exception, being noteworthy alike for its form and for its contents. To its form I can recall no parallel. The normal tax-receipt, however its formulae may be worded or arranged, contains a verb expressing payment or receipt, the name of the tax-payer, that of the collector, a specification of the tax or taxes, with the amount paid, and the date of payment. All these elements may be found here, but not all together. The document falls into two distinct portions, written by different hands and probably at different times. In the first we find a specification of the taxes, with (in one case only) the year for which payment was made, and the amounts for each, but neither a verb expressive of receipt nor the name of tax-payer or collector; in the second the tax-payer is named, the word παρέσχεν occurs, and the collector signs the receipt (through a deputy) after the dating clause, but, though the taxes are enumerated, no amounts are specified. The best explanation I can offer of these facts is that the first part is not a receipt but an assessment, which was presented to the tax-payer (a woman), and that when she proffered payment the collector, to save trouble, attached to the assessment a receipt specifying indeed the taxes but omitting the amounts, which had already been set out above. By adding πλήρης he intimated that the full amount was received. But why, in that case, recapitulate the taxes? Perhaps it seemed safer to do so in any case, but there may be a further reason. It does not seem possible (though the mutual relations of the entries are not quite clear) to find in the second part all the taxes mentioned in the first. Possibly the tax-payer paid only some of them, and hence the collector set down just those which she paid, the amounts of which could be discovered from the first part. In my transcript I have distinguished the two parts as A and B, and to facilitate comparison have numbered the taxes by the order in which they occur in A.

Not only is the form eccentric, but several of the taxes are, so far as I can discover, without parallel. Indeed, but for the fact that one or two of the entries are known taxes it might well have been questioned whether the document is a tax-receipt at all. It is in these novelties, which are discussed in the notes appended to the text, that the main interest of the document lies. One or two of them I must confess myself unable to explain; but perhaps their obscurity will not render them the less interesting, though I hope that some readers of this article will be luckier or more perspicacious than I.

Quite apart from the single taxes, the document possesses great importance from the fact that they are assessed by the *caput* (κεφαλή). This is in itself sufficient to refute Seeck's hypothesis (see my introduction to P. Lond. 1793) that the *capitatio humana* was never introduced into Egypt; but as a matter of fact a more complete refutation is provided by a papyrus found at Karanis and published by Prof. Boak in the *Études de Papyrologie*, II (Cairo, 1933), pp. 1-8. This contains the actual text of the proclamation by the prefect of Egypt announcing the terms of the Imperial edict by which the new system of taxation was established; and the prefect states that he has set forth πόσα οὖν ἑκάστη ἄρουρα πρὸς τὴν ποιότητα τῆς γῆς ἐπεβλήθη καὶ πόσα ἑκάστη κεφαλὴ τῶν ἀγροίκων. The latter part of the present assessment is not very clear; but if the explanation suggested in the notes is correct it would appear that although under each tax the amount is assessed for one *caput*, the total is subsequently reckoned on the basis of one and a sixth. This would appear to be a device for adjusting the burden as between the richer and the poorer tax-payers. A similar method was employed by the Arabs (P. Lond. IV, p. 171), who are now seen, in this as in so many other respects, to have followed the example of their predecessors.

After these prefatory remarks I proceed to set down the text of the document.

P. Lond. Inv. no. 2574. 25.4 cm. × 10.1 cm. 27 September, A.D. 359.

A. Διώρυγος Ἀλεξανδρίας μερι-
σμῶν β″ (1) τῇ κεφ(αλῇ) α (δηναρίων) (μυριάδες) ογ,
γρι καὶ σιρώματος (2) τῇ κεφ(αλῇ) α (δην.) (μυρ.) γ,
πρωτίου (3) τῇ κεφ(αλῇ) α (δην.) (μυρ.) με,
ἀναβολικοῦ (4) τῇ κεφ(αλῇ) α (δην.) (μυρ.) ξη,
ναύλ(ου) στιππίου (5) τῇ κεφ(αλῇ) α (δην.) (μυρ.) κε,
τριμιταρίων (6) τῇ κεφ(αλῇ) α (δην.) (μυρ.) οε,
[ν]αυτῶν Ἰνδίας (7) τῇ κεφ(αλῇ) α (δην.) (μυρ.) νϛ″,
[μ]ερισμῶν αρ. το. τε. . . (8?).
Τῇ κεφ(αλῇ) α (δην.) (μυρ.) τπγϛ′,
ὑ(πὲρ) κεφ(αλῆς) α ϛ″, (γίνεται) (δην.) (μυρ.) υν.
Κὲ στιππίου δεσ(μοὶ) β γ″.

B. (2[nd] hand) Παρέσχεν Φιλαδέλφη θυγάτηρ
Θέωνος ἀπὸ β(ενε)φ(ικιαρίων) ὑπὲρ γενημά(των)
β (ἔτους) ἰνδικτ(ίωνος) διώρυγος Ἀλεξανδρεί-
ας (1) καὶ γρει καὶ σιρώματος (2) καὶ πρωτίου (3)
καὶ δευτερίου καὶ ἀναβολικοῦ (4) καὶ ναυ-
τῶν Ἰνδίας α (ἔτους) καὶ β (ἔτους) μερισμοῦ (7)
καὶ τριμιταρίων (6) ὑπὲρ ἐποικιώτου

ἑνὸς ἐκ τοῦ ἐποικίου Ταυχεῶ τὰ αἰρ-
οῦντα πλήρης.
(Ἔτους) λς ϛ″ ε ϛ″ Θῶθ κθ″. (3[rd] hand) Εὐλόγιος
πραι(πόσιτος)
δι' ἐμοῦ τοῦ υἱοῦ σεσημίωμαι.

L. 1. l. Ἀλεξανδρείας. L. 4. l. πρωτείου; so too l. 16. L. 6. στιπ·πιου; so too l. 12. L. 8. ϊνδιας; so too l. 18. L. 12. l. καὶ. L. 17. l. δευτερείου. L. 23. l. σεσημείωμαι.

L. 1. *Διώρυγος Ἀλεξανδρίας* : see P. Lond. IV, pp. xxxiii (especially note 5) and 28. Just as the Arabs found it necessary to clean and repair this canal, so, we may assume, a similar operation was being carried out in A. D. 358-9; the canal was doubtless liable to silt up at intervals. This cleaning may be due to the same desire to stimulate trade as the charge for *ναυτῶν Ἰνδίας* in l. 8. The *β* in l. 2 means the 2[nd] indiction (358-9), and the phrase *μερισμῶν β* suggests that, as we should expect, the charge (as presumably the work) was spread over more than one year. As commonly, payment was made after the expiration of the year concerned; for it was now the 3[rd] indiction.

L. 2. *τῇ κεφ(αλῇ) α (δηναρίων) (μυριάδες) ογ* : i. e. "for one *caput* 73 myriads of *denarii*". As compared with the other assessments this is fairly high; the charge for the Canal of Alexandria was the most important item except that in l. 7. For myriads of *denarii* and their relation to the *solidus* see A. Segrè, *Metrologia*, p. 490, and cf. Wessely, *Ein Altersindizium im Philogelos* (*Sitzungsber. Wiener Akad.*, CXLIX, 1905, V), especially pp. 30 ff.

L. 3. *γρι καὶ σιρώματος* : in l. 16 *γρει καὶ σιρώματος*. The two words clearly go together as expressing a single tax-charge, though it was presumably made up of two somewhat different items. What *γρι* may be I can offer no suggestion; the explanations which have occurred to me (e. g. a connexion with *γρῦ* in one of its senses, or = *(δεκα)γρ( )*) are all alike unsatisfactory, though perhaps the gloss *cic(c)um γρῦ, κόκκος* in Goetz and Gundermann's ed. of Loewe's *Corp. Gloss. Lat.*, II, 100, 38, may suggest a charge for impurities in tax-corn (cf. *Thes. Lingu. Lat.*, *s. v.* Ciccum). *σίρωμα* is apparently a new word but is no doubt connected with *σιρός*, for which, in papyri, see P. Lond. 216, 11 (II, p. 186), and it presumably denotes a charge for storage of grain, an explanation favoured by the apparent smallness of the amount (the likeliest alternative to *γ* at the end is *ι*, but *ρ* is not impossible, so that this argument must be used with reserve). *γρι* then is probably a word of somewhat similar significance.

L. 4. *πρωτίου* : in l. 17 *καὶ δευτερίου* follows but does not occur at all in A (see the note on l. 9). Neither word is ever used, so far as I am aware, to denote a tax-charge. *πρωτεῖος* in its use in papyri seems clearly to refer to quality (this is particularly obvious in *B. G. U.* 950, 4), though in the fragmentary *P. S. I.* 716, 14, *τὰ πρωτεῖα* might = "first-fruits". *δευτερεῖος*, which apparently does not occur in papyri, has elsewhere a similar qualitative significance; see the new Liddell and Scott, *s. v.* Is *πρωτίου* here equivalent to *πρωτίου*

καὶ δευτερίου in B (i. e., is the latter the full name of the tax, here given in abbreviated form?). And is it a charge on the grading of corn by quality? It seems best to leave these questions unanswered.

L. 5. *ἀναβολικοῦ* : here we meet an undoubted and familiar tax, for which see P. Oxy. 1135, intr., and Heichelheim, *Monopole* in Pauly-Wissowa-Kroll, col. 194, with the references there cited. I owe to Mr. T. C. Skeat a further reference to P. Oxy. 2154, 19-20, *ἀπόστιλον δὲ σίππια εἰς τὸ ἱερὸν ἀναβολικὸν ὀλίγα.*

L. 6. *ναύλ(ου) στιππίου* : cf. l. 12, where 2 1/3 bundles of tow are entered in addition to this tax in money; neither item occurs in B. Tow fell under the *anabolicum*-tax (Hist. Augusta, *Vita Aurel.*, 45). I am by no means convinced of the truth of the prevailing view that the monopoly in the textile and clothing industry was abolished under the Romans (see, e. g., Heichelheim, *op. cit.*, col. 193); but of course the present passage does not prove the contrary. All we are justified in inferring from it is that consignments of tow were demanded for government service and that, as with the corn tax, *ναῦλον* was charged to the tax-payers.

L. 7. *τριμιταρίων* : this is the only item (except that in l. 9) of which the reading is open to any doubt from the palaeographical point of view, but of the two possible alternatives to the initial *τ*, *π* is rather too broad a letter for the space and *γ* yields no sense. The reading is made certain by a gloss in Goetz and Gundermann, *op. cit.*, III, 309, 44, where in a section headed *περὶ τε(χ)νιτ(ῶ)ν artificibus* occurs the gloss *τριμιτάριος triliciarius.* The two words are obviously derived, respectively, from *τρίμιτος* and *trilix*, "having three threads in the warp" and so "a garment of drill or ticking" (Liddell and Scott), and they denote a maker of such materials. The charge here may be either in the nature of a trade-tax (perhaps the *ἐποικιώτης* of l. 19 was a *τριμιτάριος*) or intended to defray the cost of manufacture of *trilices* for government service. It may however be reckoned among the various small pieces of evidence which tend to awake doubt as to the correctness of the view that the textile monopoly no longer existed.

L. 8. *[ν]αυτῶν Ἰνδίας* : historically this is the most important and interesting reference in the document. The trade between the Roman Empire and India, for which see especially E. H. Warmington, *The Commerce between the Roman Empire and India*, 1928, and H. Kortenbeutel, *Der ägyptische Süd- und Osthandel in der Politik der Ptolemäer und römischen Kaiser*, Berlin-Charlottenburg, 1931, having reached its highest point in the age of the Antonines, declined greatly after Caracalla and by the end of the fourth century seems to have been comparatively unimportant and mainly indirect. A revival set in under Constantius, if not under Constantine; Roman coins begin to reappear in India, and embassies from India to Constantine and Julian are recorded. Kortenbeutel conjectures (p. 75) that as war between Rome and Persia was almost incessant during the reign of Constantius, the Roman coins found in India must have gone by sea, and the present passage gives support to this; cf. too Antoninus Placentinus in *Itinera Hierosolymitana* (*C. S. E. L.*, xxxviiii), p. 187, 13 : "Clisma, ubi etiam et de India naves veniunt", and Petrus Diaconus, *ibid.*, p. 116, 6-15. Both Antoninus and Petrus appear to have drawn on the Abbess Aetheria, who visited Palestine near the end of

the fourth century, and it is probably not hazardous to extend this evidence backwards to the time of Constantius. Warmington remarks indeed that "the so-called trade with the 'Indians' was in reality trade with the Ethiopians"; but though "India" may often have been used loosely it seems impossible to doubt, in view of the words of Antoninus and Petrus, combined with the present passage, that direct trade with India did take place. For the words *ναυτῶν Ἰνδίας* are due to no loose local phraseology, but are clearly the official designation of a charge imposed from the centre upon Egypt as a whole; and it is precisely in this fact that the importance of the entry lies. An inhabitant of an obscure hamlet of the Oxyrhynchite nome can hardly have paid anything in the nature of a trade tax or licence imposed on traders with India or on sailors employed in that trade; and this consideration combines with the plural (*ναυτῶν*) and the analogy of *διώρυγος Ἀλεξανδρίας* to make it highly probable that the tax was one imposed to defray certain expenses in connexion with the Indian trade. Whether the Government itself embarked on this or made a subvention to merchants engaged in it cannot be decided, but at least it seems likely that it was in some way supporting the attempt to revive the commercial connexion with India; and that the result was not unsuccessful is shown by the evidence of increased activity in this sphere from the reign of Constantius onwards. It is to be noted that this charge was for two years (l. 18).

L. 9. The rubbing of this line is unfortunate, as until it is read it is impossible to determine with absolute certainty the significance of ll. 10 and 11. [μ]ερ̣ι̣σ̣μ̣ῶ̣ν̣, though not certain, is probable. The certain τ and not impossible ε following it suggested that this might be part of the missing *δευτερίου*, but repeated examination with a magnifying glass has convinced me that this is out of the question; nor can I read *ἐπὶ τὸ αὐτό*, taking l. 10 as the continuation and the whole as a total. All the dotted letters are very doubtful, and the writing after τε̣ is almost wholly defaced. The previous items, as read, add up to 344, whereas the figure in l. 10, which it is natural to regard as the total, is 383 1/2, so that a further tax is required here; but since two or three of the previous readings are very uncertain this argument must not be pressed. It seems possible from l. 18 that the true reading is [μ]ερ̣ι̣σ̣μ̣ῶ̣ν̣ π̣ρ̣ώ̣τ̣ο̣υ̣ ἔ̣τ̣ο̣[υς καὶ β (ἔτους)], but I hesitate to read this, for the letter before ρ does not look like π.

L. 10-11. As already said, l. 10 would appear to be the total, for if the figure 383 1/2 is counted as a tax, this line being the continuation of l. 9, the figure 450 in l. 11 is inexplicable. Now the reading *κεφ/α ς″* there seems certain and υ̣(πὲρ) very probable; and 450 is near enough to 383 1/2 × 1 1/6 (actually = 447 5/12) to make the figure credible enough as a rough rounding off of the result. I suggest therefore that with a view of equalizing the burden as between richer and poorer an individual tax-payer might be reckoned as less or more than a *caput*. The taxes were first assessed per *caput* and the result then adjusted to the required figure — in this case 1 1/6.

L. 15. (*ἔτους*) : the *ἔτους* symbol, as often, is used along with *ἰνδικτίωνος*.

L. 19. *ὑπὲρ ἐποικιώτου ἑνός* : this raises a further interesting question : is Philadelphe paying on behalf of an *ἐποικιώτης* or is *ἐποικιώτου ἕνος* Philadelphe herself? The second hypothesis is not impossible : since the taxing lists were no doubt based on the number of inhabitants

it would not be unreasonable, after recording the taxes for which payment was made, to note that this was the quota of a single *ἐποικιώτης*. The wording however makes the first view much the more likely, and it is, I think, supported by the word *ἐποικιώτης*. It is not a common word, and its occurrence in *B. G. U.* 1078 of A. D. 39 is by no means certain (*εποικ·*), but in the Heroninus papyri its sense can hardly be mistaken. In P. Flor. 180 is a reference to *τὸν μισθὸν ὃν εἰώθεισι λαμβάνειν οἱ ἐποικιῶται*. In Flor. 322 occur frequently such entries as *θερίζοντες (ἀρούρας) η ἐποικιῶται λβ* (l. 44). It seems clear that it means *coloni*, and so the editors take it ("coloni dei *praedia*"). I would suggest then that we have in the present papyrus an instance of the patronate, and that Philadelphe was paying the tax-quota of one of her *coloni*.

L. 22. The signature of the son of Eulogius is clearly in a different hand from the rest. It is possible, but not by any means certain, that the date was inserted by a hand different from that which wrote the text of B.

πραι̣(πόσιτος) : presumably the *praepositus pagi*. *πρά(κτωρ)* is also possible but, I think, less likely.

FRAGMENT OF A GREEK CRYPTOGRAM

IN THE OSLO COLLECTION

(with one plate)

BY

S. EITREM.

Since the publication of the Greek magical papyri by Karl Preisendanz (*PGM*, I, 1928; II, 1931) new finds have added considerably to our knowledge of Egyptian and Greek sorcery. As for our Oslo collection of Greek papyri we believed to have finished our work with our magical literature (*P. Oslo*, fasc. I, 1925; II, 1931, No. 15). Only a small fragment, bought during a stay in Egypt in 1920, had been laid aside as undecipherable. Some weeks ago Dr. Amundsen called my attention to this scrap of paper, and we at once recognised a fragment of the somewhat better preserved magical cryptogram so brilliantly deciphered by A. S. Hunt [1]. There can hardly be any doubt that the Michigan papyrus (purchased in Egypt by the late Professor F. W. Kelsey) and our Oslo fragment are parts of the same magical treatise, written by the same cryptographer. The nature of the papyrus (v. the plate, added to Hunt's publication), the signs, made with «considerable practice» (Hunt), the intervals between the lines add conclusive strength to this hypothesis. The date is pre-Hadrianic, as appears from the strengthening strip cut from a document and placed at the back of the Mich. papyrus. In other words, the script belongs to the small stock of Greek magical papyri to be dated as early as the second century of our era [2].

[1] *A Greek Cryptogram*, published in the *Proceedings of the British Academy*, vol. XV (1929). — *PGM* in this article refers to *Papyri græcæ magicæ*, ed. by Karl Preisendanz, I, 1928; II, 1931.

[2] A. D. Nock, *Journal of Eg. Arch.*, XV, p. 219.

The text of our fragment, revised by Dr. Amundsen, is this : 9×13,5 cm.

Col. I.	Col. II.
].[..]γ̣ηι̣ν̣ον	
]..ω νυκτὸς ὥρα̣ς̣	
].ρυον βράθυο̣ς̣	
]ἡμερῶν τριῶν ἐπ-	
πρ]ὸς ἄρκτον ἐνάκις	
δ]ῶμα ὑψηλὸν γράψ̣α̣ς̣	
]. σμυρνομέλανι	
ϖαντὸ]ς̣ ϖράγματος ω θε	
γρ]άψον ὄνομα νεπ.	[
] καὶ τὸ ϖιττάκιον ὁμοῦ	.[
τ]ὰ̣ γεγραμμένα ἐν	σαφ[
]α̣ι πο̣υ .ν....ν̣χν	ι̣ακ[
] .. ἐντὸς [..]....[..]	[
]ν συμπεπλ̣εγμε̣-	
]ς κατὰ κεφαλ̣ῆ̣ς [.?]ων	
]λη̣(?).[.]ς (vacat)	
]ω β̣α̣[σ]ιλεῦ θνητῶ̣[ν	
].χο̣υ̣σα, Οὐρανία, β̣α[σιλεύ-	
ουσα ἀν]θρώπων, ὕ̣παγε[	
].θυμος κ[α]ὶ σεπ̣.[	
]..[	

Some signs remain doubtful. L. 15 : κατὰ κ. ; we might perhaps read καὶ ἀκέφαλος ὢν if the scribe had miswritten τ for ι. L. 16 : the last word of this line appears to be written in big letters, see note *infra;* the third sign looks more like ξ or χ than η; σε]λή̣ν̣[η]ς probably is excluded. L. 18 : α]ρ̣χο̣υ̣σα possible. Judging from *P. Mich.* we may suppose that ca. 25 signs are wanting on the left side (but the length of the lines may vary, cf. l. 16 and *P. Mich.* l. 15). Col. II, l. 10 α̣[? or γ[?

Scanty as these remains are and at first sight rather disappointing they may still throw some light on the Michigan cryptogram which was dicussed in a valuable recension by K. Preisendanz (*Philol. Wochenschrift*, 1929, col. 1544-9, cf. also A. D. Nock's remarks in *The Class. Review*, XLIII, p. 238). The text of the Mich. cryptogram has been reprinted in *PGM*, II, p. 184-186

(No. 57), but text as well as interpretation still present several difficulties not easily superseded. It may be tempting to join col. II, l. 12 of our Oslo fragment with *P. Mich.* l. 11 Ιακ]ω (cf. *ibid.*, l. 21 Ιακώ); on this assumption we have to read the first magical word of the preceding line in the Mich. papyrus σαφ]υθ (or better σαφο]υθ, cf. the following αφουθ, later αραννουθ—cf. *PGM*, VIII, 83, 98 seq.—in the same formula)[1]. The whole formula here used offers many new magical words, therefore even σαφυθ (or σαφουθ) may not present an insuperable obstacle to this hypothesis, although the edges of the two fragments apparently do not fit well together. At any rate it is better to join the two fragments here than to combine σαφ with *P. Mich.* l. 23/24 : ὄψη̣ γὰρ σαφῶς, because an Ιακ would be still more difficult to insert in the line following.

A conclusive argument for the mutual interdependence of the two fragments may, I think, be produced from the internal evidence, the general structure of the spell here in question. The invocation of *P. Mich.*, l. 3-9, probably was addressed to Isis (see Preis., *l. c.*), although it is mixed up in a curious way with reminiscences of an invocation, addressed to the opponent of Isis (and Osiris), to Typhon, l. 2 : καὶ ἀφήσω [τὴν ἀνα]τολὴν καὶ τὴν δύσιν [ἧ — or perhaps οὗ? — ϖρότε]ρον κατεσἰάθη, καὶ [...]ω τὰ κρέα τοῦ Τυφῶνος ε[....]ον[2], καὶ οὐ διαρρήξω [τὰ] δεσμὰ οἷς ἔδησας Ὀσει[ριν, κ]αὶ οὐ φωνήσω τοὺς [βι]αιοθανάτους ἀλλ' ἀφήσω —— καὶ κατασκορπιῶ τὰ μέλη τοῦ Ὀσείρεως καί σε κατακρύψω [μέσ?]ο̣ν̣ γιγάντων (cf. e. g., *PGM*, IV, 262 τὸν ἄνω μέσον τῶν ἄσἰρων Τυφῶνα δυνάσἰην, l. 2135; for Typhon and the giants see Synesios in Hopfner's *Fontes hist. rel. Aeg.*, p. 635, 12, adduced by Nock)[3]. Typhon is the ἄνομος par préférence, and threatenings (ἀπειλαί), addressed to him, are as characteristic to Typhonic magic as διαϐολαί are to invocations of Hekate-Selene. Very often the suppliant presents himself to the "mighty Typhon" as his companion of war (Seth had a number of them) whose help deserves recompense, e. g., *PGM*, IV, 185 : ἐγώ εἰμι ὁ σύν σοι τὴν ὅλην οἰκουμένην ἀνασκαλεύσας καὶ ἐξευρὼν τὸν μέγαν Ὄσιριν ὅν σοι

[1] For the termination -ουθ see the note by Herbert Thompson in Nock's commentary on Magical Texts from a *Bilingual Papyrus in the Brit. Mus.* (1932), p. 35.

[2] Perhaps ἐάσ]ω τὰ κρέα τοῦ Τυφῶνος ἐ[νωρον]? Compare the threatening to "Seith", *PGM*, XII, 140 ("if thou doest not give hearing to my words") ἐρῶ τῷ μεγάλῳ θεῷ· κ[αὶ τ]ρήσας σε κατακόψει μελεϊσἰὶ (as Typhon did with the corpse of Osiris) καὶ τὰ κρέατά σου δώσει φαγεῖν τῷ ψωριῶντι κυνί. In *PGM*, XIV, 26 we hear of the pouring out of "Typhon's blood" (see the note ad loc.).

[3] Preisendanz, *l. c.*, referred to Diod. IV 6 (252) about Isis and the Titans. The cedar-oil, mentioned, *P. Mich.*, l. 6, may perhaps refer to a lamp (e. g., *PGM*, XII, 132, in the spell, addressed to "Seith")?

δέσμιον ϖροσήνεγκα, ἐγώ εἰμι ὁ σύν σοι συμμαχήσας τοῖς θεοῖς, etc. (cf. *ibid.*, III, 86). At the end of the first *λόγος* of *P. Mich.*, the deity addressed is summoned to reveal the «mysteries of Isis» (cf. e. g., *PGM*, IV, 2477). Here at least an opponent to Isis must be meant.

The "compulsory prayer" (*ἐπάναγκος*, viz. *λόγος*) in *P. Mich.*, 15 is, as it seems, in the first place addressed to Isis (the "black Isis" = Selene, *PGM*, VII, 492), here called *ἁγνὴ κούρα*, supreme deity of the north pole, *ibid.*, l. 18 : *κείνησον τὸ σύμπλεγμα τῆς ἄρκτου* (cf. IV, 1304 *σύστημα τοῦ ϖαντός*). In our Oslo fragment, l. 5, a prayer (or a sacrifice — or both — this depends on the supplement, *λέγων* or *ἐπιθύων ϖρ]ὸς ἄρκτον*) has to be addressed nine times[1] "to the north". That the north or the polar star is predominant in the *ἐπάναγκος* too, just quoted, we conclude from l. 17 sq. : *τίναξόν σου τὴν μέλαι/ναν ϖτ]υχὴν*[2] *καὶ κείνησον τὸ σύμπλεγμα τῆς ἄρκτου*. In this way *Typhon*, whose connexion with the Great Bear or the polar star is clear from other sources (Plut. *de Is.* ch. 21, Nonn. II, 287 *ἄρκτος Τυφαονίς*, cf. Apollod. I, 6, 3, 9; *PGM*, IV, 1380 : in the "polar charm", *ἀρκτικὴ δύναμις*, where Typhon's name, written with hundred letters, is to be used as an amulet), may hold his place in the invocation, probably starting in the Oslo fragment l. 17 and continued in the Mich. frgt., init.

The sorcerer starts in the Oslo fragment his magical *ϖρᾶξις* burning a very strong incense, *βράθυ*, on a censer (l. 1 *κατασκεύασον*, sim., *θυμιατήριον γήϊνον*? cf. *PGM*, IV, 2709 — a sacrifice to the Moon — *ἐπίθυε ϖρὸς Σελήνην ιγ̄ ⟨ἢ⟩ ιδ̄ ἐπὶ γεΐνου θυμιατηρίου, ἐπὶ δώματος ὑψηλοῦ, ἐπὶ ἀνθράκων*; elsewhere *βωμοὶ γήϊνοι* are well known from this syncretistic magic). It is quite natural that this incense is offered to the north or the moon on the roof of a house at night time (l. 2 *νυκτὸς ὥρᾳ ς*, i. e. *ς̄, ἕκτῃ*? l. 6, e. g., *ἀναβὰς* or *ἀνελθὼν εἰς δ]ῶμα ὑψηλὸν*). For sacrifices as well as prayers to the sun (e. g., *PGM*, IV 170 *ἐπὶ δώματος ὑψηλοτάτου*), the moon, the stars (Sefania I 5!), the regions of sky, the roof is in the south the proper place. Characteristic for the whole performance is the use of savin (*βράθυ*, *juniperus Sabina*)[3],

(1) *PGM*, VII, 632 however : *δεῖξον τῇ Ἄρκτῳ* (viz. the ring) *λέγων τὸν λόγον ζ'* (seven times). The number seven is elsewhere constant in all rites concerning the Sun (II 427, III 390, IV 906, VII 527, etc.).

(2) Cf. *PGM*, VII, 67 ("revelation obtained in a dream by the aid of Bes") *ϖερίβαλε τὴν χεῖρά σου μέλανι ῥάκει Ἰσιακῷ* (other instances and literature in Hopfner, *Offenbarungszauber*, I, § 855; for "red fillets", carried by Isis and Nephthys, see Herbert Thompson in *Magical Texts* etc., p. 17).

(3) Dioskur. I 76 *βράθυ* (Aram. *bᵉrāt* "cypress", see Liddell-Scott's *Dict.*) . . . *εἴδη δύο· τὸ μὲν γάρ ἐστιν αὐτοῦ τοῖς φύλλοις ὅμοιον κυπαρίσσῳ, ἀκανθωδέστερον δὲ καὶ βαρύοσμον . . . χρῶνται δὲ τούτου τοῖς*

recurring in *P. Mich.* (l. 15), but elsewhere, as for as I can see, not to be found in the precepts of our magical papyri. On the whole, the ingredients used for fumigation in charms effected by the aid of the moon or the polar star (eventually Typhon) are of the strongest and often most complicated sort (e. g., *PGM*, IV, 1309 sqq., 1332 sqq., 2455 sqq., VII, 484, 490). The performance probably requires "three days" (l. 4, or perhaps we have to supply *ϖρό] ἡμερῶν τριῶν*, ritual abstinence having been mentioned?). *Τὸ ϖιττάκιον*, prescribed in *P. Mich.*, l. 15 (*-θύων βράθυ σὺν τῷ ϖιττακίῳ λέγε*, i. e., incense and paper have been burnt "together"), exists in the Oslo fragment, l. 10 (l. 6 : *γράψας*, e. g., *εἰς χάρτην καθαρὸν, ἐπὶ χάρτου ἱερατικοῦ*, cf. III, 178 or *ἐν χάρτῃ καθαρῷ* sim. . . *σμυρνομέλανι* ". . . *ϖαντὸ]ς ϖράγματος* . . ."). Perhaps a *λάμνη* (*ϖλάξ*) or the like was also mentioned, because a powerful name (*νεπ-*) is to be written (or engrafted) as a supplement to the prayer. The attitude of the sorcerer is of importance if the charm shall prove a success, *P. Mich.* 21 *εἴ[παν]τος δέ σου ταῦτα καὶ ἅμα λύσαντος τὰς χεῖρας* : before he has held his hands together. This is hinted at in the Oslo fragment, unless we greatly mistake, l. 14 : *ἔχω]ν συμπεπλεγμ/ένας τὰς χεῖρας*; perhaps *κατὰ κεφαλῆς* of the line following points to his dress (the bind round his head or the like). The performance is guaranteed to work quickly, as it seems (l. 13 *ἐντὸς* [*ὥρας μιᾶς*], sim.).

The prayer itself that follows is first addressed to the supreme deity (l. 17 *βασιλεῦ*), but soon lapses into an appeal to a female deity (l. 18 e. g., *κόσμου ἄ]ρχουσα, Οὐρανία, βα[σιλεύουσα . . . θεῶν καὶ ἀν]θρώπων, ὕπαγε* [*εἰς . . . εὔ]θυμος* . . .), compare again the prayers to the moon (e. g., *PGM*, IV, 2522 sqq. 2664 sqq., etc.) and the *ἀρκτικαί* (*ibid.*, 1275, 1931).

On the whole the new Oslo fragment may be said to elucidate in a noteworthy way many obscure points in the Mich. papyrus to which no exact parallel till now exists in our stock of Greek magical papyri. For his cryptogram this scribe is likely to have selected a rather singular *ϖρᾶξις*.

φύλλοις ἀντὶ θυμιάματος . . . ἀμφοτέρων δὲ τὰ φύλλα ἵστησι νομάς, etc. . . *ϖοθέντα δὲ καὶ αἷμα δι' οὔρων ἄγει καὶ ἔμβρυα ἐκτινάσσει· ϖροστεθέντα δὲ καὶ ὑποθυμιαθέντα τὸ αὐτὸ ϖοιεῖ.* Cf. Plin, *N. H.*, XXIV 102. Ps.-Apul. *de med. herb.* 85 (Hesych s. *βράθυ· ϖόα τις θεοῖς θυμιωμένη*). — L. 3. *ἐπίθυε κ]ᾴρυον* (?Dioskur. III 21) *βράθυ*. — (*ἔμβ]ρυον* is not as good from palæographical grounds).

ZUR PROPHETIE IN *P. S. I.*, VIII. 982

VON

GEORG v. MANTEUFFEL.

Im VIII. Bande der Papyri der *Società Italiana* [n° 982] ist ein geringes Fragment herausgegeben worden, das schon von Vitelli mit dem bekannten Töpferorakel und dem Fragment *P. S. I.*, VII. 760 zusammengestellt wurde. Die Ausgabe enthält auch manche Vermutungen, die Reitzenstein vorgeschlagen hat[1]. Über die Entstehung und den Inhalt des Töpferorakels[2] sind viele auseinandergehende Meinungen ausgesprochen worden, doch scheint es mir, dass alle diese Bestimmungen, die auf gewisse geschichtliche Ereignisse verweisen möchten, sehr fraglich sind und das einzige, was wirklich festgestellt werden kann, ist die Auffassung von Wilcken[3], dass man hier als Vorlage ein altægyptisches Orakel annehmen soll, das später, wohl in der Ptolemäerzeit, durch einen Zusatz über Alexandrien ergänzt wurde. Dazu führen die zahlreichen Übereinstimmungen mit den altægyptischen Orakeln[4] und die Zuschrift, nach der es eine Übersetzung bietet : Col. II. 21 ff : Ἀπ[ο]λογία κεραμέως πρ[ὸ]ς Ἀμενῶπιν τὸν βασιλέα μεθηρμηνευμένη κατὰ τὸ [δυνα]τόν· περὶ τῶν τ[ῇ] Αἰγύπτῳ μελλόν[των]. Zur Übersetzungsliteratur vrgl. auch P. Oxy. XI. 1380-1381, Pap. Leyd. U. Noch ziemlich fest steht jetzt da, dass die rätselhaften ζωνοφόροι, die das Land verwüsten, nicht Innerfeinde sind, sondern wie üblich Asiaten[5].

Breit ausgeführt wird hier das Übel und die Not des Volkes, und doch endet sich die Prophetie mit der Ankündigung eines Königs, der die Feinde verjagen, Ordnung und Segen wieder ins Land bringen wird. Ihrer Rahmenerzählung und der märchenhaften Zügen überhaupt verdankt sie ihr Weiterleben bis ins

(1) Sein Aufsatz, *Studien der Bibliothek Warburg* VII S. 38 ff., ist mir leider nicht zugänglich.

(2) Vrgl. mein Buch, *De opusculis græcis Aegypti e papyris ostracis lapidibusque collectis*, 1930, 99 ff., wo die sämtliche Literatur angezeigt ist.

(3) Vrgl. *Hermes* XL, 1905, 557.

(4) Vrgl. A. Erman, *Literatur der Aegypter*, 1923, 151 ff.

(5) Vrgl. W. Struve, *Raccolta Lumbroso*, 1925, 276 ff.; dazu passt auch gut meine Lesung *οἱ ζωνοφόροι ἄνω γῆς ἰόν[τες* (Col. I, 13), vrgl. auch *Eos* XXXIII, 1930-1931, 391 ff.

III. nachchristliche Jhrh. Sehr eigentümlich für dieses Orakel ist das, was ich als utopische Naturschilderung bezeichnen möchte. In dieser Richtung zeigt auch das Flor. Fragment, *P. S. I.*, VII. 760 manches Ähnliche, vrgl. Z. 9 *οὐδὲ οὐρανὸς βλαβερό[ς* ...10 ... *καὶ ἡ πνο[ὴ] εὔκρατο[ς] ὁ ἀὴρ ὁμιχλώδης περικέχυ[ται* ... und Töpf. Col. II. 13 ff. *εὔτακτοι δὲ ἄνεμοι πνοιαὶ ἔσονται αἱ πο[λὺ] ἀπαλῶς ἐλαττούμεναι.*

Vielleicht kann auch Z. 7/8 *π]άντα κατ[α]τιθεὶς τύραννος ἀπολειπ[ ]αι συντε[λ]έσονται τοῖς Αἰγυπτίοις κ[...* gewissermassen mit dem Töpf. Col. II 1/2 verglichen werden, wo es über die Rückstellung der Götterbilder handelt : *τὰ θ' ἱερ]ὰ τὰ ἐκεῖ μετενεχθέντα πάλιν ἐ[πα]νήξει ἐπὶ τὴν | [Αἴ]γυπτον.*

Das Fragment *P. S. I.*, VIII. 982 [1], obgleich es auch ohne Zweifel eine Prophetie bietet, zeigt dagegen keine Spur davon. Es ist zwar auch nach dem Muster der ægyptischen Orakeln verfasst worden, doch scheint es mir eine viel spätere und ausgelaufene Art darzustellen. In den Vordergrund rückt sich hier eine Auseinandersetzung auf dem religiösen Gebiet.

Das Blatt enthält freilig keine einzige ganz erhaltene Zeile, doch ihre Breite kann wieder hergestellt werden. Im v. 8/9 sind nämlich mehrere Wörter getilgt worden, die irrtümlich zu früh angesetzt wurden. Vitelli hat sie folgender Weise abgedruckt :

8 ff.]*ἐξ Ἐγύπτου ἐγβεβλημένοι* [[*ησειδοσγηνηλιου*]]
κατοι?][[*κησουσι προφητης*]] *κατὰ χώλον Ἴσιδος*[
]*κατοικήσουσι, προφήτης ἰδιωτευσι.*[[2].

Es scheint mir, dass zwischen Ἡλίου (Z. 8) und *κατοι]κήσουσι* (Z. 9) nichts mehr ausgefallen ist, dann wären die Zeilen 8-9, richtig geschrieben, so zu lesen sein :

.....] *ἐξ Ἐγύπτου ἐγβεβλημένοι [κατὰ χώλον Ἴσιδος γῆν*
Ἡλίου] κατοικήσουσι u. s. w [3].

Die Zeile 8 wird also, wenn wir die Lücke vorne mit ca. 5 Buchstaben ausfüllen, ziehmlich lang sein und ca. 44 Buchstaben enthalten; die einzelnen Zeilen des *P. S. I.*, VIII. 982 werden also 40-45 Buchstaben lang sein.

Am besten verständlich ist zur Zeit Z. 5 :]*σὴν πόλιν ἔρημον γενέσθαι*[. Es

[1] Vrgl. auch A. Koerte, *Archiv f. Pap.* X, 1932, 25, Nr 708.

[2] Koerte möchte Ἡλίου [*νᾶσον* im Vergleiche mit Töpf. Fr. Graf 1 Z. 2 ergänzen, dazu kann ich aber nicht beistimmen.

[3] Statt Αἰγύπτου und *χόλον*.

handelt sich also um die Zerstörung einer Stadt. Wenn aber das erste Wort hier richtig gelesen und gedeutet ist, wird es Aegyptens Hauptstadt, Alexandrien sein, vrgl. Z. 2-3, die ich folgendermassen ergänzen möchte :].{..}*σιν· τάλενα* (l. *τάλαινα*) *Αἴγυπ[τος, ἀφ' οὗ ἤρξαν καταφρο|νεῖν οἱ] ἄνθροποι* (l. *ἄνθρωποι*) *τὰ ἱερὰ* ...

Mit der ersten Zeile weiss ich nichts anzufangen, weiter aber steht die bisher unverständliche Stelle : Z. 6 (Vitelli)]*ο̣υ̣.σ̣α̣αμη ἵππων ἔσται ἀνομι*[, wobei es bemerkt wird, dass in *σ̣α̣αμη* das erste *α̣* auch *λ* sein kann. Danach möchte es Reitzenstein als *θαλάμη ἵππων* auffassen, wobei er an die bekannten Stellen aus Ezech. 26. 5. 14 (*ψυγμὸς σαγηνῶν*) und Töpf. Col. II. 2 (*ψυγμ[ὸ]ς ἁλιέων*) erinnert. Doch was es hier eigentlich bedeuten soll, ist mir nicht ganz klar. Auch die Verbindung *θαλάμη* mit *ἵπποι* scheint sehr eigentümlich zu sein, wenn auch hier *ἵππος* nicht nur gewöhnlich, sondern auch als eine Art von Fischen, wie bei Athen. VII. S. 304 E, aufgenommen sein möge. Doch kann dieses Wort nicht anders gelesen werden? Ich glaube vielmehr, dass hier eine Verschreibung für *ψάμμη* stattfindet. Der rechte Teil des *ψ* mag auch etwas ähnlich mit der *σ* sein, zwei *α* können wieder aus einem *μ* irrtümlich gebildet werden; *ψάμμη* für *ψάμμος* kommt zwar selten vor, doch unbezeugt ist es durchaus nicht [1].

Den Schluss der Z. 5 und die folgende möchte ich so ergänzen :

[*καὶ μέρος τὸ παρα-*
ποτάμι]ο̣υ̣ ψ̣ά⟨μ⟩μη ἵππων ἔσται ἀνομι[

Aus diesem Zusammenhange wird klar, dass es hier um Nilpferde handelt. Die zerstörte Stadt wird am Flusse zur Sandbank, wo sich die Nilpferde lagern [2]. Damit kommen wir auch m. E. näher zu den erwähnten Stellen des Ezechiel und des Töpferorakels.

In Z. 4 möchte ich mit Vitelli und Kœrte das erhaltene *επελθε* als *ἐπῆλθε⟨ν⟩* auffassen [3]; darauf folgt dieses, was schon Reitzenstein zu Ἰουδαίοις ergänzt hat. Vielleicht dürfte man dieses etwas anders ergänzen, z. B. so :

.... *ἐπῆλθε⟨ν⟩ οὖν Ἰου[δαίων ἀνόσιον ἔθνος*
ὥστε τὴν] σὴν πόλιν ἔρημον γενέσθαι u. s. w.

[1] Vrgl. Herod., IV. 181, wo freilich die Überlieferung nicht einheitlich ist : ein Teil der Handschriften enthält *ψάμμου*, ein anderer — *ψάμμης*.

[2] Die freundliche Mitteilung, dass sich die Nilpferde auf den Sandbänken bei der Sonne zu wärmen pflegen und dass sie im Altertum sogar hinab bis zur Delta kamen, verdanke ich dem Direktor des Warschauer Zoologischen Gartens, Herrn Dr. Zabinski, der mich auch an Brehm, *Die Säugetiere* XIII, 1922, S. 36 ff. hinwies.

[3] Die Quantität der Vokale wird hier stets vermischt.

Dass es hier die Juden wirklich erwähnt werden, scheint aus der Z. 7 zu folgern, wo *καὶ ἀντὶ ϖροφητῶν οἱ ϖαράνωμοι* (l. *ϖαράνομοι*) erhalten ist. Dieses letzte kann wieder durch die Anführung einer Stelle aus Sueton, wo die Gründe der Judenaufstände angeführt sind, erklärt werden (*Vesp.* IV. 9-10) : *Percrebruerat Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis, ut eo tempore Judaea profecti rerum potirentur. Id.... praedictum Judaei ad se trahentes rebellarunt* u. s. w., vrgl. auch Jos. B. J. VI. 312 : *τὸ δ' ἐπᾶραν αὐτοὺς μάλιστα ϖρὸς τὸν ϖόλεμον ἦν χρησμὸς ἀμφίβολος ὁμοίως ἐν τοῖς ἱεροῖς εὑρημένος γράμμασιν, ὡς κατὰ τὸν καιρὸν ἐκεῖνον ἀπὸ τῆς χώρας αὐτῶν τις ἄρξει τῆς οἰκουμένης*[1].

Die Bezeichnung der Juden als *ἀνόσιοι* scheint für ihre Gegner als eine feststehende Charakteristik gewesen zu sein[2], vrgl. P. Brem. 40 (= Wilck., *Chrest.* 16). 4, P. Giss. 41 (= *Chrest.* 18) Col. II. 4, P. Paris. 68. V. 14.

Weiter wird wohl von dem Vertreiben der Feinde, also der Juden die Rede sein :

Z. 8-9]ἐξ Ἐγύπτου ἐγβεβλημένοι [κατὰ χῶλον Ἴσιδος γῆν
Ἡλίου] κατοικήσουσι.

Die Erde des Helios kann entweder Äthiopien, oder selbst der Orient sein. Als Parallelstück dazu kann eine Stelle aus den Paulus- und Antoninus Akten aus Hadrians Zeit angeführt werden. P. Paris, 68. III. 1 ff. : *ἢ τὸ ϖᾶσιν ἀνθρώποις [δεδομέ?]|νον δάκρυ ϖροπεμ[ψάντων]| ὥστε εἴ τινας ἔδ[ει ἐμβλη?]-|θῆναι ἀπὸ Ἀλεξανδρε[ίας...]*

Der Schluss, der folgender Weise überliefert ist Z. 10-12,

] κατοικήσουσι, ϖροφήτης ἰδιωτευσι.[
].θεοφ[.]τος θρησκεύωσι τὸ θεῖον[
].ς ἱε[ρε?]ῖς τοῖς μεγίστοις εκκ[

ist mir vorläufig noch nicht klar genug : *ἴδιωτευσι* steht wohl für *ἰδιωτεύσ⟨ε⟩ι*, vrgl. Vitelli, Reitzenstein, Kœrte; *θεόφ[υ]τος* ergänzt Kœrte; *θρησκεύ⟨σ⟩ουσι* möchten Reitzenstein und *θρησκεύσ⟨ε⟩ι* Kœrte lesen. Ich möchte dagegen *θεόφ[αν]τος θρησκεύω⟨ν⟩* lesen. Danach scheint hier die Rede zu sein, dass die Juden sich von den Priestern abwenden und nur die vom Gotte offenbarte

[1] Vrgl. Th. Zielinski, *Przeglad Historyczny*, XXVI, 1927, 147.

[2] Vrgl. U. Wilcken, *Zum alexandrinischen Antisemitismus*, Abh. d. phil.-hist. Kl. d. Königl. Sächsischen Ges. d. Wiss. 1909, 785.

Gebräuche beobachten. Soll das vielleicht mit der Täuschung wegen der unerfüllten Hoffnungen in Zusammenhang sein?

Das Fragment wäre also mit einigen Ergänzungen so zu lesen sein :

]εις ὄντας ανκωσι λο[
ἐ]ρ[οῦ]σιν·[1] τάλ⟨αι⟩να Αἴγυπ[τος ἀφ' οὗ ἦρξαν καταφρο-
νεῖν οἱ]ἄνθρ⟨ω⟩ποι τὰ ἱερά, ιππ[
]ων σταθείς. ἐπ⟨ῆ⟩λθε⟨ν⟩ οὖν Ἰου[δαίων ἀνόσιον ἔθνος
ὥστε τὴν] σὴν ϖόλιν ἔρημον γενέσθαι, [καὶ μέρος τὸ ϖαρα-
ϖοτάμι]ον ψά⟨μ⟩μη ἵππων ἔσται ἀνομι[
ἄνδ]ρες καὶ ἀντὶ προφητῶν οἱ ϖαράν⟨ο⟩μοι[
]ἐξ ⟨Αἰ⟩γύπτου ἐγβεβλημένοι [κατὰ χ⟨ό⟩λον Ἴσιδος γῆν
Ἡλίου] κατοικήσουσι, ϖροφήτης ἰδιωτεύσ⟨ε⟩ι[
].θεόφ[αν]τος θρησκεύω⟨ν⟩ τὸ θεῖον[
].ς ἱε[ρε?]ῖς τοῖς μεγίστοις εκκ[
].ν [.....] ... [...].δεις βασ[ιλεύς?
]... [...] νν..[

L. 2 ἐ]ρ[οῦ]σιν Vitelli; ταλενα P. || l. 3 ανθροποι P. || επελθε P. || l. 6 .σααμη Vitelli || l. 7 ϖαρανωμοι P. || l. 8 Εγυπτου P. l. 8ᵃ ησειδοσγηνηλιου/[κατοι]κησουσιπροφητης P. getilgt und weiter : κατα χωλον ισιδος, vrgl. S. 120 || l. 9 ἰδιωτευσι P. || l. 10 θεοφ[·]τος θρησκευωσι P. Vitelli.

Das Fragment wurde vom Herausgeber ins III. nachchristliche Jhr. gesetzt. Nachdem, was schon oben ausgeführt worden ist, folgt ohne weiteres, dass die Feinde, die hier eine gewisse Rolle spielen, dem Jüdischen Volke angehören. Damit wird die Prophetie mit dem Judenaufstande vom Jahre 115, der im Jahre 116 zum wahren Kriege sich entwickelte und erst zu Beginn der Regierung des Hadrian beendet wurde, in einem gewissen Zusammenhange sein[2]. Die Vorgänge in Aegypten sind uns hauptsächlich aus Euseb., *Hist. eccl.* IV. 2 bekannt, vrgl. auch Cassius Dio, LXVIII. 32.

Dieser Krieg, der mit grösster Grausamheit geführt wurde, ist mit Hilfe der Römischen Legionen untergedrückt worden, doch Alexandrien hat so viel dabei gelitten, dass man sagte, sie wäre von den Juden zerstört worden und die Jüdische Gemeinde sollte fast ganz untergegangen sein[3].

[1] Vrgl. Töpf. II. 2 *ἥ τε ϖαραθαλάσσιος ϖόλις ψυγμ[ὸ]ς ἁλιέων ἔσται... [ὥσ]τε τοὺς τινὰς διερχομένους λέγειν· αὕτη ϖ[ό]λις ἦν ϖαντοτρόφος* u. s. w.

[2] Vrgl. Wilcken, *l. c.*, S. 796.

[3] Vrgl. Zielinski, *l. c.*, S. 148.

Damit aber stimmt doch ganz überein, was man hier in diesem Orakel liest. Der Jüdische Überfall wird wohl als Strafe für die Vernachlässigung der einheimischen Götter (vrgl. Z. 2 f.) geschildert. Wie tief der religiöse Gegensatz zwischen den Hellenen und Juden empfunden wurde, und dass die Abneigung der beiden Völker auf dem religiösen Gebiet im grossen Teil zu suchen ist, hat schon U. Wilcken glänzend erwiesen [1]. Von wo kommt es doch, dass wir diese Prophetie so spät, erst im III. Jhrh. n. Chr. aufgeschrieben finden? Vielleicht könnte man das Fragment etwas früher ansetzen? Notwendig ist es freilich nicht, denn in P. Oxy. IV. 705. 31 ff. (= *Chrest.* 153) besitzen wir ein Zeugnis dafür, dass die Judenfeindliche Gesinnung noch spät in die Zeit der Kaiser Severus und Caracalla fortbestanden hat : man feierte nämlich jedes Jahr das Siegesfest im Jüdischen Kriege.

Wenn endlich meine Darstellung sich als richtig erweisen wird, dann hätten wir in *P. S. I.*, VIII. 982 eine dritte Quelle gewonnen, die nebst den Texten, die bei Wilcken in der *Chrestomathie* Nr 14 ff. zusammengestellt sind, und den heidnischen Märtyrerakten den alexandrinischen Antisemitismus darstellen.

Das neue Fragment zeigt ausdrücklich, wie das hellenische Volk in Aegypten den Ausdruck des Kaisers Claudius über die Juden *καθάπερ κοινήν τεινα τῆς οἰκουμένης νόσον ἐξεγείροντας* begriffen hat [2].

Warschau.

(1) Vrgl. Wilcken, *l. c.*, S. 784 ff.
(2) Vrgl. H. J. Bell, *Jews and Christian in Egypt*, 1924-1925.

THE DATE OF THE ESTABLISHMENT OF THE OFFICE OF PRAEPOSITUS PAGI IN EGYPT

BY

A. E. R. BOAK.

The slight contribution which the papyrus here published makes to our knowledge of the administrative history of Byzantine Egypt may serve to justify its appearance in a volume dedicated to the memory of the two Masperos, for it was in the interpretation of this period of Egyptian history that the younger Maspero won such high distinction.

The papyrus in question, *Journal d'entrée* No. 57085 in the Cairo Museum, measures 11.5×24.5 cm. It has suffered considerable damage, the upper edge having been broken off and considerable portions lost from other parts of the sheet. The writing is in a single hand which is remarkable chiefly for the lack of regularity displayed in forming the individual letters. This papyrus belongs to the archives of Aurelios Isidoros son of Ptolemaios, a collection of documents from Karanis now in the Cairo Museum on the publication of which, by the kind permission of the Director General of the Antiquities Department, I am now engaged. The first selections from these archives are appearing in volume two of the *Études de Papyrologie*.

We have here a document addressed to a *praepositus* named Aurelios Herakleides by the two komarchs of the village Karanis for the year 307/308 A.D. In it they nominate as their successors for the coming year two other persons of suitable qualifications, of whom one is the Aurelios Isidoros son of Ptolemaios among whose papers the document was found. One may account for its presence here by supposing that a copy of the nomination transmitted to the *praepositus* was given to each of the nominees.

There can hardly be any doubt that the *praepositus* who figures in this document is a *praepositus pagi*, although the complete loss of the latter part of L. 1 prevents us from restoring his title with certainty. It is possible, however, to make a conjectural restoration on the basis of two petitions to *praepositi* found in

the same archives, namely *Journal d'entrée* Nos. 57051 (316 A.D.) and 57075 (320 A.D.). In the opening line of each of these the title appears as *πραιποσίτῳ ε' (=ϖέμπ7ου) ϖάγου*, and there is room enough for *ε' ϖάγου* after *ϖραιπ[οσίτῳ* at the end of L. 1 in this case also. Of particular interest for the history of the office of *praepositus pagi* is the date of nomination before us. It is given in Ll. 21-24 in terms of the Egyptian emperor years but with the day cited according to the Roman calendar. There is no mention of the Roman consuls. The year is the sixteenth of Galerius and the fourth of Maximinus Daia, that is, 307/308 A.D., cf. A. Stein, «Zur Chronologie der römischen Kaiser», *Archiv*, VIII (1923), 49, and the day, the eighth before the Ides of August, is August 6. So far as I am aware, this is the earliest mention of a *praepositus pagi* in the papyri, and it vouches for the presence of such officials in the Fayoum at least as early as the year 308 A.D. Wilcken, in discussing the transformation of the toparchies into *pagi* (*Grundz.*, 76-79) places this reorganization under the emperor Maximinus between the years 307 and 310. For this view the document under discussion offers, I believe, striking confirmation.

In so far as the nomination of komarchs is concerned this document is not unique, but in point of time it stands about midway between two previously known nominations, P. Flor. 2 of 265 A.D. and P. Amh. 139 of 350 A.D. In the earlier of these the nomination was made to the strategos; in the latter, as here, to the *praepositus pagi*. We may conclude, therefore, that with the introduction of the *praepositi*, the komarchs, and probably the village administration as a whole, were placed under their supervision. The liturgical character of the komarch's office and its functions in general are discussed in detail in Oertel, *Liturgie*, 153-156, and nothing new is added on these points by this nomination. It would seem, however, that at Karanis the number of komarchs was limited to two and that their annual term corresponded to the Egyptian year beginning on Thoth 1=August 29. This will explain the making of the nomination in the early part of August. Although in general the terminology employed in making the nomination is the same in all three documents, in one rather important point the Cairo papyrus differs from the other two. In both P. Flor. 2 and P. Amh. 139 the retiring komarchs nominate their successors on the joint responsibility of themselves and the rest of the village (*κινδύνῳ ἡμῶ[ν] κ̣[α]ὶ̣ ϖ̣ά[ντων] τῶν ἀπὸ τῆς ἡμετ[έ]ρας̣ κώμης*, P. Amh. 139, 4-5; cf. P. Flor. 2, 246-248; 271-273), here they make the nomination at their personal risk alone, *τῷ ἰδίῳ ἡμῶν κι[ν]δύνῳ*, Ll. 5-6. In P. Flor. 2, IX and X both the age

and the property assessment of the new komarchs is given, whereas in P. Amh. 139 neither age nor assessment is recorded. Here we have the age only.

The contents of the document are as follows :

L. 1. The name and title of the official addressed.
Ll. 2-4. The names of the authors of the nomination—the komarchs in office.
Ll. 4-12. The subject of the nomination.
Ll. 13-16. The name of the nominees.
Ll. 17-19. The subscription of the komarchs in office.
Ll. 19-20. The signature of the *ὑπογραφεύς*.
Ll. 21-24. The date.

TEXT [1]

Αὐρη]λίῳ Ἡρακλε[ί]δῃ ϖραιπ[οσίτῳ
ϖαρὰ Αὐρηλίων Ἰσιδώρ[ου] Σαραπίωνος
καὶ [Ἀπα]ιῶνγ̣ο̣ς̣ Συρίωνος ἀμφοτέρων
κωμ[α]ρχῶν κώμης Καρανίδος. δίδωμεν
καὶ ε[ἰ]σαγγέλλωμεν τῷ ἰδίῳ ἡμῶν
κι[ν]δύνῳ τοὺς ἑξῆ[ς] ἐνγεγραμμέ-
νο[υς] κωμάρχας τοῦ εἰσιόντος ιζ (ἔτους)
καὶ ὄντας εὐπόρους καὶ ἐπιτηδίο̣υ̣ς̣
κα[ὶ ἐπι]τελοῦντας τὴν ἐκχιρισ7ῖσαν
αὐ[τοῖ]ς̣ φροντίδα ἐπὶ τὸν τεταγμέ-
ν[ον] ἐπιαύσιον χρόνον ὑγιῶς καὶ ϖισ-
τ[ῶς]. εἰσὶ δέ·
Ἰσίδωρον Π7ελεμαίου μητρὸς
Ἡρωίδος (ἐτῶν) μ
Π7ελεμαῖο[[υ]]ν Παπισάτεως
μητρὸς Σαραπιάδος (ἐτῶν) λ
Αὐρήλιοι Ἰσίδωρος Σαραπίωνος Ἀπ-
αίων Συρίωνος εἰσηγγίλαμεν τοὺς ἀν-
θ' ἡμῶν κωμαρχήσων(τας). Αὐρ(ήλιος) Ἄραιος ὁ καὶ
Ἀπίων ἔγρα(ψα) ὑπὲρ (αὐτῶν) ἀγρα̣(μμάτων).

(1) In the preparation of the text I have had valuable assistance from Mr. H. C. Yontie of the University of Michigan.

(ἔτους) ιϛ καὶ δ τῶν κυρίων ἡμῶν Γαλερίου Οὐαλερίου
Μαξιμιανοῦ Σεβαστοῦ καὶ Γαλερίου Οὐαλερίου
Μαξιμίνου τοῦ ἐπιφανεστάτου Καίσαρος
πρὸ η' εἰδῶν Αὀύστων

1. Αὐρη]λίῳ Ἡρακλε[ί]δῃ. This *praepositus* is not mentioned elsewhere.

3. [Ἀπα]ιῶνγος. In Ll. 17-18 the nominative of this name is given as Ἀπαίων. Here we probably should read Ἀπαιώνιος, from a nominative Ἀπαιῶνις.

4. δίδωμεν. Read δίδομεν.

4-5. δίδωμεν καὶ ε[ἰ]σαγγέλλωμεν. Read ε[ἰ]σαγγελλομεν. The same formula appears in P. Amh. 139, 3. P. Flor. 2, 267 has δίδομεν καὶ προσα[γ]γέλλομεν.

5-6. τῷ ἰδίῳ ἡμῶν κι[ν]δύνῳ. On this phrase, see the introduction.

6-7. τοὺς ..... κωμάρχας. The same phraseology is found in P. Amh. 139, 3.

8. εὐπόρους καὶ ἐπιτηδίους. Read ἐπιτηδείους. Both adjectives occur in P. Flor. 2, 245-247. P. Amh. 139, 4 has εὐπόρους only.

9. ἐπι]τελοῦντας. Future.

ἐκχιριστῖσαν. Read ἐγχειρισθεῖσαν. P. Amh. 139, 18 has ἐνχιριστῖσαν.

10. φροντίδα. In P. Amh. 139, 19 the office is termed a λιτουργία, while in P. Flor 2, IX, 245, it is an ἀρχή, and X, 270 a χρεία.

11. ὑγιὸς. Read ὑγιῶς.

13. Ἰσίδωρον. One would expect Ἰσίδωρος here and Πτελεμαῖος in L. 15 following εἰσὶ δέ· of L. 12, but the writer treats these names as if they were in agreement with κωμάρχας of L. 7.

Πτελεμαίου. For Πτολεμαίου. The same spelling occurs in L. 15.

14. (ἐτῶν) μ. The scribe seems to have started to write ν and then altered it to μ. From another papyrus of his archives (*Journ. d'entrée* No. 57081) we learn that Isidoros was 35 years old in 297 A.D. In 308, accordingly, he should have been 46. Probably 40 is given here as a round number and the same may apply to the (ἐτῶν) λ of L. 16.

15. Πτελεμαίο[[υ]]ν. Influenced perhaps by the preceding genitives the scribe at first wrote Πτελεμαίου, then put a stroke through the υ and added ν. For the spelling Πτελ-- cf. the note on L. 13.

18. εἰσηγγίλαμεν. Read εἰσηγγείλαμεν.

19. κωμαρχήσων(τας). Read κωμαρχήσον(τας).

20. ὑπὲρ (αὐτῶν). Written ὑπερ⁄.

21. A space of about 4 cm. separates L. 20 from L. 21.

24. Αὀύστων. Elsewhere Αὐγούστων, cf. Preisigke, *Wörterbuch*, III, pp. 85, 90.

TRANSLATION.

To Aurelios Herakleides *praepositus* - - -.

From Aurelios Isidoros son of Sarapion and Aurelios Apaion son of Surion, both komarchs of the village of Karanis. We submit and report at our personal risk the below mentioned komarchs for the incoming seventeenth year who are both men of property and qualified and who will carry out the charge entrusted to them for the appointed annual term well and faithfully.

They are :

Isidoros son of Ptolemaios, his mother being Herois, forty years old,

Ptolemaios son of Papisatis, his mother being Sarapias, thirty years old.

We, Aurelios Isidoros son of Sarapion and Aurelios Apaion son of Surion have reported those who will succeed us as komarchs. I, Aurelios Araios, who am also called Apaion, wrote for them as they are illiterate.

In the sixteenth and fourth year of our lords Galerius Valerius Maximianus Augustus and Galerius Valerius Maximinus the most noble Caesar, August 6.

INTAILLE

REPRÉSENTANT LE CHÂTIMENT D'ÉROS

PAR

A. MERLIN

MEMBRE DE L'INSTITUT,
CONSERVATEUR-ADJOINT AU MUSÉE DU LOUVRE.

M. E. Collet, aujourd'hui décédé, qui a été pour la Direction des Antiquités de la Tunisie un collaborateur très précieux notamment lors des fouilles sous-marines exécutées à Mahdia, où il était sous-ingénieur des Ponts et Chaussées,



avait communiqué, peu de temps avant sa mort, au Congrès des Sociétés Savantes une suite d'intailles, qui, pour la plupart, faisaient partie de sa collection.

17.

Le texte de cette communication a été publié dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1924, p. 163 et suiv. Je voudrais revenir sur une des pierres dont il est question dans cet article pour en souligner l'intérêt [1].

Sous le n° 21 (p. 168), on lit ceci, accompagné d'une image : « Inscription grecque : Δικαιως. — Colonne surmontée d'un griffon. Un Génie ailé l'escalade à gauche à l'aide d'une échelle, pendant qu'un autre personnage s'éloigne à droite. — Jaspe vert de 14-18 millimètres, acheté à Tunis ».

Par certains de ses éléments qui reparaissent ailleurs sur des pierres gravées, cette représentation rentre dans une série bien connue. Les pièces qui la constituent montrent, comme ici, une colonne au pied de laquelle est attaché Éros et que surmonte un griffon posant une de ses pattes antérieures sur une roue et symbolisant Némésis; la légende Δικαιως fait ressortir quel est le sens de la scène : c'est à juste titre, par un légitime retour des choses, que l'auteur de tant de méfaits et de maux, de souffrances et de tourments, que le bourreau de Psyché, est puni à son tour, est enchaîné à une colonne que couronne Némésis vengeresse, évoquée par l'animal qui lui appartient exclusivement, le griffon qui pose une de ses pattes sur la roue [2], symbole de l'instabilité et de l'insécurité du destin [3].

De ces pierres gravées avec inscription on peut en rapprocher d'autres sans légende, et aussi des monuments de marbre ou de terre cuite, qui mettent la punition d'Éros en rapport avec Némésis; je n'indiquerai qu'une statuette du palais Pitti, à Florence, qui figure Éros enchaîné s'appuyant à un autel de la déesse dont il implore le pardon [4].

On a rappelé au sujet de ces représentations des épigrammes de l'Anthologie, entre autres l'épigramme 199 composée par Crinagoras pour une représentation de l'Amour enchaîné : « Tu l'as mérité! . . . . . Tu t'es ri de la douleur des mortels et tu souffres à cette heure ce que tu as fait souffrir. La justice est un bien! » [5]

Pour mieux comprendre l'importance de la pierre signalée par M. Collet,

(1) La figure reproduit une empreinte de l'intaille.

(2) Perdrizet, *Bull. de corresp. hellén.*, XXXVI, 1912, p. 260-261.

(3) Seyrig, *Syria*, XIII, 1932, p. 52, d'après Vettius Valens.

(4) M. L. Curtius, dans un article de la *Festschrift für James Loeb*, p. 53 à 62, a réuni un bon nombre de ces monuments.

(5) Par ex. Jahn, *Berichte der sächsischen Gesellschaft, Philol.-histor. Klasse*, III, 1851, p. 164; *C. I. G.*, ad n° 7313; Le Blant, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XXXVI, 1, p. 61-62; Curtius, *loc. cit.*, p. 56.

voyons ce que sont habituellement les documents similaires qui présentent l'inscription Δικαιως.

Stephani, dans les *Comptes rendus de la Commission archéologique de Saint-Pétersbourg pour 1864*, p. 116, avait énuméré trois d'entre eux, sans compter d'autres du même genre offrant des variantes et dépourvus d'inscription. Sur un jaspe vert du Musée de Berlin, Éros debout, les mains liées derrière le dos, est attaché à la colonne où est juché le griffon avec la roue; devant lui, Δικαιως [1]. La seconde pierre n'était connue que par une empreinte sur soufre : Éros, les mains toujours liées, était assis cette fois au pied de la colonne portant le griffon; devant lui, une torche plantée dans le sol; au-dessus de lui, Δικαιως [2]. D'une troisième pierre, un dessin était conservé dans les papiers de Kœhler : Éros debout était appuyé à la colonne au griffon; derrière lui, une torche allumée était dressée contre la colonne; devant lui, Δικαιως.

Frœhner, un peu plus tard, dans les *Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, t. III, 1872, p. 39 [3], citait trois pierres de la même sorte : la première était le jaspe vert de Berlin mentionné par Stephani; la seconde, un jaspe rouge du Cabinet de France, n'était ornée, elle aussi, que d'un Éros assis, enchaîné à la colonne au griffon, avec le mot Δικαιως [4]; mais la troisième, un jaspe vert provenant sans doute d'Égypte, qui faisait alors partie de la collection Cailliaud, à Nantes, était plus curieuse : Psyché, munie d'ailes de papillon, tenait une torche allumée et s'en servait pour brûler les ailes de l'infortuné captif; le griffon, perché sur sa colonne, présidait au supplice et l'inscription, plus explicite, disait : Δικαιως πασχεις [5].

Vingt-cinq ans environ après Frœhner, en 1898, Le Blant, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXVI, 1re partie, publiait un nouveau groupe de sept monuments analogues, p. 62-63, nos 161-167, tous avec Éros attaché à une colonne que surmonte un griffon et l'acclamation Δικαιως; sur deux d'entre eux, Psyché, armée d'une torche, s'avançait vers le prisonnier.

On pourrait invoquer d'autres pierres gravées sur lesquelles la même inscription est jointe à une représentation ou rappelant les précédentes ou assez voisine de celles-ci. De Ridder, dans le *Catalogue de la Collection de Clercq*, t. VII,

(1) *C. I. G.*, 7313; Jahn, *loc. cit.*, p. 164, pl. VI, n° 8.

(2) Il semble que cette pierre soit la même dont parle Jahn, *loc. cit.*, p. 164, n. 1.

(3) Cf. Perdrizet, *loc. cit.*, p. 249.

(4) Chabouillet, *Cat. des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, p. 218-219, n° 1587, qui parle à tort d'un sphinx surmontant la colonne.

(5) Cf. Stephani, *Comptes rendus de la Commission archéologique pour 1877*, p. 187.

p. 673-674, n° 3110, décrit une cornaline que décore Éros nu et ailé, debout à droite de la colonne au griffon de Némésis; le mot Δικαιως accompagne la scène. Éros a un de ses pieds en avant et les mains liées derrière le dos; c'est l'attitude qui lui est prêtée sur l'intaille Collet[1]. M. Walters, dans le catalogue des pierres gravées du British Museum[2], donne l'indication d'une pierre, peut-être un jaspe vert, sur laquelle une femme nue, qu'on a quelque raison d'identifier avec Aphrodite, se tient debout devant une colonne qui porte un griffon; dans le champ Δικαιως. Stephani[3] avait recueilli dans les papiers de Kœhler le dessin d'un jaspe vert offrant Éros debout, les mains attachées, devant un arbre sur lequel on aperçoit un grand aigle; Psyché s'approche, tenant un flambeau allumé pour tourmenter Éros; l'inscription Δικαιως est jointe à ce petit tableau.

Plusieurs des motifs qu'on relève sur l'intaille Collet : colonne, griffon avec la roue assis à son sommet, Éros attaché à son pied, légende Δικαιως, n'ont donc rien d'original et se rencontrent sur un assez grand nombre d'autres pierres gravées. Plus rare, mais non sans exemple, est l'association de Psyché à Éros, que nous fournit notamment Frœhner d'après la collection Cailliaud. Ce qui est spécial à l'intaille Collet, c'est l'échelle qui est appuyée à la colonne et que Psyché est en train de gravir.

A vrai dire, Le Blant a bien donné, dans le mémoire auquel j'ai fait allusion plus haut, la description d'un jaspe vert où se retrouvent ces détails (p. 64, n° 171). Cette pierre, la seule que je puisse rapprocher de l'intaille Collet, il ne l'avait pas vue, il n'en avait même pas vu une reproduction; il en avait simplement découvert la mention dans les papiers de Peiresc (Cabinet de Villemenon, Bibl. nat., ms. du fonds français n° 9530, fol. 201). Peiresc s'exprimait ainsi : ΔΙΚΑΙΟϹ. *Gryphus columnae impositus ad quam alligatus muliebris genius cum alis papilionis ab una parte; ab alia vero admota scala per quam alterius sexus genius seu Cupido scandit.* Le Blant ajoutait : «Il est singulier de trouver ici le mot Δικαιος (pour Δικαιως), si souvent répété sur les pierres qui représentent la punition d'Éros», mais il n'allait pas plus loin. L'intaille Collet en procure le moyen. Sans affirmer qu'il faille corriger Δικαιος en Δικαιως, qui est constant dans les autres cas, je serais disposé à croire, contrairement

[1] Rapprocher une pâte de verre de la même collection (p. 672-673, n° 3107, pl. XXIV) et une autre de Berlin (Stephani, *loc. cit.*, 1864, p. 117; 1877, p. 186) avec Psyché serrant ou desserrant les liens d'Éros, mais sans légende.

[2] *Catal. of the engraved gems and cameos... in the British Museum*, p. 162, n° 1459.

[3] Stephani, *loc. cit.*, 1864, p. 116; 1877, p. 187, cf. p. 148.

au témoignage de Peiresc, que le personnage attaché à la colonne et châtié est Éros, comme sur les autres monuments où se déchiffre la même acclamation et comme l'intaille Collet y invite; par suite, ce serait Psyché, au lieu d'Éros, qui serait occupée à gravir l'échelle sur la pierre Peiresc ainsi que sur la pierre Collet.

L'intaille Collet nous permet de mieux identifier que n'a fait Peiresc les personnages de la pièce qu'il a décrite. Elle nous permet également, pour la première fois, de comprendre la disposition générale de la scène. Le Blant avait tâché de se l'imaginer et avait fait suivre le passage extrait par lui des papiers de Peiresc de l'essai d'éclaircissement que voici : «Plusieurs textes mentionnent des condamnés attachés au poteau, dans le cirque, sur l'estrade nommée *catasta*, pour y être tourmentés et mis à mort..... [La pierre nous montre] Psyché liée à un poteau sur la *catasta*, dont Éros, une torche à la main, monte les degrés pour la torturer». Dans ces conditions, l'échelle aurait mené à une estrade sur laquelle Psyché, disons mieux Éros, aurait été exposé, lié à un poteau. La représentation aurait dû être conçue à peu près comme une de celles qui décorent le disque d'un médaillon romain, conservé au Musée de Lyon, où, sur une haute plate-forme, à laquelle conduit une échelle, Éros est attaché à un poteau, entouré de ses bourreaux[1].

Rien ne doit subsister, — l'intaille Collet le prouve, — de cette ingénieuse tentative d'explication. Il n'y a pas d'estrade; l'échelle ne mène pas à une plate-forme sur laquelle serait exposé Éros; elle a son pied sur le même niveau où est placé Éros et son extrémité supérieure vient s'appuyer contre le sommet de la colonne que domine le griffon. Psyché montant à cette échelle ne s'approche pas d'Éros *levatus in catasta*, selon l'expression qu'emploient en pareille occurrence les Actes des Martyrs, pour lui faire subir la torture. Elle a assouvi sa vengeance, elle a châtié Éros en lui brûlant les ailes, — et c'est sans doute la raison pour laquelle le malheureux captif semble bien sans ailes sur la pierre Collet contrairement à ce qu'il aurait été sur l'autre, si Peiresc ne s'est pas trompé; — maintenant qu'elle a terminé sa sinistre besogne, elle abandonne le prisonnier à son triste sort et pour elle, tenant à la main sa torche, elle regagne l'empyrée. L'échelle est l'instrument grâce auquel on fait l'ascension

[1] Lafaye, *Mél. de Rome*, X, 1890, pl. I, p. 72 et suiv.; Lécrivain, dans Daremberg, Saglio et Pottier, *Dict. des antiquités*, IV, p. 1569, fig. 6687; Déchelette, *Vases céram. ornés de la Gaule romaine*, II, p. 256, fig. 27. Un fragment d'un médaillon tiré du même moule provient des Fins d'Annecy (Broise, *Rev. savoisienne*, LXXIV, 1933, p. 220, n° 10; fig. à la p. 219). — Un médaillon de Vienne offre une scène analogue (Lafaye, *Mél. de Rossi*, p. 241 et suiv., fig. à la p. 245).

des demeures divines, qui permet d'accéder au séjour des Immortels [1]. Sur l'intaille Collet, elle joue le même rôle : Psyché gravissant une échelle, c'est Psyché qui s'en va vers les dieux jouir des plaisirs célestes [2], tandis qu'Éros puni va rester à se morfondre et à souffrir sur la terre. Et Némésis préside à cette juste revanche qui est son œuvre, dont elle est l'instigatrice et qu'elle approuve ; Éros est devenu son esclave [3].

(1) Sur le symbolisme de l'échelle, voir en dernier lieu Deonna, *Bull. de corresp. hellén.*, LVI, 1932, p. 411 et suiv., avec une abondante bibliographie, où je relève notamment le renvoi à Cook, *Zeus*, II, 1, p. 114 et suiv. — L'échelle, qui fait monter ou descendre, est bien à sa place, avec la roue, auprès de Némésis; toutes deux figurent parmi les attributs de Tyché (*Ibid.*, p. 415).

(2) De même, sur certaines pierres gravées, un papillon monte le long de la colonne à laquelle est enchaîné Éros. Parfois la colonne supporte un animal qu'on a pris pour un sphinx, mais qui doit être un griffon (Collignon, *Monuments relatifs au mythe de Psyché*, p. 313; p. 390, nos 80-81).

(3) Curtius, *loc. cit.*, p. 60; Schweitzer, *Archäol. Jahrbuch*, XLVI, 1931, p. 177.

ΒΡΙΝΤΑΤΗΝΩΦΡΙϹ

L'UN DES NOMS MAGIQUES DU DIEU CHNOUM

PAR

PAUL PERDRIZET.

L'amulette figurée ci-contre (fig. 2 et 3) en grandeur d'original (diam. 39 mill., ép. 4 mill.) appartient aujourd'hui au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de Paris. Elle m'avait été offerte en avril 1933 par M. Nahman, le sympathique antiquaire de la rue Madabegh au Caire, dont on ne visite jamais sans profit la riche galerie.

C'est un médaillon en os, surmonté d'une bélière où passait le cordon de suspension.

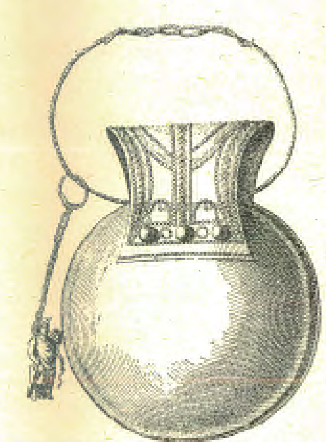


Fig. 1. — La *bulla* d'or de *Roma Vecchia*.

Les statuettes en terre cuite de l'Égypte gréco-romaine mettent souvent au cou des enfants ou du Dieu-enfant Harpocrate, des pendentifs circulaires [1] où les archéologues pensent reconnaître des bulles à la romaine. Dans beaucoup de cas en effet, il semble que le modeleur ait voulu représenter cette capsule sphérique ou lenticulaire qu'était la *bulla* [2], faite de deux pièces concaves dans lesquelles on enfermait le *φυλακτήριον*. Ainsi, au témoignage des terres-cuites, l'usage de la *bulla*, comme ornement distinctif et comme préservatif de l'enfance, aurait été aussi courant dans l'Égypte gréco-romaine qu'à Rome même. Il n'en faudrait pas conclure, assurément, que la *bulla*, comme tant d'autres choses, soit venue à Rome d'Alexandrie : il ne faudrait pas se laisser induire en erreur par la petite Isis-Tyché [3] suspendue par une chaînette à la fameuse bulle d'or (fig. 1) qui fut trouvée il y a environ deux

(1) *Terres-cuites de la coll. Fouquet*, n° 57, pl. LXXVII; n° 60, pl. LXXVIII; nos 68 et 69, pl. XXII; n° 120, pl. XXX; n° 92, pl. XXXIII; n° 182, pl. XLIX. L'art copte, dans les représentations profanes (par ex. Strzygowski, *Koptische Kunst*, p. 22, fig. 26), met au cou des femmes des pendentifs circulaires analogues.

(2) *Dictionnaires* de Rich et de Daremberg-Saglio-Pottier, *sub v.*

(3) Daremberg-Saglio-Pottier, fig. 895, d'après Ficoroni, *La bolla d'oro de' fanciulli nobili romani e quella de' liberti* (Rome, 1732), p. 8.

cents ans à *Roma vecchia*[1]. Car les témoignages sont unanimes pour assurer l'origine étrusque de la *bulla*.

Pour en revenir aux terres-cuites de l'Égypte gréco-romaine qui mettent au cou des enfants un pendentif circulaire, je crois que dans certains cas le modeleur avait entendu représenter une *bulla*, c'est-à-dire un étui globulaire pour phylactère, et dans d'autres cas une amulette monétiforme dans le genre de notre médaillon.



Fig. 2. — Avers de l'amulette.

La face antérieure (fig. 2), celle dont le champ en creux est entouré d'un cadre en relief, porte, dessiné en incision, l'image du mauvais œil. La pupille, très petite, figurée par deux cercles concentriques dont le centre est indiqué par un point, touche le bord supérieur du globe oculaire. Un couteau à lame triangulaire, dont les amulettes monétiformes et les peintures magiques de l'Égypte gréco-romaine offrent maints exemples[2], va percer la pupille, en même temps que deux flèches vont s'enfoncer dans le globe[3], de part et d'autre du couteau.

Sur l'autre face (fig. 3), le cadre est en creux et le champ en relief. Une inscription est gravée dans le champ. On la lit aisément, sauf la première lettre, effacée à gauche, de la dernière ligne :

BPIN
TANTHN
ωΦPIN
XNOY
ЧN



Fig. 3. — Revers de l'amulette.

Ce serait s'engager sur une fausse piste que de transcrire, aux lignes 2 et 3, τὴν ὠφρίν (ὀφρύν) : il ne s'agit pas là de mots grecs, mais de noms magiques. Aux lignes 4, 5, c'est la transcription en lettres grecques du nom égyptien du dieu Chnoum, aux lignes 1-3, c'est un des noms magiques de Chnoum, il fait partie de la kyrielle que récitaient les sorciers de l'Égypte impériale quand ils s'adressaient à ce Dieu.

[1] *A quattro miglia lontano di Roma, presso la via Prenestina* (Ficoroni, p. 6), dans un tombeau près d'une *villa* de la *gens Quintilia*.

[2] *Negotium perambulans in tenebris*, p. 27, fig. 6. Cf. Legrain, *Un génie-coustelier de Montoumhaït* (*Annales du Service des antiquités de l'Ég.*, VIII, p. 122).

[3] *Negotium*, fig. 6 (fresque de Baouît).

Pourquoi un seulement des noms de cette kyrielle, et non pas la kyrielle entière? Évidemment, parce que ces noms avaient tant de vertu et d'efficace qu'un seul suffisait. En tout cas, il suffisait à rappeler et à suggérer tous les autres. On constate assez souvent, dans les papyrus magiques, que le premier nom mystérieux d'une incantation est seul indiqué[1] : ainsi dans l'un des papyrus de Berlin[2] et dans le grand papyrus de la Bibliothèque Nationale[3] le nom Ἀρπονκνοῦφι. Pour indiquer que ce nom était le premier d'une formule à réciter en entier, le scribe du papyrus de la Nationale a écrit après Ἀρπονκνοῦφι l'abréviation Ô, c'est-à-dire λόγος. Et le scribe du papyrus de Berlin a écrit, ou semble avoir écrit, ολ, abréviation soit de ὁ λ(όγος), soit de ὅλ(ον) ou de ὅλως.

Le nom magique Βριντατηνωφρις mérite une note particulière, par l'importance qu'on semble lui avoir prêtée : c'est lui, en effet, qui paraît, sous la forme abrégée Βρινθαώ, dans une prière chrétienne : ἐξορκίζω σε, Κύριε... Ειαώ, Σαβαώ, Βρινθαώ (*PGM*, II, p. 202).

Voici maintenant, dans sa *lectio plena*, la formule magique débutant par Ἀρπονκνοῦφι et à laquelle est emprunté le Βριντα(ν)τηνωφριν de notre amulette.

1. Grand papyrus magique de Paris (Bibl. Nat., suppl., gr., 574), f° 25 r°, l. 2195-2202 : ἔστιν δὲ ὁ λόγος ὁ λεγόμενος ὅταν ἀφιεροῖς τὴν πλάκα· «ἧκέ μοι, ὁ ὑπὲρ γῆς καὶ ὑπὸ γῆν δεσπότης... σὺ εἶ ὁ κοσμοκράτωρ, Ῥᾶ[4] Πᾶν Ἀρπενχνοῦβι Βριντατηνωφρι Βρισκυλμα Αρουζαρβα Μεσενκριφι Νιπτουμι Χμουμαωφι[5]». La séparation des noms magiques est certaine, des points l'indiquent dans le papyrus.

[1] De même, dans les livres de la liturgie catholique, on se contente souvent d'indiquer une prière par son *incipit*.

[2] *P(apyri) G(raecae) M(agicae)*, herausg. u. übers. v. K. Preisendanz, I, p. 28, l. 158. Cf. Wessely, *Ephesia grammata*, n° 387, et pour l'interprétation des abréviations Ô, OΛ, *Berliner philol. Woch.*, 1913, col. 510 (Preisendanz).

[3] *PGM*, I, p. 148, l. 2433. Cf. Wessely, n° 290.

[4] Le pap. sépare ainsi : Ραπαναρ-Πενχνουβι. Preisendanz (*PGM*, I, p. 140) garde le point séparatif entre αρ et πενχνουβι.

[5] *PGM*, I, p. 140. Wessely (*Ephesia grammata*, n° 252) avait donné ce texte d'une façon fautive.

2. Pap. Mimaut (Louvre 2391), l. 436 : Αρπον[χνουφι] Βριντατηνωφρι Βρισκυλμα Ορεοβαζαγρα[1].

3. *Id.*, l. 560 : Αρπονκνουφι Βρ[ιν]τατ[η]νω[φ]ρι Βρισκυλμα Αρουαρζαρβα Μεσε[γ]κριφι Νιγθουμι Χμουμαωφ[2].

4. Grand papyrus magique de Berlin (Parthey, I), ligne 236-239 : *ἔστιν δὲ τὰ γραφόμενα εἰς τὸ πιττάκιον·* Καμβρη Χαμβρη Σιξιωφι Αρπονχνουφι Βριντατηνωφρι[3] Βρισκυλμα Αρουαζαρβα Μεσενκριφι Νιπτουμι Χμουμαωφ[4].

5. *Id.*, l. 26, 27 : *ἧκέ μοι, ἀγαθὲ γεωργέ, Ἀγαθὸς δ[αί]μων, Ἁρπον-[κνοῦ]φι*[5] Βριντατην[ω]φρι Βρισκυλμα Αρουαζαρβ[α] [Μεσεγ]κριφι Νιπτουμι Χμουμαωφ[ι][6].

6. P. Brit. Mus. CXXI, l. 662 v° : *οἶδα τὰ ὀνόματα τοῦ Ἀγαθοῦ δαίμονος* Ἁρ[πονγχοῦφι Βρ]ιντατη[ν]ωφρι Βρισ(κυλμα) Αρουαζαρβα [Με]σενκριφ[ι] Νιπτουμι Χμουμαωφι[7].

7. Pap. d'Oslo 1, l. 214-220 : *χαῖρέ μοι, ... ὁ Ἀγαθὸς Δαίμων τοῦ κόσμου .....* Αρπ[ε]νκνουφι Βριντаντηνωφρι Βρισσκυλμας Αρουρζορβορο[.] Μεσιντριφι Νιπτουμι Χμουμμαωφι.

C'est, on le voit, à cette formule magique qu'est emprunté le Βριντα(ν)τηνωφρι de notre amulette, et aussi le Μεσεγκριφι d'un papyrus de Londres[8]. Je n'essaierai pas d'expliquer ces noms magiques. La finale -νωφρι(ς) paraît bien provenir de l'ég. *nfr* = beau, ou bon. Mais on peut se risquer à

[1] *PGM*, I, p. 50.
[2] *Id.*, I, p. 56.
[3] Le pap. porte Βριντατην σιφρι, que les différents éditeurs, et aussi Dornseiff, *Das Alphabet in Mystik und Magie*, p. 39, ont reproduit sans faire la correction.
[4] *PGM*, I, p. 14 (Wessely, *Eph. gr.*, n° 386).
[5] Reitzenstein (*Poimandres*, p. 28 n. 2, 143 n. 2 et 226) corrigeait à tort Αρπον en Αρπο et voyait dans Αρπο l'abréviation du vocatif Ἁρπό[κρατες].
[6] *PGM*, I, p. 4.
[7] Kenyon, *Gr. Pap. in the Brit. Mus.*, I, p. 115 = *PGM*, II, 45. Je corrige la restitution tentée par Hopfner, *Gr.-æg. Offenbarungszauber* (*Studien z. Pal. u. Papyrusk.* de Wessely, XXIII, 1924), p. 67, § 133.
[8] XLVII, l. 33 (Kenyon, I, p. 82; *PGM*, I, p. 200).

deviner quelle divinité connue de nous par ailleurs était ainsi désignée dans le langage cryptologique des magiciens et des sorciers.

Tenons d'abord pour assuré que la kyrielle à laquelle appartiennent Μεσεγκριφι et Βριντατηνωφρι servait à invoquer le Dieu solaire. En effet, Μεσεγκριφι figure dans l'invocation à Phoibos Apollon du P. Lond. XLVII, après les deux vers de l'*Iliade*, A 37-38 :

κλῦθί μευ, Ἀργυρότοξ', ὃς Χρύσην ἀμφιβέβηκας
Κίλλαν τε ζαθέην, Τενέδοιό τε ἶφι ἀνάσσεις.

Probablement, pour des Égyptiens dont toute la culture littéraire consistait à avoir appris par cœur, à l'école, un peu d'Homère, et spécialement le premier chant de l'*Iliade*, ce distique était en quelque sorte l'invocation-type, et l'invocation obligée quand il s'agissait d'agir sur le Dieu solaire.

Autres preuves de la nature solaire du Dieu caché derrière les noms cryptologiques de la formule dont nous parlons :

1° de même que la prière du P. Lond. XLVII, ainsi dans le P. Mimaut (Louvre 2391), l. 560, la formule en question a pour objet d'obtenir l'union avec le Soleil, *σύστασις πρὸς Ἥλιον*;

2° dans le grand papyrus de la Bibliothèque Nationale, ligne 2200, le Dieu, avant d'être invoqué par la formule cryptique dont nous parlons, est d'abord invoqué en clair, du nom de Râ, le grand dieu solaire de la Haute-Égypte;

3° un peu plus loin, ligne 2429, l'auteur du même livre magique, après avoir donné, d'après son devancier le magicien Epaphrodite, le nom de Phrê, c'est-à-dire de Râ, assure que, dans un manuscrit qu'il aurait trouvé, ce nom était remplacé par Ἁρπονκνοῦφι, nom initial de notre formule : . . . *τὸ ὄνομα τοῦ Ἀγαθοῦ δαίμονος, ὅ ἐστιν, ὡς λέγει Ἐπαφρόδειτος, τὸ ὑποκείμενον· Φρῆ κ.τ.λ., ὡς δὲ ἐν τῷ χάρτῃ ᾧ εὗρον, μετεβλήθη τὸ πραγματικόν, οὕτως·* Ἁρπονκνοῦφι (λόγος)[1];

4° le premier des noms de notre formule (λόγος), Ἁρποκνοῦφις — nom composé, comme la plupart des noms cryptiques de la magie — a pour

[1] *PGM*, I, p. 148.

élément initial Ἁρ-, qui est le nom égyptien d'Horus le Faucon, lequel est un Dieu solaire. Le deuxième élément d'Ἁρπονκνοῦφις est le nom Κνοῦφις, que les Grecs avaient tiré de l'ég. *Khnoum*. Or, on a des représentations[1] du dieu Khnoum à tête, non de bélier, mais de faucon;

5° la kyrielle du papyrus d'Oslo n° 1, l. 219-220, se trouve dans une εὐχὴ ἡλιακή qui doit être adressée à sept reprises au soleil (λέγε πρὸς ἥλιον ζ').

Il était naturel de considérer le Dieu solaire sous l'aspect de l'Universel et de la toute-puissance. Le Dieu auquel s'adresse l'invocation que nous citions tantôt d'après le grand papyrus de la Bibliothèque Nationale (ll. 2195-2202) est «Celui qui règne sur et sous la terre», c'est-à-dire sur les vivants et les morts, ὁ ὑπὲρ γῆς καὶ ὑπὸ γῆν δεσπότης, «Celui qui règle l'ordre du monde, qui régit l'Univers», ὁ κοσμοκράτωρ. Pour tout dire d'un mot, c'est Πᾶν, non pas le Dieu bélier ou bouc adoré en Égypte, à Mendès, à Chemmis, à Éléphantine, en qui les Grecs avaient voulu reconnaître le chèvre-pied d'Arcadie, mais le Dieu universel[2].

Pourquoi la religion égypto-grecque a-t-elle dilaté à ce point l'idée de l'humble dieu des troupeaux de petit bétail des montagnes grecques? L'étymologie Πᾶν <πᾶν y est certes pour beaucoup. Mais il y a autre chose. Le Pan hellénique avait été en Égypte assimilé avec le dieu-bélier — plus exactement, avec le dieu à tête de bélier et à cornes de chèvre[3] — que les Égyptiens adoraient, nous l'avons dit, en plusieurs endroits et sous divers noms. Or, tout au moins l'un de ces dieux-béliers faisait figure de Dieu universel : celui qu'on adorait dans l'île d'Éléphantine[4], en aval de la Cataracte, sous le nom de Chnoum, celui auquel Ammon de Thèbes avait emprunté sa tête ou ses cornes de bélier[5]. C'est ce dieu Chnoum qui se cache derrière les noms cryptiques de notre formule : son nom entre dans la composition du premier et peut-être aussi du dernier, Ἁρπονκνοῦφις, Χμουμαῶφις. Sur

[1] Lanzone, *Diz. di mit. egiz.*, tav. 336, 4, d'où Roscher, *Lexicon*, II, 1258. Cf. Roeder, dans Pauly-Wissowa, XII Halbb., col. 2443-5 «Horus der Sonnengott».

[2] Cf. W. Roscher, *Pan als Allgott*, dans la *Festschrift zu Ehren Joh. Overbeck* (Leipzig, 1893).

[3] Porphyre, *De imaginibus*, cité par Eusèbe, *Praep. ev.* (éd. Gaisford), III, 12, 1 (Hopfner, *Fontes*, p. 471) : *κεφαλὴν δὲ κριοῦ κεκτημένον, κέρατα τράγεια ἔχον.*

[4] Strabon, XVII, 1, p. 817.

[5] Pauly-Wissowa, *s. v.* Ammon, col. 1855 (Pietschmann). On a une dédicace à *I. O. M. Ammoni Chnubidi et Iunoni reginae* (Letronne, *Rec. des inscr. gr. et lat. de l'Ég.*, I, 397 et 446; *CIL*, III, 75; Dessau, *Inscr. sel.*, 4424).

notre amulette, où il est écrit, ce semble, ΧΝΟΥΜΝ[1], il donne l'équivalence ou la traduction du mystérieux Βριντατηνῶφρι(ς) qui le précède.

La Basse-Égypte reconnaissait comme Dieu démiurge et plasmateur Ptah de Memphis. La Haute-Égypte croyait que c'était Chnoum qui avait tout créé[2]. Chnoum avait modelé l'homme sur un tour à potier avec de la terre humide prise dans la vallée du Nil[3]. A Éléphantine, il formait triade avec les déesses Satit et Anoukit, en qui les Grecs reconnaissaient leur Héra et leur Hestia[4]. On l'y surnommait Χνουμω Νεϭιηϭ[5], «Chnoum le grand (ω), sire (νεϭ) d'Éléphantine (ιηϭ)», on l'y disait père d'Osiris[6]. Pour symboliser sa puissance créatrice, génésique, on le représentait avec une tête de bélier[7] à cornes de chèvre[8]. On nourrissait dans son temple des béliers sacrés dont la nécropole a été retrouvée naguère[9].

Aux *novissima tempora* du paganisme égyptien, Chnoum fut généralement considéré comme dieu solaire et agraire : de l'idée de la fécondité de l'espèce à l'idée de la fécondité de la terre le passage est aisé. Ainsi s'explique que le grand papyrus de Berlin appelle Chnoum le «Bon laboureur[10]», ἀγαθὲ γεωργέ, le «Bon démon», ἀγαθὸς δαίμων[11]. Et comme l'Agathodémon était figuré, à la grecque, en forme de serpent, le Dieu d'Éléphantine, perdant son vieil aspect criomorphe, fut finalement représenté comme un serpent, ou plutôt comme un dragon à tête radiée de lion. Cette tête léonine et les rayons qui

[1] Il n'y pas lieu de rapprocher de cette graphie mal assurée le nom Χνουμην (Origène, *Contra Celsum*, VIII, 58), qui était celui d'un décan (Brugsch, *Thesaurus inscr. aegypt.*, I, p. 166-167) et d'une étoile *Knm* ou *Knmt* (au féminin).

[2] Pour le dieu Chnoum, cf. Brugsch, *Rel. u. Myth. d. alt. Æg.*, p. 290-298 et 502-207; Roscher, *Lexicon*, *s. v.* Knuphis (Drexler) et Pauly-Wissowa, *s. v.* Chnum (Sethe); Reitzenstein, *Poimandres*, p. 125-134.

[3] Porphyre, *loc. cit.*; Lanzone, *op. l.*, tav. 336,3 (*Lexicon* de Roscher, II, 1255); Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 156-157.

[4] Letronne, *Rec. des inscr.*, I, 398; Dittenberger, *OGIS*, n°s 111 et 130.

[5] *OGIS*, n°s 111, l. 22 et 168, l. 15.

[6] Brugsch, p. 296.

[7] Moret, *Galerie ég. du musée Guimet*, p. 122, pl. LVI; Boreux, *Antiq. ég. du musée du Louvre*, p. 348, pl. XLVIII, 2.

[8] Porphyre, *loc. cit.*

[9] Fouilles de Clermont-Ganneau et de Clédat : cf. Maspero, *Guide du Musée du Caire*, 2e éd., p. 255 et 274.

[10] et non pas «saint Georges», comme le croyait Parthey, le premier éditeur des papyrus magiques de Berlin (*Abhandlungen*, 1865, p. 116, 120 et 139).

[11] *χαῖρέ μοι, ... ὁ Ἀγαθὸς δαίμων* : ainsi commence la prière au Soleil dans *P. Oslo I*, 214-216 (*PGM*, II, 170).

en sortent, il les avait hérités du grand Dieu solaire de la Haute-Égypte, Râ, Ammon-Râ, avec qui il était confondu dès l'époque pharaonique sous le nom de Chnoum-Râ. C'est sous cette forme de serpent à tête radiée de lion que Chnoum, ou, comme l'appelaient les Grecs, que Χνοῦμις, ou Χνοῦϐις, ou Κνοῦφις, fut ordinairement représenté à la basse époque, tout au moins sur les monuments magiques, sur les pierres gravées talismaniques[1] improprement appelées gnostiques. On peut croire que s'il avait été figuré sur notre médaillon au milieu de l'invocation abrégée qui lui est adressée, ç'aurait été en forme de serpent à tête léonine entourée de rayons.

APPENDICE.

Un objet analogue à celui qui est étudié plus haut se trouve au British Museum. Il est ainsi décrit dans *A Guide to the third and fourth egyptian rooms*, 1904, p. 236-237, sous le n° 174 :

« Bone amulet : on one side is cut the figure of two serpents, which stand one on each side of a fire altar, and on the other is an inscription in three lines, which shows that one of them was called Khnoumis :

BPINTANTHNOΦPINXNOYMIC

A rare object. »

On remarquera la forme du nom divin Βριντανтηνοφριν avec deux ν qui ne se retrouvent que sur l'amulette du Cabinet des Médailles.

(1) BABELON, *La gravure en pierres fines*, fig. 136 et 164; *Lexicon* de ROSCHER, II, 1259.

THREE HOMERIC PAPYRI FROM OXYRHYNCHUS

BY

W. G. WADDELL.

The following papyrus fragments are all in Cairo Museum, and the numbers by which they are here distinguished are those in the *Journal d'Entrée* of that Museum. M. O. Guéraud, Curator of Cairo Museum, very kindly gave me the benefit of his skill and experience in re-examining the papyri; and for some help in the interpretation of the transcripts, I am gratefully indebted to Professors A. S. Hunt and T. W. Allen of Oxford.

I. — (P. CAIRO *JOURNAL* N° 60565).

A COLLECTION OF SIMILES (Ὁμοιώσεις) FROM HOMER.

Oxyrhynchus Late I or early II/A.D. 19×8.5 cm.

	Col. I	Col. II	
		[Broken off]	
Π 642-6	κα]τὰ πέλ[λας	Ἕκτω]ρ δ' [ὡς εἶδεν	[Π 818-29
	ἄγγε]α δεύει	ἂψ ἀν]αχα[ζόμενον	
	οὐδέ] ποτε Ζεὺς	ἀγχίμολόν [ῥά οἱ ἦλθε	
	φα]εινώ	νείατον εἰς κενεῶνα	
	φράζετο] θυμῶι	δούπησεν δὲ π[εσών	
	[ὁμοίωσις . .]	⸖ ὡς δ' ὅτε σῦν ἀκ[άμαντα	
Π 751-770	βεϐ]ήκει	ὤι τ' ὄρεος κορυφ[ῆισι	
	κε]ραΐζων	πίδακος ἀμφ' ὀλί[γης	
	ὤλεσ]εν ἀλκή·	πολ[λ]ὰ δέ τ' ἀσθ[μαίνοντα	
	με]μαώς.	ὣς πολέας [π]εφν[όντα	
	ἆλτο] χαμᾶζε.	[Ἕκ]τωρ Πρ[ια]μίδ[ης	
	δηρινθ]ήτην	[κα]ί οἱ ἐπευχόμε[νος	
	ἐλ]άφοιο	ὁμοίωσις[. .	
	μά]χεσθον·	οὐδ' ἔλαθ' Ἀτρέος υ[ἱὸν	[P 1-7
	μήσ]τωρες] ἀϋτῆς	[Π]άτροκλος Τρω[εσσι	

φαίδι]μος Ἕκτωρ
νηλέϊ χ]ạλκῶι.
οὐχ]ὶ μεθίει·
οἱ δ]ὲ δὴ ἄλλοι
κρατερὴν] ὑσμίνην
ἀλλ]ṇλοισιν
πελεμιζέμ]εν ὕλην
κρ]άνειαν
τανυήκεα]ς ὄζους
ἀγνυμ]ẹνάων
θορό]ντες

βῆ δὲ διὰ προμάχ[ων
>⸎ ἀμφὶ δ' ἄρ' αὐτῶι βαῖṇ' [ὥς τις
πρωτοτόκος κιṿ[υρὴ
ὣς [[κ]]ερὶ Πατρόκλω[ι βαῖνε
πρόσσθε δέ οἱ κορυ[
ὁμοίωσ[ις. .
τ̣ὸν δὲ μέγ' ὀχθή[σας [P 18-23
⸎ Ζεῦ πάτερ, οὐ μὲν κ[αλὸν
οὔτ' οὖν πορδάλιο[ς
οὔτε συὸς κάπρου ọ[λοόφρονος
θυμὸς ἐνὶ στήθεσσ[ι
ὅσσον Πάνθου υἷ[ες

[Foot of Columns]

This fragment shows that, at quite an early date,—as early as the second century of the Christian era, extracts from Homer were made for special purposes,—in particular, a collection of similes. This is the first example of excerpts of similes found on papyrus (1). Here we see fragments of five passages from Books XVI and XVII of the *Iliad*, taken in order as they stand in these books. One passage (Col. I ll. 7-26) contains three detailed similes; and in all, nine similes (that is, if the last comparison of the strength of leopard, lion, and boar is regarded as three similes) are quoted in the two columns which alone have been preserved. To comprise all the similes of the *Iliad*, 342 in number (if short comparisons are included) (2), would occupy about 76 columns of the papyrus; and if the collection also included the similes (129) of the *Odyssey*, more than 100 columns would be required.

Both columns are complete at the foot, but are broken off at the top. As the heading of each of the last two extracts, in lines 13 and 21 of Col. II, the words ομοιωσις̣[, ομοιωσ[appear : it seems that each extract was headed ὁμοίωσις (3) followed by the number of the simile, although no number is actually

(1) Of the 315 papyri of the *Iliad* catalogued by M. Paul Collart in *Revue de Philologie*, vi, 1932. p. 318 ff., vii, 1933, p. 61 ff., none seems to be composed of extracts for the study of a particular feature such as the simile.

(2) See *A Classification of the Similes of Homer* by Eliza G. Wilkins in *The Classical Weekly*, 13, 1920, p. 147 ff.

(3) The term ὁμοίωσις is used of the simile twice by Aristarchus (on Π 364 and on Ξ 394); and it is found in the Scholia (AT on Γ 60, T on Δ 482, Λ 305, O 381). [In Pseudo-Plutarch,

preserved on the papyrus. In Col. I l. 6 there is a space for the heading of the passage which follows; and at the top of Col. II there would originally stand, first, one line (Π 771) concluding that passage, then a line containing the usual heading ὁμοίωσις. . . If this hypothesis is correct, the original number of lines in Col. II was 29.

The setting of each simile is given with considerable fulness : sometimes the desire to complete the passage has led the excerptor to continue past the end of the simile. For instance, in the first extract (Π 641-6) the simile ends at l. 644 ὡς ἄρα τοὶ περὶ νεκρὸν ὁμίλεον, but the papyrus finishes the line and adds two more verses, stopping short at θυμῶι (l. 646) : to continue further would have made it necessary to quote five lines more. In Col. II the first simile is preceded by five introductory lines (1-5) which describe the situation. The second simile is introduced by three lines (14-16), and an unnecessary line (l. 20 = P 7) is added at the end. The last extract (ll. 22-27 = P 18-23) is a comparison expressed by the words τόσσον. . . ὅσσον. The next simile begins at P 53.

In text, it is notable that the papyrus includes the first lion-simile (Π 752-4), to which Heyne and others have objected as being out of place in view of the second and more appropriate lion-simile. The variations from the received text are few and trivial : Col. I l. 21 ἀλλήλοισιν for ἀλλήλοιιν (T. W. Allen's *Ilias* cites the former reading from 14 MSS.); Col. II l. 4 εἰς, l. 7 ὧι for ὥ, l. 20 πρόσσθε, κορυ (a blunder for δόρυ : cf. l. 19 where κερι is corrected to περι), l. 24 πορδάλιος (MSS. always vary between this form and παρδάλιος).

Three symbols are used in the margin to the left of Col. II : (1) the *diple* in l. 17 (= P 4), as in Allen's text, but two other lines which have the *diple* in Allen's text (Π 822, P 2) show no symbol in the papyrus (in regard to Π 828 a lacuna makes it impossible to determine whether this line originally had the *diple* in the papyrus); (2) the *paragraphus* beneath ll. 5 and 23, at the end of the introductions to the similes; and (3) a curious 8-shaped symbol at ll. 6, 17, 23. About the last Dr. A. S. Hunt wrote : "The symbol ⸎ seems to be of the nature of a coronis, which is commonly used to mark a conclusion (e. g. the end of a book, or of stanzas in poetry etc.), generally taking the form ⸎ or

Vita Homeri, 84 ὁμοίωσις is defined by Γ 196]. In later times the word ὁμοίωσις fell into disuse : like εἰκών, it was replaced by παραβολή, the term of the rhetorical school. See Clausing, *Kritik und Exegese der Homerischen Gleichnisse im Altertum*, 1913, p. 96 ff., and p. 103 : Eustathius 525. 41 ff., on E 87. . . ἐοικώς. ἐκ τούτου γὰρ εἰκόνα οἱ ὕστερον λέγουσι τὴν παραβολήν. — I owe my knowledge of Clausing's Inaugural-Dissertation to Dr. Alexander Shewan of St. Andrews, Scotland.

something like that. The symbol in this papyrus, however, seems to call attention to a beginning rather than a conclusion; but it is like the centre of a coronis, and I don't know what else to call it". Neither accents nor breathings are given in the papyrus.

It seems probable that this collection of Homeric similes was made in order that they might be studied as a whole, perhaps in schools[1]. The existence of this papyrus leads one to expect that there may have been in ancient times a treatise on the similes of Homer by one of the great Homeric critics[2].

II. — (P. CAIRO *JOURNAL* N° 60566).

COMMENTARY ON HOMER, *ILIAD* VI, 236, 252-285.

Oxyrhynchus	II/A. D.	Frag. *a* 10.5×10 cm.
		— *b* 9.8×8 cm.
		— *c* 3×4.5 cm.

Frag. *a*, Col. I.

]ν
οὐ]κ ὀρθῶ(ς)
]¯ τὰ σ̣(ύν)
]α γ(άρ)
]α ο τ̣(ῶν)
]εϐη
. .]ου·'
]ω̣ν κ(αὶ)
]θαιαν^ω
]. ϖ(αρὰ) ἑκα-
]σ̣7ελλειν
]ου τ(ῶν) ἀλλο-
]. τ̣α̣σ̣κ[

(1) On the use of Homer as a school text, see the recent account by M. Paul COLLART in *Revue de Philologie*, VI, 1932, p. 329 ff.

(2) So in modern times (1877) there was published W. C. GREEN'S *The Similes of Homer's Iliad*, giving the text and a translation into verse. For a recent discussion see Hermann FRAENKEL, *Die homerischen Gleichnisse*, 1921.

Col. II.

[Broken off]

]. . . . [
[.]ν. . . ϖοιεῖσθαι ἐξό̣δ̣ο̣υς
φ. . . . λον δ' ἄν[ε]σις ευ̣δ̣οσ^ω
ὑ[π]ολάϐοι ὅ(τι) ἡ Λαοδίκη σὺν τ̣ῇ[
. . Λ̣υκ̣ά̣ονι ὁ δ' Ἀντήνωρ ἴσην[
ϖ(αρὰ) το[ῖ]ς βαρϐάροις κ(αὶ) διό̣λ̣ως ερο . [
. υν ϖρὸς τὴν Λαοδίκην ἵνα ϖ(ερὶ?)[
. . ρ̣ι̣ϐ̣. . σ̣τ̣. ω ταραχὴ γ(ὰρ) κατ̣έσ[7η καὶ βέ-]
[ϐ]η̣κ' Ἀ̣νδρομ̣άχη ἐ̣πὶ τὸ τεῖχο(ς)[
>[ἐ]ξ̣ [ἄ]κ̣ρης ϖόλιος Διΐ χεῖρας ἀνασχ̣[εῖν· διηι-]
ρημένως ἐξενηνοχ(ὼς) ἐξ ἄκρης ϖ̣[όλιος· σύν-]
θετον ἐξ ἀκροπόλεως· ἐν Ὀδ[υσσεία̣ συν-]
θέτως εἰρ(ημένον), ὅν ϖοτ' ἐς ἀκρόπο[λιν δόλον ἤγαγε]
δ[ῖ]ος Ὀδυσσεύς· κ(αὶ) ϖρ(ὸς) τὸ Διΐ χεῖρ[ας ἀνασχεῖν τοῖς]
μ̣(ὲν) οὐρανίοις Θεοῖς ἀνατειν̣[
. . . . ανοις ἐπ̣[ορεγόμενοι
[. . . . .] τοὺς δ' ὑποχθον[ίους κόπ-]
[τοντες] τὴν γῆν· ϖολλὰ δ(ὲ) [καὶ γαῖαν ϖολυφόρϐην]
[χ̣ερσὶ]ν ἀλοία κικλ̣ή̣σκου[σ' Ἀΐδην
[. . . ὡ]ς̣ κἀκεῖ λεκτέον· [ϖολλὰ δὲ μητρὶ φίληι ἠρή-]
[σατο] χ̣εῖρας ὀρεγνύς· σ̣[
[. . . . .] ἐ̣πὶ τὰ σ(υν)[
[ ]. . . . [

[Broken off]

Frag. *b*, Col. I

[Broken off]

]ε . . . [
]αχος κακω(ν) μ̣[ητ]ρὸς ο̣τ̣[
] λ̣έγων τὸ ἱερεῖον > αἴ κεν Τυδέο[ς υἱ-]
[ὸν ἀπόσχηι Ἰλίου ἱ]ρῆς· τὸ σημεῖο(ν) ὅ(τι) θηλυκῶς [τὴν Ἴ-]
[λιον] >ἄγριον αἰχμητὴ[ν

[κρατερὸν μήστωρα φ]όβοιο· τὸ σημεῖο(ν) ὅ(τι) [ϖ]άλ[ιν] φ̣[ό-
[βον τὴν φυγήν·]. τωι αἰχμάζειν ὅ(τι) αἰχμα[
ἐγ]ὼ δὲ Πάριν (μετ)ελεύσομαι· (μετὰ) Π[ά-]
[ριν]νη ϖρὸς Πάριν οὐκ ἀ̣ν. .[
]ν̣η̣τιβην ὥς κέ οἱ α̣ὖθι γαῖα[
[χάνοι]η̣ ὁ λέγων τ̣α̣ῦ̣τα κ(αὶ) κ(ατα)ρώ-
[μενος]λ̣βη ὁ Πά̣ρ̣ις σης απρ̣ο̣
[ ] νῦν δ' ὄντω[ς] ἀδελφὸς ὢν
[ ].[ ].οσχ̣εται τοῦτο
[ ]´ως σὺν αἷς ἔχει ἀλ-
[ὄ]φ̣ελον νῦν ϖ(αρὰ) μ̣ . .[
[ ]. . . . . .' ἐν ἄλλοις μ̣[
[—ο]ιο ἀντὶ τοῦ ὄφε̣λ̣ο̣ν[.
[ἴδοιμι κατελθόντ' Ἄϊδος] εἴσω, φαίην κε[ν φρέν' ἀ-]
[τέρπου ὀϊζύος ἐκλελαθέσθαι]ι̣ν̣῀ π . φ̣ [

[Broken off]

In Col. II two initial letters are visible : l. 12 δ, l. 14 σ̣.

Frag. *c*.

[Broken off]

[νος ἐγὼ̣[
]α̣ ϖοτ̣[
]τραφ' ὡσ̣[
]ϖεριπεσὼν.[
]ν̣ [[κ̣α̣ι̣]] συν κατ[
]. . ου . . κ^τ .[

[Broken off]

On three badly preserved fragments of papyrus a Commentary on Z may be discerned. The chief fragment *a* contains in Col. II some six lines which admit of probable or certain completion; and the number of letters in the line varies between 30 and 36. In Frag. *b*, Col. I three lines only have been completed : l. 4 (about 38 letters), l. 6 (37 letters), l. 19 (37 letters).

In frag. *b*, Col. I, ll. 4 and 6 τὸ σημεῖο(ν) is specifically mentioned : hence one may infer that the writer is explaining lines to which the *diple* was prefixed.

Most of the lines explained in the papyrus are marked with the *diple* in T. W. Allen's *Ilias;* but a few have no *diple* there, namely Z 236, 270, 280.

The contractions used in this papyrus include some uncommon types : ō= ὅτι (usually=οὕτως); π̄, apparently=ϖερί (*a*. II. 7); ͻ (identical with the ancient critical sign called *antisigma*) =μετ(α) in the compound verb μετελεύσομαι, and probably ͻ=μετά as preposition. The last two resemble the later tachygraphical symbol for ἐπί : the basis is the same (ͻ=ϵ).

Frag. *a*, Col. I contains the ends of 13 lines, with many contractions especially in the final words of the lines. Line 10 possibly refers to Z 236 ἑκατόμβοι' ἐννεαβοίων, and gives the etymology of ἑκατόμβοιος (ϖαρὰ ἑκα-|[τὸν βόας]). In l. 11 the verb may be ὑπο]σ̣τέλλειν or συ]σ̣τέλλειν : the former «perhaps means omitting the iota in ἑκατόμβοι'» (T. W. Allen).

Frag. *a*, Col. II brings in the names of Laodike (Z 252), Antenor, and perhaps Lykaon, brother of Laodike : if the fourth letter in l. 5 is υ, as I believe, it seems impossible to introduce Helikaon, husband of Laodike and son of Antenor. L. 6 διόλως=διόλου. With l. 9 ἐπὶ τὸ τεῖχος cf. Z 388 ϖρὸς τεῖχος.

Next comes a long note (ll. 10-22) on Z 257, first discussing ἄκρη ϖόλις and ἀκρόπολις (with a quotation from θ 494), then distinguishing the modes of prayer to three different classes of deity. The quotation in ll. 18, 19 is from I 568, 569; and the following passage from Bekker's *Scholia* on those lines illustrates the sense of this part of the papyrus : εὔχονται δὲ οἱ ἥρωες τοῖς μὲν οὐρανίοις θεοῖς ἄνω τὰς χεῖρας ἀνίσχοντες. . . τοῖς δὲ θαλασσίοις, ϖολλὰ δὲ μητρὶ φίλῃ ἠρήσατο χεῖρας ὀρεγνύς (Α 351), εἰς θάλασσαν δηλονότι· τοῖς καταχθονίοις δὲ κόπτοντες τὴν γῆν, ὡς ἐνθάδε φησίν. Cf. Dindorf's *Scholia to the Iliad*, I, p. 331, III, p. 413. In l. 21, if σ̣[is correctly read after ὀρεγνύς, it may imply σημαίνει δέ.

In Frag. *b*, Col. I, ll. 1-3 may be an explanation of θυέεσσιν in Z 270. The remaining lines give notes on Z 277, 278, 280, 281, 284-285.

About Frag. *c*, which is only a tiny scrap, nothing need be said.

The results of a study of this papyrus are scanty; but, such as it is, it is an addition to the 26 papyri containing *scholia*[1], *lexica*, and commentaries on the *Iliad*, which are catalogued by M. Paul Collart in *Revue de Philologie*, VI, 1932, p. 328 f., cf. p. 333.

[1] A brief but masterly discussion by T. W. Allen of the manuscript Scholia and their sources was recently printed in the *Proceedings of the British Academy* (1931, pp. 179-207) and published as a separate pamphlet. See also Grenfell and Hunt in *The Oxyrhynchus Papyri*, Vol. II, p. 55 ff. on the Scholia of Ammonius (*P. Oxy.*, II, 221).

III. — (P. CAIRO *JOURNAL* N° 50208).

Homeric Glossary.

Oxyrhynchus III / A. D. 9.5 × 3 cm.

[Broken off]

ι̣σ̣ʹτaμ̣[
κη ὡσ[
σωντηυ̣ο̣[
λεγηαρ̣ [
ως δ' ὅπ[λα
ἔντεα δαιτ̣[ός· ὅπλα καὶ ἄγ-]
γεα τὰ π̣ρ̣[ὸς τὸ δαίνυσθαι· τὰ]
δ' ὅπλα σκ̣[εύη.]
ἐνεσ̣κίμφ̣[θη· ἐνεπάγη.]
ἐντεσιεργο̣[ύς· τοὺς μὴ ψι-]
λῶς νω̣[τοφόρους.]
ἐνταυθοῖ·[δεῦρο.]
ἐ̣ν̣τυπ[[ο]]ᾶς ἐν [χλαίνῃ· ἐντε-]
[τ]υπωμέ̣[νως ἐν τῷ ἱματίῳ]
ὥστε δι' α̣ὐτο[ῦ φαίνεσθαι]
τὸν τ̣ύπο̣ν̣ [τοῦ σώματος.]
[ἔν]τεα· ὅπλα, σκ̣[εύη.]
[ἐν]τύνειν· πα̣[ρασκευάζειν.]
[ἐν]τροπαλιζομ[ένη· συνεχῶς ἐπι-]
σ̣τρεφομένη.
[Ἐν]υώ· πολεμι̣[κὴ θεά· ἡ μάχη.]
ἔ̣στι δὲ πλαστὸν [πρόσωπον]
[ὥσ]περ̣ [Ἔ]ρις, Φό̣[βος, Κυδοι-]
[μός· ὠ]ν̣ό̣μασται δέ [ἀπὸ τοῦ]
[ἐναύ]ε⟨ι⟩ν ὃ ἐστὶ φων[εῖν.]

[Foot of Column]

This is part of a glossary of Homeric words beginning with ἐν-; but, as usual, alphabetical order is not strictly followed in regard to the third letter of the word. The word to be explained projects into the left-hand margin, as is customary : cf. for instance *P. Oxy.*, XV, 1801, 1802, 1803; XVII, 2087.

An early parallel to this papyrus fragment is P. Freiburg 12 verso, which is of II / B. C., and contains 37 words and phrases, all beginning with οὐ-. Some of the words are explained twice,—a feature which is found in the present papyrus, e. g., ἔντεα l. 17, as well as ἔντεα δαιτός ll. 6-8, and probably also ll. 1-5, if my interpretation is correct.

A line of about 20 letters seems to be indicated by ll. 10, 22, 23, 24 : hence in l. 13, instead of reading the complete phrase (as in Eustathius) ἐντυπὰς ἐν χλαίνῃ κεκαλυμμένος, we may perhaps omit the participle, and in l. 15 read φαίνεσθαι and not εὔδηλον εἶναι. In l. 19 f. the gloss as given by Hesychius (see *infra*) would make 35 letters in l. 19; but if the words κατ' ὀλίγον ἢ are omitted, the letters number 25. By reading ἀεὶ for συνεχῶς it is possible to reduce the number of letters to 21.

The *Lexicon Homericum* of Apollonius Sophista presents few parallels to the glosses here given : on ἔντεα he includes among his interpretations ἀγγεῖα (cf. ll. 6, 7), and he gives a long explanation of ἐντεσιεργούς, which incorporates μὴ ψιλῶς νωτοφόρους.

Several parallels with Hesychius (or rather with the earlier writers whom Hesychius followed) may be noted : ἔντεα· τεύχεα· ὅπλα, and ἔντεα δαιτός· σκεύη· τὰ μὲν γὰρ ἔντεα ὅπλα, τὰ δὲ ὅπλα σκεύη (cf. ll. 17, 6-8) : ἐνεσκίμφθη· ἐνεπάγη· κατεπάγη (cf. l. 9) : ἐντεσιεργούς· τοὺς μὴ ψιλῶς νωτοφόρους, ἀλλ' ἅμαξαν ἕλκοντας (cf. l. 10 f.) : ἐντροπαλιζομένη· κατ' ὀλίγον ἢ συνεχῶς ἐπιστρεφομένη (cf. l. 19 f.) : Ἐνυώ· πολεμικὴ θεά· ἡ μάχη. ἔστι δὲ πλαστὸν πρόσωπον, ὡς Φόβος καὶ Ἔρις καὶ Κυδοιμός (cf. l. 21 ff.). The earlier papyrus glossary is, in general, simpler in its explanations, but contains words not given by Hesychius (ἐνταυθοῖ, ἐντυπάς). There are also slight differences : for instance, Hesychius explains ἐντύνειν by κατασκευάζειν among other words, while the papyrus gives παρασκευάζειν.

In Eustathius the explanations are as a rule more elaborate than those of the papyrus. This suggests that Eustathius has taken the simpler meanings of his predecessors, and has either combined several of them or added supplements of his own.

From Bekker's *Scholia to the Iliad* some additional parallels may be quoted : (on Γ 339, ἔντεα) λέγεται δὲ καὶ τὰ πρὸς τὴν εὐωχίαν σκεύη ἔντεα, ὡς ἐκεῖ μνηστῆρες δ' ἀπεκόσμεον ἔντεα δαιτός (η 232?)—cf. l. 7; (on Ε 333) Ἐνυώ· παρὰ τὸ ἐναύειν, ὃ σημαίνει τὸ ἐκφωνεῖν (cf. ll. 24, 25).

The first five lines are hard to complete, in our ignorance of the word upon which they comment : it may be ἔντεα, in spite of the fact that ἔντεα is

explained in ll. 6-8 and in l. 17. In ll. 1-5 there may be the end of an explanation of ἔντεα as a ship's tackling (ἔντεα νηὸς ἐΐσης, *Hymn to Apollo*, III, 489). If the last two lines refer to weapons of war, they may perhaps be completed thus : [ὅταν δὲ] λέγῃ ἀρ[ήϊα, εἰς μάχην. ὁμοί]ως δ' ὅπλα. Ὅπλα is indeed synonymous with ἔντεα in all its senses.

What relation does the papyrus bear to the *Lexicon of Apion* (I / A. D.)? Nothing more than speculations can be offered in answer to this question. The present papyrus is much fuller than the five sources united by Ludwich in *Philologus* LXXIV (1917), LXXV (1919) under the name of Apion. The words beginning with ἐν- in Ludwich's recension are five in number : ἐν, ἐναρίζειν, ἔνθα, ἔντεα, ἐντέλλεσθαι. The entry under ἔντεα, which is the only word common to Ludwich's recension and the papyrus, is as follows : ἔντεα β'. ὅπλα (K 75). καὶ ἀγγεῖα (η 232) U 221 (i. e. Vindobonensis phil. gr., 321 : XIV/cent.). Compared with the explanations in the papyrus, this is so meagre that it seems reasonable to suggest that the papyrus represents the original from which the five sources united by Ludwich are excerpts.

In conclusion, however, one may with profit recall the words of Messrs. Grenfell and Hunt on *P. Oxy.*, XV, 1801 : «The makers of *Lexica* were many (cf. SUSEMIHL, *Alex. Lit.-Gesch.*, II, p. 185 ff.), and very little is known about them».

ALEXANDRE ET ALEXANDRIE

DANS LES DOCUMENTS INDIENS

PAR

SYLVAIN LÉVI.

L'esthétique de l'Inde, fondée sur la primauté de l'imagination, exclut de l'art tout rappel positif de la réalité. Nous savons par les témoignages gréco-romains quelle fut l'activité des échanges commerciaux entre l'Inde et l'Occident hellénistique; la littérature indienne en a perdu le souvenir. Le nom d'Alexandre le Grand qui a gardé le même prestige dans les traditions de l'Asie antérieure que dans l'Occident, ne s'est pas encore rencontré dans un seul texte indien. Les inscriptions de l'empereur Açoka, vers le milieu du IIIe siècle avant l'ère, mentionnent bien un roi grec nommé Alexandre qui régnait à cette époque en même temps qu'Antiochus, Ptolémée, Antigone et Magas, qu'il s'agisse d'Alexandre d'Epire (272-255) ou d'Alexandre de Corinthe (252-244); nous apprenons par le texte du XIIIe édit conservé sur la frontière du nord-ouest, à Shahbazgarhi et à Mansehra, et dans le haut bassin du Gange à Kalsi, que ce nom était rendu, tout au moins dans l'usage officiel de l'Inde, par Alikasudara (nord-ouest) et Alikyasudala (Kalsi). Si on tient compte de la tendance, naturelle à tous les peuples et spécialement favorisée par l'esprit indien, à interpréter dans un sens péjoratif les noms venus de l'étranger, on sera tenté de reconnaître sous cette apparente transcription deux mots sanscrits : *alīka* et *sundara*, «le faux bel homme, le bellâtre»; la vocalisation en *u*, substituée à l'*a* de sandros, ne paraît pas être venue là par hasard. Sandros aurait pu suggérer aussi bien le sanscrit *čandra* «lune», et de fait le monarque indien qui recueille après le départ et la mort du Macédonien les provinces indiennes de son empire, porte en sanscrit le nom de Čandragupta; les historiens grecs et latins rendent généralement ce nom par Sandracottos ou quelque forme analogue. Une notice d'Hésychius, dont A. W. Schlegel a signalé l'intérêt dès l'aube des études indiennes (*Indische Bibliothek*, II, p. 296, Bonn 1824), suggère une application singulière de cette équivalence. Sous le mot Σανδαροφάγος, Hésychius écrit : ὑπὸ Ἀλεξάνδρου ποταμὸς μετωνομάσθη καὶ ἐκλήθη Ἀκεσίνης. «Sandarophagos; la rivière eut son nom changé par Alexandre et elle fut appelée Akésinès».

On imagine aisément ce qui a dû se passer. Le nom de la Čandrabhâgâ sonnait normalement *σανδροφάγος* aux oreilles des soldats grecs; nombre de transcriptions attestent cette équivalence pour l'époque d'Alexandre. Et *σανδροφάγος* ne pouvait signifier que «mange-(Ale)xandre», présage redoutable pour des hommes qui étaient déjà en voie de se démoraliser. Mais la Čandrabhâgâ porte heureusement un autre nom, de date plus ancienne, préservé par les textes religieux; elle est Asiknî «la noire». Le présage s'est corrigé de lui-même; Asiknî devient par une métathèse facile Akesin-, et c'est «la guérison». Alexandre est sauvé, et aussi le moral de l'armée.

Neuf siècles après Alexandre, je crois retrouver encore un écho du nom d'Alexandre dissimulé sous un jeu de mots chez un auteur qui est épris de ce procédé. Dans le Harṣačarita, biographie romancée de son royal patron, écrite sans doute aux environs de l'an 630, Bâṇa dépeint les princes à la cour de Harṣa qui l'engagent à entreprendre la conquête du monde. Ils rappellent les héros fabuleux qui y ont réussi et leur opposent les souverains moins ambitieux qui se sont laissé arrêter au cours de leurs exploits. «*Yudhiṣṭhira*, pour un roi, s'est contenté de peu, lui qui a toléré tout près de lui, alors que (son frère) *Dhanañjaya* avait fait par ses victoires trembler l'univers, le royaume des Kimpuruṣa's[1]. Et ce fainéant de *Čaṇḍakoça* qui, vainqueur de la terre, ne pénétra pas au Royaume des Femmes!» (*santuṣṭo râjâ Yudhiṣṭhiro yo hy asahata samîpa eva Dhanañjaya-jaya-janita-jagatkampa: kimpuruṣâṇâṃ râjyam. Alasaç Čaṇḍakoço yo na prâvikṣat kṣmâṃ jitvâ strîrâjyam. Harṣačarita*, 7ᵉ *uččhvāsa*, p. 239 de l'éd. de Bombay, *çaka* 1814). *Alasaç Čaṇḍakoço* réduit à sa forme thématique donne *alasačaṇḍakoça*, et *alasačaṇḍa* ne peut guère manquer d'évoquer immédiatement le nom d'Alexandre; la mention du Royaume des Femmes transforme cette première impression en certitude. Dans le Roman d'Alexandre, tel que le Pseudo-Callisthène en a fourni le modèle à tout l'Orient, l'épisode des Amazones (chap. 25-26) marque la dernière étape du conquérant avant son retour vers l'Occident. Alexandre intime par une lettre menaçante à ces guerrières l'ordre de reconnaître sa souveraineté; elles s'y soumettent gracieusement; mais par une faveur unique Alexandre n'entre pas sur leur territoire. Le message de soumission qu'elles envoient au roi se termine, dans une des recensions du texte grec, par ces mots : «Nous avons décidé de rester sur notre territoire et de t'obéir comme à notre maître (*ἔδοκει δὲ ἡμῖν ἐπὶ τῆς ἰδίας γῆς κατοικεῖν ἡμᾶς καὶ πειθαρχεῖν σοι ὡς δεσπότῃ*)»; dans une autre recension : «Expédie-nous

[1] Le nom des Kimpuruṣa's signifie littéralement : «Est-ce bien des hommes?»; on désigne ainsi un peuple mythique situé au nord de l'Himalaya.

ton image pour que nous lui rendions l'hommage au lieu de toi-même (*εἰκόνα δὲ σὴν ἐξαπόστειλον ἡμῖν ἥπερ τὸ σέβας ἀντί σου ποιησόμεθα*)». Ainsi la spirituelle allusion de Bâṇa est le seul indice, mais un indice suffisant, pour prouver que le roman d'Alexandre était connu dans l'Inde, chez les lettrés et dans les cours royales, au VIIᵉ siècle de l'ère chrétienne.

Mais comment expliquer l'addition du mot *koça* au nom sanscritisé d'Alexandre? Puisque Bâṇa en avait détaché le premier élément pour en faire une épithète (*alasa* = fainéant), il ne restait plus pour le nom du roi que le mot *čaṇḍa* «irascible». C'est là un terme qui peut figurer en tête d'un nom royal : le roi d'Ujjayinî au temps du Bouddha est Pradyota appelé aussi *Čaṇḍa Pradyota; Açoka*, avant de devenir un modèle de piété bouddhique, était connu comme *Čaṇḍa Açoka*. Les noms royaux sont en règle générale des composés à deux termes, par exemple *Čandra-gupta, Bindu-sâra;* le nom complet d'*Açoka* est *Açoka-vardhana*. Et pour passer de l'époque macédonienne au temps de Bâṇa, le patron de cet écrivain, le grand roi couramment désigné comme *Harṣa*, s'appelle officiellement *Harṣa-vardhana*, et il porte le titre de *Çîla-âditya;* son père s'appelle *Prabhâkara-vardhana;* son frère aîné, *Râjya-vardhana*. Il fallait donc trouver un mot à combiner avec *Čaṇḍa* pour en former un nom approprié. Et c'est ici qu'éclate la fantaisie rabelaisienne de Bâṇa. *Koça* désigne au propre une enveloppe, une gaîne, et de cette signification en dérivent vingt autres telles que «bouton de fleur», «œuf», etc. Un des sens les plus usuels est celui de «trésor, trésor royal, richesse», notion qui s'associe naturellement avec la majesté royale. Mais *koça* a encore un autre sens d'usage courant : il s'applique aux bourses, aux testicules, comme c'est le cas dans la célèbre liste des trente-deux signes du Bouddha. Alexandre aurait ainsi possédé un avantage apprécié par les héros de Rabelais, et il n'en serait que plus méprisable d'avoir renoncé à visiter le Royaume des Femmes[1]. Mais le titre de *čaṇḍakoça* recèle encore une autre malice. Le mot *koça* donne naissance à un adjectif dérivé *kauçika;* d'autre part, un mot homophone *kauçika* désigne les descendants du sage *Kuçika*. *Čaṇḍakauçika, Kauçika* l'irascible, est le nom d'un muni mêlé à l'intrigue du *Mahâ Bhârata* (II, 17, 698; 19, 741). Le même nom peut aussi s'appliquer au terrible petit-fils de *Kuçika, Viçvâmitra;* le poète *Kṣemîçvara*, postérieurement à Bâṇa, a donné le titre de *Čaṇḍakauçika* à un drame où il a mis en scène les malheurs du vertueux roi *Hariçčandra*, déchaînés par le courroux implacable de *Viçvâmitra*. Et le *Harṣačarita* tout entier, ainsi que la *Kâdambarî*, l'autre chef-d'œuvre de

[1] Il faut encore observer que, dans le même ordre de plaisanteries, *čaṇḍa* peut aussi signifier «qui a perdu ses poils (*hînaroman*)» et «circoncis (*dvinagnaka*)».

Bâṇa, sont d'un bout à l'autre écrits dans un style aussi bourré d'intentions à double et triple détente.

La ville d'Alexandrie n'a pas eu plus de chance que son fondateur. On n'a pas encore, que je sache, signalé un seul texte brahmanique qui contînt ne fût-ce qu'une allusion à ce grand port où convergeaient les lignes commerciales de l'Orient et de l'Occident. Pourtant plus d'un pilote, plus d'un matelot, plus d'un trafiquant originaire de l'Inde et débarqué soit à Bérénikê, soit à quelque autre escale de la mer Rouge, avait dû suivre les caravanes jusqu'à la vallée du Nil et la Méditerranée, sans parler de ces pèlerins singuliers, missionnaires bénévoles, coureurs d'aventures, diseurs de bonne aventure, que l'Inde n'a jamais cessé de lancer sur toutes les routes du monde, tel ce Zarmanochêgas, natif de Bargoza (*Bharukaččha,* Broach) qui monta sur le bûcher solennellement devant les Athéniens aussi surpris que l'avaient été les soldats d'Alexandre en présence de Kalanos procédant avec tranquillité à sa propre crémation. Sur ces voyageurs anonymes, nous avons dans Photius un renseignement précieux que Lassen a déjà utilisé (*Ind. Alt.* II², p. 378), mais qui, noyé dans une immense compilation, semble n'avoir guère été exploité. Photius, passant en revue les ouvrages de sa bibliothèque, analyse (n° 242) un ouvrage de Damaskios intitulé *Vie d'Isidore* (Βιος Ισιδωρου); il y est question d'un certain Sévère, né à Rome où il avait été consul en 470, et qui se fixa ultérieurement à Alexandrie[1]. «Or des brahmanes qui étaient à Alexandrie venaient chez Sévère, et il les accueillait chez lui avec les égards convenables. Et ces brahmanes installés dans le pays résidaient chez lui en toute sainteté, sans avoir à se servir des bains publics ou à tomber sous les regards des gens de la ville. Ils échappaient à toute obligation de sortir au dehors; ils se nourrissaient de dattes et de riz, et l'eau leur servait de boisson. Ces gens-là n'étaient ni de ces brahmanes qui vivent dans les montagnes ni de ceux qui résident dans les villes, mais ils menaient réellement ces

[1] Le texte de Photius est si difficile à trouver que je crois utile de reproduire ici l'original de ce passage : *Ἧκον δὲ πρὸς τὸν Σεβῆρον καὶ Βραχμᾶνες κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρειαν καὶ ἐδέξατο σφᾶς οἰκῳ ἰδίῳ καὶ θεραπείᾳ τῇ προσηκούσῃ· οἱ κατὰ χώραν ἐπ'οἴκου μάλα σεμνῶς ἔμενον οὔτε λουτρῶν δεόμενοι δημοσίων οὔτε ἄλλης ἐπόψεως οὐδεμιᾶς τῶν κατὰ ἄστυ γινομένων ἄλλα πᾶν τὸ θυραῖον ἐξετρέποντο. ἐσιτοῦντο δὲ φοίνικας καὶ ὄρυζαν καὶ ἦν αὐτοῖς πόμα τὸ ὕδωρ. ἦσαν δὲ οὗτοι οὔτε τῶν ἐν ὄρεσι διατριβόντων Βραχμάνων οὔτε τῶν ἐν πόλεσι κατῳκημένων Ἰνδῶν ἀλλ' ἀτεχνῶς αμφίβιοι τοῖς Βραχμάνοις ὑπηρετούμενοι τὰ πρὸς τὰς πόλεις εἴ που δεήσειεν καὶ ταῖς πόλεσιν αὖ τὰ πρὸς τοὺς Βραχμᾶνας. ἔλεγον δὲ καὶ οὗτοι περὶ τῶν ὀρείων Βραχμάνων ὅσα οἱ συγγραφεῖς περὶ αὐτῶν θρυλοῦσιν ὄμβρους τε καὶ ἀνομβρίας εὐχαῖς καταπράττειν καὶ λιμῶν καὶ λοιμῶν ἀποδιώξεις ἄλλων τε κακῶν ἀποτροπάς ὅσα μὴ ἀνίατον ἔχει τὴν εἱμαρμένην. ἔλεγον δὲ οὗτοι καὶ μονόποδας ἀνθρώπους παρὰ σφίσιν ἱστορῆσαι καὶ δράκοντας ἐξαισίους κατὰ μέγεθος ἑπτακεφάλους καὶ ἄλλα ἄττα πολὺ τὸ παράλογον ἔχοντα.*

deux genres de vie en faisant la navette entre ces brahmanes et les villes selon les nécessités de leur service. Au sujet des brahmanes de la montagne, ils répétaient ce que les écrivains ont ressassé, qu'ils produisent par leurs prières la pluie ou la sécheresse, qu'ils écartent la famine, la peste, qu'ils détournent aussi les autres fléaux autant que la destinée comporte de remède. Ils disaient aussi que chez eux, à ce qu'on raconte, il y a des hommes avec un seul pied et aussi des dragons d'une dimension extraordinaire qui ont sept têtes, et d'autres choses aussi invraisemblables». Alexandrie au v[e] siècle avait donc ses théosophes, et aussi les visiteurs que les foyers de théosophie attirent, et les informations fournies par ces visiteurs avaient ce caractère *παράλογος* qu'ils savent toujours bien approprier au goût de leurs hôtes. Les informations sur l'Occident qu'ils rapportaient en Orient procédaient sans aucun doute de la même fantaisie.

L'esprit d'apostolat qui a toujours animé le bouddhisme le mit de bonne heure en rapport avec les Grecs. De ce contact subsiste un document fameux, les Questions de Milinda. L'ouvrage, rattaché à l'origine d'un couvent bouddhique du Penjab, rapporte les entretiens du roi grec Ménandre (*Milinda*) et d'un docteur bouddhique, *Nâgasena.* Rédigé probablement à l'origine en sanscrit plus ou moins dialectal, il a été conservé dans une rédaction palie (*Milinda pañha,* éd. Trenckner, traduction partielle en français par M. Louis Finot dans la collection *Les Classiques de l'Orient,* 1923) et dans deux rédactions chinoises (traduites par M. Paul Demiéville, *B. E. F. E. O.,* t. XXIV, 1924). Au cours d'un des entretiens, *Nâgasena* demande au roi (Trenckner, p. 82; Finot, p. 137) : «Quel est ton pays natal? — C'est, répond *Milinda,* la partie du monde (ou l'île, *dvîpa*) nommée Alasanda. — Quelle est la distance d'ici à Alasanda? — Deux cents lieues». Le passage correspondant en chinois porte (trad. Demiéville, p. 168) : «Dans quel pays est né le roi? — Je suis né au pays de Ta ts'in (Orient hellénique); le pays s'appelle A li san. — A combien de lieux d'ici est Ali san? — A deux mille lieues». Dans la question suivante, *Nâgasena* revient sur le nom d'A li san (Demiéville, p. 169) : «Que le roi essaie de penser au pays d'A li. — J'y ai pensé. — Que le roi essaie encore de penser au Ki pin (le Cachemire, qui est tout proche). — J'y ai pensé. — En pensant à ces deux royaumes, auquel le roi a-t-il pensé le plus vite? — A tous deux également vite». La rédaction palie de cette seconde question ne contient pas le nom d'Alasanda. L'identité Alasanda = Alexandrie n'a jamais été mise en doute; mais il y a plus d'une Alexandrie. Rhys Davids, le premier traducteur des Questions de Milinda, voulait y retrouver «Alexandria (in Baktria), built on an island of the Indus»; M. Rapson

(*Cambridge History of India*, p. 550), pense à l'Alexandrie sous le Caucase indien, localisée dans la région de Charikar. M. Pelliot, qui a discuté les noms propres du Milindapañha (*Journ. Asiat.*, 1914, II, 379 sqq.) au point de vue des transcriptions chinoises, et M. Demiéville (p. 168 n.) ont protesté contre ces interprétations; ils ont rappelé que par deux fois (Demiéville § IX et § XXIII) les rédactions chinoises placent le lieu de naissance de Mi lan (*Milinda*) «au bord de la mer» et que par conséquent il s'agit nécessairement d'Alexandrie d'Égypte. On aurait pu s'épargner cette discussion oiseuse si on s'était reporté à une autre section du Milindapañha (les rédactions chinoises s'arrêtent bien avant cette section) où Alasanda est cité dans une liste de ports de mer. «C'est ainsi, grand roi, qu'un riche capitaine, quand il a exactement réglé les droits dûs au port, s'engage sur le grand océan et s'en va à Vanga, Takkola, Čîna, Sovîra, Suraṭṭha, Alasanda, Kolapattana, Suvaṇṇabhûmi ou tout autre port de mer (éd. Trenckner, p. 359)». Un peu avant (*ib.* p. 331), le nom d'Alasanda est mentionné parmi d'autres pays : «Supposons qu'un entrepreneur veuille bâtir une grande ville, et alors il y viendrait pour s'y installer des gens de Saka, Yavana, Čîna, Vilâta (Čilâta), Ujjeni, Bharukačča, Kâsi, Kosala, Aparanta, Magadha, Sâketa, Suraṭṭha, Pâtheyya, Koṭumbara, Madhurâ, Alasanda, Kasmîra, Gandhâra. . . ». Une troisième liste (*ib.* p. 327), plus courte, présente aussi le nom d'Alasanda : «Saka et Yavana, Čîna et Vilâta (Čilâta), Alasanda, Nikumba, Kâsi et Kosala, Kasmîra, Gandhâra. . ». On voit à quel point le nom d'Alexandrie est familier aux rédacteurs des Questions de Milinda et que leur Alasanda est certainement Alexandrie d'Égypte.

Un autre ouvrage bouddhique en langue palie, le *Mahâvaṃsa*, qui est la chronique de Ceylan ordonnée autour d'une chronique monastique, a enregistré aussi le nom d'Alasanda dans un contexte curieux. Lors de l'inauguration du Mahâthûpa, élevé par le roi Duṭṭhagâmanî dans le IIe siècle av. J.-C., des moines viennent de tout le monde bouddhique pour assister à la solennité. «Et de la ville des Grecs (Yona), Alasanda, le Grec (Yona) Mahâ Dhammarakkhita qui était un *thera* (supérieur) vint en amenant avec lui 3.000 moines (*bhikkhu*)» (XXIX, 39). Un compilateur tardif, l'auteur du *Thûpavaṃsa* (vers 1250?) a substitué à la ville d'Alexandrie «le couvent d'Alexandrie» (Alasanda vihâra) Qui pourrait affirmer que cette interprétation soit absolument inexacte?[1].

[1] Le nom d'Alexandrie paraissait dans un ouvrage capital du bouddhisme indien dont l'original est perdu, mais qui est préservé dans une traduction chinoise, le commentaire de la *Prajñâ Pâramitâ* dû au célèbre docteur Nâgârjuna; au chap. 3 de la version chinoise (*Ta tche tou louen*, Tok. XX, 1, 22 *b* col. 6), Nâgârjuna cite comme exemples de grandes villes *Wou tchi ni, Fou lou na po tan, A lan tche to lo, Fou kia lo p'o to;* on reconnaît facilement sous leur transcription usuelle, *Ujjayinî* et *Puṣkalâvatî; A lan tche to lo* 阿藍車多羅 est sans doute Alexandrie; le traducteur *Kumârajîva*, originaire de l'Asie Centrale, ne connaissait pas ce nom, et il a cru lire, par le déplacement du point qui figure l'*anusvâra*, *Alaṃčhatra* au lieu de *Alačhaṃtra*. Un glossateur chinois, dont la glose a été recueillie par le compilateur du *Fan fan yu*, chap. 8, section XLIV, noms de villes, où le caractère 監 (*kien*=*kan*) a été substitué à 藍 (*lan*) *Taishô*, LIV, p. 1038, *a*) a cru faire preuve et œuvre de science en substituant 喜 *hi* à 藍 *lan*, et en interprétant *a hi* par «serpent» (*ahi*) et *čha to lo* par «parasol» (*čhattra*). *Ahiččhattra* est bien le nom d'une région et d'une ville de l'Inde; mais à aucune époque nous ne voyons *Ahiččhattra* figurer parmi les grandes villes 大城.

En dehors de ces mentions positives, le souvenir d'Alexandrie ne survit qu'à un degré infinitésimal. La littérature sacrée des Jaina's Çvetâmbara's rédigée en pracrit, a conservé parmi les listes stéréotypées qui y surabondent, une énumération de grains comestibles (*dhânya*), pêle-mêle avec toutes sortes de variétés de lentilles, de pois, de haricots, où figure une espèce appelée *âlisaṃdaga* (*Bhagavatî*, 6e *çataka*, 7e *uddeça*, in.; *Sthânânga*, 5e *sthâna*, 3e *uddeça*, *sûtra* 459; aussi *Daçavaikâlika* et *Jambudvîpaprajñaptiṭîkâ* selon la référence fournie par l'*Abhidhâna Râjendra*, et que je n'ai pu vérifier). *Âlisaṃdaga* y paraît après *kulattha*, nom d'une espèce de pois chiche (soit *cicer arietinum*, soit *dolichos biflorus* ou *uniflorus* : vulg. *kulith*, *kulthi*, *kurthi*, *etc.*); et en effet le commentateur *Abhayadevasûri*, dans ses *Notes sur la Bhagavatî*, explique ainsi le mot *âlisaṃdaga :* «une variété de *čavalaka;* d'après d'autres, ce serait le *čavalaka* lui-même (*čavalaka-prakâra: čavalaka evanye*)»; dans ses *Notes sur le Sthânânga*, il se rallie à l'opinion des «autres» car il dit simplement : *âlisaṃdaga* (qu'il écrit ici *âlisiṃdaga*), c'est le *čavalaka*». Le *čavalaka* est une variété de pois chiche, une sorte de petit haricot (*vigna catjang*, *Walp.*) dont la culture est assez peu répandue dans l'Inde; on ne le trouve pas au Penjab, peu au Bengale; la zone de culture est essentiellement la côte du Guzerat et du Kanara. Cette localisation est en harmonie avec cette désignation d'*âlisaṃdaga*, où Weber (*Ind. Stud.*, XVI, 303) n'avait pas hésité à reconnaître un dérivé du nom d'Alexandrie (aus Alexandria kommend) «l'Alexandrine».

Un autre article de commerce, le corail, avait été mis en rapport avec le nom d'Alexandrie; nous en avons pour unique témoin un ouvrage ressuscité au début du XXe siècle et autour duquel il s'est mené grand bruit depuis lors, le *Kauṭilîya Arthaçâstra*. En Allemagne et dans l'Inde on s'est évertué à démontrer que l'ouvrage est la production authentique de *Kauṭilya-Čâṇakya*, le Machiavel de l'Inde, qui en fut aussi le Richelieu, car, ministre du fameux *Čandragupta* qui avait vu passer Alexandre, il l'avait aidé à bâtir le premier grand empire que l'Inde ait connu, l'empire des Mauryas. L'*Arthaçâstra*, le testament politique

de *Kauṭilya*, nous présenterait ainsi un tableau de l'Inde aux environs de l'an 300 av. J.-C. Par malheur, tous les critères, de quelqu'ordre qu'ils soient, vont à l'encontre de cette conception. Et le corail vient à son tour protester contre elle.

Le chapitre 29 de l'*Arthaçâstra* traite de «l'examen des joyaux à introduire dans le trésor royal (*koçapraveçyaratna-parîkṣâ*). Le corail y est classé à la suite du diamant et avant les bois précieux; l'auteur, avec sa brièveté coutumière, lui consacre à peine deux lignes : «Le corail est *Âlakandaka* et *Vaivarṇika*, rouge et rubis; à rejeter : le *karaṭa* et la *garbhiṇikâ* (*pravâlakam âlakandakaṃ vaivarṇikaṃ ca raktaṃ padmarâgaṃ ca karaṭagarbhiṇikâvarjaṃ*). Les deux éditeurs, *Shama Shastri* p. 78, 1, et *Ganapati Sastri* I, 187, 1, donnent le même texte. *Ganapati* donne en outre un commentaire (qu'il emprunte, en fait, à *Bhaṭṭasvâmin*) : «*Alakandaka*. *Âlakanda* est un endroit de l'océan sur le littoral de Barbara; l'*âlakandaka* en provient. *Vaivarṇika*. *Vivarṇa* est le nom d'un endroit de l'océan dans le monde grec; le *vaivarṇika* en provient. Le corail a donc deux origines. Il a aussi deux couleurs, rouge et rubis. A rejeter : le *karaṭa* et la *garbhiṇikâ*. Cela indique deux défauts : *karaṭa* = attaqué par les vers; *garbhiṇikâ* = avec un renflement au milieu. Tout autre corail est à accepter. (*Pravâlakam. Âlakandakam. Alakando nâma Barbarakûle samudraikadeças tatra bhavam. Vaivarṇikam. Vivarṇo nâma Yavanadvîpe samudraikadeças tatrotpannaṃ ca, iti dviyonikam, raktaṃ padmarâgaṃ ceti dvivarṇakam, karaṭagarbhiṇikâvarjam iti dvidoṣatvavacanam. karaṭaṃ krimijagdham, garbhiṇikâ sthûlamadhyaṃ ca varjayitvâ anyat pravâlakam upâdeyam ity artha:*)[1]. Grâce à M. Ramakrishna Kavi, qui a publié une note fort intéressante sur *Two cryptic Words in the Arthasastra*, dans une revue locale et de circulation fort restreinte, *Tirumalai Sri Venkatesvara, Madras*, I, 1932, p. 46 sq., nous disposons d'un commentaire sur ce passage dû à un moine bouddhiste, le *Bhikṣu Prabhumati*, commentaire qui doit remonter à une date ancienne, car le bouddhisme a disparu de l'Inde depuis près d'un millénaire. Le *Bhikṣu* lit *âlaksândraka* et *âlaksândra*, et au lieu de *Vaivarṇaka*, il lit *Vaivalguka*, et il explique ces deux désignations comme tirées des lieux de provenance. La côte de Barbara, la Barbaria du Périple, est la côte des Somalis, sur le golfe d'Aden, où

[1] Le commentaire de *Bhaṭṭasvāmin* lui-même, tel qu'il est cité par M. Ramakrishna Kavi, *loc. laud.*, est légèrement différent : *Pravâlakaṃ dviyonikaṃ dvivarṇaṃ dvidoṣaṃ ca âha, pravâlakam ityâdi, tatra Alakandro Barbarakûle samudraikadeça: tatra jâtam Âlakandrakam raktavarṇakam, Yavanadvîpe Vivarṇo nâma samudraikadeça: tatra bhavam Vaivarṇakam, tat padmarâga-padmavarṇam, cakârât raktaç ca bhavati, karaṭaṃ krimibhir upalakṣitam, garbhiṇikâ madhye sthûlâ yaṣṭi:* — Le commentaire en langue malayalam, qui suit *Bhaṭṭasvâmin*, garantit la lecture *Âlakandraka et Alakandra* contre la lecture adoptée par Ganapati Sastri.

le port de Berbéra préserve encore le nom ancien. Le pays d'Alexandrie, pour un Indien, se localiserait bien dans cette direction. La mention d'Alexandrie, dit M. Ramakrishna Kavi «n'affecte pas matériellement la date de Kauṭilya». Tout au contraire; elle est inconciliable avec l'attribution de l'Arthaçâstra à Čâṇakya.

Le corail, en effet, est inconnu dans toute la littérature védique; ni Pâṇini, ni Patañjali ne citent le corail, et pourtant les noms qui le désignent, *prabâla* (*pravâḍa*) «jeune branche» et surtout *vidruma* «le drôle d'arbre» formation curieuse dérivée de *druma* «arbre», étaient faits pour arrêter l'attention d'un grammairien. Il ne paraît qu'avec les ouvrages qui se groupent aux environs de l'ère chrétienne pour leur rédaction définitive, les grandes épopées, la médecine classique (*Suçruta*, *Sûtr.* XLVI, 329 *b* sq.; *Utt. t.* XVII, 98; XVIII, 24; *Bower ms.* II, p. 27, v. 22; p. 41, v. 300). L'explication de ce fait est fournie par Pline, *Hist. Natur.*, XXXII, xi : *Quantum apud nos Indicis margaritis pretium est... tantum apud Indos curalio... Gignitur quidem et in Rubro mari, sed nigrius;... laudatissimum in Gallico sinu circa Stoechadas insulas, et in Siculo circa Aeolias ac Drapanum... Auctoritas baccarum ejus non minus Indorum viris quoque pretiosa est, quam feminis nostris uniones Indici. Aruspices eorum vatesque imprimis religiosum id gestamen amoliendis periculis arbitrantur. Ita et decore et religione gaudent. Prius quam hoc notesceret, Galli gladios, scuta, galeas adornabant eo. Nunc tanta penuria est vendibili merce ut perquam raro cernatur in suo orbe.* «Autant nous attachons de prix aux perles de l'Inde... autant les Indiens en attachent au corail... Il vient, il est vrai, du corail dans la mer Rouge, mais plus noir que le nôtre... Le plus estimé se trouve dans le golfe de Gaule, autour des îles Stoechades, et dans la mer de Sicile, autour des îles Ioniennes, et du cap Drapanum... Les grains du corail sont aussi estimés dans l'Inde, même par les hommes, que les grosses perles de l'Inde le sont par nos femmes; leurs aruspices et leurs devins pensent que c'est un amulette excellent, pour écarter les périls; de la sorte, le corail est pour eux un objet d'ornement et de religion. Avant qu'on connût la prédilection des Indiens pour le corail, les Gaulois en ornaient leurs glaives, leurs boucliers et leurs casques. Maintenant l'exportation rend cette matière si rare, qu'on ne la voit plus guère dans les pays qui la produisent» (Trad. Littré). Nous saisissons ici sur le vif un fait typique du monde économique que le commerce indo-grec avait créé. La concurrence toute récente des acheteurs indiens avait, au Ier siècle de l'ère, détourné vers les marchés orientaux un produit de la Méditerranée. Et de fait le navigateur marchand qui rédige le *Périple* au temps même où vit Pline, note bien que le corail s'exporte d'Égypte sur la région

d'Aden (§ 28), sur la côte de Barbarie (§ 39), à Barygaza (*Bharukaččha*) et à Ozênê (*Ujjayinî*) (§ 49), en Limyrikê, c'est-à-dire au Malabar (§ 56). Les informations que Pline avait recueillies sur le prix que les hommes attachaient au corail dans l'Inde sont en complet accord avec les textes : le *Râjanighaṇṭu* XIII enseigne que «le corail donne la virilité et la grâce (*vîryakântikara*)» et le *Madanapâlanighaṇṭu* IV déclare avec plus de précision encore que le corail «fait l'embonpoint, la force et la grâce, accroît la puissance et la semence génitale» (*puṣṭikântibalakaraṃ vardhanam balaçukrayo:*). La mention du corail Âlaksândraka est, on le voit, d'une valeur d'information exceptionnelle.

GRIECHISCHE PHILOSOPHEN BEI DEN KOPTEN

(mit einer Tafel)

VON

WALTER TILL.

Unter den koptischen Pergamenten der Papyrus-Sammlung der Nationalbibliothek in Wien (früher Papyrus Erzherzog Rainer) befinden sich zwei Doppelblätter einer Handschrift, deren Inhalt etwas von dem abweicht, was man sonst gewöhnlich in koptischen Pergamenthandschriften liest. Die Blätter enthalten den Anfang einer Kathegesis des Apa Horsiesios und weiter eine Reihe von Aussprüchen von Philosophen. Auf der letzten Seite steht eine nach den Söhnen Noahs geordnete zahlenmässige Aufstellung der Völker der Erde, wobei die, welche im Besitze einer Schrift sind, besonders genannt werden. Dieser Zusammenstellung folgt eine Schlussschrift mit Segenswünschen. Der Dialekt ist ein reines Saidisch.

Wie mir Herr Dr. W. E. Crum auf Grund seiner Einsicht in meine erste Abschrift des Textes mitteilte, gehören diese Blätter zu dem koptischen Pergamentkodex Or. 3581 A (45) des British Museum, der in seinem Catalogue unter No. 217 beschrieben und zum grössten Teil ediert ist, und zu dem, wie dort angegeben, auch die noch unpublizierten Pariser Stücke, vol. 131^1 foll. 28, 29; vol. 131^5 fol. 92; vol. 131^6 fol. 68; vol. 131^7 fol. 4; vol. 132^1 foll. 30, 53 gehören, ferner Cairo No. 8312, Leiden No. 71[1] und ein seinerzeit im Kairener Antikenhandel befindliches Blatt. Der Kodex verdiente es wohl, dass alles, was von ihm erhalten ist, zusammen bearbeitet würde. Hier sollen zur Anregung die noch unedierten Wiener Blätter mitgeteilt werden. Dabei lasse ich die Kathegesis des Horsiese weg, da diese ohnedies von Prof. L. Th. Lefort demnächst in seiner Ausgabe der Pachomiana veröffentlicht wird.

Die beiden mit der Signatur 943, 944 bzw. 945, 946 versehenen Doppelblätter stammen aus dem alten Bestand der Sammlung. Leider sind sie

(1) Publiziert: W. Pleyte et P. A. A. Boeser, *Manuscrits coptes du Musée d'Antiquité à Leyde* (1897), S. 341-343. — Von den Wiener Blättern wurden K 9639-9645 von C. Wessely in seinen «Studien» (Bd. 18) als N° 276 ediert.

zerrissen und stark bestossen, so dass etliches fehlt. Vor allem ist bei allen Blättern die Stelle, wo die Paginierung zu erwarten ist, weggebrochen. Jedenfalls sind die Doppelblätter nicht benachbart und gehören auch nicht zur selben Lage. Da 946 R° die unmittelbare Fortsetzung von 945 V° ist, war das zweite Stück entweder das Mittelblatt einer Lage oder das alleinstehende Schlussdoppelblatt des Kodex. Letzteres erscheint mir mit Rücksicht auf die Schlussschrift wahrscheinlicher. Beide Doppelblätter bestehen nicht aus einem einheitlichen Stück, sondern wurden durch Zusammenkleben zweier Einzelblätter hergestellt. Das zweite Doppelblatt wurde durch Aufkleben eines kleinen, unbeschrifteten Pergamentstückes aussen (= Haarseite) unten ausgebessert. Das erste Doppelblatt misst 24,5 cm in der Höhe, 38,5 cm beträgt die Gesamtbreite. Das zweite Doppelblatt ist 26 cm hoch, die Gesamtbreite beträgt derzeit 33,5 cm. Der Schriftspiegel (einkolumnig) ist 19-20 cm hoch und 13-14 cm breit.

Der laufende Text ist aufrecht geschrieben; die Überschriften auf 943 R° und 944 R°, die Schlussschrift 946 V° Z. 15 ff. (s. Tafel) und das Wort ⲉⲣⲙⲉⲛⲓⲁ 946 R° 9 sind nach rechts geneigt geschrieben. Das Rot bei Zierleiste, Initialen, Strichen und ⲫ ist kaum mehr als solches zu erkennen (siehe Beschreibung bei Crum), da es zu einem schmutzigen Braun geworden ist, das nur etwas blasser ist als das dunkle Braun der Schrift.

944 R° Fleischseite.

ⲙ̄ⲡⲉⲧⲛ̄ⲉⲓⲱⲧ ⲡⲉⲧϣⲁϫⲉ ⲛ̇ϩⲏⲧ ⲧⲏⲩⲧⲛ
—— ‥ ———— ‥ —— ‥ —— ‥ ——
ϩⲉⲛⲥⲩⲛⲅⲣⲁⲙⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲉ ϩⲛ̄ⲫⲓⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ :~
Ⲛⲁⲣⲭⲁⲱⲥⲓ̈ⲥ · ⲡⲉⲫⲓⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ ⲡⲉⲧⲏⲡ ⲉⲧⲉⲥ
ⲕⲩⲑⲓⲁ · ⲁϥϫⲟⲟⲥ · ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲃⲱ ⲛⲗⲟⲟⲗⲉ · ϫⲉ ϣⲁ̣ⲥ
ⲛⲟⲩϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̇ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̄ⲥⲙⲁϩ · ⲡϣⲟⲣⲡ̄ ⲙⲉ̄
ⲟⲩⲟⲩϫⲁⲓ̈ ⲡⲉ · ⲡⲙⲉϩⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩϩⲏⲇⲟⲛⲏ ⲡⲉ
ⲡⲙⲉϩϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲟⲩⲥⲱϣ ⲡⲉ ./· Ⲇⲓⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ·
ⲡⲉⲫⲓ̈ⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ · ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲩϩⲉⲣϣⲓ̈ⲣⲉ ⲉϥⲁ
ϩⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲁϩⲧⲛ̄ ⲟⲩⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲟⲩ
ⲕⲱϩⲧ ⲉϥϭⲉⲡⲏ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲕⲉⲕⲱϩⲧ ./· Ⲇⲓⲟⲅⲉ
ⲛⲏⲥ ⲡⲉⲫⲓ̈ⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ · ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ̣
ⲉⲩⲧⲥⲁⲃⲟ ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲥϩⲁⲓ̈ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲥⲏⲃⲉ
ⲉⲩϫⲱⲣ ⲙⲙⲟⲥ ./· Ⲇⲓ̈ⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲡⲉⲫⲓ̈ⲗⲟⲥⲟ
ⲫⲟⲥ · ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲥϩⲓ̈ⲙⲉ ⲙ̇ⲡⲟⲣⲛⲏ · ⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ̣

ϩⲙ̄ ⲡⲉⲑⲉⲁⲇⲣⲟⲛ ⲉϥⲛⲉϫ ⲱ̄ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ · ⲡⲉϫ̣[ⲁϥ
ϫⲉ ϭⲱϣⲧ ⲙ̇ⲡⲉⲣϣⲉⲉϭⲉ ⲡⲉⲕⲉⲓⲱⲧ ⲛ̄**
ⲟⲩⲛⲁⲛ · ./· Ⲇⲓⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲡⲉⲫⲓ̈ⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ
ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲥⲟϭ ⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓϫⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛⲉ · ⲡⲉ
ϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲱⲛⲉ ⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓ̈ϫⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛⲉ
Ⲇⲓ̈ⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲡⲉⲫⲓⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ · ⲗⲟⲩⲁ ϫⲛⲟⲩ[ϥ
ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧϫⲏⲣ ⲉⲧϭⲟⲣⲧⲉ̣ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲉⲡ[ⲓ
ⲃⲟⲩⲗⲏ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲧⲉ ./· Ⲇⲓ̈ⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲡⲉⲫ̣[ⲓ
ⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ · ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲥϩⲓ̣̈ⲙⲉ ⲉⲩϥⲉⲓ ϩⲁⲣⲟⲥ ϩ̣ⲓ
ⲧⲛ̄ ⲟⲩϩⲟⲅⲛⲟⲥ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈ ⲡⲉ ⲡ̣[
ⲟⲩⲛⲟϭ ⲡⲉ ⲡⲉⲑⲩⲣⲓ̈ⲟⲛ ·:~
—— … —— … —— ‥ ——
Ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ϭⲁⲗⲉ · ⲁϥⲉⲡⲉⲓⲑⲩⲙⲉⲓ ⲛ[

Z. 14. Das erste ⲉ von ⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ist aus einem anderen Buchstaben korrigiert.

944 V° Haarseite.

ⲉ?]ⲁ̣ⲑⲉⲛⲛⲁⲓ̈ⲁⲥ · ⲉ̇ⲥⲱⲧⲙ̇ ⲉⲧⲥⲟⲫⲓ̈ⲁ ⲛ̇ⲛⲉⲧⲟⲩ
ⲏϩ ⲛ̇ϩⲏⲧⲥ · ⲁϥⲁⲗⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲙ̇ ⲡⲥⲟⲃⲧ ⲛ̇ⲧⲉⲭⲱ
ⲣⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲙⲡⲉϥⲥⲟⲩⲉⲛ ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ ⲛⲃⲱⲕ
ⲉϩⲟⲩⲛ · ⲁϥϭⲱϣⲧ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲥϩⲓ̈ⲙⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲱ
ⲧⲉ ⲛⲟⲩⲙϩⲁⲁⲩ ⲉⲥⲣⲓ̈ⲙⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲉⲥϩⲓ̈
ⲙⲉ ϯⲕⲱⲣⲉϣ ⲙ̄ⲙⲟ · ⲙⲁⲧⲥⲁⲃⲟⲓ̈ ⲉⲧⲉϩⲓ̈ⲏ
ⲛ̇ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲡⲟ̇ⲗⲓ̈ⲥ · ⲛ̇ⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ·
ϫⲉ ⲉⲓ ⲙⲉⲛ ⲉⲕϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ϣⲁⲃⲟⲗ ·
ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲡⲉ · ⲉ̇ϣⲱⲡⲉ ⲇ̣ⲉ ⲉⲕϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̇ⲥⲁ ⲧⲕⲁ
ⲗⲏⲃⲉ ⲙⲙⲟⲟϣⲉ · ⲛ̇ⲕⲉⲓⲕⲟⲩⲓ̈ ⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛ̇ϯϩⲉ
ⲁ̣ϥⲫⲓ̈ⲗⲟⲥⲟⲫⲉⲓ · ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲧⲉϥϩⲓ̈ⲏ ⲛ̇ⲧⲉϥϩⲉ ·:—
—— ‥ —— ‥ —— … —— ‥ —— … ——
Ⲇⲓⲟⲥ ⲡⲉⲧⲏⲡ ⲉⲡⲁⲓ̈ⲛⲟⲥ · ⲁϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲙⲉⲗⲉⲧⲁ
ⲡⲉ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ·:—
—— ‥ —— ‥ —— ‥ —— ‥ ——
Ⲁⲕⲉⲫⲓ̈ⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ ϫⲟⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲉⲣ ⲡⲡⲉⲧ
ⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛⲟⲩⲟⲩϩⲟⲟⲣ · ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲙⲟⲩⲓ̈ · ⲉϩⲟⲩⲉⲧⲣⲩ
ⲫⲁ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲧϣⲉⲡ ϩⲙⲟⲧ · ⲉϣϫⲉ ⲡⲉⲩ
ϩⲟⲟⲣ ⲙⲛ̄ ⲡⲙⲟⲩⲓ̈ · ϣⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̇ⲅⲛⲏⲥⲓ̈ⲟⲥ ·
ⲉⲩϩⲁⲣ̇ϩ ⲉⲧⲙⲛ̄ⲧϣⲃⲏⲣ ⲙ̇ⲡⲉⲧⲥⲁⲁⲛϣ ⲙ̄ⲙⲟ
ⲟⲩ · ⲡⲁⲇⲓ̈ⲁⲑⲏⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ · ⲟⲩ ⲙⲟⲛⲟⲛ ϫⲉ ⲙⲉϥ

ϩ]ⲁⲣ̄ϩ ⲉⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧϣⲃⲏⲣ · ⲁⲗⲗⲁ ϣⲁⲕϭⲉⲛⲧϥ ⲉⲕ
ⲉ]ⲣ̣ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛⲁϥ · ⲉϥϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁ ⲧⲱⲣ̄ⲡ
ⲙ̄ⲡⲉⲕⲏⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲁⲁⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̄ϭⲓ̈ϫ ⲛ̄ⲛⲉⲕϫⲁϫⲉ ⁚—
—— ·· —— ·· —— ·· —— ··· ——
Ⲡ]ⲉϫⲁϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲕⲉⲫⲓⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ · ϫⲉ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ϣⲁ
ⲣⲉⲛ]ⲛⲁϫⲉ ⲙ̄ⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲣⲟϭⲣⲉϭ ϩⲓⲧⲉⲙ ⲡⲉ
···]*ϫ· ⲧⲁⲓ̈ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛ̄ϣⲁⲣⲉⲡⲗⲁⲥ ⲙ̄ⲡⲣⲱ
ⲙⲉ ⲧ]ⲁⲩⲟ ⲙ̄ⲡⲣⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲉϥϣⲃⲏⲣ · ⲛ̄ϥ

Z. 10. ⲛ̄ⲕⲉⲓⲕⲟⲩⲓ̈ *sic.*
Z. 18. und 20. zu ϩⲁⲣ̄ϩ vgl ⲉⲛϩ 943 R° 23. s. 946 V° 15.
Z. 22. l. ⲉⲛϭⲓϫ oder ⲛⲛϭⲓϫ.

945 R° Haarseite.

ϩⲁⲥ̣ⲧⲏⲕ ⲁⲛ ⲁ̄ⲁ[···]ⲱ*[
ⲱⲃⲉ· [
—— ·· —— ·· ——
Ⲁⲕⲉⲟⲩⲁ ⲟⲛ ϫⲟⲟⲥ · ⲉϥⲥϩⲁⲓ̈ ϣ[
·) ϯⲟⲩⲱϣ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲛⲁϭⲗⲟⲟⲧⲉ ⲉ̣ⲩ̣[
ϩⲛ̄ ⲧⲥⲏⲃⲉ · ⲉϩⲟⲩⲉⲛⲁⲩ ⲉⲡⲃⲁⲗ ⲙ̄*[
ϭⲱϣⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩ̄ⲙ ⲡⲁϩⲟ ⲉϥϩ̄ⲛ ⲕⲉⲥ̣ⲁ̣ · ⲉ*[
ⲧⲏⲅⲟⲣⲓ̈ⲁ ⲛ̄ⲥⲱⲓ̈·ϩ̄ⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲟⲩⲙⲏⲏ̣[ϣⲉ?
ϫⲉ ϥⲧⲁⲓ̈ⲏⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲧⲁⲓ̈ⲟ · ⲉ̀ⲧⲉⲣⲉⲟⲩⲁ ⲛ*[
ⲛⲁⲕ ϩ̄ⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ · ⲉ̀ⲁϥⲃⲁ*[
ⲙⲟⲕ ⲙ̄ⲙⲁⲧⲉ ϩ̄ⲛ ⲟⲩϫⲓ̈ ⲛ̄ϭⲟⲛ̄ⲥ · ⲉ̀ϩⲟⲩⲉ ⲡ*[
ⲧⲁⲩⲉ ϩ̄ⲛ̄ⲥⲱϣ ⲉⲣⲟⲕ ϩ̄ⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲟⲩⲥ[
ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥϫⲁⲣⲓ̈ⲍⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲙ̄ⲛ̄ⲧ̄ⲣ̄ⲙ̄ⲙⲁⲟ[
ϫⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲥⲟϣⲧ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ · ⲟⲩⲉⲛ ⲑⲉ ⲉ[?
ϩⲱⲧⲡ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̄ⲕⲉⲥⲟⲡ · ⲛ̄ϩⲟⲩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧ̣[
ⲣⲱⲙⲉ ⲥⲱⲃⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲓ̈ ϩⲛ̄ ⲧⲉϥⲁⲫⲟⲣⲙ[ⲏ
ⲉϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ϯⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛⲟ[ⲩⲟⲩϩ?
ⲟⲣ ⲛ̄ⲟ̣ⲩⲁⲙ ⲡⲉϥⲕⲁⲃ̣[ⲟⲗ · · · ·]ⲛ̣ⲟ̣ⲩⲙ̣*[
ⲉⲣⲟϥ ⲛ̄ⲕⲉⲥⲟⲛ ⲛ̣ⲙⲁⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓ[ⲟⲛ
ⲟⲩⲥⲟⲫⲓ̈ⲁ ⲉⲥⲉⲙⲡⲉⲧⲡⲉ ⲙ̄ⲙ̄ⲛⲧ*[
ⲡ̣ⲉ̣ ⲉⲧⲣⲉⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲣ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛ̣[
—— ·· —— ·· —— ·· ——
Ⲡⲉϫⲁϥ ⲟⲛ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲕⲉⲥⲟⲫⲟⲥ · ϫⲉ ⲁ̣ⲗ̣ⲁ*[
ⲛⲥⲛⲟϥ ϩⲁ ⲟⲩⲁⲡⲟⲧ ⲛⲏⲣ̄ⲡ · ⲁⲩⲱ ⲟ̣[

ⲉⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲉϥⲟⲩⲉⲙ ⲁⲃ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲉϥϩⲟⲗϭ̄ *[
ⲣⲱϥ · ⲉ̀ϩⲟⲩⲉ ⲡⲉⲩϩⲟⲟⲣ · ⲙⲛ̄ ⲧⲛⲟⲩⲣⲉ · ⲉ̣[ⲧⲟⲩ
ⲱⲙ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲁϩⲥ · ⲉϣⲁⲩⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲍⲉ ⲁ̣*[

Z. 16, 17, 24. Ergänzungen von W. E. Crum.

945 V° Fleischseite.

]ⲛ̣ⲧⲁ[··]ⲏ ⲙ̄ⲡⲁⲣⲓ̈ⲥⲧ̣ⲟⲛ̣
]ⲉ ⲛⲧⲁϥⲧⲁϩⲙⲟⲩ · ⲁⲗⲗⲁ ϩⲟ
]ⲉ̣ⲩⲫⲁ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲡϩⲁⲉ · ⲉϣⲁϥ
]ⲙⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲥⲙⲟⲥ ⁚—
—— ·· —— ·· ——
]* ⲟⲩⲫⲓ̈ⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ · ϫⲉ ⲟⲩⲛⲧⲁⲓ̈
ⲙ̄ⲙⲁⲩ] ⲛϣⲟⲙ̄ⲛⲧ ⲛ̄ϣⲃⲏⲣ · ⲡϣⲟⲣⲡ̄
ⲛ̄ϩⲏⲧ]ⲟ̣ⲩ ⲛⲉⲓⲟⲩⲁϣϥ ⲡⲉ · ϩⲙ̄ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲧⲏ
ⲣϥ̄·]ⲙ̣ⲛ ⲛⲁⲙⲉⲉⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉⲛⲁⲣⲟ
ⲟⲩ]ϣ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϣⲟⲟⲡ ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ·/. ⲡⲙⲉϩ
ⲥⲛ]ⲁ̣ⲩ ⲉⲧⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ⲉⲛⲉⲓⲟⲩⲁϣϥ ⲟⲛ ⲡⲉ · ⲁⲗ
ⲗⲁ] ⲛ̄ⲑⲉ ⲙ̄ⲡϣⲟⲣⲡ ⲁⲛ ./· ⲡⲙⲉϩϣⲟⲙⲛⲧ
ⲛ̄]ϯⲟⲩⲁϣϥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲁ ϩⲛ̄ ⲛⲁⲓ̈ · ⲁⲡⲣ̄
ⲣⲟ] ⲧ̣ⲛ̣ⲛⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲱⲓ̈ · ⲁⲓ̈ⲃⲱⲕ ϩⲁϩⲧ̄ⲙ ⲡϣⲟⲣⲡ̄
ⲛ̄ϣ]ⲃⲏⲣ · ⲁⲓ̈ϫⲛⲟⲩϥ ϫⲉ ⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ
ⲡⲉ] ⲡⲁϣⲟⲣⲡ̄ ⲛ̄ϣⲃⲏⲣ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲛⲟϭ · ⲉ̀ⲕⲉⲓⲣⲉ
··]*ⲟⲩⲱⲙ*ⲧ*** ⲉ*ϣⲟⲟⲡ ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̄ϩⲏⲧⲕ ·
······]*ⲟⲟⲩ ⲡⲉ̣ϯⲉⲣ ⲭⲣⲓⲁ ⲛⲁⲕ · ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ
ⲛⲧⲁ]ⲡⲣⲣⲟ ⲧ̄ⲛⲛⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲱⲓ̈ · ⲉⲓⲟⲩⲱϣ
ⲉⲧⲣⲉ]ⲕⲉⲓ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲓ̈ ϣⲁⲛϯⲁⲡⲁⲛⲧⲁ ⲉⲣⲟϥ ·
ⲡⲉϫⲁ]ϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲉⲓⲉⲓ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲕ ⲉⲓϣⲟⲟⲡ
ⲙⲛ ϩⲉ]ⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ·/. ⲁϥⲃⲱⲕ ϩⲁϩⲧⲙ̄ ⲡⲉϥ
ⲙⲉϩ]ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̄ϣⲃⲏⲣ · ⲁϥϫⲛⲟⲩϥ ⲟⲛ ⲕⲁ
ⲧⲁ ϯ]ϩⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ϯⲟⲩⲁϣⲕ
ϩⲛ ⲛⲉ]ϯⲙⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ · ⲡⲉⲧⲉ ϣⲁⲓ̈ⲉϣ ⲗⲁⲁϥ ⲡⲉ

Z. 17. ⲛ̄ⲧⲟⲕ ⲙ̄]ⲡⲟⲟⲩ? wäre nach dem vorhandenen Platz nicht ausgeschlossen. Die folgenden ergänzten Zeilenanfänge sind alle mehr oder weniger unsicher.

946 R° Fleischseite.

ⲡⲁï · ϣⲁⲉⲓ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲕ ϣⲁ ⲡ̣[ⲣⲟ ⲙⲡⲏⲓ ⲙⲡⲣ̄ⲣⲟ
ⲛ̄ⲧⲁⲥⲧⲟï ./· ⲁϥⲃⲱⲕ ϩⲁ[ϩⲧⲙ ⲡⲙⲉϩϣⲟⲙⲛⲧ
ⲛϣⲃⲏⲣ · ϫⲉ ⲉⲓⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣ̣ⲉ̣[ⲕⲉⲓ ⲛⲙ̄ⲙⲁⲓ ϣⲁ
ⲡⲣ̄ⲣⲟ · ⲉ̀ⲡⲉⲓ ⲛ̄ⲧⲁϥⲧⲛ̄ⲛⲟⲟⲩ ⲛⲥ[ⲱⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ
ⲕⲁⲛ ⲛ̄ⲅⲟⲩⲁϣⲧ ⲁⲛ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲁ ϩ̄ⲛ̄ [ⲛⲕⲟⲟⲩⲉ
ⲁⲛⲟⲕ ϣⲁⲉⲓ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲕ · ⲛⲁ ⲡⲏï ⲙ[ⲡⲣ̄ⲣⲟ?
ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ · ϣⲁⲉⲓ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁ[ⲕ ϣⲁⲛⲧⲉⲕ
ⲁⲡⲁⲛⲧⲁ ⲉⲡⲣ̄ⲣⲟ · ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲉⲣ ⲁⲡⲁⲧ[· · · · · (·)
ϣⲁⲛⲧⲉⲕϫï ⲧⲉⲕⲁⲡⲟⲕⲣⲏⲥⲓ̈ⲥ ·:— ⲉⲣ[ⲙⲉⲛⲓⲁ
Ⲡϣⲟⲣⲡ̄ ⲛ̄ϣⲃⲏⲣ ⲙ̄ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲉ
ⲉϥⲟⲩⲁϣϥ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲏⲧϥ (sic) ⲧⲏⲣϥ̄ · ⲙⲛ̄ ⲧⲉϥⲯⲩ
ⲭⲏ ⲧⲏⲣⲥ̄ · ⲁⲩⲱ ϥⲡⲉⲣⲓ̈ⲥⲡⲁ ϩⲓ̈ⲱⲱϥ ⲙ̄ⲡⲉ
ϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ̄ ⲧⲉⲩϣⲏ · ⲡ̄ⲣⲣⲟ ⲛ̄ⲧⲁϥⲧⲛ̄ⲛⲟⲟⲩ ⲛ̄
ⲥⲱϥ ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲁϥϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲱϥ ·
ⲙⲉⲣⲉⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲡⲁï ⲱⲫⲉⲗⲉⲓ ⲙ̄ⲙⲟϥ
ⲗⲁⲁⲩ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ[· · · (·)
ⲙⲁ ·:— ⲡⲙⲉϩⲥⲛⲁⲩ ⲛϣⲃⲏⲣ ⲡⲉ ⲧ[· · · ·
ⲙ̄ⲡⲣⲱⲙⲉ · ⲥⲟⲩⲁϣϥ · ⲥⲙⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ [ⲁⲗⲗⲁ
ⲡⲉⲧⲉ ϣⲁⲥⲉϣ ⲁ̄ⲁϥ ⲙⲙⲁⲧⲉ ⲡⲉ ⲡⲁï [ϣⲁⲥ
ⲃⲱⲕ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲉⲡⲧⲁⲫⲟⲥ · ϣⲁⲥⲥⲧ[ⲟⲥ ⲉⲡⲉⲥ
ⲏ̈ⲓ ./· ⲡⲙⲉϩϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̄ϣⲃⲏⲣ ⲙ[ⲡⲣⲱ
ⲙⲉ · ⲡⲉ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉϣⲱ[ⲡⲉ ⲟⲩⲛ̄
ϩⲉⲛⲕⲟⲩï ϩⲓ̈ⲱⲟⲩ · ϣⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲛ[ⲙⲙⲁϥ
ⲙ̄ⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ϣ[ⲁⲛⲧⲉϥ
ϫï ⲛ̄ⲧⲉϥⲁⲡⲟⲫⲁⲥⲓ̈ⲥ · · ·—— · · —
——— · · ——— · · ——— · ·

Z. 1, 6, 7 : ϣⲁⲉⲓ für ϣⲁⲓⲉⲓ.
Z. 6. Die Zeile ist mit dieser Ergänzung etwas zu kurz.
Z. 16. Schluss : [ϩⲛ ⲕⲉ]?
Z. 17. ⲙⲁⲁⲩ würde die Lücke gut füllen.
Z. 23. l. ϩⲓⲱⲱϥ??

946 V° Haarseite (s. Tafel).

]——— · · ——— · · ——— · · ———
]*ϣ ⲛⲛⲉⲭⲱⲣⲁ ⲙ̄ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ·
]ⲛⲧ ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲛⲱϩⲉ ·:—

Ⲥⲏⲙ · ⲭⲱⲣⲁ ·]ⲕ̄ⲉ̄ · ⲛⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲥϩⲁï ⲛ̄ϩⲏⲧ ·
ⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ]ⲙ̄ⲡⲉⲣⲥⲟⲥ · ⲙ̄ⲙⲏⲇⲟⲥ · ⲛ̄ⲭⲁⲗ
ⲇⲁⲓⲟⲥ · ·]ⲛ̄ϩⲉⲛⲧⲟⲩ · ⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓ̈ⲟⲥ : ϛ̄
Ⲭⲁⲙ · ⲭⲱ]ⲣⲁ · ⲗ̄ⲃ̄ · ⲛⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲥϩⲁï ·:—
· · · ⲫⲟⲓ]ⲛⲓ̈ⲕⲏ · ⲕⲏⲙⲉ · ⲙ̄ⲡⲁⲙⲫⲓ̈ⲗⲟⲥ ·
· · · ·]*ⲉ · ⲁ̄ : ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲛ̄ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲡⲉ
ⲙ*ⲥⲧ̣ⲣⲁⲉⲓⲙ (sic) · ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲭⲁⲙ ·:—
Ⲓⲁⲫⲉⲧ · ⲭⲱⲣⲁ · ⲓ̄ⲉ̄ · ⲛⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲥϩⲁï ·
·)ⲛⲓ̈ⲃⲉⲣⲟⲥ · ⲛ̄ⲗⲁϯⲛⲟⲥ · ⲛ̄ⲥⲡⲁⲛⲟⲥ · ⲛ̄ϩⲉⲗ
ⲗⲏⲛⲟⲥ · ⲛⲁⲣⲁⲃⲟⲥ · ⲛ̄ϩⲁⲣⲙⲉⲛⲓ̈ⲟⲥ : ϛ̄
Ⲛⲁï ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲭⲱⲣⲁ : ——— ⲟ̄ⲃ̄ ·
ⲛⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲥϩⲁï : ——— ⲓ̄ϛ̄
——— · · ——— · · ——— · · ——— · · ———
——— · · ——— · · ——— · · ——— · · ———
]ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉϥⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲡⲱⲛϩ̀ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲙⲉⲣⲓⲧ ⲛ̀ⲓⲱ̈
] ϩⲟ · ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲉϥⲥⲧⲁϫⲣ[·(·)
]ⲛ ⲉⲣⲟϥ ϩⲛ ⲛⲛ**ⲣⲟⲥ ⲉⲧϫⲉⲣϫⲱⲣ · ϫⲉ ⲛⲧ[· ·
]ⲡⲣⲟⲟⲩϣ ⲛ̀ⲛⲉⲓⲥⲃⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲙⲉϩ ⲉⲡⲱⲛϩ̀ *[· · (·)
]* ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲁϣϣ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ · ⲁϥⲕⲁⲁⲩ ϩⲛ
? ⲡⲉϥⲙ]ⲁ ⲛ̀ϣⲱⲡⲉ · ⲉⲧⲣⲉϥⲙⲉⲗⲉⲧⲁ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ · ⲉⲩϩⲏⲩ
? ⲙⲛ ⲟ]ⲩⲥⲟⲗⲥⲗ̀ ⲛ̀ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲙⲉ
]ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲛⲁⲁϥ ⲛⲉⲙⲡϣⲁ ⲛ̀ϫⲓ ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓ̈ⲁ
]ⲛ̣ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲙⲛ̀ⲧⲣ̄ⲣⲟ ⲛ̀ⲙ̀ⲡⲏⲩⲉ̣ (sic)
ⲥ]ϩⲓ̈ⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ · ⲛϥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲛⲁ ⲧⲡⲉ ·
]ⲛⲛⲁ ⲡⲕⲁϩ · ϩⲁⲙⲏⲛ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲉ : —
]—— · ——— · · ——— · · ———

Z. 3. l. ⲛⲥϩⲁⲓ.
Z. 15. ff. Die Länge der fehlenden Zeilenanfänge lässt sich nicht abschätzen, weil kein einziger Zeilenanfang erhalten ist und die Ergänzungen in den Zeilen 20 und 21 sehr fraglich sind.
Z. 16. l. ⲉϥⲉⲧⲁϫⲣ[.

ÜBERSETZUNG.

944 R°.

Aufzeichnungen (σύγγραμμα) von Philosophen.

Der Philosoph Anacharsis[1] aus Skythien sagte über den Weinstock : «Er pflegt drei Trauben zu tragen. Die erste ist Wohlergehen, die zweite Lust (ἡδονή), die dritte Schande».

[1] Narchaosis geschrieben.

Das ist griechisch : *Οὗτος τὴν ἄμπελον εἶπε τρεῖς φέρειν βότρυς· τὸν πρῶτον ἡδονῆς· τὸν δεύτερον μέθης· τὸν τρίτον ἀηδίας*[1]. *Dieser sagte : «Der Weinstock trägt drei Trauben; die erste der Lust, die zweite der Trunkenheit, die dritte des Ekels».*

(7) Der Philosoph Diogenes sah einen Jungen bei einem Mädchen stehen. Da sagte er : «Siehe, ein Feuer, das in ein anderes Feuer eilt!»

(10) Der Philosoph Diogenes sah ein Mädchen, das man schreiben lehrte. Da sagte er : «Siehe, ein Schwert, das geschliffen wird!»

(13) Der Philosoph Diogenes sah ein unzüchtiges Frauenzimmer, als er im Theater stand und Steine heraus warf. [Da sagte er] : «Schau, dass du deinen (masc.) Vater nicht verletzt....!»

Wie verderbt zum Teil die Aussprüche hier wiedergegeben sind, zeigt am besten dieser, der so, wie er koptisch dasteht, völlig unverständlich ist. Er lautet in Wirklichkeit : *θεασάμενος υἱὸν ἑταίρας λίθον εἰς ὄχλον βάλλοντα, «πρόσεχε, ἔφη, μὴ τὸν πατέρα πλήξῃς»*[2]. *Als er einen Hurensohn einen Stein in die Menge werfen sah, sagte er : «Gib acht, dass du nicht deinen Vater triffst!»* Das «Theater» geht wohl auf das missverstandene *θεασάμενος* zurück. Wie der Schluss des koptischen Satzes zu ergänzen ist und was er bedeuten soll, ist mir unklar.

(17) Der Philosoph Diogenes sah einen Toren auf einem Stein sitzen. Da sagte er : «Siehe, da sitzt ein Stein auf dem anderen!»

(20) [Den] Philosophen Diogenes fragte jemand : «Was ist schärfer als das Messer?» Da sagte er : «Die menschliche Hinterlist (*ἐπιβουλή*)».

(22) Der Philosoph Diogenes sah eine Frau, die auf einem Tragsessel getragen wurde. Da sagte er : «Klein ist der [Käfig?], gross ist das Tier».

Das ist die freie Wiedergabe des folgenden Ausspruches : *ἰδὼν γυναῖκα ἐν φορείῳ «οὐ κατὰ τὸ θηρίον, ἔφη, ἡ γαλεάγρα». Als er eine Frau in einer Sänfte sah, sagte er : «Der Käfig entspricht nicht dem Tier».* Für das griechische *φορεῖον* haben wir hier einen weiteren Beleg des seltenen *ὄκνος* in der Bedeutung «Tragsessel», dessen koptische Form sonst ϩⲟⲕⲛⲟⲥ geschrieben wird. Oscar von Lemm behandelte dieses Wort in seinen «Kleinen koptischen Studien» LXVI (*Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de St. Pétersbourg*, Ser. V, Band 25, No. 5; St. Petersburg 1906) und brachte dort auch die entsprechenden Belege.

944 V°.

Ein Lahmer wollte [sich nach] Athen [begeben], um die Weisheit seiner Bewohner zu hören. Er stieg auf die Mauer jenes Gebietes. Er kannte den

[1] Diogenis Laertii *De clarorum philosophorum uitis, dogmatibus et apophthegmatibus libri decem* (Ausgabe von C. Gabr. Cobet, Paris 1850), S. 26.

[2] *ib.* S. 147.

Weg, der hineinführte, nicht, schaute und sah eine Frau bei einem Grabe weinen. Da sagte er : «Du Frau, ich bitte dich, zeig mir den Weg, der in die Stadt führt!» Sie sagte : «Wenn du die Stadt suchst, das ist dieser Ort. Wenn du aber die Weghütte (od. Geh-hütte) (*καλύβη*) suchst.......». Und so philosophierte er und kehrte auf seinem früheren Weg wieder zurück.

Die Übersetzung der mir unverständlichen Antwort der Frau ist unsicher. Diese Geschichte ist sicher auch stark verballhornt, doch ich kenne den griechischen Text nicht.

(12) Dios aus Linos sagte : «Sorgfalt (*μελέτη*) ist alles».

(14) Ein anderer Philosoph sagte : «Es ist besser, einem Hunde und einem Löwen etwas Gutes zu tun, als einen undankbaren Menschen zu ernähren[1]. Wenn der Hund und der Löwe zahm (*γνήσιος*) sind, so halten sie Freundschaft mit dem, der sie füttert. Der Liderliche[2] aber hält nicht nur die Freundschaft nicht, sondern du wirst auch finden, dass er, während du ihm Gutes tust, dein Haus zu berauben und dich in die Hände deiner Feinde auszuliefern sucht.

(24) Ein anderer Philosoph sagte : «So wie [die] Zähne des Menschen zu knirschen pfle[gen] durch den...., so pflegt die Zunge des Menschen den Namen seines Freundes auszusprechen und er....

945 R°.

Durch das Fehlen der Zeilenenden wird der Sinn des Inhaltes dieser Seite so dunkel, dass keine zusammenhängende Übersetzung gegeben werden kann.

945 V°.

Der Anfang dieser Seite lässt wegen des Fehlens der Zeilenanfänge ebenfalls keine Übersetzung zu.

(5) [Es sprach] ein Philosoph : ich habe drei Freunde. Den ersten [von ihnen] liebte ich mit meinem ganzen Herzen und mit all meinen Gedanken und alle meine Sorgen sind auf ihn gerichtet. Auch den (10) zweiten von ihnen liebte ich, aber nicht so (sehr) wie den ersten. Den dritten liebte ich nicht so wie einen von diesen. Der König schickte nach mir. Ich ging zum ersten Freund und bat ihn : «Du weisst doch, dass du (15) mein erster und grösster Freund bist, indem du machst..., das(?) in dir ist. [Heute?] brauche ich dich, denn der König [hat] um mich geschickt und ich möchte, [dass] du mit mir gehst,

[1] Zu ⲧⲣⲩⲫⲁ = *τρέφω* vgl. Lemm, *Kopt. Misc.* CIX/6 zu Winstedt, *Coptic texts on Saint Theodore*, p. 154, 11.

[2] *ἀδιάθητος* eigentlich : ohne Anordnung, ohne Testament.

bis ich zu ihm komme». (20) Er [sagte] zu ihm[1] : «Ich kann nicht mit dir gehn, ich bin [mit] anderen (Dingen beschäftigt)». Er ging zu seinem zweiten Freund und bat auch ihn in [dieser] Art. Dieser sagte : «Du weisst, dass ich dich am liebsten habe [von denen, die] ich liebe. Was ich tun können werde,

946 R°

ist das : ich werde bis zum [Tor des Hauses des Königs] mit dir gehen (und dann) zurückkehren». Er ging zum [dritten] Freund (und sprach) : «Ich möchte, dass [du mit mir zum] König [gehst], da er nach [mir] geschickt hat». [Er sprach :] (5) «Wenn du mich auch nicht so wie einen von [den anderen] liebst, so werde ich doch mit dir gehen. Ich kenne die Leute des [Königs-]hauses. Ich will mit [dir] gehen, [bis du] zum König kommst und ich werde [warten?], bis du deinen Bescheid (ἀπόκρισις) erhältst».

Aus[legung] (ἑρμενεία) :

(10) Der erste Freund des Menschen ist diese Welt. Er liebt sie mit seinem ganzen Herzen und seiner ganzen Seele und er ist Tag und Nacht mit ihr beschäftigt. Der König, der nach ihm sandte, ist Gott, der ihn suchte. (15) Diese Welt kann ihm gar nichts nützen, denn sie ist mit anderen (Dingen beschäftigt). Der zweite Freund ist die [Mutter ??] des Menschen. Sie liebt ihn und hat ihn gern, [aber] das, was sie für ihn nur tun kann, ist das, [dass sie] (20) mit ihm zum Grabe geht; (dann) kehrt sie zurück [in ihr] Haus. Der dritte Freund des Menschen sind die Werke für Gott. Wenn (auch nur) wenige davon(?) [vorhanden sind][2], so gehen sie [mit ihm] vor Gott, b[is er] seinen Urteilsspruch (ἀπόφασις) empfängt.

946 V°.

.... die Länder der Welt ..... die Söhne des Noah.

[Sem, Länder] 25. Die von ihnen schreiben können [sind] die Perser, die Meder, (5) die Chal[däer], die Inder, die Assyrer : 6.

[Cham, Län]der 32. Die schreiben können : Phoinikien, Ägypten, die Pamphylier, ... : 4. Der Vater der Ägypter ist Misraim, der Sohn des Cham.

(10) Japhet, Länder 15. Die schreiben können : die Iberer, die Lateiner, die Spanier, die Hellenen, die Araber, die Armenier : 6.

Diese alle : Länder — 72. Die schreiben können : — 16.

[1] Hier springt die Diktion um. Von dem Philosophen, der bisher in der 1. Person von sich sprach, wird nunmehr in der 3. Person berichtet.

[2] oder : an ihm sind?

(15) ..... Christus möge das Leben unseres geliebten Vaters behüten..... der Herr Jesus wird stärken..... Sorge für diese lebensvollen Lehren..... jeder, der in ihnen lesen wird, wird sie in (20) [seine] Behausung(?) legen, damit er sich mit ihnen beschäftige zum Nutzen [und zum] Trost für seine Seele, damit der, welcher [Jesus?] Christus liebt, sich würdig mache, das Erbe aller(?) Heiligen im Himmelreich anzutreten. ..... seine] Frau und seine Kinder und er gibt ihm die himmlischen [anstatt?] der irdischen. Amen. So sei es.

PRÊT DE GRAINS. A. D. 497

(TEXTE INÉDIT)

(avec une planche)

PAR

GERMAINE ROUILLARD.

MAGDÔLA BOUCOLÔN (NOME HERMOPOLITE) 497 ap. J.-C.
31 × 16 cm. 1/2.

Ce papyrus[1] portant la date du jour, du mois et de l'année s'ajoute aux pièces datées relativement peu nombreuses que l'on possède actuellement pour le ve siècle ap. J.-C. Le texte en est assez bien conservé. Sept stries verticales disposées parallèlement le parcourent cependant dans toute sa longueur un peu comme si la pièce avait été repliée sept fois sur elle-même; elles donnent lieu à des boursouflures, à des éraflures, à des coupures et à des lacunes. Une 8e strie apparaît vers le bord droit depuis le haut jusqu'au milieu. Dans la seconde moitié le texte présente trois déchirures, dont trois assez importantes. Le bord inférieur et surtout le bord supérieur du papyrus sont déchiquetés. L'encre est pâlie par places et sur toute la dernière ligne; l'inscription du verso est presque entièrement effacée.

L'écriture n'est point particulièrement soignée; parfois très légèrement penchée à droite, quelque peu lourde, un peu molle de contours, elle offre des traits empâtés pour les grandes hastes verticales de l'ι, du κ par exemple ou le cercle de l'ο. Les lignes sont rapprochées si bien que les lettres de deux lignes successives se rejoignent et se mêlent lorsqu'elles comportent des hastes dépassant le corps de l'écriture. Les hastes verticales du δ, de l'η et de l'ι présentent l'allongement habituel à l'époque byzantine, mais les grandes hastes obliques des ε, des κ et des χ n'y sont pas de dimensions exagérées comme il arrive dans d'autres papyrus de la même époque. D'une façon générale l'écriture de cette pièce a un caractère de transition nettement marqué;

[1] Ce texte provient de la collection Raymond Weill déposée à l'Institut de papyrologie de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris; cette collection comprend des documents ptolémaïques, romains et surtout byzantins qui seront publiés par M. P. Collart et l'auteur du présent article.

les formes anciennes et les formes proprement byzantines alternent pour le δ, le υ, le θ et le λ. L'α est de type particulièrement varié et souvent très cursif.

De l'écriture de la pièce, on peut distinguer celle du personnage qui signe pour Aurélius Théon illettré, celle de la signature du premier témoin, cursive peu régulière, et celle du second témoin, tracée en capitales assez maladroites, enfin celle de la signature du notaire qui a dressé l'acte.

Cet acte de prêt rédigé sous la forme ordinaire de l'*homologia* byzantine (cf. L. Mitteis, *Grundzüge*..., p. 87; Paul M. Meyer, *Juristische Papyri*, p. 112-113) présente une particularité intéressante à propos du mode de remboursement auquel s'engage l'emprunteur Aurélius Théon, comarque de Magdôla Boucolôn, auquel Aurélius Victor, *βοηθός* d'Antinoé, a prêté 10 artabes de blé et 2 artabes 1/2 d'orge. Il n'est pas question en effet dans cet acte de date fixée pour le remboursement du grain emprunté, ainsi que c'est généralement le cas dans des actes analogues (cf. par exemple *PSI*, 78; C. Wessely, *Studien*, XX, 148; 261 etc.).

Aurélius Théon s'engage donc, en guise de paiement pour sa dette (*ἀντὶ τῆς ἀποδόσεως τοῦ προκειμένου χρέους*), à concéder pour un an au prêteur une aroure de ses biens dans des terres reposées laissées en prairie (*ἐν ἀναπαυματικῷ τόπῳ χόρτου*, l. 19-20) avec la faculté de l'ensemencer, d'en recueillir et d'en emporter la récolte (*καὶ σπεῖραι καὶ συγκομίζειν καὶ λαβεῖν τοὺς παντοίους καρποὺς*, l. 22-23). Il semble bien en outre s'engager à labourer et à irriguer en vue des semailles ladite aroure (*ἀντὶ τοῦ (ạụ̓τọụ̃) χρέους καὶ αṿụ... καὶ ἀροτριᾶσαι καὶ ποτίσαι τρίτον σου περịεχ̣ọ[μέ]ṿηṿ σπερμοβολίαν*, l. 24-26). D'ordinaire, l'usage d'un immeuble concédé par l'emprunteur au prêteur tel que les *papyri* en offrent des exemples correspond à une antichrèse garantissant le prêteur contre le non-paiement des intérêts ou le retard dans le remboursement du capital (L. Mitteis, *Grundzüge*, p. 152-154). Or il semble bien qu'ici le cas soit différent; le contrat étant simplement garanti par l'hypothèque habituelle (l. 27 ss.) sur tous les biens du débiteur.

Le mode de remboursement convenu entre les parties est évidemment dû à ce fait que le débiteur a déjà contracté envers Aurélius Victor des dettes qu'il est dans l'incapacité de rembourser et dont les obligations pèsent toujours sur lui (*κυρίων ὄντων καὶ βεβαίων τῶν π[α]ρὰ σ[ο]ὶ προτέρα μου συγγραφῶν τῶν καὶ τὴ[ν] ἰδί[α]ν ἰσχὺν ἐχόντων ἐφ' αἷς περι[έ]χει διαστολαῖς πάσαις μέχρι ἐπιλύσεως*, l. 8-12). Contraint d'emprunter de nouveau du grain, sans espoir d'être en état de le rendre, Aurélius Théon alourdit encore ainsi le fardeau de ses précédentes dettes envers Aurélius Victor en

renonçant pour une année à l'usage d'une terre de bon rapport (pour laquelle il fournira d'ailleurs de la main-d'œuvre); il se prive donc d'avance d'une partie de la récolte à venir, ce qui rendra plus difficile le remboursement des dettes anciennes et aussi le paiement de la fourniture en blé exigée pour l'annone. Il n'en aura pas moins à s'acquitter de l'impôt relatif à ladite aroure, puisqu'il n'est pas fait mention dans l'acte de la prise en charge de cet impôt par Aurélius Victor. Pour peu que la récolte soit mauvaise et les agents du fisc exigeants, Aurélius Théon risque de se trouver dans une situation précaire. On comprendrait facilement que les emprunts successifs contractés par ce modeste notable de Magdôla Boucolôn envers un fonctionnaire d'Antinoé qui possédait évidemment des terres dans le bourg pussent amener quelque jour ledit Aurélius Théon à faire l'abandon de ses champs à Aurélius Victor et à devenir son colon[1]. On a ici pour le ve siècle un exemple suggestif des rapports de créancier à débiteur entre un *possessor* et un cultivateur besogneux (tous les deux sont d'ailleurs fonctionnaires). Il est probable que de tels rapports, tout autant que le désir d'échapper au fisc chez les petits propriétaires, purent dans bien des cas contribuer aussi à réaliser un état de choses que l'on trouve pleinement développé au vi^e siècle : la disparition croissante de la petite propriété et la puissance des grands domaines dont le rôle est prépondérant non seulement dans la vie agraire et sociale mais aussi dans le gouvernement du pays[2].

Le danger auquel est exposée la petite propriété à la suite d'emprunts contractés par les agriculteurs a d'ailleurs préoccupé Justinien. On sait qu'en Thrace et en Illyrie cet empereur s'est efforcé de protéger les paysans contre des créanciers qui leur prennent toute leur terre après leur avoir prêté de petites quantités de céréales[3]. Il est vraisemblable que les choses ne se passaient pas autrement en Égypte.

χ μ̣/ γ
☧ [ὑ]πατεία̣ς̣ τọ[ῦ] δεσπότọ[ụ] ἡμῶν Φλ(αυίου) Ἀναστασίου
τọῦ αἰωνίου αὐγούστọụ ạὐ̣τοκράτορ[ο]ṣ
τὸ β// Μεσορὴ κζ ʹ|ς ʹ ἰνδικ̣(τιόνος).
Αὐρήλιος Θέων Πινο[υ]τ̣ί̣[ọṿ]ος μητρ[ọ̀]ς Θέκλα[ṣ]

[1] M. L. Wenger envisage une hypothèse analogue.

[2] Cf. E. R. Hardy, *The large estates of byzantine Egypt*, New-York 1931 et Ch. Diehl (dans G. Hanotaux, *Histoire de la Nation égyptienne*, t. III), *L'Égypte chrétienne et byzantine*, p. 504 et chap. vi.

[3] *Nov.* XXXII pr; XXXIV. Cf. G. Cassimatis, *Les intérêts dans la législation de Justinien et dans le droit byzantin*, Paris 1931, p. 57 et 59.

κωμάρχος [κ]ώμης Μαγδώλων Β[ου]κόλων
τοῦ Ἑρμοπολίτου νομοῦ Αὐρηλίῳ [Β]ίκτορι
τῷ θαυμασιωτάτῳ β[ο]ηθῷ ἀπὸ τῆς Ἀντι
νοέων πόλεως τῆς λα[μ]προ(τάτης). κυρίων
ὄντων καὶ βεβαίων τῶν π[α]ρὰ σ[ο]ὶ προτέρα
μου συγγραφῶν τῶν καὶ τὴ[ν] ἰδί[α]ν ἰσχὺν
ἐχόντων ἐφ' αἷς περι[έ]χει διαστολαῖς πάσαις
μέχρι ἐπιλύσεως, καὶ νῦν ὁμολογῶ ἐσχη
κέναι καὶ δεδέχθαι παρὰ σοῦ εἰς ἰδίαν μου καὶ
ἀναγκαίαν χρείαν κεφάλαιον σίτου ἀρτάβα[ς]
δέκα καὶ κριθῶν ἀρτάβας δύο ἥμισυ
μέτρῳ ἀθηναίῳ γί(νεται) σί[του] (ἀρτάβας) ι' καὶ κρι(θῶν) β' ⳨
ἐπὶ τῷδε· ἀ[ν]τὶ τῆς ἀποδό[σ]εως τοῦ προ
κειμένου χρέους, ἔχειν μίαν [ἀρού]ραν ἀπὸ τοῦ
ἐμοῦ γεωργί[ο]υ ἐν ἀναπαυματικῷ τόπῳ
χ[ό]ρτου πρὸς μόνον ἐνιαυτὸ[ν] ἕνα ἀπὸ καρπῶν
τῆς εὐ[τυ]χοῦς σὺν Θεῷ ἐρχομ[έν]ης ἑβδ[ό]μη[ς]
ἰνδικ(τιόνος) καὶ σπεῖραι καὶ συγκομίζειν καὶ λαβεῖν
τοὺς παντοίους καρποὺς π[ύρον καὶ] ἄχυρον·
ἀντὶ τοῦ (αὐτοῦ) χρέους καὶ αυυ[. . .] καὶ ἀροτριᾶσαι
καὶ ποτίσαι τρίτον σου περιεχο[μέ]νην σπερμο
βολίαν χωρὶς [π]άσης [ἀ]ντιλο[γίας κα]ὶ ὑπερθέ
σεως καὶ κρίσ[ε]ως καὶ [δίκ]ης, ὑ[ποκειμέν]ων [σ]οι
εἰ[ς τ]οῦτο [παρ' ἐ]μοῦ τῶν ὑπα[ρχόν]των μοι
πάντων [καθά]περ ἐκ δίκης· τ[ὸ γ]ραμμάτιον τοῦτο
κύ[ρι]ον καὶ βέβ[α]ιον καὶ ἐπερ(ωτηθεὶς) ὡμολόγ(ησα). Αὐρήλιος
Θ[έ]ων Πινουτί[ο]νος ὁ προκ(είμενος) ἔσχον καὶ νῦν τὰς τοῦ
σί[του] ἀρτάβας [δέ]κα καὶ κριθῶν ἀρτάβας δύο ἥμισυ
καὶ ἀπο[δ]όσω ὡ[ς π]ρόκ(ειται) ⳨ 2ᵉ main : Αὐρ(ήλιος) Ἀπολλῶ[ς] Φοι-
β[ά]μμωνος
ἀπὸ Ἑρ(μοπόλεως) [ἀξι]ωθεὶς [ἔγ]ραψα ὑπὲρ αὐτ[ο]ῦ γρ[ά]μματα μὴ
εἰδότος.
3ᵉ main : Οἰανοῦφισ. . .θωνι.ς διάκονος ἀπὸ κώμης Μ[αγ]τώλων Βο[υ]κόλ[ων]
μαρτηρῶ [τ]ῷ γρα[μμ]ατίῳ ἀκούσας παρὰ το[ῦ θ]εμένου.
4ᵉ main : Ἰωάνν[η]ς Π[έ]τρου πρεσβί(τερος) μαρτυρῶ τῷ
γραμμα[τίῳ ἀκο]ύσας παρὰ τοῦ θε[μ]ένου ⳨
5ᵉ main : ⳨ δι' ἐμοῦ Πανσίου διδ. .(   ) Ἀπολλῶτο[ς] βοηθ(οῦ) ἐγράφη ⳨⳨⳨

Au verso :

☧ Θέων Πι[νουτίον]ος [κωμά]ρχ(ος) ἀπὸ κώμης] Μα[γδώλων] Β[ουκόλων
. . . .(   ). . . ἀρ(τάβαι) β ⳨

Sous le second consulat de notre maître Flavius Anastase éternel auguste, autocrator, le 27 du mois de *mésorè* de la 6ᵉ indiction, Aurélius Théon, fils de Pinoutiôn et de Thécla, comarque du bourg de Magdôla Boucolôn dans le nome hermopolite à Aurélius Victor le très admirable *adjutor* originaire d'Antinoé la cité splendissime. Demeurant confirmés et garantis les précédents contrats entre toi et moi lesquels gardent leur valeur propre pour toutes les différences qu'ils comportent jusqu'à l'amortissement, maintenant je reconnais avoir obtenu et reçu de toi pour mon usage particulier et nécessaire un capital de dix artabes de blé et de deux artabes et demie d'orge mesurées à l'artabe athénienne, ce qui fait dix artabes de blé et deux artabes et demie d'orge, aux conditions suivantes : en guise de remboursement de la dette sus-énoncée, tu auras une aroure de mon bien prise dans un terrain laissé en prairie pour faire reposer la terre pour un an seulement, après la récolte de la septième indiction, heureuse avec la grâce de Dieu, pour l'ensemencer, en recueillir et en emporter toute la récolte [grain?] et paille. En compensation de la même(?) dette et. . . . . . et labourer et arroser trois fois les semailles que tu y auras faites(?) sans aucune contestation, retard, jugement ou procès. Seront hypothéqués par moi pour cette raison en ta faveur tous les biens m'appartenant, comme chose jugée, le présent acte étant valable et garanti. Ayant été interrogé, j'ai reconnu. Aurélius Théon fils de Pinoutiôn nommé ci-dessus : j'ai reçu maintenant les dix artabes de blé et les deux artabes et demie d'orge et je rembourserai comme il est dit ci-dessus. ⳨ (2ᵉ main) Aurélius Apollôs fils de Phoibammôn d'Hermopolis, en ayant été requis, j'ai signé pour lui qui ne sait pas écrire. (3ᵉ main) Oianouphis. . . . . . . diacre du bourg de Magdôla Boucolôn témoin de cet acte après avoir entendu l'intéressé. (4ᵉ main) Jean, fils de Pierre, prêtre, témoin de cet acte après avoir entendu l'intéressé. ⳨ (5ᵉ main) Rédigé par moi. . . . . Apollôs adjutor ⳨⳨⳨

Ligne 1 : Le μ très étalé dans le sens de la largeur est traversé à droite par une barre d'abréviation qui rejoint semble-t-il la partie supérieure de la 3ᵉ lettre, si bien que la lecture μρ/ι au lieu de μ/γ pourrait être envisagée. Ligne 2 : Φλ(αύιου) au-dessus du λ, à droite, reste d'un trait incurvé. Ligne 7 : un espace vide de trois lettres environ. Ligne 24 : la lettre qui suit καρπούς est surmontée d'un trait légèrement incurvé semblable à un υ suscrit; son trait de départ a été surchargé. Le ν de ἄχυρον a été écrit en surcharge sur υ. Ligne 36 : l. Μ[αγ]δώλων. Ligne 37 : l. μαρτυρῶ. Ligne 38 : l. πρεσβύτερος. Au verso, on distingue une demi-circonférence tracée sous Θέων.

Ligne 1. Au lieu du mystérieux groupe de lettres χμγ dont l'interprétation certaine est encore à trouver (cf. G. Ghedini, *Lettere cristiane*, p. 284), on lit en

tête de trois papyrus inédits de la collection Weill χμγαιθ, χμηαθ, χμαιγθβ, les seuls éléments invariables et toujours à la même place étant le χμ du début. Il n'est pas impossible que ces formules correspondent à une invocation religieuse à rapprocher des invocations + ἐν ὀνόματι τοῦ κυρίου καὶ δεσπότου Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν, + ἐν ὀνόματι τῆς ἁγίας καὶ ὁμοουσίου τριάδος καὶ τῆς δεσποίνης ἡμῶν τῆς ἁγίας Θεοτόκου etc... placées au début ou à la fin de certains actes privés sur papyrus à l'époque byzantine (cf. G. Ferrari, *I documenti greci medioevali di diritto privato dell'Italia meridionale*..., p. 124 et note 5, dans *Byzantinisches Archiv*, IV, 1910). Il y a lieu toutefois de remarquer que l'usage du χμγ et des variantes indiquées ci-dessus paraît avoir été localisé dans le temps et dans l'espace en Syrie et en Égypte du IIIe au VIIe siècle alors que l'invocation ἐν ὀνόματι τοῦ κυρίου κ.τ.λ., et les formules analogues représentent une tradition diplomatique d'un usage très général et qui s'est maintenue en tête des actes privés au cours de toute la période byzantine (cf. G. Ferrari, *op. cit.*, p. 73, p. 89); peut-être faudrait-il tenir compte de cette observation pour chercher la solution des formules χμγ etc. En tout cas les variantes χμγαιθ, χμηαθ, χμαιγθβ permettent d'écarter les diverses solutions basées sur l'isopséphie qui ont été proposées pour χμγ et il semble qu'on devrait plutôt songer au début d'une prière intelligible pour tous et familière peut-être à tous au même titre que les invocations commençant par ἐν ὀνόματι d'autant plus que le χμγ ne se trouve pas seulement dans les inscriptions et les contrats mais aussi en tête des lettres privées (cf. G. Ghedini, *Lettere cristiane*, p. 282, 283). La persistance du χμ en tête des diverses formules fait songer à la persistance du ἐν ὀνόματι en tête d'invocations variées, et surtout du εἷς θεός (var. εἷς ὁ θεός) initial des formules étudiées par M. E. Peterson (*Forschungen zur Religion u. Literatur des Alten u. Neuen Testaments*, N. F., 24. Heft, 1926). On sait d'ailleurs que χμγ est signalé en tête ou à l'intérieur de la formule εἷς θεός κ.τ.λ.; cf. E. Peterson, *op. cit.*, p. 67 et 16-17 : ΧΜΓ εἷς θεός; εἷς θεὸς ΧΜΓ μόνος.

Ligne 5. Pour le nom de Πινουτίων, cf. Preisigke, *Eigennamen*, *s. v.*

Ligne 6. A l'époque byzantine, les comarques font partie du collège des notables ou protocomètes qui administrent la κώμη; dans *P. Oxy.*, I 133, un reçu délivré par le κοινόν des protocomètes mentionne les noms de divers protocomètes suivis de : καὶ λοιπῶν κομαρχῶν. A quel titre se distinguent parmi les comarques ou protocomètes le comogrammate, les μείζονες, le grand

agrophylax cités parmi eux dans *P. Oxy.*, XVI, 1835? Le grand *agrophylax* étant vraisemblablement placé à la tête des gardes champêtres du bourg et le comogrammate remplissant les fonctions de secrétaire, les autres comarques, qui ne semblaient pas spécialement désignés pour remplir l'une de ces charges (tel est ici le cas d'Aurélius Théon qui est illettré), constituaient sans doute simplement le conseil des notables. Quant au μείζων, il est plausible de supposer qu'il agissait comme président de ce conseil des comarques. (G. Rouillard, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, 2e éd., p. 68-71.) — Pour Magdôlon Boucolôn cf. *P. Rylands*, 419, 3, *P. Rainer*, 579, *P. Tebt.*, II, 417.

Ligne 7. On sait que l'emploi du mot νόμος persista couramment en Égypte au cours du VIe siècle, bien après la création des pagarchies qui paraissent avoir été établies sous le règne de l'empereur Léon, avant 474 (G. Rouillard, *op. cit.*, p. 52-53).

Ligne 8. Les fonctions de βοηθός attribuées ici à Aurélius Victor ne sont pas déterminées et l'on sait que dans l'Égypte byzantine le terme de βοηθός peut désigner indistinctement des fonctionnaires plus ou moins importants suivant qu'ils sont placés sous les ordres du duc, du *praeses*, du pagarque, du *defensor civitatis* ou qu'ils sont attachés à l'administration des finances, de la justice ou à l'administration municipale (G. Rouillard, *op. cit.*, p. 44, 52, 55, 66, 109 et 113, 151, 64). Il se pourrait également qu'Aurélius Victor fût un haut fonctionnaire de l'administration centrale à Constantinople, puisque le titre de βοηθός est porté par le personnage qui est sous les ordres immédiats du *magister officiorum*[1]; mais son titre, θαυμασιώτατος, ne s'accorde guère avec cette hypothèse : dans les papyrus ce titre est en effet généralement porté par des fonctionnaires peu importants (cf. E. Hanton, *Lexique explicatif du Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Asie Mineure*, dans *Byzantion*, IV, 1927/28, p. 92).

Ligne 17. Pour la mesure de capacité dite μέτρον Ἀθηναῖον cf. Preisigke, *Wörterbuch*, III, *s. v.*

Ligne 20. L'épithète ἀναπαυματικός se rapporte généralement à la culture reposante plutôt qu'à la terre elle-même : *BGU*, 860, 11 (III) ἀναπαυματικὰ γένη; cf. *P. Leipz.*, 22, 12 (IV); *P. Herm.*, 119 A VII, 11 (III); on attendrait donc plutôt ici ἐν ἀναπαύματι.

[1] Cf. *Not. dign. Or.*, XI, 41.

Lignes 28-29. Pour la clause de l'*obligatio omnium bonorum* d'usage courant à l'époque byzantine, cf. A. Segré, *Note sul documento esecutivo greco-egizio*, *Aegyptus*, IX, 1928, p. 49 et seq.

Lignes 36-39. C'est le clergé local qui a fourni deux témoins sachant écrire : un diacre et un prêtre, alors qu'Aurélius Théon, notable du bourg, est illettré. — Le nom Οἰνοῦφις est lu par G. Lefebvre (*Inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte*, 402) là où W. E. Crum (*Coptic Monuments*, p. 106, 48[1]) lit δινουφις; on pourrait aussi songer ici à Διανοῦφις.

EPIGRAPHISCHE STUDIEN

ZU DEN GRIECHISCHEN INSCHRIFTEN SYRIENS

VON

STANISLAW WITKOWSKI.

Im Nachstehenden gebe ich eine kritische und exegetische Nachlese zu den von den beiden amerikanischen Expeditionen von 1899-1900 und 1904/5 sowie 1909 gefundenen Inschriften Syriens. Die Ergebnisse dieser Expeditionen sind veröffentlicht in den Publikationen :

1) *Greek and latin iss.* by William Kelly Prentice (=Part III of the Publications of an American archaeological expedition to Syria in 1899-1900, New York 1908), und 2) *Syria.* Publications of the Princeton University archaeological expedition to Syria in 1904-5 und 1909. — Division III. *Greek and latin iss.* Section A : Southern Syria by E. Littmann, D. Magie jr. and D. Reed Stuart (Leyden 1921). — 3) Section B : Northern Syria by Will. Kelly Prentice (Leyden 1922).

Die Publikation der zweiten Expedition bezeichne ich mit «Princet. II» (A, B), die der ersten, aus praktischen Gründen, mit «Princet. I».

Mein Beitrag gründet sich nicht auf eine neue Revision der Steine, sondern auf die photographischen Reproduktionen und Facsimilia der Herausgeber, deshalb müssen bei mancher Is. meine Ergebnisse erst an der Hand der Originale nachgeprüft werden. Wenn ich im Nachstehenden von «syrischen Iss.» rede, verstehe ich darunter lediglich die in jenen Publikationen veröffentlichten Inschriften.

PRINCETON I.

Nr. 3. Bauinschrift (475 n. Chr.) (S. 27) : Κύ(ριε) Χρυ(στὲ) βοήθι. Μη(νὸς) [Ξ]ανθικοῦ ι' τοῦ γκφ' ἔτους. ΕΠΙ Βάργος (καὶ?) Κυικὸς τηχνῖται.
Ein Name Επίβαργος ist unbekannt, bekannt dagegen Βάργος. ΕΠΙ steht m. E. für ἐποί(ουν). ι für οι z.B. τῖχος (=τοῖχος) Princet. II A nr. 685 (324

n. Chr.). *υ* für *οι*, was auf dasselbe herauskommt, ist häufig : *ἐπύσαμιν* (=*ἐποίσαμεν*) Princet. I nr. 51 (491 n. Chr.), *ἀνῦξε* (=*ἀνοῖξαι*) Princet. II A nr. 785[1], *ἐπύησεν* nr. 277, *κυνόν* dreimal, *σύ* nr. 159, *ὑ* nr. 158, *ὑκοδόμος* nr. 159; umgekehrt : *ἄλοιπε* (=*ἄλυπε*) A nr. 752, *οἱός* nr. 24. (ΕΠΙ aus *επίι*=*ἐποίει* ist weniger wahrscheinlich).

Nr. 10. Bauinschrift (wohl nicht jünger als 4. Jahrh. n. Chr.) (S. 38) lautet bei Prentice : *Ἀπουλιναaρις, ὁ εἶπας κα(λ)ῶς, καὶ σοὶ ταῦτα.* Sie steht über der Eingangstür des Hauses. Prentice ist geneigt, *Ἀπουλιναaρις* als Vokativ zu fassen und in der Is. eine Selbstansprache des Hausbesitzers zu sehen. Der Name *Ἀπολλινάρις* kommt hier in lateinischer Form vor mit *ι*. In Nr. 49 findet sich der Gen. *Ἀπο]λιναρίου*. Es fragt sich nun, ob in unserer Inschrift der Nom. *Ἀπολλινάριος* oder *Ἀπολλινάρις* anzusetzen ist. Wäre das letztere der Fall, so würde es möglich sein, in *Ἀπουλιναaρις* den Dat. zu sehen und zu lesen : *Ἀπουλιναaρις* (=*Ἀπουλιναaρι*) *ὁ εἶπας κα⟨λ⟩ῶς, καὶ σοὶ ταὐτά* (oder *ταῦτα*), «Das Gute, das du dem A. wünschest, soll auch dir zuteil werden». Die Worte richten sich an den Besucher; Apollinaris ist der Hausbesitzer, der das Haus erbaut hat. Princet. II A nr. 197 (röm. Zeit) kommt indeklinables *Γενναδις* als Gen. statt *Γενναδίου* vor : *Ἐπὶ προνοίας Γεννάδις κὲ Σέος κὲ Ῥοεος κὲ Ιvου κὲ Αυθου συνεδδραμέν(ων)*. (Wenig wahrscheinlich ist das Partizip *ὁ εἴπας*). Die Auffassung als Dativ gebe ich nur mit Vorbehalt als eine Möglichkeit; Gewissheit, dass Ἀ. Nom. ist, hätten wir nur dann, wenn dabei *ἔκτισεν* stünde.

Nr. 14. Grabis. (433 n. Chr.) Z. 1 (S. 42). Auf die Eingangsformel folgt bei Prentice : *Μεἰανδρος Γ-β-ωνο[-] (ἔκ)τισε(ν)*. Ich vermute *Μέν̣ανδρος*. *Μαίανδρος* (*Μείανδρος*) kommt in Centralsyrien nicht vor (s. Prentice's Index), *Μένανδρος* dagegen ist bezeugt Nr. 103 und 283. — Über das nächste Wort sagt Prentice : «In the word after *Μείανδρος* the second letter is most uncertain. It may be A or Ω, or possibly two letters, of which the second one is N.» Γ.*βιώνο[υ]* ergänze ich zu : Γ[*α*]*βρ̣ώνο*[*υ*] nach Princet. I nr. 66 (389 n. Chr.), wo es heisst : *Χ̣έ[ρ]ι̣λλ[ο]ς Γαβρώνου*. *Γαβρώνας* ist Gabrōnā (Prentice).

Die Stelle soll also lauten :

Μέν̣ανδρος Γα̣βρ̣ώνο[υ] (ἔκ)τισε(ν).

Nr. 27. Grabinschrift (V. Jhd.) (S. 53), Z. 1. *Εἷς Θεὸ[ς κα]ὶ* Y | ⁻ IIΛ-Τ̣OC... |<I *βοηθῶν*. Prentice liest : *Εἷς Θεὸ[ς κα]ὶ [ὁ] Χ(ρ)ι(σ)τὸς [αὐτοῦ κτλ.]*. Aber am Ende der ersten Zeile steht hinter *κα]ὶ* eher ein *χ*, dh. *κα]ὶ* (Χ)| *Χρ̣ιο̣τ̣ός*. Ähnlich *Χριστός* ohne Artikel in Nr. 26 aus demselben Dorfe : *Εἷς Θ̣εὸς καὶ Χριστὸς αὐτοῦ*. Der Anfangskonsonant des nächsten Wortes wird am Zeilenende sehr oft geschrieben. An *υ̣* (=*ὁ*) ist kaum zu denken.

Nr. 29. Grenzstein (554 n. Chr.), Z. 16 (S. 54). Der Stein bietet nach Prentice gegen Ende :

Ἡρακλείου Ἀνδ̣ρ̣|α (καὶ) Ἰωάννου πρρ, was er liest :

Ἡρακλείου Ἀνδρ[έ]α (?) (*καὶ*) *Ἰωάννου π(ρεσβυτέρων)*.

«Herakleios, (son) of Andreas, and Ioannes (being) presbyters...».

Da *Ἰωάννου* keinen Vaternamen bei sich hat, so dürfte *Ἀνδ̣ρ̣α* *dritter Priestername* sein. Auf der Abbildung («Cast from a squeeze») sehe ich indes hinter *Ἀνδρ* keinen Raum für ein *ε*, so dass der Name *Ἀνδρᾶ* (zusammengezogen aus *Ἀνδρέα*) sein dürfte. (Vgl. den Namen eines Soldaten Septimius Andra auf einer lat. Is. aus Syrien bei Princet. I nr. 130, III. Jhd. n. Chr.). Der Name *Ἀνδρέας* (*Ἀνδρᾶς*) kommt sonst in den amer. Publikationen nicht vor.

Der Anfang derselben Is. lautet bei Prentice : + *Ὅροι ἀσυλίας τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρ(ος) Στεφάνου, φιλοτιμηθέν(τος) παρὰ τοῦ γαληνοτ(άτου) ἡμῶ[ν] βασιλέως Φλ. Ἰουστινιανοῦ κτλ.* «Limits of the asylum of the holy first martyr Stephanos, by grace of our most serene King...» Ich löse auf : *φιλοτιμηθέν(τες)*, «freigebig geschenkt, genehmigt». *Φιλοτιμέομαι* ist im Att. (und bei Diodor) ein Deponens passivum, doch findet sich auch Aor. med. *φιλοτιμήσασθαι* (Isocr., Aristides, Aelian.). In unserer Inschr. hat der Aor. pass. passiven Sinn, das steht fest, das Wort ist also transitiv gebraucht. Ähnlich Aristaenet. 1, 1 *φιλοτιμεῖσθαί τι* «freigebig schenken» (*καὶ ἁπλῶς μοι ταύτην πεφιλοτίμηται τὴν Ἑλένην*, largitur mihi hanc H.). Mit Acc. auch Heliod. 233 *ὅσην παλίρροιαν κακῶν.. πεφιλοτίμησαι.* Wie hier, kommt *φ*. als Pass. in der Genesis und bei Iosephos vor. «Jemanden beschenken» mit dem Instrum., *χρήμασι, δώροις* sagen Prokop u. Theophyl. Simoc.; «honoris causa donare» *τί τινι* (wie hier) Ps. Codinus p. 138, 8; 139, 5 cett. (ed. Preger).

Nr. 38. Bauinschrift (552 n. Chr.) (S. 62). — IIM im Eingang, vor dem Datum, ist wohl Ι*ι*(*σοῦς*) Μ(*αρία*), wenn es überhaupt Buchstaben sind (s. Prentice). In den amerikanischen Inschriften findet sich zwar die Schreibung *Ιισοῦς* nicht, aber *ι* für *η* ist in Syrien häufig.

Nr. 39. Bauinschrift (christl.) (S. 62). — Die Is. lautet nach dem Facs. :

Χρ ὁ Ѳεώς, ἤλεσων τε.

Prentice erklärt : *Χρ ὁ Θεός, ἐλέησον* und vermutet, dass *τε* möglicherweise *τ(οὺς) σ(ούς)* bedeutet. M. E. ist zu lesen :

Χρ(ισ)-τὲ ὁ Ѳεώς, ἤλεσων; das auf einem taubenschwanzartigen Aussprung

des Steines stehende τε gehört zu Χρ(ισ-), das in Ligatur geschrieben am Anfang der Is. steht. Vok., mit Nom. verbunden, kommt in Syrien vor, zB. Κύριε ὁ Θεός 1016, 1110, 1210.

Nr. 44. Bauinschrift (VI. Jhd. n. Chr.) (S. 65). — Die Überschrift über einer Tür lautet nach Prentice : + Κ̣ε̄ βοήθι Ἰωάνη υἱὺ Συμεόνου τοῦ Δορελ̣ (?)· συμένου τὸν τόπον καὶ σύμενε υἱõ αὐτοῦ.

Er übersetzt : «Lord help Joanes (son) of Simeones the (son) of Dorel (?) : Mark (i. e. seal) for thyself this place, and mark (i. e. point out) for its son (his way)» und erklärt : «The form υἱύ is for υἱΐ, υἱõ for υἱῷ, Συμεόνου for Σιμεώνου : συμένου and σύμενε for σημαίνου and σήμαινε respectively. Doubtless the author wished to make a double pun on the words Σιμεώνης, σημαίνειν and σημαίνεσθαι. The verb σημαίνειν, from σῆμα «a sign, a seal», is used in the sense of σφραγίζω «to set a seal upon a thing», and may refer concretely to the symbolic disk in the center of the lintel : the metaphorical use of the verb was familiar to all. Compare for example II Cor. 1, 21 f. Θεός, ὁ καὶ σφραγισάμενος ἡμᾶς and Eph. 4, 30 : καὶ μὴ λυπεῖτε τὸ Πνεῦμα τὸ Ἅγιον τοῦ Θεοῦ, ἐν ᾧ ἐσφραγίσθητε εἰς ἡμέραν ἀπολυτρώσεως. The sealing of a person or thing also plays a large rôle in magic. The other use of σημαίνειν, in σύμενε υἱõ αὐτοῦ, is illustrated by Exodus XVIII, 20 : σημανεῖς τὰς ὁδούς».

Diese Erklärung ist geistreich, aber für den barbarischen Verfasser der Is. ist sie zu geistreich. Zunächst darf man die Is. nicht aus Paulus erklären; dieser schreibt doch an jenen beiden Stellen einen höheren Stil. Ich sehe auf dem Facs. : + Κ(ύρι)ε, βοήθι Ἰωάνη, υἱυ Συμεόνου τοῦ Δορελ̣ (?), εὐμενοῦ τὸν τόπον καὶ εὐμένε(ι) υἱὸ⟨ν⟩ αὐτοῦ.

Βοηθέω verbindet sich in Syrien mit dem Gen., Acc. und Dat. (s. den Index bei Prentice I u. II B). Die Lesung εὐμενοῦ und εὐμένε(ι) halte ich für sicher, ευ ist mit Ligatur geschrieben, deshalb hat es den Herausgeber irre geführt. εὐμενέω ist nur aus der Dichtung, der klass. u. der hellenist., bekannt. Es kommt bei Pindar, Ps.-Phokylides, Theokrit, Apoll. Rhodios, Oppian, in der Anth. Pal. vor. Der Prosa, auch den syrischen Iss. sonst, ist es unbekannt. Das Passivum εὐμενοῦμαι «ich werde mit Wohltaten überschüttet» erscheint Iss. Ponti Eux.[2] 362, 12 (Chersones). εὐμενέω, bei Theokrit und Apollonios mit dem Dat. τινί, bedeutet : «ich bin jemand freundlich». Bei Pindar steht es mit dem Acc., τὸν ἀνεψιόν, und heisst «ich empfange jemand freundlich». In unserer Is. hat es bei sich den Acc. : τὸν τόπον, υἱό⟨ν⟩. Es fällt auf, dass der Schreiber das erste Mal medial εὐμενοῦμαι, das andere Mal εὐμενέω sagt,

aber bei einem Menschen von dieser Bildung darf es nicht verwundern. — Niemand wird wohl geneigt sein, in der Form υἱο bei εὐμένε(ι) einen Dativ zu sehen und eine Änderung der Konstruktion anzunehmen.

Nr. 51. Torinschrift (491 n. Chr.) (S. 71). — Die Is. besteht aus zwei Teilen. Den ersten hat Prentice scharfsinnig folgendermassen entziffert :

+ Μη(νὸς) Δίο(υ) δ', κα(ὶ) ἰνδ. ιε', (ἔ)τους μφ', (δ)ιὰ Συμεώνη πρεσβ(υτέρου).

Nach dem Facs. zu urteilen, hätte der Steinmetz zuerst Διοδ eingegraben, später aus dem δ ein υ gemacht, dh. die Form in Δίου korrigiert. Das folgende κα könnte κα' = 21 gedeutet werden (also : μη(νὸς) Δίου κα'). Die Indiktion wird in Syrien mit dem makedonischen Datum nie durch καί verbunden. Den hierauf folgenden Buchstaben (ο?) hätte er fälschlich gesetzt und darauf getilgt. Die nächsten Buchstaben muss man wohl ἰνδ̣(ικτιῶνος) ι' deuten. Dann folgt : δ̣ιὰ Συμεώνη (m. E. eher Acc. für -ώνην als Gen. oder Dat., was Prentice annimmt, weil der Gen. dieses Namens in Syrien auf -ου endigt, vgl. die Indices zu Princet. I und II B). Also δ̣ιὰ Συμεώνη⟨ν⟩ πρεσβ(ύ)τ(ε)ρ(ον).

Den zweiten Teil der Is. liest Prentice :

B. ἐπ' Υσαμιν («under Hysamin?»).

C. Καὶ Συμεώνης Βερλου.

D. + Ἐγὼ Συμεώνης, υἱὸς Μαρω̣[να](?).

Die drei Zeilen gehören aber offenbar zusammen. Man muss mit D beginnen und lesen :

+ Ἐγὼ Συμεώνης, υἱὸς Μαρω̣[να], καὶ Συμεώνης Βέρλου ἐπύσαμιν (= ἐποίσαμεν, = ἐποιήσαμεν). — Mit der Form ἐποίσαμεν für ἐποιήσαμεν vgl. Nr. 1133 ἐποικα für πεποίηκα. — Beispiele von υ für οι s. oben zu Nr. 3. — ι für ε zB. Θιόφιλος Princet. II A nr. 113 (nicht näher datierbar), ἐπιλεύθερος (= ἀπελεύθερος) Princ. II A nr. 210 (röm. Z.), Ἀρτιμισίου Princ. II B nr. 881 (344 n. Chr.). — Die ganze Is. lautet demnach :

+ Μη(νὸς) Δίου̣ κα' ἰνδ. ι' ἔτους μφ' δ̣ιὰ Συμεώνη πρεσβ(ύ)τ(ε)ρ(ον).

+ Ἐγὼ Συμεώνης, υἱὸς Μαρ[ώνα?] καὶ Συμεώνης Βέρλου ἐπύσαμιν.

Nr. 62 (wiederholt Princet. II B als Nr. 1088). Is. eines Baptisteriums (567 n. Chr.). Die Is. lautet bei Prentice :

+ Ἀνηνεόθη ἡ πύλη ἐπὶ τοῦ εὐσεβ(εστάτου) ἡμ(ῶ)ν βασιλ(έως) Ἰουστίνου, (καὶ) τοῦ ἁγιοτά(του) πα(τριάρχου) Ἀναστασίου, ὑπ(ὸ) τῷ εὐλογ(ήτῳ) Ἰωάννῃ, Σεργίου, Δάνου, Βάχχου, Ῥαμλυς Πρ(εσβυτέρων), τ(οῦ) ειχ' ἔτ(ους), ἰνδ. ιε'.

Hinter Ἀνασ̓τασίου möchte ich lesen :

ὑπ(ὸ) τῶ(ν) εὐλογ(ήτων) Ἰωάννη, Σεργίου, Δάνου, Βάχχου ρα(?) μ(ηνὸς) Δύσ̓τρ(ου) τ(οῦ) ειχ' ἔτο(υς), ινδ. ιε'.

Johannes ist trotz der irreführenden Endung wohl Bruder der drei auch in der syrisch geschriebenen Is. aus Bābiskā (Prentice S. 81) genannten : Sargon (=Sergios, s. Prentice), Theodoros und Bakchos. Theodoros ist die griech. Übersetzung des sem. Δάν (Δάνος); vgl. Ioseph. antiqu. 1, 19, 8 Δάν (Θεόκριτον ἄν τινες εἴποιεν κατὰ τὴν Ἑλλήνων γλῶτταν). Joannes und die übrigen sind Wiederhersteller des Tores. Die Abkürzung ρα weiss ich nicht zu erklären. Wäre Ἰωάννη Dativ, so würde die Abhängigkeit der drei folgenden Genetive nicht zu erklären sein. Statt des rätselhaften Ραμλυς ϖρ vermute ich den Monatsnamen, μ(ηνὸς) Δύσ̓τρ(ου).

Nr. 66 (S. 84), wiederholt Princet. II B nr. 1094 (389 n. Chr.) (S. 150). Statt Χέ[ρ]ιλλ[ο]ς, wie Prentice liest, würde man nach den Gesetzen der griech. Namenbildung eher Χε[ίρ]ιλλ[ο]ς oder Χέ[ρσ]ιλλ[ο]ς erwarten.

Nr. 76. Inschrift einer Kirche (V. Jhd.) (S. 92). Prentice liest :

Χ(ρισ̓τὲ) βο[ή]||θι Κυρί[ῳ τ]||εχνίτῃ. Ε[ὐξά]||μενος ἔτ[ευξε]||ν· τοῦ αὐτ[οῦ φ]||θαρήντ[ος, ψ]αλίδι(ον) [ἐν] ἀψίδι. +

Ἔτευξεν ist kaum glaublich (die amerik. Publikationen haben es nur in der metr. Is. A nr. 601); eher ἐπ[οίησε]ν oder ähnliches.

Nr. 86. Grabinschrift (112 n. Chr.) (S. 96). ἐξ ἰδίων ἐποίει (sc. das Grab) ἑαυτῶ, χωρὶς τοῦ ἐπιϐάλλοντος αὐτῶ, μέρος. Prentice übersetzt : «*made* for himself at his own expense (*this*) *part,* besides (that) which falls to his share», verbindet also μέρος mit ἐποίει. Μέρος ist jedoch = μέρους. ο für ου vgl. Princet. II B nr. 852. 853. 1117. 1201.

Nr. 100. (86 n. Chr.) (S. 108 und S. 113) Z. 3. Διογένης [Ἀντι]όχου, καθ' υἱοθεσίαν δὲ Θεο[φί]λο[υ], [τοῦ ἀδελφο]ῦ αὐτοῦ. Prentice denkt, dass Diogenes Theophilos' *Bruder* war, also von seinem eigenen Bruder adoptiert wurde, was bereits Clermont-Ganneau (Études d'Archéol. or. II S. 52 A. 2) verwarf. Αὐτοῦ bezieht sich auf *Antiochos,* also war Diogenes Antiochos' Sohn, wurde aber von *Antiochos' Bruder* und seinem eigenen Oheim *Theophilos* adoptiert. In diesem Falle war wohl die in den Is. genannte Theophile seine Base.

PRINCETON II A.

II A nr. 6 (christl. Z.) (S. 12). Bei Littmann :

Ἐκ φιλοτ[ιμ]ίας Κοκκίπου [Ἀγ]ριππεῖν[α] Κοκκίπο[υ Ἰ(ησο)ῦ] [Χ]ρι(σ̓τῷ) Θ(εο)ῦ υἱῷ.

Hinter dem zweiten Κοκκίπο[υ] sieht man auf dem Facs. ΚΡΙЄΙΘΥΥΙѠ. Dies liest Littmann :

Ἰ(ησο)ῦ](Χ)ρι(σ̓τῷ) Θ(εο)ῦ υἱῷ, dh. er nimmt an, dass der Steinmetz das Wort Χρισ̓τῶ gänzlich missverstanden hat. Eher kann man diese Zeichen, — vorausgesetzt, dass sie richtig entziffert sind —, so deuten, dass wir Κ(υ)ρ(ίω) lesen, was zum folgenden Ἰη(σοῦ) gehören würde. In Ιει dürfte das ει falsch entziffert sein. Ein Ἰει statt Ἰη (= Ἰησοῦ) ist allerdings möglich, vgl. ἐτάφει Nr. 757, οἰκωδώμεισαν Nr. 25. (Ist aber ΚΡΙЄΙ falsch entziffert, so wird auf dem Stein vielleicht ΧΡΙѠ stehen und Ἰη(σοῦ) ist dann in der Lücke vor ΚΡ ausgefallen). Also wohl :

Κ(υ)ρ(ίω) Ἰει(σοῦ) Θ(εο) υ (= Θ(εο)ῦ) υἱῶ.

Diese Vermutung bedarf einer Nachprüfung am Steine.

Nr. 19. Grabinschrift (308 n. Chr.) (S. 23). In der Ausgabe :

Νᾶρος Ιαλοδου ἐτῶν κ[?' ἀ](π)έθανεν ἐν Πε[ρι]τίου κτλ.

Das Facs. bietet : ἐτῶν κ, dann ist der Stein beschädigt, ferner folgt : ΙЄΘΑΝЄΝ; es könnte also heissen : ἐτῶν κ|η' ἔθανεν. Die Entscheidung hängt davon ab, ob auf dem Steine vor ἔθανεν ein π oder ein η steht, was nur der Augenschein lehren kann. Der Aor. ἀπέθανεν scheint in den syrischen Iss. nicht vorzukommen. Ich vermute also :

Νᾶρος Ιαλο[δ]ου ἐτῶν κη ἔθανεν κτλ.

Nr. 20. frg. 44 Z. 6 (S. 39). Die Ausgabe : των ἐ. αὐτο... Ich ergänze : τῶν ἐ[ν] αὐτο[ῖς. Weniger wahrscheinlich ist : ε[ἰς] αὐτο[ύς.

Nr. 24. Inschr. eines Klosters (624/5 n. Chr.) (S. 44). Bei Littmann :

Κ(ύρι)ε ὦ Θ(εὸ)ς τοῦ ἁγίου Γεωργίου βοήθισον. Γεωρ[γ]ίου καὶ [Σελ]ομάνης Σεργίου οἱὸς με(τ)' ἄλ[λων.

Die Herausgeber übersetzen : «O Lord, God of St. George, help (us). The son of George and of Selamane, (daughter) of Sergius, (built this) with others».

M. E. ist Γεωργίου καὶ Σενομανης (so das Facs. deutlich) eher von βοήθισον abhängig und wohl ein Gen. βοήθεω c. gen. ist häufig (s. zu Nr. 44 und die Indd. bei Prentice). Der Text lautet :

Κ(ύρι)ε ὠ(= ὁ) Θ(εὸ)ς τοῦ ἁγίου Γεωργίου, βοήθισον Γεωρ[γ]ίου καὶ Σενομάνης. Das auf Σεργίου οἱός folgende με(τ') ἄλ[λων ist unsicher. Das Facs. zeigt : ΜΕΓ|ΑΛΑ[. Die Herausgeber vermuten, dass Nr. 25 die Fortsetzung unserer Is. ist. In diesem Falle bezieht sich οἰκωδώμεισαν κτλ. in Nr. 25 auf Σεργίου οἱὸς μετ' ἀλλ[ων. Es wäre möglich, dass οἱός für υἱῶν («Kinder») steht. Zu οἱ υἱοί «Kinder» vgl. Princet. I nr. 100 Z. 5.

Nr. 39. Bauinschrift (christl.) (S. 53). Die Herausgeber lesen : Ἰωάννης. Ἡ δίκαι. (?) Χριστὲ βωύθι. Statt des sinnlosen Ἡ δίκαι(?) vermute ich den Gen. des Vaternamens, Μαικᾶι (statt - ᾶ) oder ähnlich. Μαικᾶς ist allerdings in Syrien bisher nicht nachgewiesen.

Nr. 40. Bauinschrift (christl.) (S. 53). Μνισθι Γεωργιου κτλ. Die Herausgeber : (Μ)νισθῖ. Vielmehr abgekürzt : Μνίσθ(ητ)ι, wie in Princet. II B nr. 877 : μνήσθητι.

Nr. 231. (christl.) (S. 129). Die Herausgeber :

Χέρετε, [π]αῖ (Ἐ)ρατί|ων Ἀγρ[ί]ππα δε[υ]|τέρη, [καὶ μή]τηρ Δα|μα[λις],| φίλα κ(ὲ) [ξ]ένη.

Der Dorismus φίλα scheint (trotz des Jonismus δευτέρη) kaum annehmbar. Dann ist ξένη ungewöhnlich und befremdend. Mit Vorbehalt vermute ich :

[καὶ θυγά]τηρ Δα|μᾶ Φιλακσένη. Der Gen. Δαμᾶ stünde parallel zu Ἀγρ[ί]ππα, das Lebewohl würde Agrippa's Tochter Eration und Damas' Tochter Philoxene gelten. α statt ο in Φιλακσένη ist auf syr. Iss. etwas gewöhnliches, κσ statt ξ freilich auffallend. Zu Δαμᾶς vgl. Δάμος, das auf syr. Iss. bezeugt ist. Neben Δάμος kommt auch Δαμασαῖος vor.

Nr. 244. Bauinschrift (byzant.) (S. 142). ἔκτησεν (= ἔκτισεν) τὸν πελῶνα (= πυλῶνα) κὴ (= καὶ) τὰ ἀνὰ γε̄ν (= γῆν). So lese ich; die Herausgeber : τὰ ἀνάγεν für τὸ ἀνάγαιον. Aber ἀνάγαιον ist nur aus Hesychios und als varia lectio aus den Evangelien bekannt. ε für η wohl auch Z. 1 μάστερ = magister; die Verwechslung beider Vokale ist in Syrien etwas gewöhnliches.

PRINCETON II B.

Nr. 864-5. Inschrift eines Festungstores (561 n. Chr.) (S. 25). Prentice irrtümlich : ἀνέγιρά με σὺν θ(ε)ῷ τὼ κάστρον. Es soll heissen : ἀνεγίραμε(ν), «ereximus». Der Herausgeber übersetzt : «I raised for me with (the help of) God this castrum». Der Dativ με für μοι und die Abkürzung eines Monosyllabons μ̊ wären aber unverständlich.

Nr. 873. Inschr. fragment (Zeit unbestimmt) (S. 28). πράξαιτο δὲ προυθετο. Prentice liest : πράξαιτο δὲ προύθετο[ν und erklärt : «and may he accomplish (his) undertaking». Aber ein Substantiv προύθετον ist unbekannt, ferner würden wir den Artikel τό erwarten. Man muss die Worte erklären : πράξαιτο δὲ ⟨ὃ⟩ προύθετο.

Nr. 885. Fragment einer Stele(?) (röm. Zeit) (S. 31). Prentice liest :
..........]ησ|εν εὐσεβ. ΠΗΛΕΞΕΙ| γενομένι ἡμῶν δε|σποίνη, τῷ ὑπὸ Λάζ|αρον, τὸν ἐνδοξώτ|ατον κουράτορα + (Pr. irrtümlich κυράτορα).

Er übersetzt : «...most pious,.... being our mistress, to him who is (?) under Lazaros, the most glorious curator». Ich vermute (die Zeilen haben jede 14 Buchstaben) :

[Τόδε τὸ μνημ(εῖον) ὁ δεῖνα ἐπο]ίησ|εν εὐσεβ(εῖ) Πηλέξει, γενομένι (= -νῃ) ἡμῶν δεσποίνη (= -νῃ) τῶ(ν) ὑπὸ Λάζαρον, τὸν ἐνδοξώτατον κουράτορα. τῷ steht nicht für τῶι, wie der Herausgeber vermutet, weil wir in diesem Falle den Namen des ὁ ὑπὸ Λάζαρον vermissen würden. Die Herausgeber geben nicht an, ob ihre erste Zeile die erste Zeile der Inschrift überhaupt darstellt, oder ob eine Zeile vorher abgebrochen ist. Ist die Zeile . . ἐπο]ίησ-| der Anfang der Inschrift, so ist wohl zu lesen :

[Ὁ δεῖνα μνημ(εῖον) ἐπο]ίησ|εν κτλ. «als Erinnerungszeichen, Andenken», wenn die Is. auf einer Grabstele und nicht auf einer Stele anderen Charakters stand. Der den Lexika unbekannte Name Πήλεξις (für Πέληξις?) ist vielleicht zu πελήαρ· περιστερά (lakonisch) Hesych. zu stellen.

Nr. 891. Inschr. eines Vestibuls(?) (christl.) (S. 33). Der Stein bietet :

+ Κε̄ βοηθι θωμν (καὶ) Ιωαν̄.

Dies liest Prentice :

Κ(ύρι)ε βοήθι θῷ μν(ημείῳ) Ἰωάν(νου) und übersetzt : «Lord help the monument (i.e. tomb?) of Ioannes». Man muss indes lesen :

Κ(ύρι)ε, βοήθι Θωμ(ᾶ)ν καὶ Ἰωάν(νην).

βοηθέω mit dem Acc. ist in Syrien häufig, vgl. Princet. II B nr. 875 βοηθῶ(ν) (so!) τὸν μέτριον.

Nr. 896. Inschr. auf einem Hausbalken (373 n. Chr.) (S. 35). Prentice liest :

[Ἔτο]υς επχ' Δίου ζ', Εὐ[νό]μου, ἀκοντισ(ίου). ἔκτισεν.

M. E. ist wohl zu lesen :

[Ἔτο]υς επχ' Δίου ζ', Εὐ[νό?]μου, Ἀκόντις (= Ἀκόντιος) ἔκτισεν, dh. das Haus gehörte einem Eunomos und Akontios war der Baumeister. Der Name A. kommt in der hellenist. Litteratur, auch bei Aristainetos vor. Bei der Prentice'schen Lesung fehlt der Name des Erbauers.

Nr. 921 (S. 51). εἰσελευσοντεναυτο. Prentice fasst dies als εἰσελεύσοντε (ἐ)ν αὐτῷ auf. Richtiger ist es, εἰσελεύσοντ' ἐν αὐτῷ zu schreiben.

Nr. 924. Torinschrift (christl.) (S. 52). Der Stein bietet :

Χ. Μ. Γ. Εὐτυχ( ) πυλι. +

Prentice erklärt : Χ. Μ. Γ. Εὐτυχ(ῆς) (ἡ) ϖύλι (=ϖύλη). «Fortunate (is this) door». Wir haben jedoch kein Recht, hier ein ἡ zu ergänzen; es ist zu lesen : Εὐτυχ(ῆς) ϖύλι oder besser : Εὐτύχ(ει), ϖύλι (= -λη).

Nr. 936. Grabinschrift (christl.) (S. 57).

Των ϖαυ ein λοσσου ς
των καρ Diskos σεου

In der zweiten Zeile muss es wohl heissen : τῶν Κασ-|σέου. Vgl. Ασμαθη Κασείου Nr. 140 (arabisch Ḳasīy); Κασσειίου bei Fossey, BCH. 21, 1897, p. 48; Κάσιος bei Dussaud et Macler, *Mission dans les régions... de la Syrie moyenne*, p. 240 Nr. 26. Steht aber auf dem Steine Κασσέου, dann wird man auch in der ersten Zeile eher Παυλόσσου (oder Παυλοσέου) lesen müssen als Παυλο(υ) Σέου, woran Prentice dachte. Jede Zeile enthielt nur einen einzigen Namen. (Prentice : Καοσέου; er dachte auch an Κάο(υ) Σέου). Der Name Παύλοσσος ist zwar den Lexika unbekannt, aber die Lesung Παυλο(υ) Σέου und Κάο(υ) Σέου bietet grössere Schwierigkeiten; es wäre auffallend, dass in beiden Namen die Abkürzung (Παύλο, Κάο) angewendet sei und dass von Paulos und Kaos, welche Brüder sein müssten, nicht gesagt wird : τῶν Παύλου καὶ Κάου, υἱῶν Σέου, sondern der Vatername wiederholt würde.

Nr. 938. Bauinschrift (christl.) (S. 57). Prentice liest :

Αυξιτως Αλιρο[.... und übersetzt : «Auxitos (?), son of Haliros (?)».

Es ist zu lesen : Αὐξίτω, von αὐξέω, = Αὐξείτω, häufige Akklamation (neben αὔξει), über die Littmann zu Nr. 159 gehandelt hat. Vgl. Nr. 159, Nr. 212 (wo wir, in korrekter Orthographie, lesen : αὐξείτω μετὰ τελευτήν), αὐξίτω ὁ κόμης, αὔξι Ῥογᾶτε, αὔξι Μαρκελλῖνε, αὔξι Ζίζους (Belege bei Littmann a. a. O.), also mit folgendem Nom. oder Voc. In unserer Is. folgt auf die Akklamation σαλιρο[oder σαμρο[, wohl der Anfang eines sem. Eigennamens.

Nr. 953. Inschrift einer Haustür (christl.) (S. 64). Der Stein bietet : Χ Σ und eine Ligatur von zwei Buchstaben, die Prentice als Α Ω auflöst, dann die Ligatur Μ Κ. Prentice erklärt die Inschrift :

Χ(ρισΊὸς) [richtiger : Χ(ρισΊὸ)ς], Ἄ(λφα) (καὶ) Ὦ.

Die erste Ligatur ist jedoch, nach dem Facs. zu urteilen, unmöglich ein Α Ω. Ich löse sie auf : Α Ι oder (weniger wahrscheinlich) Α Υ. Vielleicht bedeutet es : Χ(ρισΊὸ)ς αἰ(ώνιος). Μ Κ löst Prentice auf : (ἐκ) Μ(αρίας) (ἐγένετο) Κ(ύριος) oder μ(οῦ) Κ(ύριος). Keine von diesen Vermutungen ist sicher; im zweiten Falle würde man wohl ἐμοῦ erwarten.

Nr. 960. Votivinschrift (christl.) (S. 66). Prentice bemerkt zu dieser Is. : «Meine Kopie war in der Eile gemacht, als es fast dunkel war». Er fügt

hinzu, dass in einigen Fällen υ von ι nur mit Mühe unterschieden werden kann. Die Is. lautet nach dem Facs. :

ΚΙΧϹΑΝΑΠΑVϹΟΝ
ΤΟΙϹΕΦΕΙΟΥϹΙWΔΕΕΥΞΑ
ΜΕΝΟϹΒΑΡ ΛΕΓΕΝ

Die Punkte unten sind von mir hinzugefügt. Sie bezeichnen Buchstaben, in denen Prentice und der ältere Herausgeber der Is., Lucas (dieser nach der Kopie des Frhr. v. Oppenheim, BZ. XIV Nr. 62), sich von einander unterscheiden. Prentice erklärt :

Κ(ύρι)(ε) Χ(ρισΊ)(έ), ἀνάπαυσον τὸ(υ)ς ἐφε(τ)ούς. Ὧδε εὐξάμενος Βαρ[λααs ἔ]λεγεν und übersetzt : «Lord Christ, bring to rest thy chosen! Thus praying B. spoke». τοὺς ἐφετούς nimmt er in dem Sinne von ἐκλεκτούς.

Ich gebe hier vermutungsweise eine andere Lesung, die erst am Original nachzuprüfen ist. Die Is. macht den Eindruck, dass der Steinmetz stellenweise Buchstaben verwechselt hat. Zunächst ist ΚΙ, wenn es nicht Κυ (= Κύριε oder Κύριος) zu lesen ist, wohl = Κ(ύρ)ι (Voc.). Χ Ϲ steht entweder für Χ Ε (= ΧρισΊέ) oder ΧρισΊός ist als Vokativ (bzw. Apposition) gebraucht. Hinter ἀνάπαυσον vermute ich in der Vorlage des Steinmetzen :

ΤΟΥϹϹΟϹΥΟΥϹ (oder ...ΙΟΥϹ), dh. τοὺς σὸς (= σοὺς) υἱούς (oder ἰούς). Wenn die Is. wirklich τοις bietet, so hat der Steinmetz ι und Υ verwechselt, denselben Fehler beging er wohl bei ἰούς. Ferner verwechselte er zweimal Ϲ und Ε, endlich Ο und Φ. σός für σούς bot wohl schon die Vorlage. Die vertikale Linie hinter ΙΟΥΣ erklärt schon Prentice, wahrscheinlich richtig, für ein Trennungszeichen. — Der zweite Teil besagt, dass Barlaas in Erfüllung eines Gelübdes den Bau zustande gebracht hat : εὐξάμενος Βαρλά[ας ἐτέ]λεσεν (Ϲ und Γ verwechselt), «vollendete den Bau». Vgl. εὐξάμενος ...ἐτέλεσεν Nr. 961 und Nr. 962, εὐξάμενοι ἐποίησαν Nr. 1041, εὐξάμενος ἐγὼ .... τῷ Θεῷ ϖροσένικα (I made, sc. this offering) Nr. 917. ὧδε ist unsicher. Steht nicht auf dem Stein : Τόδε (sc. μνημεῖον oder ähnliches)? — Βαρ[(nach Lucas Βαρλα[ ) ist sicher Βαρλά[ας. Βαρλάας kommt auch in Nr. 1150 vor und ist syr. Barlāhā. Das Ganze also lautete nach meiner Vermutung in der Vorlage :

Κ(ύρ)ι(ε) [oder : Κύ(ριε), Κύ(ριος)] Χ(ρισΊό)ς [oder Χ(ρισΊ)έ], ἀνάπαυσον τοὺς σὸς (= σούς) ἰούς. | Ὧδε(?) εὐξάμενος Βαρλά[ας ἐτέ]λεσεν.

Nr. 961. Inschrift einer Kapelle (christl.) (S. 66). Nach Prentice : [Ὁ δεῖνα] εὐξάμενος [ἐκ τῶν ἰ]δίων ἐτέλε[σεν τὸ ἅγιο]ν μαρτύριον. Statt [ἐκ τῶν ἰ]δίων

ist auch [*μετὰ τῶν ἰ*]*δίων* möglich; vgl. Nr. 962 :]*Ἀναψωνης εὐξάμεν*[*ο*]*ς μετὰ τῶν ειδίων ἐτέλε*[*σεν*] *τὸ ἅγιον μαρτύριον.*

Nr. 967. Bauinschrift(?). (475-6 n. Chr.) (S. 68). Die Is. lautet :

....ΒΑΡΑΘΩΝ		ΑΒΡΑΜΜΙΟΥ
	Diskos	
ΒΑΡΛΑΔϘΟΥ		].ЄΥΓΕΝΙΟΥ

Prentice liest : Ἔτους ζπψ'. *Βαραθων, Ἀβραμμίου, Βαρλάκου καὶ Εὐγενίου* und übersetzt : «In (the) year 787. (This is the property) of Barathon, Abrammios, Barlakos and Eugenios». Er fügt aber hinzu : «On the other hand, *Βαραθων* may be nominative, and then perhaps we should read *Βαραθων Ἀβρα(α)μ, (τ)οῦ Βαρλάκου (τοῦ) Εὐγενίου* : «Barathon, (son) of Abraam, (son) of Barlakos, (son) of Eugenios» or (*τ*)*οῦ Βαρλάκου, (τοῦ καὶ) Εὐγενίου* : «(son) of Barlakos, (who is called) Eugenios». — Ist hier *Βαραθων* wirklich Nom., so hatte die Vorlage vielmehr : Β. *Ἀβραάμ, τοῦ Βαρλᾶ τοῦ (καὶ) Εὐγενίου*, «B., Sohn des Abr., des Sohnes des Barlas, der auch Eugenios genannt wurde». *Βαρλᾶ* wäre zusammengezogen aus *Βαρλάα*. *Βαρλά*[*ας* kommt in Nr. 960 vor.

Nr. 987. Bauinschrift (504-5 n. Chr.) (S. 76). Prentice liest : *Θεοτέκνου τ(οῦ) Ζωίλλου.* Nach dem Facs. ist mir *τῷ Σωίλλου* wahrscheinlicher. *Σωΐλος* kommt CIG. II, 1925, 5, Add. vor.

Nr. 994. Grabinschrift (531-2 n. Chr.) (S. 81). Der Stein bietet : *Ἐν ὀνόματι τοῦ Πατρ*]*ὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ* [*κα*]*ὶ τοῦ ἁγίου* [*Πνεύμ*]*ατος. ἔτ*[*ους*] *γμω'*. Das Übrige ist nicht leicht zu deuten. Ein Kreuz im Kreise teilt die Worte in zwei Teile :

ουευ	*δικ*[ ]*νου*
ανι	*κ(αὶ) αρχ*[ ]*υ*
να	+ qθ

Ich vermute mit allem Vorbehalt ·]*ου Εὐδικ*[*ια*]*νοῦ*(?) *Ανινα καὶ Αρχ.* Wir kennen allerdings nur die Namen *Εὔδικος* und *Εὐδίκαιος*.

Nr. 1018. Türinschrift (546-7 n. Chr.) (S. 94). Der dritte und vierte Hexameter lauten auf dem Stein :

ὃς Χριστὸς τελέθεις, ὁδ[ ]*ἐδείμαο κόσμον αλητην,*
ὄλβον ἐμοὶ ϖροίαλλε ι [ ]*εην χάριν ἄφθιτον αἰεί.*

Daraus macht Prentice :

ὃς Χριστὸς τελέθεις, ὅ(ς) ἐδείμαο κόσμον ἄλη(π)τ(ο)ν(?),
ὄλβον ἐμοὶ ϖροίαλλε, [*κὲ*] *(σ)ὴν χάριν ἄφθιτον αἰεί.*

Kaibel emendierte : *κόσμον ἄ*[*μεμπτ*]*ον*, aber weder dies noch das von Prentice vorgeschlagene *ἄληπτον* «incomprehensible» können befriedigen. Im zweiten Vers vermute ich : *τεὴν χάριν*; das von den bisherigen Herausgebern vorgeschlagene *κέ* (= *καί*) ist unhaltbar, weil in der Is. Diphthonge nirgends kurz gemessen werden. *ὄλβον* gehört wohl prädikativ zu *τεὴν χάριν* :

ὄλβον ἐμοὶ ϖροΐαλλε τεὴν χάριν ἄφθιτον αἰεί.

Nr. 1021. Fragment einer hexametrischen Inschrift (S. 97).

]*λετο εἰναέτηρες*
]*νος οὔτι μεγαίρω*
]*υτερηισιν ἐμεῖο*
]*ροις στήσαντο θεμέθλοις.*

Z. 3 ergänze ich : *ϖρεσβ*]*υτέρηισιν.* Diese Ergänzung wird sowohl durch den Gen. *ἐμεῖο* als durch Z. 1 empfohlen, wo ebenfalls vom Alter die Rede ist.]*ροις* ist vielleicht zu *ἱε*]*ροῖς* zu ergänzen.

Nr. 1023. Fragment einer hexametr. Inschrift (S. 98). Nur die rechte Hälfte der Hexameter ist erhalten :

ἀρ]*οτῆρες ὑπὸ ζυγὰ τέμνεται γαῖαν*|
δικαι]*οσύνης στυγερὴν τρομέοντες ἀγάπη.*

Dass *τέμνεται* für *-τε* steht, hat schon Hiller v. Gärtringen erkannt. Schwierig ist die nächste Zeile. *ἀγάπη* könnte hier am Ende «Almosen» bedeuten, wie in Pap. Gen. 14 (IV/V. Jhd. n. Chr.), und man wäre zunächst versucht, *ἀγάπη*[*ν* zu lesen, aber der rechte Rand der Is. scheint nach dem Herausgeber intakt zu sein, ausserdem ist die Verbindung *στυγερὴ ἀγάπη* wenig zufriedenstellend. Eher wird man anzunehmen haben, dass *δικαιοσύνην* zu korrigieren ist. Bei dieser Lesung bleibt allerdings *ἀγάπη* dunkel.

Nr. 1024. Bauinschrift (christl.) (S. 98).

]*ἁγία Μαρία, βοήθι* Ε[
]*ος φιλοκτηστεσκε*[
]*νος σοφίας φῶς κ*[
ὁ] *οἶκος οὗτος εινε*[

Prentice teilt Z. 2 : *φιλοκτησ7ε, σκε*[und interpungiert Z. 3 :]*νος σοφίας, φõς κ*[. Ich möchte Z. 2 lieber trennen :]*ος* (wohl Personenname) *φιλοκτήσ7ης κε*[, d. i. *φιλοκτίσ7ης* (ε und η für ι in Syrien häufig), und vielleicht *κὲ* = *καὶ*. Vgl. Princet. II B Nr. 968 : *εἷς θεὸς ὁ βοηθῶν τῷ κύρῳ Εὐλαλίῳ τῷ φιλοκτίσ7η*. — Z. 3 interpungiere ich :]*νος, σοφίας φõς κ*[.

Nr. 1040 (S. 104), B (christl.) und Nr. 1043.

Die Symbole, die Prentice unerklärt gelassen hat, heissen m. E. : Χ(*ρισ7ὸς*) *αω*', Κύ(*ριε*) β(*οήθει*). Das erstere kommt auch Nr. 1043 vor; das in Nr. 1043 darauf folgende *αβ* weiss ich nicht zu deuten.

Nr. 1043. Grabinschrift (christl.) (S. 106).

Αἰώνιος μὲν οἰκήσεος τόπος, τοῖς δέ γε εὐσεϐῶς ζήσασιν ἱεροῦ προπύλεα παραδίσσου· ἄνευ γὰρ ταύτης ἐκίνης οὐδὶς μέτοχος ἔσετε· ὃν Βάσσος, Ἰωάννης (καὶ) Ἀλέξανδρος ἐκόσμησαν, μνήμης χάριν ἀγαθῆς.

Prentice weiss *ταύτης* und *ἐκίνης* nicht zu erklären. Er schreibt : « Nor is it obvious to what the pronouns *ταύτης, ἐκίνης* and *ὅν* refer. Perhaps the *ταύτης* refers to the idea of *εὐσέϐεια* conveyed by the words *εὐσεϐῶς ζήσασιν*, and *ἐκίνης* to *οἰκήσεος*, sc. *αἰωνίας*. But I am inclined to believe that, however badly he expressed himself, the author meant that without piety of life no one shall share in the blessedness of paradise. The relative, *ὅν*, must refer to *τόπος*, i. e. this tomb ». M. E. verhält sich die Sache anders. *Αἰώνιος οἰκήσεως τόπος* wird hier das Grab genannt. Das Grab ist für Gerechte ein Vorhof des Paradieses. Somit bezieht sich *αὕτη* auf die *οἴκησις*, das Grab, *ἐκείνη* auf das Paradies; ohne das Grab kommt niemand ins Paradies; *ἄνευ γὰρ ταύτης τῆς οἰκήσεως ἐκείνης οὐδεὶς μέτοχος ἔσ7αι.*

Nr. 1056. Inschrift eines Tores (christlich) (S. 111). Nach Drake (wiederholt bei Prentice) lautet die Is. : + *Καὶ τοῦτο τὸ ἔργον* (*πρ*)[*ονοίᾳ*(?) *τοῦ θεοφιλε*]*σ7άτου Ἀϐρααμίου, πρεσϐ*(*υτέρου*), *κ*[. . . . . .]*ου, ἰνδ. ε*'. Möglich sind auch Ergänzungen : *εὐσεϐε*]*σ7άτου* und *θεοσεϐε*]*σ7άτου*.

KLEINE VERSEHEN DER AMER. PUBLIKATIONEN.

PRINCETON I.

Nr. 7 (S. 37). Die letzte Zeile soll nach dem jetzigen Zustande des Steines (s. das Facs.) heissen : Σ[*ώσ*]*ανδρε* [*πατήρ*, *χαῖρε*. (Die Klammern fehlen bei Prentice, der hier Waddington folgt).

Nr. 52 (S. 73). Es ist zu lesen : *καὶ ἁγ*[*ίον*] *Πνεύματι* (so!, ein Versehen des Steinmetzen statt *Πνεῦμα*, wie Prentice angibt; s. das Facs.).

Nr 53 (S. 74). Nach dem Facs. ist *μ*(*ηνός*), nicht *μη*(*νός*) zu lesen. Ob über *μ* ein horizontaler Haken steht, ist am Facs. nicht zu entscheiden.

Nr. 100, Z. 7 (S. 113). Statt *μεσηνϐρινῷ* ist nach dem Facs. zu lesen : *μεσημϐρινῷ*.

PRINCETON II A.

Nr. 20 (S. 29) frg. 1-7 Z. 21]*των αὐτῶν* auf d. Facs. (die Herausgeber : *ἕκασ*]*τον*).

Nr. 20 (S. 34) frg. 20-23. Z. 10 ist zu lesen . . *αιτο ὑπὲρ βέσ7εως* (die Herausgeber irrtümlich : *αιτου*; s. d. Facs.).

Nr. 20 frg. 24-26. Z. 6 (S. 34) ΠΡΑΚΤΡΟΥ *πράκτρου* dürfte wohl für ΠΡΑΚΤΙΟΥ *πρακτίου* (= *πρακτείου*) stehen. Der Steinmetz hat in dieser Is. zahlreiche Fehler begangen. *πρακτεῖον* « position in the officium », Beamtenstelle, kommt in unserer Is. und gerade, wie hier, itacistisch geschrieben, noch zweimal vor (frg. 1-7 Z. 10 u. 23).

Nr. 20 frg. 35. Z. 6 (S. 37) ist zu lesen *π*]*αρ' αὐτῶν* (nicht *παρὰ αὐτῶν*, wie die Herausgeber); das Facs. lässt hier keinen Zweifel übrig.

Nr. 20 frg. 36-37. Z. 10 (S. 37). Die Herausgeber lesen :]*ρηγις ἀλώσ*[*ε*]*ται*, aber das Facs. bietet :]*ρηγις ααιωσ*|*ται*.

Nr. 20 frg. 42. Z. 5 (S. 39). Der Stein bietet : *κcινδυν*[. . . Die Herausgeber machen daraus : *κ*⟨*c*⟩*ινδυν*[(richtiger wäre gewesen : *κ*{*ε*}*ινδυν*[ ); der Steinmetz las offenbar in der Vorlage : *κειν δυν* (c und ϵ in dieser Urkunde einander ähnlich). Vgl. *κινδυ*[frg. 44, 1.

PRINCETON II B.

Nr. 830 (S. 12).

Das Datum dieser Is. (859-860 a. d.) ist am Ende des Textes in « 559-60 a. d. » zu verbessern.

Nr. 838 (S. 15).

In der Umschrift ist das Datum *ἔτους ι* ⳁ[ausgelassen.

Nr. 881 (S. 30). Ἀ*ρτεμισίου* ist in der Umschrift nach dem Facs. in Ἀ*ρτιμισίου* zu korrigieren. Ebenda ist zwischen Ἀ*γαπητοῦ* und *πραγματευτοῦ* irrtümlich *τοῦ* eingeschoben.

Nr. 907 (S. 39). *εἰσελευσόντε ἐν* ist nach dem Facs. in *εἰσελεύσοντ' ἐν* zu korrigieren.

Nr. 952 (S. 63). Aus Versehen gibt der Herausgeber in der Umschrift (S. 64)]*ἐκτίσθη τὸ μνημῖον.* |[*οἰκοδόμησε δὲ αὐτὸ*] Ἄζζιζος Ἑρμῆ. Es soll heissen : *ἐκτίσθη τὸ μ⟨ν⟩ημῖον·* | *ἀνοικο*[*δόμησε δὲ αὐτὸ*] *κτλ.*

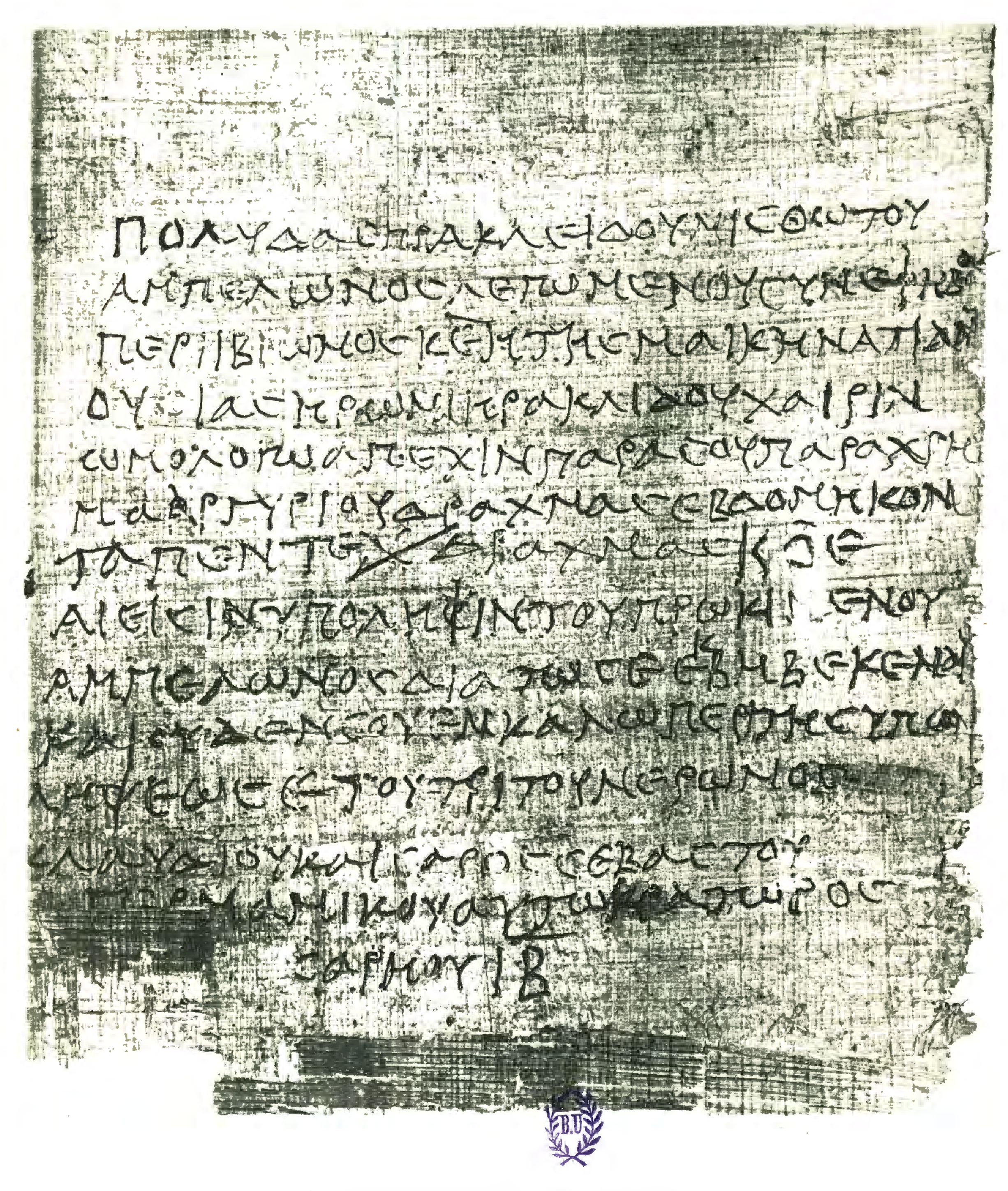
Nr. 1053 (S. 110) C. Nach dem Facs. ist K](*ύρι*)*ε, βοήθι* zu lesen; der Herausgeber hat durch ein Versehen *βοήθη.*

In der durch Bacon im *Amer. Journ. of arch.* 1907 S. 315 ff. veröffentlichten Is. sehe ich hinter *σεϐ*(*ασ*7*οὶ*) ein ganz deutliches *β* (nicht *κ*, wie der Herausgeber).

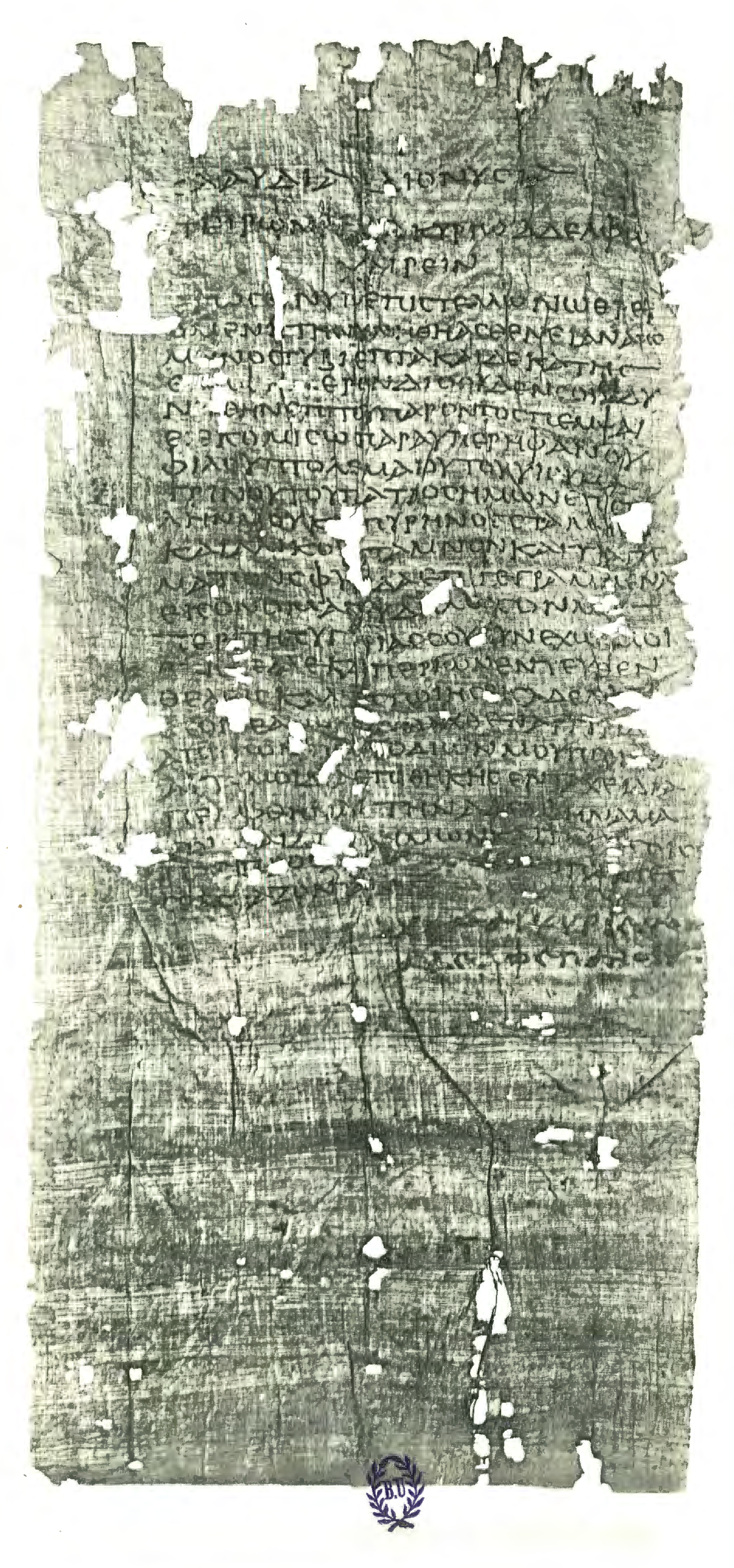




Institut français d'archéologie orientale, invent. 87.



Institut français d'archéologie orientale, invent. 23.



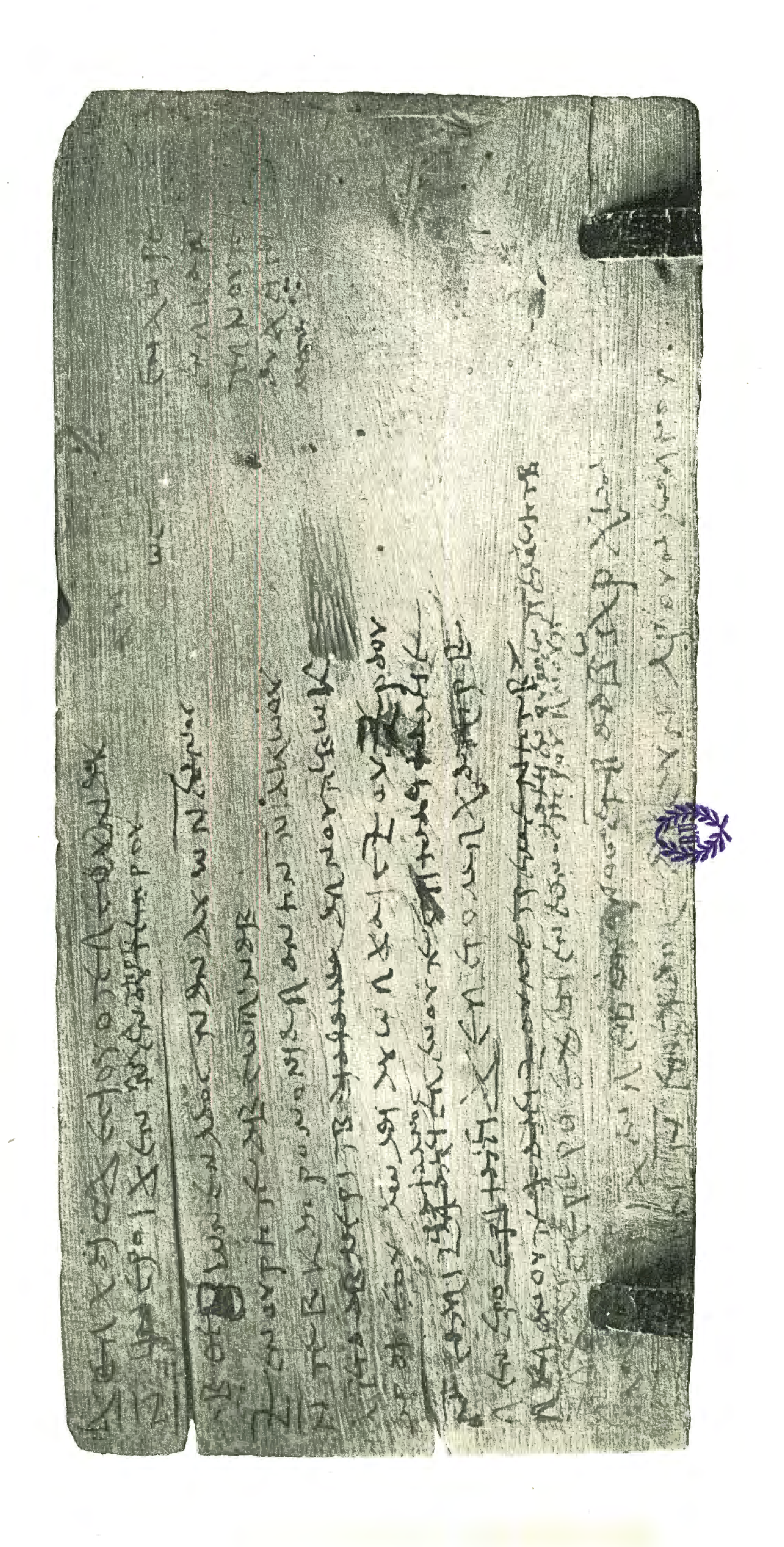
Institut français d'archéologie orientale, invent. 120.



Épitaphe métrique de Gaza.



R. Mouterde, *Autel de Niḥa Cœlésyrie.*



W. E. Crum, *Un psaume en dialecte d'Akhmîm.*



1



2

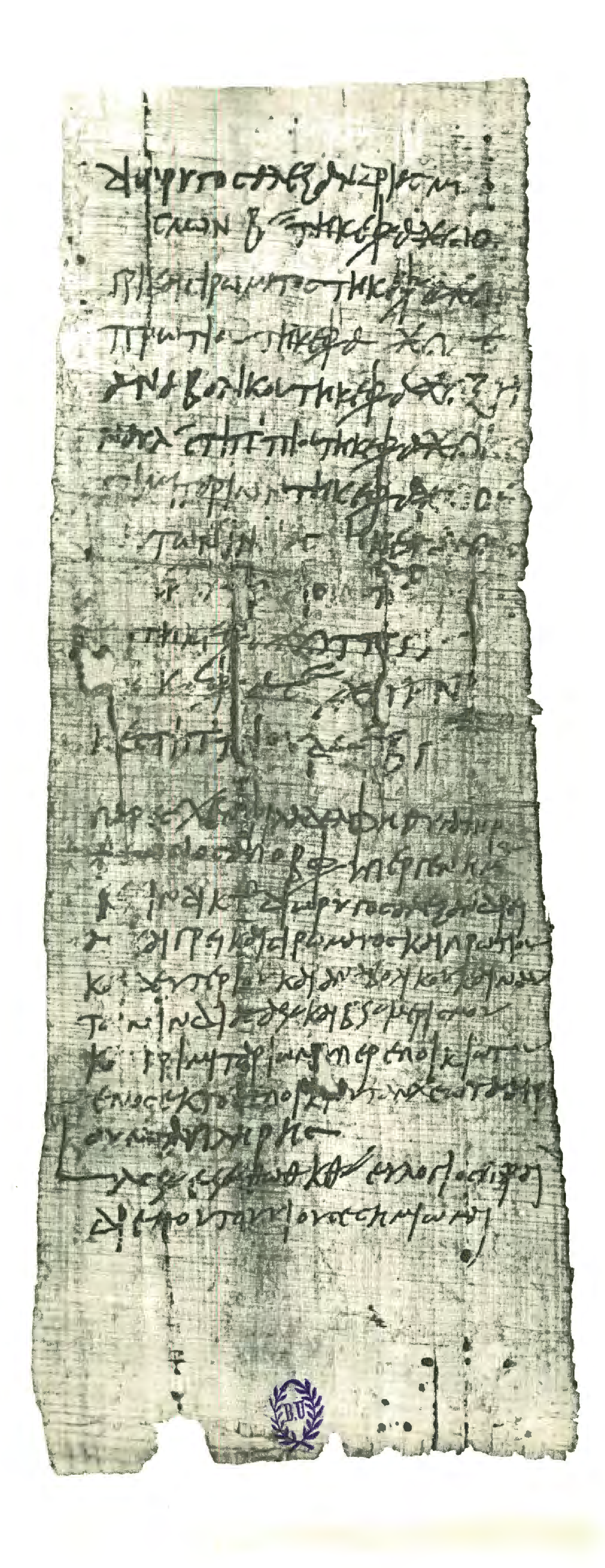


1 2 3 4 5

7 8

9

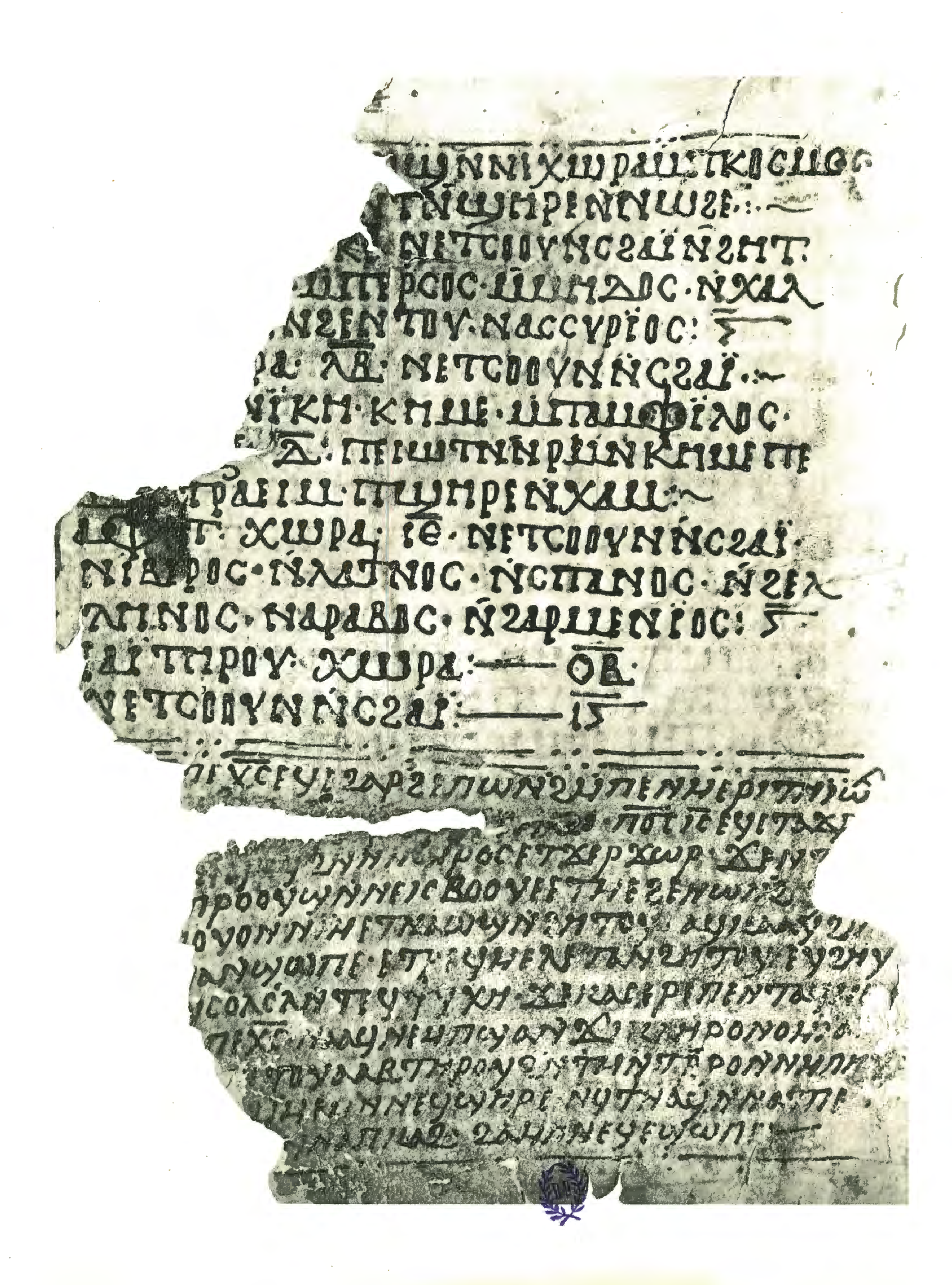
6 10



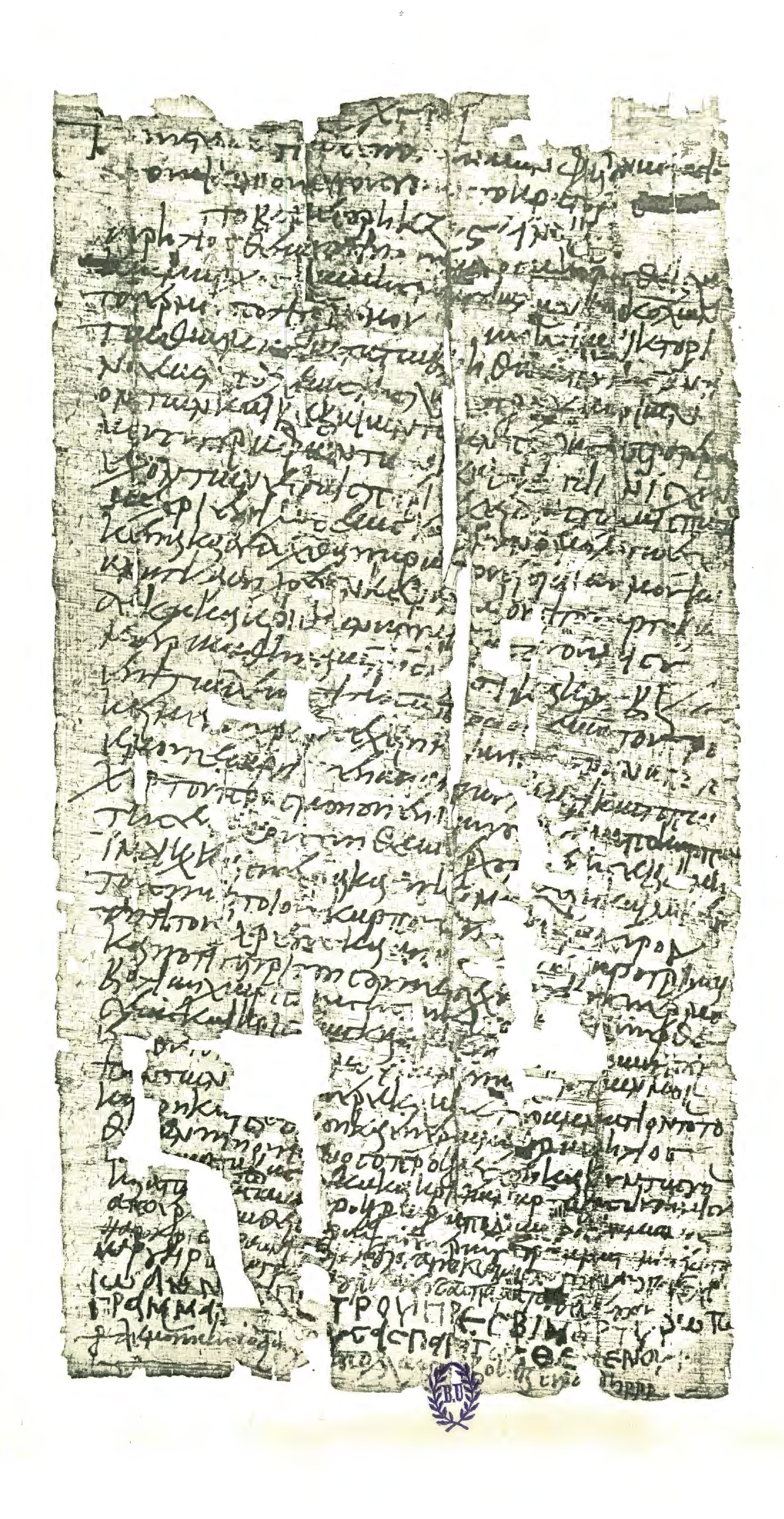
P. Lond. inv. 2574.



S. Eitrem, *A Greek Cryptogram.*



Wien, Nationalbibliothek, K 946 V°.



G. Rouillard, *Prêt de grains A. D. 497.*

SOMMAIRE DU PREMIER FASCICULE.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A ALEXANDRIE : à la Librairie I. Moscato et Cie, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.

